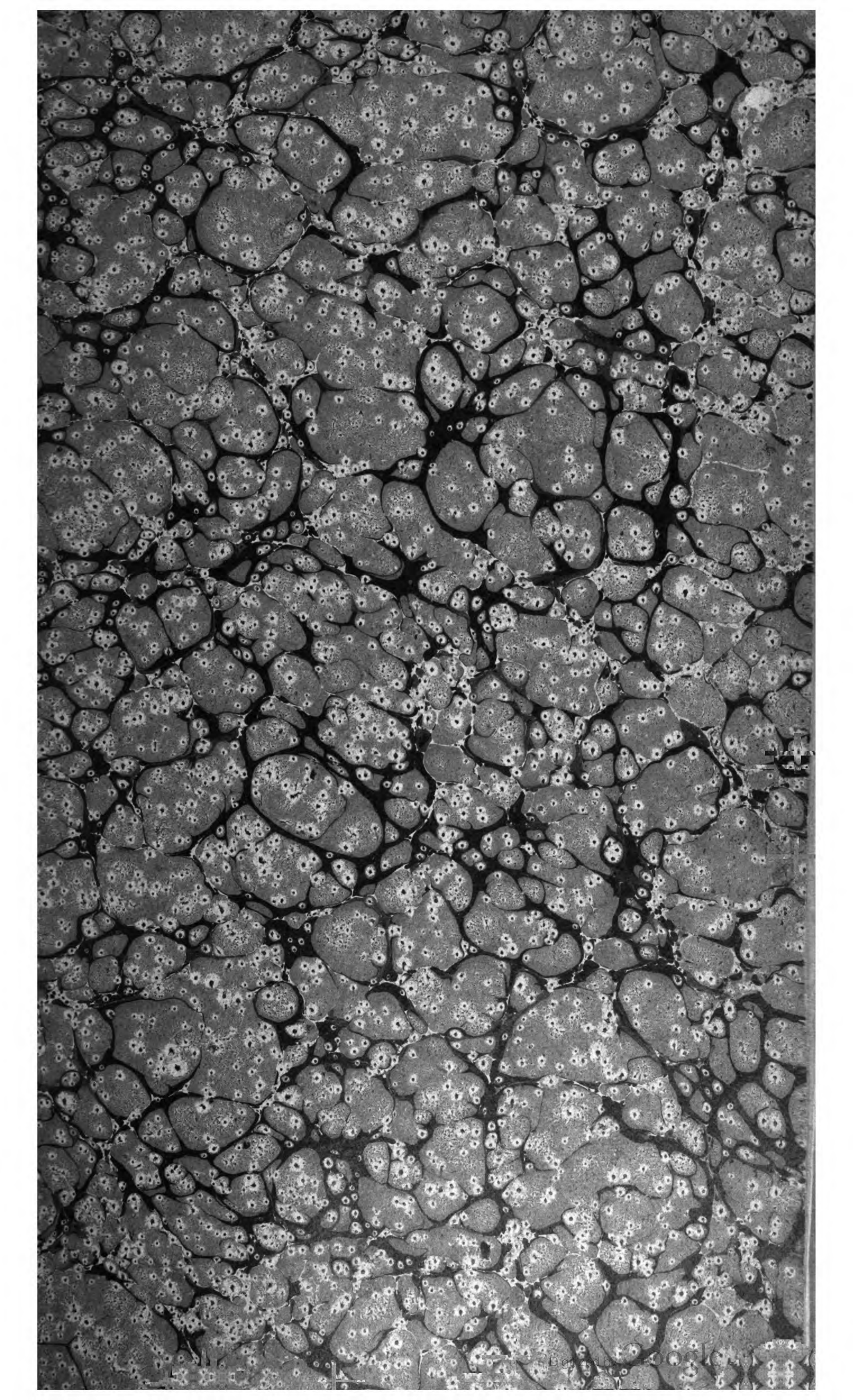

T·MESSIVS



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

Tome XIX. — 1895-96-[redacted]



PARIS
Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, rue Bonaparte
AMIENS
Imprimerie YVERT et TELLIER, 64, Rue des Trois-Cailloux et Galerie du Commerce, 10

—

1898

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1895. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 8 Janvier 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier, l'abbé Francqueville, Emile Gallet, Georges Mallet et Poujol de Molliens, membres non résidants, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Antoine et Janvier, membres résidants et M. le Chanoine Marle.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes pour le 16 avril 1895.

— M. Comte, d'Albert, offre un ouvrage sur les poids et mesures dans l'Antiquité, et la photographie d'un monument funéraire gallo-romain, trouvé jadis au fond d'un puits à Bavelincourt (Somme). Il provient de la collection de M. Gourdin, ancien Conseiller général. — M. Dabot adresse à la Société un nouveau volume de ses *Souvenirs*, intitulé : *Griffonnages d'un bourgeois de Paris* ; M. d'Acy adresse également un ouvrage pour la Bibliothèque de la Société : *Etude sur l'âge des sépultures des grottes des Baoussé - Roussé* ; enfin *l'Epigraphie Egyptienne*, I[er] volume, est envoyée au nom de notre compatriote, M. Jacques de Morgan. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau qui doit siéger en 1895.

— M. Roux, président, continué dans ses fonctions, prononce le discours suivant :

Messieurs,

Bis repetita placent. Cela est vrai surtout des témoignages de votre sympathie. Ce sentiment me détermine seul à assumer la charge que vos bienveillants suffrages m'imposent pour la seconde fois. Une agréable expérience me rassure d'ail-

leurs en m'apprenant combien la mission de votre président est facilitée par le concours empressé de tous les membres de la Société et spécialement de ceux que vous lui adjoignez. L'année dernière, M. Dubois, après m'avoir aidé dans des circonstances difficiles avec son obligeance habituelle, a par une lecture pleine d'humour, jeté sur la gravité quelque peu austère de notre séance publique, la note gaie qui a charmé les assistants ; M. l'abbé Boucher a su nous conserver les impressions de cette promenade où l'amabilité de nos hôtes ajouta tant de suavité au souvenir des monuments admirables que nous avons visités.

Je ne parle pas de M. le Secrétaire perpétuel. Habile à s'effacer, il ne laisse rien paraître du labeur ardu que réclame sans cesse la bonne marche de nos affaires. Cette modestie dans le dévouement, il la partage avec M. de Guyencourt, dont la constante assiduité lui est d'un si grand secours dans l'accomplissement de sa lourde tâche. Les soins de mon prédécesseur ont rétabli dans notre bibliothèque un ordre qui lui faisait défaut depuis longtemps; mais là ne se borne pas son activité et l'on peut dire qu'en acceptant de nouveau les fonctions de secrétaire annuel de 1895, il vous a permis de donner une consécration officielle à une faible partie du travail dont il s'acquitte pour nous

Après avoir assuré l'administration régulière de notre Compagnie, vous avez voulu conserver à

vos séances tout leur intérêt. La capitale passe pour la ville de tous les plaisirs, même littéraires. M. Guerlin a trop souvent contribué à entretenir ce préjugé malsain en s'y faisant applaudir des congrès les plus brillants, mais notre vice-président s'efforcera de nous épargner dorénavant, le regret d'être retenus au fond de notre province, en nous réservant quelques-unes de ces lectures, par lesquelles il séduit les auditoires parisiens.

Les attraits de la science peuvent librement captiver vos esprits : au contraire sa responsabilité cause à votre président de graves préoccupations. La question financière y tient une large place.

Une société comme la notre ne doit point thésauriser, pourtant le soin de son avenir demande une sage économie. Comment allier ces exigences avec le plaisir de donner à nos publications l'essor nécessaire ? Il n'y a qu'un seul moyen d'obtenir sur ce point une parfaite sécurité et je vous remercie, Messieurs, de nous l'avoir prouvé, c'est d'avoir un trésorier comme M. Duvette ; sa prudence met à notre prodigalité des bornes toujours imprévues et nous permet de poursuivre notre œuvre sans inquiétude.

Les marques d'approbation venues du monde savant prouvent que la manière dont vous l'avez comprise, lui assure un rang des plus honorables au milieu des travaux historiques.

A côté de l'Album et de la Picardie, va prendre

place cette année la série de mémoires grand in 4° inaugurée par le livre de M. Enlart, sur l'architecture romane dans la région Picarde, dont la valeur est digne de la beauté de l'édition. Par son format elle offrira toutes les commodités possibles aux études archéologiques indispensables à la connaissance de nos trésors artistiques. Elle ne nuira point à nos anciennes séries ainsi que vient de le prouver la distribution du tome XXXII de nos mémoires in 8°. Un vaste champ nous est donc ouvert et c'est le cas de répéter en nous rappelant le poète : « travaillons, prenons de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. » J'apporterai tout mon zèle à la direction de vos efforts communs, trop heureux si à la fin de l'année je méritais de vous entendre dire à votre tour : *Bis repetita placuerunt*.

Ce discours est vivement applaudi ; puis les membres du bureau nouvellement élus sont invités par M. le Président à prendre les places qui leur sont réservées.

— M. Roux donne lecture d'un questionnaire rédigé par Monseigneur Dehaisne et destiné aux curés des paroisses rurales qui, en y répondant, décriront les églises qu'ils desservent avec les objets curieux qu'elles pourraient contenir. La Société se propose, après avoir reçu l'approbation de Monseigneur Renou, d'adresser un questionnaire analogue au clergé du diocèse d'Amiens.

— Selon l'usage il est procédé, au scrutin secret, à l'élection des membres devant former la commission d'impression. MM. Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier et Soyez sont élus en cette qualité.

— M. le Président désigne pour composer la commission des recherches : MM. Antoine, Durand, de Guyencourt, Janvier et Pinsard ; pour la commission de l'album, MM. Durand, Pinsard et de Puisieux, pour celle des achats de livres et manuscrits (legs Beauvillé), MM. Boudon, de Calonne, Guerlin et Pinsard ; pour les finances, MM. Boudon, de Calonne et Oudin.

— M. Duvette, trésorier, rend compte de l'état des finances de la Société.

L'assemblée remercie M. le trésorier de son zèle et de sa bonne et habile gestion.

— M. le chanoine Francqueville présente une analyse très fine et très exacte de l'ouvrage de M. l'abbé Boucher, notre collègue, sur la *prédication*. Ce brillant compte rendu sera renvoyé à la commission d'impression. M. Le Président et M. l'abbé Boucher remercient vivement l'auteur du travail qui vient d'être lu.

— M. Dubois fait connaître ce qu'était la bibliothèque de l'Echevinage d'Amiens aux XVe et XVIe siècles. Il énumère les principaux ouvrages qui la composaient et indique les prix qu'ils avaient coûtés. M. Dubois insiste surtout sur la prompti-

tude avec laquelle l'Echevinage se procurait les ouvrages nouveaux.

— M. de Guyencourt signale la trouvaille au Pont-de-Metz de quatre plats gallo-romains en métal blanc, argent ou plus probablement étain. M. Collombier indique les circonstances de la découverte et fait la description des plats qui ne comportent aucun ornement.

— M. Guerlin signale l'état précaire du tombeau de Monseigneur Sabatier dans la Cathédrale d'Amiens. M. Billoré, architecte diocèsain, est absolument de l'avis de son collègue, il voudrait restaurer le monument de Monseigneur Sabatier et même plusieurs autres, mais il faudrait pour cela des fonds qu'il n'a pas.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23,050 à 23,079.

Séance ordinaire du mardi 12 Février 1895.

Présidence de M. Roux, Président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine et Darsy, s'excusent par lettre de ne pouvoir se réunir à leurs collègues.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse, à la Société, des ouvrages provenant d'Alsace-Lorraine et d'Italie.

— M. l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons-sur-Matz (Oise) et M. l'abbé Vasseur, curé du Sacré-Cœur à Amiens, remercient la Société de les avoir admis comme membres titulaires non résidants lors de la dernière séance.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à la bibliothèque de la Société : 1° *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution Française dans la ville d'Amiens*, II[e] volume, adressé par M. le Maire d'Amiens ; 2° Le 4[e] fasciscule des *Recherches sur Hesdinfort*, par M. Lion ; 3° Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1892-93 par M. F. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel ; 4° Opuscule de M. Rigollot portant le timbre de la Société, retrouvé chez un bouquiniste et offert par M. Dubois. L'assemblée remercie les donateurs et spécialement M. le Maire d'Amiens.

M. le Secrétaire perpétuel signale dans le volume qui vient d'être adressé par l'Académie royale d'Histoire et d'Antiquités de Stokholm, de curieu-

ses études, avec dessins, sur les temps préhistoriques.

— M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur un remarquable travail de M. Anthyme Saint-Paul, dans la Revue de l'Art Chrétien. Il est intitulé : *La Transition.*

— M. Josse signale une sculpture sur bois, provenant de l'église de Daours (Somme) et appartenant aujourd'hui à M. Terlez, avoué à Péronne. Ce bas-relief représente une Sainte Famille et parait avoir été exécuté au XVII[e] siècle. Une photographie accompagne la note de M. Josse.

— M. l'abbé Landrieu, vicaire à Longpré-les-Corps-Saints, présenté à la dernière séance, comme membre non résidant, est admis en cette qualité.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la commission des finances sur l'exercice 1894. M. Boudon, rapporteur, donne connaissance à la Société des comptes présentés par M. le trésorier pour l'année qui vient de s'écouler et soumet à l'assemblée le budget proposé pour 1895. A la suite de cette lecture la Société, adoptant les conclusions de la commission des finances approuve les comptes de l'exercice de 1894 ; remercie le Trésorier de son dévouement et de son excellente administration et adopte le projet de budget pour 1895. L'assemblée vote aussi des remerciements au rapporteur, M. Boudon.

— Sur la proposition du Secrétaire perpétuel,

M. Comte, d'Albert, qui a rempli les conditions exigées par le réglement, est nommé membre perpétuel.

— La parole est ensuite donné à M.Guerlin,qui lit une étude sur les Marmion, peintres du XVe siècle, présumés amiénois. L'att ntion publique a été dernièrement fixée sur des œuvres attribuées au plus célèbre d'entre eux, Simon Marmion. Monseigneur Dehaisne à décrit les ouvrages que M. Guerlin signale à juste titre à l'asssemblée.

— M. de Guyencourt lit,au nom de M. Pinsard, une note sur la *Vallée de Misère.* Sans nier qu'un lieu-dit portant ce nom ait existé, comme l'affirme M. Boudon, en dehors des murailles d'Amiens, vers la porte de Noyon, M. Pinsard déclare, avec preuves à l'appui, que ce même nom a été porté au XVIIIe siècle par un quartier situé à l'intérieur des murs, près la rue Porte-Paris. — M. Boudon maintient son opinion en citant un texte récemment retrouvé. — M. Dubois se range à l'avis de M. Pinsard. — Il est donc probable qu'à deux époques différentes deux endroits différents, mais portant le même nom ont existé à Amiens. Ce fait n'est pas sans exemple.

— Dans une seconde étude, lue également par M. de Guyencourt, M. Pinsard décrit la partie supérieure d'un cippe gallo-romain découvert à Amiens, au lieu-dit le *Mont-Thomas*. Il devait abriter la statuette du personnage qu'il recouvrait et cette figure était protégée par un grillage dont on distingue encore les scellements.

Le fronton du cippe est décoré de deux animaux chimériques, qui posent chacun une patte sur un globe placé entre eux. Une inscription existait peut-être à la partie inférieure du fronton. Sur la face du petit monument qui correspond au fond de la niche, est sculpté un aigle aux ailes éployées tenant en ses serres une couronne de laurier. Un fragment d'une des parties latérales est orné d'un trident ou plutôt d'une foudre. C'était peut-être une sépulture militaire. La sculpture est du reste fort grossière. Le cippe a été recueilli par M. Collombier, notre collègue, et offert par lui au musée de Picardie. De nombreux dessins accompagnent la lecture de M. Pinsard.

— M. Collombier possède une statuette en terre blanche, faite dans un moule et trouvée, en 1894, dans des fouilles exécutées au couvent des Ursulines d'Amiens. M. Pinsard, qui la décrit, croit y reconnaître une Vénus et, au moyen d'analogues assez nombreux, parvient à suppléer par le dessin aux parties qui ont été brisées. La déesse est représentée nue, debout, arrangeant de la main droite sa coiffure compliquée et de la gauche, tenant une draperie. Cette terre cuite est loin d'être une œuvre d'art. Elle date de l'époque gallo-romaine et vient probablement des provinces centrales de la Gaule. Il est à remarquer que le terrain occupé actuellement à Amiens, par le couvent des Ursulines et les terrains environnants, ont déjà fourni, à différentes époques, des statuet-

tes analogues, aussi barbares, mais beaucoup plus fragmentées.

Des débris de stucs colorés, quelques poteries gallo-romaines et même plus anciennes, des massifs de béton ont été rencontrés au cours des mêmes fouilles, prouvant l'existence en cet endroit d'un établissement gallo-romain important. Les mosaïques du musée de Picardie ont du reste été trouvées à proximité.

Dans une dernière communication, M. Pinsard annonce que, par suite des travaux exécutés au couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, rue des Augustins, à Amiens, on a mis au jour : 1° Des substructions peut-être gallo-romaines, indéterminées, mais remarquables par l'infléchissement des murailles à leur partie inférieure comme pour former un bassin ; 2° Un vase gallo-romain en verre, portant la marque A\S très distincte et très grande, les deux lettres séparée, par un trait oblique ; 3° La partie postérieure d'un bahut, probablement du XVI° siècle, représentant une licorne ; 4° Quelques cabochons d'un usage indéterminé et d'une matière analogue à de la porcelaine. Plusieurs objets semblables, conservés au Musée de Lyon, y sont considérés comme des contre-marques de théâtre, de l'époque gallo-romaine.

De nombreux applaudissements accueillent les différentes lectures de M. Pinsard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23,080 à 23,157.

FUNÉRAILLES

DE M. LE CHANOINE HÉNOCQUE.

Le 4 mars 1895, la Société, convoquée selon l'usage par lettres spéciales, s'est réunie au Musée à 9 heures 1/2 du matin pour se rendre de là aux obsèques de M. le chanoine Jean-Baptiste Jules Hénocque, doyen du Chapitre de la Cathédrale d'Amiens, membre titulaire résidant de notre Compagnie, décédé le 28 février précédent.

Etaient présents : MM. Antoine, l'abbé Boucher, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse, membres titulaires résidants et MM. Coquillard, le chanoine Deschamps, le chanoine Francqueville, Emile Gallet, Jarry, J.-B. Masson, l'abbé Roze, l'abbé Thierry, le chanoine Vitasse et l'abbé Vasseur, membres non résidants.

— M. Duhamel-Décéjean, membre résidant, s'est excusé par lettre de ne pouvoir, en cette triste circonstance, se réunir à ses collègues.

— Monseigneur l'Evêque d'Amiens préside la cérémonie funèbre.

Les coins du drap mortuaire sont tenus par M. le chanoine Le Roy, vicaire général, par M. l'abbé Piolé, chanoine honoraire, supérieur du petit-séminaire de Saint-Riquier, par M. Amédée Jourdain, membre de Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame et par M. Roux, président de la Société des Antiquaires de Picardie. Après le service solennel, célébré à la Cathédrale, l'inhumation a eu lieu dans la sépulture du Chapitre, au cimetière de la Madeleine. Devant la tombe dans laquelle a été déposé le corps de notre vénéré collègue, M. Roux prononce le discours suivant :

Messieurs,

Six mois à peine se sont écoulés depuis que M. le chanoine Crampon nous a quittés, et il nous faut déplorer encore la perte d'un de nos plus vénérables collègues. Vénérable, tel il nous apparaissait à tous, ce beau vieillard dont la haute taille, légèrement courbée sous le poids d'incessants labeurs plus encore que par l'âge, faisait ressortir la majestueuse couronne de cheveux blancs. Vénérable, il l'était bien en réalité, car chez nul autre la vertu ne justifiait mieux cette sentence que le visage est le miroir de l'âme. La sienne en effet se distinguait surtout par une austérité sereine. Le développement de ses qualités avait été favorisé par une carrière d'une remarquable unité. A l'abri de ces vicissitudes qui modifient parfois le carac-

tère en obligeant l'homme à déployer tour à tour des aptitudes diverses, M. Hénocque avait dû concentrer sur l'enseignement toute l'énergie de ses forces morales et intellectuelles, et ce ne fut point de sa part un mince mérite que de persévérer sans défaillance dans un effort rendu fatigant par sa seule continuité.

Dès son ordination, il utilise au petit séminaire de St-Riquier les connaissances qu'il vient d'y acquérir. Sa valeur reconnue de tous lui en fait remettre la direction au bout de onze ans, et lorsque la confiance de Monseigneur Boudinet l'appelle, en 1863, à la tête du clergé de son diosèse, sa pensée n'abandonne point encore la vieille abbaye dont il emploie le reste de ses jours à édifier l'histoire. Le professeur disparaît devant l'érudit, mais il enseigne toujours.

Successivement élève, maître, directeur et historien de Saint-Riquier, son nom reste inséparable de celui du célèbre monastère. C'est à ce dernier titre qu'il nous appartient. Les travaux considérables par lesquelles il s'était préparé à retracer les fastes de Centule le désignaient aux suffrages de notre Compagnie, et le 12 juillet 1865, le nouveau doyen du Chapitre y était reçu par M. Dufour, deux ans après son installation dans la ville épiscopale.

De quoi pouvait-il entretenir notre société dès son entrée parmi nous, sinon des glorieux personnages dans l'intimité desquels l'élaboration de son

ouvrage le faisait vivre depuis si longtemps ? Ceux là le comprennent que des études analogues ont mis en relations avec les hommes et les choses du passé. Un intérêt grandissant les y attache chaque jour de plus en plus, une partie de leur existence s'y absorbe au grand avantage du monde savant.

Aussi M. Hénocque avait-il voué un véritable culte à cette pléiade de saints et d'esprits supérieurs qui, après avoir fondé l'abbaye au début du VIIe siècle, l'élevèrent par l'éclat de leurs vertus et de leurs talents à un degré de splendeur que ne laisserait point soupçonner l'état de profonde décadence de la petite cité où ils s'épanouissaient jadis : saint Riquier d'abord, créant le monastère d'où son zèle évangélique rayonne sur les populations demi-barbares des alentours ; puis saint Angilbert ensevelissant dans les rigueurs de l'observance bénédictine une vie passée brillamment à la cour du grand empereur. Notre collègue le venge des imputations ajoutées par un faussaire au manuscrit qui nous a transmis sa biographie, et démontre péremptoirement qu'elles sont condamnées par les données sérieuses de la science.

Les longues relations d'Angilbert avec Charlemagne avaient conduit M. Hénocque à étudier de près cette grande figure et lorsqu'après avoir rempli deux années durant les fonctions de vice-président, il fut porté, en 1876, au fauteuil de la

présidence, l'état des beaux-arts sous ce monarque éclairé sollicita sa plume. Mais c'était un hors-d'œuvre et il ne se laissait pas détourner du travail capital qui allait paraître dans nos mémoires à partir de 1880.

L'histoire de Saint-Riquier, dont l'auteur avait lu plusieurs passages dans nos séances, comprend trois in 4°, mais si parfois les habitudes professorales l'ont entrainé dans des explications d'ordre général, l'étendue de cette publication est suffisamment justifiée par l'importance d'une narration qui embrasse tous les événements survenus au cours de douze siècles dans un établissement monastique aussi prépondérant.

Les temps héroïques de sa première ferveur où neuf de ses religieux méritèrent les honneurs de la canonisation, son rôle dans les annales ecclésiastiques du Ponthieu, les désastres venant à différentes reprises abattre sa prospérité : incursions des Normands, incendie du monastère et de la ville en 1311 par le comte de St-Pol, siège mis par le duc de Bourgogne en 1421, destruction par le feu en 1475 et ses effroyables ravages en 1554, moins redoutables peut-être que ceux de la commende, enfin la réforme de St-Maur en 1659, voilà les principales étapes du récit qui occupe presque complètement les deux premiers volumes. Ils se terminent par la description de la magnifique église conservée à notre admiration, les renseignements laconiques parvenus jusqu'à nous au

sujet des lieux réguliers et quelques indications relatives au patrimoine de la maison.

Dans le troisième volume se trouve rassemblé tout ce qui concerne la ville autrefois si florissante, les institutions charitables dues à la piété des bénédictins ou des habitants, enfin le temporel de l'abbaye et les familles féodales qui ont grandi à son ombre.

M. Hénocque n'a fait qu'un livre, en cela il nous a donné la meilleure garantie de sa valeur : *Timeo hominem unius libri.* Avec quelle prudence il écrit après avoir épuisé toutes les sources d'information. Non content de l'examen qu'il leur a fait subir lui-même, il en met l'analyse sous les yeux du lecteur le constituant ainsi juge du bien fondé de ses conclusions. Il entre résolument dans la voie tracée par la critique moderne et que trop d'écrivains de sa génération ont négligée au détriment de leurs productions dès lors à bon droit suspectes. C'est qu'en effet il possédait comme tout savant une grande largeur d'esprit.

Soucieux avant tout de s'assurer l'autorité indiscutable que la dignité sacerdotale réclamait à son avis, il s'efforça de convaincre le jeune clergé formé par lui de la nécessité de l'acquérir par des études approfondies.

Cette vue nette du devoir du prêtre au milieu d'une société en partie déchristianisée où il n'obtient de nombreux ennemis que le respect qu'il leur impose par son savoir et sa sainteté, conve-

nait au chef du Chapitre d'Amiens. À ce poste éminent il donna pendant trente trois ans l'exemple à ceux qui avaient recueilli ses préceptes, tenant, d'ailleurs avec une grande bienveillance, le rang que les prérogatives du corps dont il était le représentant, voulaient qu'il gardât.

Sa mémoire ne pâlira point à côté de celle des illustres prédécesseurs dont il partage aujourd'hui la récompemse.

Séance ordinaire du 12 Mars 1895.

Présidence de M. Roux, Président.

Sont présents : MM. Boudon, Dubois, Guerlin, de Guyencourt. Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. Antoine et Janvier s'excusent par écrit de ne pouvoir prendre part à la réunion.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, N. Dupont, A. de Francqueville, E. Gallet et Mallet, membres non résidants, assistent à la séance.

— Après la lecture et l'approbation du procès-verbal le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique adres-

se plusieurs ouvrages provenant des Etats-Unis et accuse réception des bulletins qui ont été envoyés, au nom de la Société, pour le service des échanges.

— La famille fait part de la mort de M. Edmond Désiré Lecesne, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie d'Arras et de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais. La Société offre aux enfants du regretté défunt l'expression de toute sa sympathie.

— M. L'abbé Landrieu, vicaire à Longpré-les-Corps-Saints, remercie ses nouveaux collègues de l'avoir admis dans leurs rangs.

— M. l'abbé Gallois, lauréat de la Société, offre un exemplaire de son *Histoire de la Chartreuse du Mont-Renaud.*

— M. Théophile Eck envoye une *Étude sur les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin.*

— M. de Jancigny adresse à la Société, pour ses archives, plusieurs pièces manuscrites, dont il sera rendu compte dans le cours de la séance.

— M. Lefebvre-Marchand a envoyé au Secrétaire perpétuel une étude fort importante sur Lihons-en-Santerre. Elle sera analysée dans l'une des prochaines réunions.

— M. Edouard Lévêque offre une photographie de la façade en bois sculpté, d'une maison récemment découverte rue du Don, à Amiens.

— La Société d'Art et d'histoire du diocèse de

Liège désirerait faire avec notre Compagnie, l'échange des bulletins et des mémoires. Cet échange est accepté.

— M. Poujol de Fréchencourt signale divers ouvrages déposés sur le bureau. 1° *L'histoire de la Chartreuse de Mont-Renaud* par M. l'abbé Gallois, ouvrage couronné par la Société et que son auteur vient de publier, après en avoir très correctement sollicité l'autorisation, comme le demandent du reste l'article 54 du règlement et le programme de nos concours. L'histoire de la Chartreuse est ornée de plusieurs belles planches ; ce qui ajoute un grand charme à la lecture de cette intéressante étude. — 2° Le premier fascicule de l'ouvrage dont M. Ricouard avait bien voulu nous adresser la seconde partie : *Etude pour servir à l'interprétation des noms de lieux en Artois*, nous a été fort aimablement adressé par l'auteur dès qu'il a su que notre bibliothèque ne le possédait point. — 3° Dans le bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, plusieurs articles sont à remarquer, entre autres celui sur les fouilles exécutées dans la Cathédrale de Chartres pour la construction d'un calorifère ; celui de notre collègue M. Enlart : *Les origines de l'Art gothique en Espagne et en Portugal* ; l'étude de M. Pilloy, de Saint-Quentin, sur le harnachement du cheval aux époques franques et mérovingiennes. — 4° Dans la Revue historique une note flatteuse pour notre collègue, M. Jan-

vier, à propos de la publication du IIe volume des Documents pour servir à l'histoire de la *Révolution française à Amiens*. — 5° Dans les mémoires de la société académique de l'Oise, tome XV : l'*Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin* par MM. L. Regnier et J. Le Bret. On y trouve bien des noms pouvant intéresser les généalogistes picards, entre autres celui de la Mise de Saint-Souplet, née d'Agay, gravé sur une tombe dans le cimetière de Saint-Cyr-sur-Chars. — 6° Enfin, le tome XXXVI de la Revue historique et archéologique du Maine, qui contient une étude sur la famille de Carnazet alliée aux familles picardes le Correur et le Caron de Chocqueuse.

— M. le Président annonce que M. Mercier entrepreneur à Amiens, vient d'offrir pour le Musée de Picardie, la façade sculptée d'une maison en charpente, récemment découverte sous un enduit, rue du Don, n° 1. L'assemblée vote de chaleureux remerciements à M. Mercier.

— M. Bernard, architecte à Compiègne, élève de notre regretté collègue Edmond Duthoit, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— M. Boudon, dans une étude très documentée, expose le résultat de ses nouvelles recherches sur le lieu-dit la *Vallée de Misère*, à Amiens. Il précise l'emplacement considérable qu'elle occupait à l'extérieur des murailles, entre la porte de Noyon et la Voirie. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle

que quelques maisons, construites sur un espace très restreint, à l'intérieur des murs et près de la Porte de Paris, reçurent le même nom.

M. Boudon, qui s'est appuyé pour soutenir son opinion sur les vieux plans d'Amiens, fait ressortir l'intérêt que présente le plan de 1542 et celui qui fut levé par l'ingénieur Fontaine. Il serait désirable de faire recopier ce dernier à cause de son mauvais état de conservation.

— M. le Président remercie M. Boudon de son intéressante communication et l'assemblée s'associe au désir que vient d'être exprimé à propos du plan de l'ingénieur Fontaine.

— Le Secrétaire perpétuel donne une brève analyse des pièces manuscrites offertes par M. de Jancigny. Ce sont : 1° Bail, pour des terres sises à Vignacourt, passé par Adrien Pécoul, propriétaire, en 1526. — 2° Collation de la Chapelle Saint-Sébastien, dans la Cathédrale, par Monseigneur le cardinal de Créquy, évêque d'Amiens, à Guillaume Darras, clerc, 1572. — 3° Adjudication au profit de Nicolas Scourion et de François de Hollande, de plusieurs terres provenant de la famille de Longueville, 1688. — 4° Commission de lieutenant-gruyer délivrée par Thimoléon Gouffier, marquis de Thoix, à Pierre Rembault, 1688. — 5° Requête et ordonnance de saisie pour Claude de Labye, au sujet d'une maison sise rue des Saintes-Claires à Amiens, acquise de Jean Dubois.

— M. le Président remercie M. Poujol de Fréchencourt du rapport qu'il vient de lire, sur les pièces manuscrites offertes à la Société par M. de Jancigny, auquel il adresse de nouveau l'expression de la gratitude des ses collègues.

— Le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture, au nom de M. le chamoine Marle, de la liste des sièges que la ville de Béthune eût à subir et qui furent vaillamment soutenus par les habitants de cette cité.

— M. de Guyencourt, de la part de M. l'abbé Le Sueur, communique plusieurs notes intéressantes extraites des papiers Pollet, conservés à la bibliothèque de Ham. On y remarque l'épitaphe de Charles de Bovelles, quelques dictons populaires et un diplôme de l'*Ordre de la Belle-Union*, société tout à fait inconnue, dont les dignitaires étaient tous moines de l'Abbaye de Ham.

— M. Collombier entretient l'assemblée de deux trouvailles de monnaies faites, en 1894, à Feuquières (Oise) et à Berteaucourt-les-Dames (Somme).

— Le Secrétaire perpétuel distribue le 10ᵉ fascicule de l'Album archéologique.

L'ordre du jour étant épuissé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23.158 à 23.197.

NOTE

Sur quelques monnaies trouvées a Feuquières (Oise) et a Berteaucourt-les-dames (Somme).

par M. Collombier.

Deux trouvailles de monnaies ont été faites vers le milieu de l'année 1894.

A Feuquières (Oise), au centre de la commune, à la base d'un mur — ce qui a fait immédiatement supposer, qu'il s'agissait d'un dépôt placé, pour constater la date de l'érection du monastère, qui, d'après la tradition, existait en ce lieu — on a découvert dans un petit coffret, 9 pièces d'or et 4 de billon : celles qui m'ont été communiquées, sont des saluts d'or, et des blancs aux écus, du roi d'Angleterre, Henri VI (1422-1453) ; on m'a affirmé qu'il n'y avait pas d'autres variétés.

A Berteaucourt-les-Dames, en creusant, pour établir la cloture du nouveau cimetière, à l'angle Sud-Est, à 0^{m} 80 centimètres, dans des fondations — qui seraient celles du pignon sud d'une ferme, dépendant autrefois du couvent, — on a trouvé, disposées en rouleaux, des monnaies, auxquelles les ouvriers n'ont donné aucune attention,

les prenant pour des morceaux de zinc. Les enfants, à la récréation de midi, en jouant sur l'emplacement des travaux, ont ramassé une partie de ces pièces ; le trésor s'est trouvé dispersé, il n'est plus possible d'en indiquer l'importance. J'ai vu une trentaine de pièces d'or, et plus de cent en argent ou billon ; les monnaies françaises appartiennent, aux règnes de Charles VII et Louis XI, les autres, assez nombreuses, sont d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne et même une d'Italie. Les St-André de Charles le Téméraire, sont à fleur du coin, la pièce la plus ancienne est de Venceslas de Luxembourg (1353-1383), celle qui m'a paru la plus récente est de Sneek, ville du comté de Frise, elle porte MONETA : NOVA : SNEKENSIS, avec écu parti à une aigle et à trois couronnes ; au revers, croix coupant la légénde ANNO DOMIN MCCCCLXXVII.

La composition de ce trésor, peut laisser supposer qu'il a été enfoui, par un étranger, peu de temps après la mort du duc de Bourgogne, arrivée, sous les murs de Nancy, le 5 Janvier 1477.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE

TROUVÉE A AMIENS.

NOTICE PAR M. GEORGES DURAND.

Dans le courant de l'été de 1894, on pratiqua dans la rue Cormont, à Amiens, tout près de la porte Saint-Christophe de la Cathédrale, pour y creuser un aqueduc, des fouilles qui descendirent à environ 2 m. 60 du sol. Au milieu de décombres de toute espèce, parmi lesquels se trouvaient des tuiles et d'autres fragments de maçonnerie qui pouvaient remonter à l'époque romaine (1), notre collègue M. Pinsard remarqua un morceau de pierre sur lequel des caractères étaient gravés ; peu de temps après, les ouvriers en rencontrèrent encore cinq autres et les lui portèrent. M. Pinsard voulut bien me communiquer le tout, en me priant d'en rendre compte à la Société.

Le rapprochement des six morceaux produisit une inscription à peu près complète gravée sur une

(1) On sait que, dans cette partie de la ville d'Amiens, tout le terrain est rapporté jusqu'à une assez grande profondeur.

pierre calcaire d'une forme extrèmement irrégulière, presque brute, et sur laquelle des différences de niveau semblent indiquer qu'elle avait dû antérieurement servir à un autre usage, débris sans doute de quelque monument antique.

Elle mesure 0 m. 59 de hauteur ; à sa partie supérieure elle a 0 m. 28 de large, de là, elle va en se rétrécissant très irrégulièrement, pour ne plus avoir qu'environ 0 m. 19 à sa partie inférieure, si celle-ci était entière.

Il manque d'ailleurs fort peu de chose de cette inscription, qui n'offre pour ainsi dire pas de difficultés de lecture ; nous la lisons donc ainsi :

✠ BEL[*s*]OALDVS
HIC REQVISCIT IN
[*p*]ACE
V[*ixs*]IT AN
[*nus*]...... DEFVN[*c*]
T[*us*] EST VVI FICI[*t*]
MARCIVS DIS III
ORA P[*r*]O NVS

Au bas, sont deux colombes affrontées et sommées d'une croix pattée accompagnée de l'A et de l'Ω. Cette dernière lettre a disparu dans la cassure de la pierre.

Les lignes de l'inscription sont séparées par des traits horizontaux simples.

Le nom *Belsoaldus* est une forme assez rare de

Baldoaldus, nom germanique fréquent à l'époque mérovingienne (1). La quatrième lettre de ce mot a à peu près disparu dans la cassure de la pierre, mais en y regardant bien, on y peut encore apercevoir les deux extrêmités de la lettre *s*.

Le grand intervalle laissé par le morceau de pierre qui manque entre la première et les deux dernières lettre du mot *v....it*, permet de supposer qu'il devait y avoir quelque chose comme *vixiit*, ou *vixxit*, ou *vixisit*, ou *vicsit*, ou plutôt *vixsit*, ainsi qu'on voit souvent ce mot orthographié dans les inscriptions (2). Nous croyons la dernière forme *vixsit* la plus vraisemblable : on distingue encore à côté de l'*i* final l'extrémité supérieure d'un S.

La formule *defunctus est uvi ficit marcius dis III*, paraît être essentiellement amiénoise. Ainsi, sur seize inscriptions données par M. Le Blant dans ses deux ouvrages pour la région d'Amiens, elle se trouve sept fois en tout ou en partie (3). Bien plus, une inscription tout ré-

(1) Voy. Forstemann, *Altdeutsches Namenbuch*.

(2) On en rencontre plusieurs exemples dans notre région : .... HIC REQVIIS[*cit qui vix*]SIT ANNVS... (Musée d'Amiens), inscr. trouvée en 1840 sur la route de Corbie à Amiens. (Le Blant, *Inscr. Chrét.*, n° 331.) — FATROINA QVI VIXSIT ANNOS XXV, inscr. de S-Acheul (Acheolus subterraneus. — Le Blant *Inscr. Chrét.* n° 327). — VIXISIT, épitaphe d'Ausbertus, trouvée dans l'église de Sains. Le Blant *Nouveau Recueil*, n° 47). Il n'en manque pas d'autres exemples ailleurs.

(3) *Inscr. Chrét.*, n°s 322. 324, 325, 325 A, 330 A. — *Nouveau Recueil*, n°s 46 et 47.

cemment découverte à Castel (1) porte également ces mots : *Defuncta est quomodo ficit febroari dies III* (2). Dans le reste de la Gaule, au contraire, elle se trouve absolument à l'état sporadique, et dans des régions bien éloignées les unes des autres. Dans cette formule, il faut distinguer d'ailleurs les mots *defunctus est* d'une part, et *uvi ficit* de l'autre. Les premiers sont encore plus amiénois, peut-être, que les seconds : je ne les ai relevés ailleurs que deux fois dans les deux ouvrages de M. Le Blant (3), alors qu'ils sont à peu près constants dans les inscriptions d'Amiens,

(1) Somme, arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye.

(2) X., baron de Bonnault d'Houët, *Une inscription chrétienne en Picardie* (*Bull. Monum.* 1894, p. 374). Voici d'ailleurs le texte de cette inscription, qui n'est pas, on le verra, sans analogie avec la nôtre. Elle est aujourd'hui au musée d'Amiens.

✠ AVS ✠
TRECHILDIS
HIC REQVI
ISCIT IN PA
CE VIXIT
ANNVS
XXXI DE
FVNCTA
EST QVO
MODO FI
CIT FEBRO
ARI DIES
✠ III.

(3) Bainson près de Châtillon (Marne), *Inscr. Chrét.*, n° 336 C. — Cimetière de Saint-Victor (Allier), *Nouveau Recueil*, n° 225.

où le mot *obiit*, si fréquent ailleurs dans le même cas, est presque inusité (1).

La lecture de la dernière ligne a souffert un peu plus de difficulté : pourtant, malgré l'absence de place entre le P et l'O, juste à l'endroit d'une cassure, nous ne pouvons pas lire autre chose que : *ora pro nus*. Les lettres oubliées ne sont pas rares dans les inscriptions : d'ailleurs l'intercession des morts sollicitée par les survivants est assez fréquente dans les inscriptions chrétiennes de Rome : elle l'est beaucoup moins dans celles de la Gaule mais non cependant absolument hors d'usage (2).

Il faut remarquer la forme carrée des C qui, suivant M. Le Blant, ne paraît pas avant l'an 506. Dans ces C, en outre, le trait vertical déborde les deux traits horizontaux, de même que dans les B, les D, les E, les F, les R, si bien que, dans le mot *ficit*, l'F et le C se ressemblent. Notons en outre la barre inférieure des L, oblique ; celle des R, au contraire se rapprochant de l'horizontale, de même que les deux extrèmités des S. L'M oncial de *marcius* est très intéressant, et la marque d'une antiquité peu reculée.

(1) Sur la formule *quod ficit*, *ubi ficit*, etc, Voy. la dissertation de M. Le Blant, *Nouveau Recueil*, n° 238.

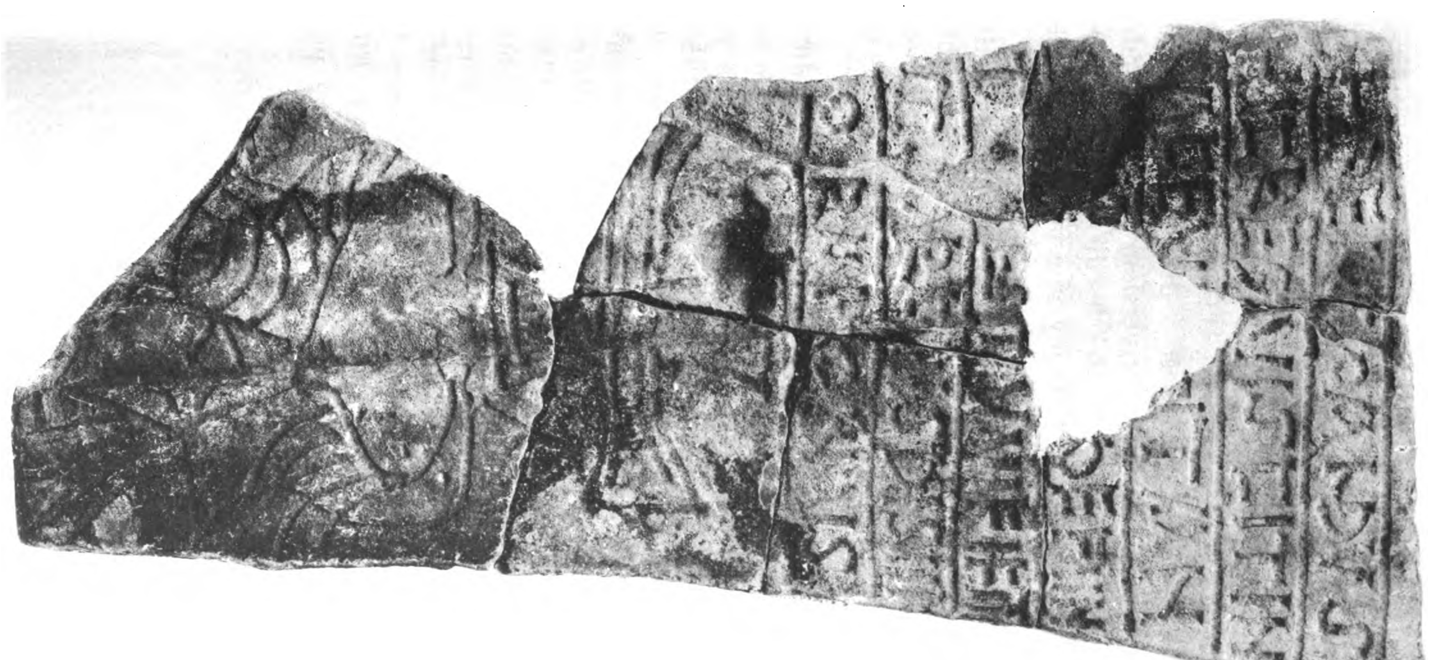
(2) Voy. Le Blant, *Inscr. Chrét.* n° 22, 27. — *Nouveau Recueil*, n[os] 311, 320. — Martigny, *Dictionn. des Antiq. Chrét.*, vbo *Inscriptions* et vbo *Purgatoire*. — De Rossi, *Inscriptiones Christianæ urbis Romæ*.

La croix pattée accompagnée de l'A et de l'Ω et de deux colombes est un emblème chrétien trop connu pour qu'il faille s'y étendre longuement. Remarquons que l'A est à droite et l'Ω à gauche du lecteur ; cette interversion qui se rencontre parfois (1), n'est peut-être due qu'à une inadvertance du graveur, comme il y en a tant dans les inscriptions de la même époque.

Par tous les caractères que nous venons de faire ressortir, il semble que cette pierre doit remonter au VII[e] siècle, plutôt à la fin qu'au commencement, et peut-être même aux premières années du VIII[e].

Le lieu où elle a été déterrée n'est pas indifférent, bien qu'elle se soit trouvée au milieu de décombres, et que l'on puisse soutenir qu'elle a pu avoir été rapportée d'ailleurs. Cependant, en 1850, on a découvert non loin de là, dans la cour de l'évêché d'Amiens, une inscription qui présente avec la nôtre les plus grandes analogies : elle est aujourd'hui au musée d'Amiens, et M. Le Blant l'a datée du VII[e] siècle (2). Une autre inscription assez semblable aux deux premières, et qui parait être à peu près de la même époque, se voyait jadis dans le pavé de l'ancienne église Saint-Firmin le Confesseur, toute voisine de la Cathédrale. Elle n'existe plus, mais le texte en a été conservé par

(1) Le Blant, *Inscr. Chrét.* n° 336 C.
(2) Voy. Le Blant, *Inscr. Chrét.* n° 322.



INSCRIPTION CHRÉTIENNE DÉCOUVERTE A AMIENS


UNIV.
OF
MICH.

le P. Daire (1); et reproduit par M. Le Blant (2). Or la présence de trois inscriptions à peu près contemporaines dans les mêmes environs, ne pourrait-elle pas révéler la présence d'un cimetière chrétien à cet endroit, et, par le fait qu'aucune d'elles n'est antérieure au VII[e] siècle, ne proviendraient-elles pas du cimetière accompagnant l'église que, suivant la tradition, saint Sauve, évêque d'Amiens, qui vivait dans les premières années du VII[e] siècle, aurait construite à Amiens même, pour placer le corps de saint Firmin rapporté de Saint-Acheul ? Mais nous sommes ici sur le sable mouvant de la conjecture, et je n'ose m'aventurer plus loin.

(1) Daire, *Hist. de la ville d'Amiens*, t. *II*, *p. 194*, *pl. V*.
(2) Le Blant, *Inscr. Chrét.* n° 324.

LES VIEUX PAPIERS

DU CHATEAU DE PROUZEL

par M. Charles BRÉARD

Les personnes qui s'occupent d'études historiques savent qu'en dehors des dépôts publics, des églises et des corporations religieuses, les familles nobles avaient aussi leurs archives. Ce à quoi l'on paraît moins songer, c'est que même à la suite des destructions que l'esprit révolutionnaire a causées, il subsiste encore dans les châteaux des documents d'une réelle valeur. On a vu, par un exemple récent, combien des recherches dirigées dans ce sens peuvent contribuer à jeter un nouveau jour sur certains sujets historiques.

C'est ainsi qu'il y a peu d'années, en 1890, croyons-nous, on a découvert au château de Roberval, près Pont-Sainte-Maxence, arrondissement de Senlis, toute une suite de pièces historiques touchant le gentilhomme picard qui fut le contemporain de Jacques Cartier et qui, comme ce remarquable pilote, explora les côtes de l'Amérique septentrionale : Jean-François de La Roque, sieur de Roberval.

On ne connaissait guère Roberval que par les relations de Lescarbot et d'autres historiens de la Nouvelle France ; on avait noté et étudié son expédition au Canada en 1541-1544 ; on avait relevé son nom sur la Mappemonde dite de Henri II ; mais en définitive on ignorait sinon son pays d'origine, du moins la famille noble dont il était issu.

Ces lacunes ont été heureusement comblées par les trouvailles réalisées au château de Roberval et dont M. l'abbé Emile Morel a su tirer le meilleur parti (1).

En présence de résultats aussi intéressants, on se demande s'il n'y aurait pas moyen que les Sociétés savantes manifestent, de ce côté, de la manière la plus profitable, une activité qui, pour quelques-unes d'entre elles, paraît à la veille de s'éteindre. Ne pourraient-elles pas imiter les commissions spéciales créées en Angleterre, lesquelles proposent aux « seigneurs châtelains » connus pour avoir des archives ou des bibliothèques de faire classer et inventorier leurs manuscrits, de rédiger et d'imprimer des catalogues de ces documents, enfin de publier les pièces d'un intérêt général ou particulier ? N'est-ce pas en mettant en lumière des textes restés oubliés que les Sociétés sont sûres de rendre leurs publications dignes d'attention ? On ne serait nullement

(1) *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 1892.

surpris que la Société des Antiquaires qui a déjà institué deux choses excellentes, des excursions scientifiques et des concours, ne se donnât cette mission spéciale et ne prît l'initiative de ce mouvement d'investigation en ce qui concerne la province de Picardie.

Tous ceux qui ont beaucoup d'envie de découvrir des choses rares, nouvelles, intéressantes, ne doivent négliger aucun débris d'archives : *curiositas nihil recusat* : c'est ainsi qu'en recherchant les éléments d'une notice sur Prouzel notre peine a trouvé sa récompense.

Il existe, en effet, au château de Prouzel plusieurs liasses de vieux papiers que M. le baron de l'Épine a mises à notre disposition avec une grâce parfaite. Ces papiers se composent d'anciens titres de propriété, de baux, d'actes de partage, de testaments, de contrats de mariage, d'inventaires, etc. C'est un mélange de documents variés, de différentes époques, dans lesquels on peut puiser plus d'une indication utile.

Le classement et le dépouillement de ces documents a mis sous nos yeux un dossier qui se distingue tout d'abord par son importance. C'est, en première ligne, un acte en parchemin contenant les pouvoirs donnés par Louis XI à des ambassadeurs envoyés à Rome vers le pape Sixte IV pour traiter de la paix. Ces Lettres de commission sont datées de Plessis-lès-Tours, le 20 novembre 1478. Louis XI y donne charge à

ses ambassadeurs de presser l'union des princes Chrétiens pour s'opposer aux Turcs, d'insister pour que le Souverain-Pontife assemble un concile en France et pour qu'il s'accorde avec les princes de la Haute-Italie. Les ambassadeurs étaient au nombre de huit ; les trois principaux étaient : Gui d'Arpajon, vicomte de Lautrec ; Antoine de Morlhon, président au parlement de Toulouse ; Jean de Voisins, chevalier, vicomte et seigneur d'Ambres, chambellan du Roi.

La pièce trouvée au château de Prouzel est l'acte original dont Antoine de Morlhon était porteur lors de son ambassade à Rome durant l'hiver de l'année 1478. Le sceau en a disparu. Nous transcrivons les dernières lignes de ce document :

« *Datum apud Plessyacum de Parco prope Turonis xx*^ma^ *die mensis novembris*, *anno Domini millesimo cccc°. septuagesimo octavo*, *regni nostri vero decimo octavo,* LOYS ». Sur le repli : *Per regem*, *gubernatore delphinatus domino de Argenton et aliis presentibus.* COURTIN ».

Le secrétaire du Roi dont la signature est tracée sur le repli fait mention du seigneur d'Argenton parmi les personnages présents : il s'agit de Philippe de Commines.

Au dos du parchemin est écrit : « *La puissance touchant la paix des Ytalies donnée à M. d'Arpajon et à M. de Morlhon avec plusieurs mémoires* ».

Quant aux mémoires ainsi désignés, ce ne sont pas des mémoires mais les minutes de la déclaration des ambassadeurs qui sont venues également s'égarer on ne sait comment dans les *vieux papiers* du château de Prouzel. Et on remarquera que ces documents y sont venus d'assez loin : de Sanvensa, localité du département de l'Aveyron. Ces fragments de minutes chargées de corrections, forment un cahier de dix-huit feuillets.

Nous ajouterons que l'on trouve la transcription de ces pièces dans l'un des volumes du recueil de Legrand sur le règne de Louis XI. (Bibl. nat. ms. fr. 6986).

Dès que M. le baron de l'Épine eût connaissance de la découverte dans ses archives des documents dont on vient de parler, il en reconnut toute l'importance et il résolut de leur assurer un inviolable asile. C'est en exécution de cette généreuse pensée qu'au mois d'octobre dernier M. de l'Épine a fait don à la Bibliothèque nationale des *Lettres de commission données par Louis XI en l'année 1478 à ses plénipotentaires,* ainsi que des feuillets de correspondance qui s'y rattachent. Ces pièces forment aujourd'hui, au département des manuscrits, *le n° 1717 de la série des nouvelles acquisitions latines.*

En acceptant ce don, l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. L. Delisle, a bien voulu s'exprimer ainsi dans la lettre adressée à M. le baron de l'Épine :

Monsieur,

Les documents originaux dont vous voulez bien enrichir la Bibliothèque nationale ont une réelle importance, et nous sommes très heureux, mes collègues et moi, d'avoir à les insérer dans nos collections.

Plusieurs historiens se sont occupés des négociations de Louis XI relatives aux affaires d'Italie et se sont servis de pièces conservées en copie à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de Bourges. Ceux qui reviendront sur cette délicate et intéressante question auront, grâce à votre libéralité, le moyen de recourir à des originaux dont l'usage est toujours avantageux.

Je vous remercie donc tout particulièrement du cadeau que vous faites à la Bibliothèque nationale et je vous prie, Monsieur...

L. Delisle.

Nous avions hâte d'entretenir la Société de l'acte de libéralité de M. le baron de l'Epine, mais nous nous proposons en outre de lui faire connaître les autres dossiers rencontrés à Prouzel ; bien que ces derniers aient moins de relief et présentent moins d'intérêt, ils renferment encore des documents dont on peut tirer quelque profit.

Nous citerons par exemple une copie faite au XVIe siècle des *Coutumes tant généralles, localles et particullières du Bailliaige d'Amiens mises* et *rédigées par escript de l'advis des Troys Estatz dudict Bailliaige par nous Christophe de Thou*, etc (1). Le manuscrit est incomplet dans sa première partie qui comprend le texte des Coutumes en commençant au titre premier : Fiefs. Les pa-

(1) Publiées à Paris, en 1571, en un vol. in-4°.

ges en sont surchargées d'annotations dont l'auteur devait vivre en 1586 et 1595. La seconde partie est formée de notes sur les mêmes Coutumes avec divers arrêts rendus de 1586 à 1660 ; ces notes émanent d'un juge en fonctions au présidial d'Amiens aux années 1639-1646, magistrat qui devait, selon nous, appartenir à la famille Creton et dont il ne serait pas impossible de retrouver le nom par le motif qu'il parle de son neveu Le Couvreur, avocat, et de son cousin Moreau, président, en 1646, marié à Claire Pécoul. Sur la première page de la seconde partie, on lit ce qui suit :

« La cause pourquoy nostre Coustume est si peu digérée vient de ce que les réformateurs n'y ont vacqué que deux ou trois jours, ayant esté obligez de retourner à Paris parce que l'armée des protestans se campa lors entre Paris et Meaux, en septembre 1567, et donna l'espouvante à toute la cour ». Les derniers feuillets du manuscrit forment un répertoire alphabétique des notes relatives aux articles des Coutumes d'Amiens.

En ce qui concerne les autres papiers du château de Prouzel, ils ont été réunis en onze liasses, après un travail de classement, et divisés en deux séries qui se rapportent aux familles et aux localités. Nous en présentons ci-après l'indication sommaire pour que nos confrères puissent trouver au besoin dans cette collection la piéce nécessaire à leurs travaux. Les dates extrêmes sont 1378-1815.

I. Titres concernant les familles.

1° de Bailly.

1560-1650. — Sentence de Guillaume du Caurel, bailli d'Amiens, pour Nicolas de Bailly, bourgeois marchand, demeurant à Amiens, fils de Jacques de Bailly, bourgeois d'Amiens, seigneur de Rousseville, contre Nicolle de Bailly, avocat, touchant le douaire de Marie Sacquespée, veuve de Jacques de Bailly. — Testament de Nicolas de Bailly, l'aîné. — Sommation par Nicolas de Bailly à Marguerite Le Sellier, veuve de François de Saisseval, de recevoir le remboursement de 50 livres de rente à elle due. — Transport par Nicolas de Bailly de 43 escus de rente à prendre sur les héritiers de François de Paillart, sieur de Choqueuse. — Copie du contrat de mariage d'entre Grégoire Cordelle et Françoise de Bailly, fille de Guy de Bailly (1602). — Papier journal des biens et revenus de Claude Fournier et Marie de Bailly (1610). — Mises faites pour les obsèques et l'exécution du testament de Marie de Bailly (août 1612). — Contrat de mariage d'entre Claude Fournier et Antoinette Le Bon, fille de Michel Le Bon, écuyer, sieur de la Motte d'Aronde, conseiller au bailliage.

2e DE COLLEMONT

1594, 18 novembre. — Acte de partage des biens de la succession de Jeanne Caron, veuve de Robert de Collemont, entre François de Collemont, écuyer, sieur de Neufville et de la mairie de Harbonnières ; Charles de Collemont, homme d'armes de la compagnie du comte de Chaulnes ; Jean de Collemont, conseiller au bailliage d'Amiens; Marie de Collemont ; Vincent Voiture, bourgeois, échevin d'Amiens et Jeanne de Collemont, sa femme ; Adrien Baratié, bourgeois d'Amiens, et Isabelle de Collemont, sa femme, lesdits de Collemont, frères et sœurs, enfants de Jeanne Le Caron et de Robert de Collemont.

1608-1627. — Contrat de mariage de Claude Morel, écuyer, sieur de Cremery, fils de Philippe Morel et de Marguerite Louvel, avec Catherine de Collemont, fille de Jean de Collemont conseiller au bailliage d'Amiens et de dame Catherine Bultel. — Contrat de mariage d'Adrien Creton, conseiller au bailliage d'Amiens, fils aîné de Jacques Creton vivant lieutenant assesseur criminel aud. bailliage, et de Catherine de Louvencourt, avec Marguerite de Collemont fille de Jean de Collemont et de Catherine Bultel, (26 oct. 1623). — Contrat de mariage de Marie de Collemont avec Antoine Lucas, conseiller au bailliage (1627).

1610-1643. — Actes divers, exploits, transports, mandements relatifs à des rentes sur la ville d'Amiens.

1624, 27 mai. — Original et copies du testament de Jean de Collement.

1627-1636. — Actes concernant la succession des s[rs] de Collemont et de Cremery.

1638, 14 décembre. — Copie du testament de Catherine Bultel, épouse de Jean de Herte, seigneur d'Hailles, veuve en premières noces de Jean de Collemont.

1654-1671. — Trois pièces de procédure.

3° Creton

1623-1780. — Contrat de mariage entre Adrien Creton, conseiller au bailliage, et Marguerite de Collemont. — Pièces relatives à la succession d'Antoine Lucas, sieur de Vraignes. — Donation par Catherine Bultel, veuve de Jehan de Herte, à Jean Creton et à Antoine Lucas « d'un jardin gloriette avec de petites maisons », situé à Amiens, *rue du Puis à Brandé,* proche les remparts, et tenu de l'évêque d'Amiens. — Partage des biens de la communauté d'Adrien Creton et de Marguerite dè Collemont. — Vente des meubles de Guy Fournier, conseiller au bailliage, en présence de Claude Fournier et de Jean Creton mari d'Elisabeth Fournier. — Pièces de diverses

procédures. — Renseignements sur les biens d'Adrien Creton et de Marie-Claire Du Bos. — Procès verbal d'apposition et de levée des scellés mis sur les meubles de Marie-Thérèse Creton veuve de Nicolas de Louvencourt, décédée au couvent des Feuillants, rue d'Enfer, à Paris. — Dossier relatif à des rentes sur les aides et gabelles. — Partage de la succession de Louis-Joseph Creton, seigneur de Prouzel, décédé le 1[er] juin 1777. — Acquisition de la terre de Bellestre, du fief l'Hermite et du fief de Beloy au terroir de Plachy.

4° DU BOS ET DE LOUVENCOURT.

1543, 13 septembre — Acte portant confirmation par Charlotte d'Aumale, femme d'Antoine de Brolly, (Brouilly) écuyer, seigneur d'Assainvillers et d'Offoy, de la vente de terres, prés et jardins situés à Martainneville, faite à Martin Du Bos, grènetier du grenier à sel de Saint-Valery-sur-la-mer.

1544-1705. — Ventes par Antoine de Brouilly à Martin Du Bos de divers immeubles tenus des seigneuries de Bailleul et de la Neuville-au-Bois. — Nomination de tuteurs pour Charles, Anne, Hélène et Marie de Louvencourt, enfants mineurs de Charles de Louvencourt et de Catherine Du Bos. — Partage de la succession de Martin Du Bos, sieur de Hurt, grè-

netier et ancien mayeur de Saint-Valery. — Donation par Perrette Bouchard, veuve de Martin Du Bos à Marguerite Du Bos, sa fille, veuve de Nicolas Tristan, lieutenant général au bailliage de Beauvais. — Traité de mariage d'entre François de Friaucourt, écuyer, sieur de l'Isle et de Thully-en-Ponthieu, et Hélène de Louvencourt, fille de Charles de Louvencourt et de Catherine Du Bos, (1586). — Inventaire après le décès de Philippe Du Bos, sieur de Drancourt (1594). — Acte de transaction du 8 janvier 1601 entre Jacques de Louvencourt, seigneur de Pissy; Isabeau Pingré, veuve d'Antoine de Louvencourt; Nicolas Du Bos, sieur de Hurt et Jacqueline de Louvencourt, sa femme ; Charles Gorguette, écuyer, sieur du Bus-lès-Marle, veuf de Françoise de Louvencourt ; Martin de Louvencourt écuyer, sieur de Longpré ; Marie de Louvencourt, veuve en premieres noces de Philippe Du Bos, sieur de Drancourt, trésorier de France ; François de Friaucourt, écuyer, sieur de l'Isle mari d'Hélène de Louvencourt ; Jean Daguessau, conseiller du roi et receveur général de ses finances, et Marie de Louvencourt, sa femme ; Antoine de Saint-Blimont, écuyer, sieur de Souplicourt, mari d'Anne de Louvencourt. — Déclaration par Nicolas Du Bos, sieur de Hurt, trésorier de France en Picardie, des terres qu'il tient de la seigneurie de Mézières.

(1608). — Exploit pour François Du Bos, prêtre, chanoine et archidiacre de Ponthieu, (1641). — Etat des meubles de Mme de Louvencourt, pris sur l'inventaire des biens de M. de Louvencourt, maître des comptes (1705).

5° Gaillard d'Aumatre, de Morival et de Boëncourt

1580, 4 novembre. — Sentence de Louis Lyver, écuyer, bailli de la seigneurie de Nouvion, portant main-levée de la saisie féodale exercée contre Jean Truffier, fils de Jacques Truffier, écuyer, sieur de Boubers.

1613-1706. — Contrats de donations d'immeubles situés à Aigneville, ayant appartenu à Marie Danzel, veuve de Jean Lyver, avocat en Ponthieu.

1622-1690. — Contrats, sentences, actes de saisine, baux relatifs à des rentes et à des immeubles assis à Acheux et à Montmarquet, appartenant à Claude Gaillard, sieur de Grebaumesnil, ancien mayeur d'Abbeville, et à Jacques Gaillard, sieur d'Aumâtre, conseiller du roi, président en l'élection de Ponthieu.

1640, 11 février. — Copie du contrat de mariage d'entre Jacques Gaillard, écuyer, sieur d'Aumâtre, et Anne Vincent, veuve de Gabriel Briet, sieur de Neufvillette.

1641-1649. — Saisies féodales, sentences et divers actes de procédure concernant des immeubles situés à Abbeville.

1663, 9 octobre. — Copie du testament de Jacques Gaillard, conseiller du roi, président en l'élection de Ponthieu, sieur d'Aumâtre et autres lieux.

1664-1673. — Diverses pièces relatives à la succession de Jacques Gaillard.

1680, 13 juillet. — Consultation sur le contrat de mariage et le testament de Jacques Gaillard, sieur d'Aumâtre.

1686, 8 avril. — Copie du testament de M[me] d'Aumâtre.

1711, 27 septembre. — Lettres de dispense d'âge en faveur d'André-Joseph Gaillard, sieur de Boëncourt, avocat, pourvu de l'office de président au présidial d'Abbeville.

1727, 22 février. — Lettres de dispense d'études et d'interstices pour Louis-Joseph Gaillard de Boëncourt, âgé de 17 ans,

1728, 6 juillet, — Diplôme de licencié en droit pour Louis-Joseph Gaillard de Boëncourt.

1731, 1er mars. — Arrêt du parlement de Paris prescrivant l'enregistrement des lettres patentes en date du 17 février 1730 obtenues par Louis-Joseph Gaillard, sieur de Boëncourt,

avocat, par lesquelles est mandé que lorsque l'impétrant fera apparoir des lettres de provisions de conseiller du roi, président au présidial d'Abbeville, lesdites lettres soient expédiées sans s'arrêter à ce qu'il lui manque des trente années.

1751-1778.—Diverses pièces et baux relatifs à des biens situés à Wiry-au-Mont, appartenant à Louis-Jean-Baptiste Gaillard, chevalier, seigneur de Framicourt.

1781-1782. — Acte de vente par Louis-Jean-Baptiste Gaillard de Framicourt et Marie-Anne-Charlotte-Louise Manessier, son épouse de leurs terres et seigneuries d'Heusecourt, Saint-Acheul et Montigny, à dame Marie-Jeanne-Josèphe Bernard Cossart, veuve de Jean-Baptiste-Robert Boistel, chevalier, président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens. — Extrait des dépôts faits par les acquéreurs.— Quittances. — En 1781, les mêmes vendirent à Jean-Pierre Lefebvre, écuyer, sieur de Wadicourt, leur fief de Brassigny, situé à Noyelle-en-Chaussée.

6° le Couvreur,

1719. 1er Septembre. — Inventaire des biens d'Adrien Le Couvreur. écuyer, seigneur de Renancourt et de Vraignes, président trésorier

de France au bureau des finances de Picardie, demeurant rue de Metz, à Amiens.

Nous noterons quelques articles avec leur mise à prix : deux pièces de tapisserie de Hongrie, 60 livres ; une pièce de tapisserie de haute lisse en verdure, 20 livres ; un buste en marbre de M. de Vraignes ; neuf fauteuils couverts de tapisserie à l'aiguille, 360 livres ; quatre pièces de tapisserie de haute lisse en verdure contenant douze aunes, 92 livres ; un bureau en bois d'olivier, 30 livres ; un justaucorps de drap marron galonné d'or, veste et culotte de même, 300 livres ; une berline-coupé doublée de velours ciselé cramoisi avec la housse de drap écarlate brodée de soie aurore, 1.000 livres ; une autre berline à deux fonds doublée de drap écarlate, 1,200 livres ; une chaise de poste, 200 l. ; — dans la bibliothèque : Les *Coutumes générales de France*, en gothique, 30 sols; les *Antiquités d'Amiens*, 4 livres ; *l'Histoire généalogique de France* par S[te]-Marthe, en deux volumes, 6 livres ; le *Nobiliaire de Picardie* par Haudicquer de Blancourt, 40 sols, etc.

7° de Villepoix.

1665-1734. — Transaction entre Charles de Villepoix, seigneur de Prouzel au nom de Jacques de Villepoix son père, et Louis d'Epinay, chevalier, seigneur de Ligneris, mari de dame Angélique de Villepoix, pour raison de par-

tage de la communauté entre Jacques de Villepoix et sa première femme Madeleine de La Grange. — Constitution de 75 livres de rente par Charles de Villepoix. — Arrêts et pièces de procédure. — Requête pour Marie-Claire Du Bos, veuve d'Adrien Creton, contre Jacques des Essarts et Louise-Charlotte de Villepoix, sa femme.

8° de la Garde.

1545. 14 octobre, — Copie du testament de Jeanne *de la Vuarde* (de la Garde), damoiselle du Mesnage et de Lespinoy (1), par lequel la testatrice fait diverses donations : aux églises et à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville ; à l'Hôtel-Dieu de Paris ; à l'église de Behen ; à l'église de Lespinoy ; à sa fille Jeanne d'Aigneville femme de M. de la Bosse (2); à ses petites filles Jeanne, Louise et Madeleine de Chantelou ; à son neveu François de la Vuarde ; à sa nièce Marguerite de la Vuarde ; à son frère Ancel de la Vuarde à qui elle laisse le fief de Behen, etc. — Cette famille s'allia à la famille de Bailly, bourgeois marchands d'Amiens, paroisse de Saint-Firmin à la Porte, laquelle eut pour tiers-héritier Adrien Creton, seigneur de Prouzel.

(1) Jeanne de la Garde, mariée à Antoine d'Aigneville, écuyer, seigneur de Dreuil.

(2) Guy de Chantelou, chevalier, seigneur de la Bosse. — *(Note du Secrétaire Perpétuel)*.

II. Titres concernant les localités.

1° Abbeville.

1629-1656. — Actes concernant une maison où pend pour enseigne le *Berceau d'Or*, située à Abbeville, tenant à l'église du Sépulcre, acquise par André Vincent, écuyer, sieur de Montigny, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Ponthieu.

1637-1697. — Une liasse d'arrêts du Conseil d'Etat portant règlement pour l'exercice de l'office de président au présidial et siège d'Abbeville.

1658, 23 décembre. — Acte de fondation d'une messe basse au couvent des Cordeliers, à Abbeville, par Jacques Gaillard, écuyer, sieur d'Aumâtre, Morival et Boëncourt. Suivent les signatures de onze religieux cordeliers, dont Fr. Meurisse, gardien.

1660-1661. — Actes concernant des droits de censive dus au Chapitre de Saint-Wulfran.

2° Aigneville.

1618-1687. — Dix-huit pièces : copies de contrats de plusieurs journaux de terre acquis à Aigneville par les Gaillard, sieurs d'Aumâtre et de Grebaumesnil.

3° Amiens.

1641-1712. — Copies d'arrêts du Conseil d'Etat accordant décharge des droits de francs-fiefs aux habitants d'Amiens.

1708-1709. — Ordonnances et commandements concernant les capitaines et lieutenants de la milice bourgeoise d'Amiens.

4° Beaudignies.

1679, 11 mars. — Lettres de rapport et deshéritance d'un fief mouvant et relevant de la seigneurie de Beaudignies, fait par Jean-Baptiste Vandestein, écuyer, prêtre, résidant en la ville de Binch, pour après sa mort suivre les conditions de son testament. Deux sceaux en cire brune.

5° Bellancourt.

1600-1617. — Diverses pièces concernant la tenure de trois journaux d'enclos situés à Bellancourt, que le comte Charles du Sauzay, seigneur de Hallencourt et d'Eaucourt, prétendait être tenus de son château d'Eaucourt, contre le seigneur de Vauchelles, et pour le retrait lignager réclamé par Antoine Laloé.

6° Bouillancourt-en-Séry.

1593. — Contrat de vente et saisine relatifs à des terres situées à Bouillancourt et mouvantes en partie de la seigneurie de Mailly.

1594, 5 novembre.—Copie du bail et transport de la terre de Bouillancourt-en-Séry, fait à Sanson Hocquet, par Martin du Bos, marchand, demeurant à Saint-Valéry

1595-1599. — Titres pour dix journaux d'enclos situés à Bouillancourt-en-Séry et relevant en partie de la seigneurie de Clèves.

1597, 27 juin. — Saisine donnée par Nicolas de Flocques, avocat à Amiens, lieutenant général, ayant l'adjudication et exercice de la justice du bailliage et châtellenie de Saint-Valery-sur-la-mer, pour la duchesse de Nevers, au profit de Sanson Hocquet, pour quatre journaux de terre situés à Bouillancourt-en-Séry. — Contrat d'achat de ces quatre journaux, du 26 janvier 1596.

1629. — Saisine donnée par le bailli temporel de l'abbaye de Notre-Dame de Séry, au profit de Jean Vincent, conseiller du roi, ancien mayeur d'Abbeville, pour des terres situées à Bouillancourt-en-Séry.

8° Bray-lès-Mareuil.

1629, 23 juillet. — Acte de saisine d'un fief situé au terroir de Bray pour Maximilien Hocquet, fait par Pierre Lefebvre, notaire au siège présidial de Ponthieu et bailli de la seigneurie de Bray pour messire Pierre de Brouilly, chevalier, seigneur de Cilly, gentilhomme ordi-

naire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de gens de pied entretenue au régiment du sieur de Czapen, mari de dame Jeanne de Bacouël.

9° Etalondes.

1668, 20 octobre. — Exécution d'ordre rendu à l'état des héritages de Pierre Bouchard, écuyer, sieur de Mesnival, par lequel la tenure d'une maison située à Etalondes, et terres en dépendant, est adjugée à la seigneurie dudit Etalondes dont est propriétaire Philippe de Torcy, écuyer.

10° Feuquières.

1378, 7 janvier. — Copie d'un aveu fait par Jean de Hocquelus pour ce que Thomas de Hocquelus, son père, tient du roi à cause du comté de Ponthieu : « c'est asscavoir, dix livres sur la « ville, communauté et habitans de Feucquières « en Vimeu, à luy deubz et payés au jour de la « Saint-Remy. Item sur chascun bruvage ou « liqueur vendus à broque en lad. ville de « Feucquières deux lots d'afforage... Item « sur toutes amendes jugées par les maire et « eschevins de la d. ville de Feucquières, le « quart desd. amendes .. Item sur le molin « à vair de Feucquières et en le motte « d'icelluy la moitié, et l'autre moitié est à « l'abbé et couvent de Saint-Ricquier, etc. »

1378, 10 avril. — Copie d'un aveu fait par Regnaud le Visconte, chevalier, pour ce qu'il tient du roi à cause du comté de Ponthieu : « Vechy « ce que Regnaut le Visconte, chevalier, tiens « et advoue à tenir à Feucquière et à Feucquerolles..noblement et en fief par hommage de « boucque et de mains par soixante sols de « reliefz et aultant de droictes aydes, etc .»

11° Framicourt.

1664, 21 janvier. — Bail devant le notaire d'Oisemont d'une maison et de terres situées à Framicourt, consenti par Antoinette de Mauvoisin, dame de Framicourt et de Fresnoy, épouse de Charles d'Ocoche, chevalier.

12° Gommecourt.

1724, 12 juin.— Saisine pour Adrien Creton, chevalier, seigneur de Vuillameville, Prousel et autres lieux, conseiller président au présidial d'Amiens, de la ferme de Gommecourt, au pays d'Artois, d'une contenance totale de 314 journaux de terre, acquise par contrat du 27 janvier 1723 de Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin, chevalier, marquis de Lillers.

13° Gommegnies.

1553, 31 janvier. — Devant le mayeur de la ville de « Ghomegnies » représentant en ce cas le

mayeur de la ville de « Frasnoy », terre et seigneurie dudit Gommegnies, Eustache Prevost, laboureur, reconnaît avoir vendu à Gilles Franchois, mayeur dudit « Frasnoy », une maison et jardin contenant quatre mencaudées.

14° Guibermesnil.

1664-1727. — Procédures, sentences et autres actes concernant un procès entre Charles-Louis Mannessier, écuyer, seigneur de Brassigny, d'une part, et Jean-Baptiste Houpin, receveur de la terre et seigneurie de Guibermesnil, au sujet de créances hypothécaires dues en exécution du testament de Sanson Hocquet.

15° Hainneville.

1774, 11 juin. — Requête et exploit au nom de Charles-Gabriel comte de Gomer aux fins de poursuivre le président Creton pour refus de servir aveu de 16 journaux de terre situés sur le terroir de Hainneville.

16° Hallencourt

1605, 20 mai. — Sentence de Claude Le Blond, bailli à Abbeville, concernant le retrait lignager exercé par Claude Gaillard, sieur de « Grébault-Mesnil », conseiller en la séné-

chaussée de Ponthieu, sur 52 journaux de terre assis à Hallencourt, vendus à Mathieu Tillette, bourgeois marchand, par Jacques de Belleval, écuyer, sieur de Rouvroy et Geneviève Tillette, sa femme, lesquels héritages appartenaient à ladite Geneviève comme fille de Pierre Tillette, président au siège présidial de Ponthieu, et de Geneviève Gaillard.

1649-1650.— Actes de procédure contre plusieurs habitants de Hallencourt, par Jacques Gaillard, sieur d'Aumâtre.

1652, *13 octobre*. — Saisine au profit de Jacques Gaillard de biens situés à Hallencourt et mouvant de la seigneurie d'Ambreville appartenant à François Cornu, sieur de Beaucamp-le-Vieux.

1655, *14 janvier*. — Aveu par Jacques Gaillard, écuyer, sieur d'Aumâtre, pour des terres situées à Hallencourt.

1660, *1er décembre*.— Bail de 50 journaux de terre assis à Hallencourt, pour six ou neuf ans, moyennant 32 setiers de blé et 40 livres.

17° Hocquincourt.

1636-1655. — Copies de titres relatifs au retrait lignager exercé par Jacques Gaillard, écuyer, sieur d'Aumâtre, Boëncourt et Morival, président en l'élection de Ponthieu, sur des biens situés à Hocquincourt.

18° Hornoy (*Prieuré d'*)

1743, 23 août. — Arrêt du Grand Conseil qui sur la requête de Jacques Mantel, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame d'Hornoy, membre dépendant de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, — prescrit de dresser un procès-verbal de l'état des bâtiments du prieuré d'Hornoy et de l'église dudit lieu, et notamment du chœur de ladite église, qui ont été consumés par un incendie arrivé le 30 mars 1743 ; ordonne que les réparations seront faites aux frais de Jacques Mantel et permet à ce dernier d'emprunter la somme de 5.000 livres au remboursement de laquelle les revenus du prieuré seront affectés.

1744, 18 mars. — Constitution de rentes par Jacques Mantel, prieur d'Hornoy, au profit de Marie Foucques, demeurant à Abbeville, pour le prêt de 3000 livres.

19° Longpré-lès-Amiens.

1521, 8 juillet. — Un cahier de 6 feuillets de parchemin, intitulé : « C'est le rapport dénom-
« brement et déclaration de certain fief, sei-
« gneurie, lieu et noble tenement nommé Long-
« pré-lez-Amiens, situé en la banlieue dudit
« Amiens, que moy Jacques d'Aoust, escuier,

« conseiller du roy nostre sire et son bailly « d'Abbeville, seigneur de Jumelles, mary de « damoiselle Marie Le Normant, et à cause « d'elle seigneur dudit fief de Longpré, tiens, « et advoue à tenir noblement et en fief de « noble homme Ieham Le...., escuier, seign. « de Becquerel et du travers de Longueaue, « et ce à cause dudit travers de Longueaue, « lequel mondict fief, etc ». Ce fief était tenu par 60 s. par. de relief, 20 s. par. de chambellage, le quint denier de ventes, le service des plaids de quinzaine en quinzaine. Il consistait en 203 journaux de terres labourables du domaine privé, et en maisons, masures et terres tenus en coteries comprenant environ 242 journaux.

1556, 20 août. — Lettres de relief de la terre et seigneurie de Longpré par Dlle Claude d'Aoust.

1585, 6 décembre.— Vente par Adrien du Souich, écuyer, sieur de la Ferrière, à Martin de Louvencourt, homme d'armes de la compagnie de M. le vidame d'Amiens, et à Marguerite Le Couvreur, sa femme, de la terre et seigneurie de Longpré lez ladite ville d'Amiens.

1655. — Titres relatifs à un retrait lignager exercé par Antoine du Gard, sieur de Suzanneville et de Longpré, mari de Dlle Marie de Louvencourt.

1661, 10 janvier. — Un gros cahier de papier, intitulé : « C'est l'adveu, dénombrement et « déclaration du fief, terre et seigneurie, lieu « et noble tenement de Longpré-lez-Amiens, « scitué en la banlieue dudict Amiens, que « moy Antoine du Gard, escuier, sieur de « Suzanneville, mary de damoiselle Marie de « Louvancourt, et à cause d'elle seigneur du- « dict Longpré, tiens et advoue tenir noble- « ment et en fief des révérends pères prieur « et religieux Célestins dud. Amiens, sei- « gneurs du travers de Longueaue, et ce à « cause dud . travers de Longueaue, duquel « madicte seigneurie est tenue et laquelle se « consiste et s'estend en ce qui s'ensuit, etc ». — Le fief se composait de 185 journaux de terres du domaine, et 274 journaux de terre en coteries.

1716, 30 avril. — Donation en avancement d'hoirie par Marie-Anne de Grou de Beaufort, veuve de François du Gard, chevalier, seigneur de Longpré, à son fils François du Gard, écuyer de la grande écurie du roi.

1718-1720. — Reconnaissance de quittances données par les religieuses de la communauté des filles de Sainte-Geneviève de la ville d'Amiens, à Antoine de Louvel, chevalier, seigneur de Warvillers, capitaine d'une compagnie de canonniers, montant à la somme de

4200 livres pour remboursement d'une rente constituée par François du Gard au profit de sa sœur Marie-Agnès du Gard, religieuse de lad. communauté, et de sa nièce Elisabeth - Blanche-Thérèse du Gard, religieuse à la communauté des carmélites.

1731, 23 juillet. — Vente par François du Gard, chevalier, seigneur de Longpré et dame Charlotte Varice de Vallière, son épouse, à Adrien Creton, écuyer, seigneur de Vuillameville, président honoraire au présidial d'Amiens, et à dame Marie Claire Du Bos, son épouse, de la terre et seigneurie de Longpré, près la ville d'Amiens, étant en la mouvance et censive des religieux Célestins ; ladite vente faite moyennant le prix de 32,500 livres. Le contrat de vente, passé à Paris, a été insinué à Amiens le 1er octobre 1731.

1617-1619. — Deux titres relatifs à la vente d'un fief dit « le fief Vetus », assis à Longpré-lès-Amiens, faite par Marie d'Ainval à Martin de Louvencourt, écuyer, seigneur de Longpré.

20e MAUCOURT.

1567, 18 juillet. — Acte de relief pour Florent Le Noir, seigneur de Fontaines, demeurant à Amiens, d'un fief noble tenu de la terre et seigneurie de Maucourt appartenant à Charles d'Aboval, écuyer.

21° Ménival.

1665, 19 novembre. — Etat d'ordre de la terre de Mesnilval appartenant à Pierre Bouchard, écuyer, sieur du Mesnil, paroisse et dîmage de Criel, (Seine-Inférieure).

22° Mézières.

1497, 3 septembre. — Acte de saisine délivré par Jacques Dobe, conseiller au bailliage d'Amiens, bailli de noble homme Adrien de Rubempré, seigneur d'un fief au terroir de « Maizières », à Pasquier de Maucourt, marchand demeurant à Amiens, pour une pièce de terre séant au terroir dudit lieu, contenant 9 journaux, nommée « le camp de Longueroye ».

1502, 30 mars. — Saisine de trois journaux de terre situés à Mézières, pour Pasquier de Maucourt, donnée au nom de Louis de Beauvais, écuyer.

1611, 13 avril. — Quittance par Gédéon de Béthisy, seigneur de Mézières et d'Ignaucourt à Jacqueline de Louvencourt, veuve de Nicolas du Bos, sieur de Hurt, trésorier de France à Amiens, et héritière à portion de Marie de Louvencourt, veuve de Nicolas Croquoison vivant sieur de « la Court de Fief », pour arrérages de censives.

23° Oissy.

1618, 24 mars. — Bail à cens par Antoine Trudaine, sieur d'Oissy et de Briquemesnil, conseiller du roi, trésorier de France et de ses finances en Picardie, à Nicolas Le Marchant, bourgeois et marchand, demeurant à Amiens, de 21 journaux de terre en une pièce situés au terroir d'Oissy, à la charge de tenir lesd. journaux de la seigneurie d'Oissy par huit écus d'or en espèces, payables chacun an au jour Saint-Rémy.

24° Prouzel.

1399, 23 mai. — Copie d'un acte de vente faite par Florent Daure, seigneur d'Estrées et de Guyencourt, à Jean de Saint-Fuscien, bourgeois d'Amiens, de deux fiefs, l'un nommé le *fief Baillon* situé entre Saint-Sauflieu, Nampty, Prouzel et Buyon, et tenu de Mgr. de Hangest à cause de sa seigneurie de Nampty; l'autre fief s'étend entre Prouzel, Plachy et Saint-Sauflieu, et est tenu de Mme de Longroy, dame douairière de la terre et seigneurie et ville de Prousel sur la rivière de Selle. Cette vente faite moyennant 240 florins d'or à la couronne.

1696-1697. — Une liasse de notes, comptes et renseignements sur le prix d'achat de la terre de Prouzel par Adrien Creton. — Extrait d'un

contrat de vente de divers immeubles faite au seigneur de Prouzel en 1669. — Extrait du contrat de vente de la terre et seigneurie de Prouzel passé le 20 mars 1696.

1696-1731.— Journal concernant la seigneurie de Prouzel et renfermant des lettres et notes relatives au compte des fermiers, par Adrien Creton.

1720-1734. — Un gros dossier de pièces d'une procédure intentée par Pierre-Aimé de Bourdin, seigneur de Monsures, et par Elisabeth de Villepoix, sa femme, contre Adrien Creton, seigneur de Vuillameville et de Prouzel, au sujet d'une demande en retrait lignager de la terre de Prouzel vendue audit Adrien Creton moyennant 60,000 livres de principal et 12,000 livres de frais, le 20 mars 1696, par MM. de Villepoix, père et fils. Le retrait lignager était motivé sur ce que la saisine de ladite terre ayant été délivrée par les officiers de Picquigny elle ne pouvait opérer que pour ce qui relevait de Picquigny et que le président Creton n'était pas en saisine pour ce qui relevait de Vignacourt. La procédure dura quinze années environ ; aucune pièce du dossier ne fait connaître quelle en fut l'issue.

1778-1781. — Actes de vente ou d'échange de diverses pièces de terre situées à Prouzel.

1788-1790. — Actes de vente et d'échange de terres.

1815. — Etat des biens et revenus de M. le comte d'Auberville situés dans les communes du canton de Conty et dans celles du canton de Sains, fait par l'arpenteur Gonse.

25° Rouvroy.

1649-1656. — Diverses pièces de procédure contre les marguilliers de l'église de Saint-Jean de Rouvroy, au sujet d'héritages acquis par Jacques Gaillard, écuyer, sieur d'Aumâtre.

26° Saint-Ouen-sous-Bailly.

1773, 25 juin. — Acte de vente d'une ferme assise en la paroisse de Saint-Ouën-sous-Bailly-en-Rivière, par Louis-Marie marquis d'Estourmel, mestre-de-camp de cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes écossais, moyennant le prix de 53,262 livres, 15 sols ; ladite ferme de la contenance de 147 acres.

27° Saint-Sauflieu.

1564, 7 novembre. — Transaction entre Marie d'Aoust, femme d'Antoine d'Aboval, chevalier, enseigne de cinquante hommes d'armes sous la charge de mgr. d'Estrées, écuyer d'écurie ordinaire du duc d'Alençon ; et François d'Aoust, prêtre chanoine de l'église collégiale

de Picquigny, son frère ; au sujet de pièces de terre séant au terroir de Saint-Sauflieu.

28° Sallenelles.

1622-1733. — Actes de vente, sentences et procédures concernant des terres situées à Sallenelles, au bailliage et prévôté de Vimeu, et mouvantes du marquisat de Saint-Blimont. — Sont cités : En 1623 Flour de Fertin, écuyer, seigneur de Sallenelles, et, à cause de sa femme Françoise Le Prévost, seigneur de Pendé ; — 1731, Charles - Louis Manessier, écuyer, seigneur de Brassigny, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Ponthieu.

29° Sauzoit.

1585, 31 Janvier. — Devant les mayeur et échevins de la ville de Sauzoit, pays de Cambresis, Hugues Meriau et Pasques Jacquet, sa femme, reconnaissent avoir baillé à rente une masure, cour et jardin, abordant sur la rue du Crocquet et tenant au cimetière de lad. ville de Sauzoit, moyennant 12 liv. tournois de 20 gros la livre, monnaie de Flandre.

30° Villers-aux-Erables.

1504, 20 juin. — Acte de relief de 10 journaux de terre situés à Villers-aux-Erables, donné par Guillaume Denisart, prêtre, à Jean Cailleu,

grènetier de Montdidier, seigneur de Plainval et dudit Villers.

1549, 20 octobre.— Acte de vente, devant Oudart du Four, notaire à Montdidier, bailli de la seigneurie de Heuchin pour Claude de Fontaines, écuyer, seigneur de Monstrellet et dudit Heuchin, d'une pièce de terre située à la maladrerie de Villers-aux-Erables, tenant d'un bout au chemin de Moreuil.

1570, 20 juin. — Saisine pour Nicolas Crocquoison, seigneur de la « Court de Fieffes », bourgeois d'Amiens, contre Nicolas et Claude Denisart, au sujet de biens situés à Villers-aux-Erables.

1571. — Dénombrement d'un fief situé à Villers-aux-Erables, par Nicolas Crocquoison, ancien mayeur d'Amiens, à François de Fontaines, écuyer, seigneur de Plainval, Monstrellet et Villers-aux-Erables.

1618, 20 juillet. — Autre dénombrement du même fief noble par Jacqueline de Louvencourt, veuve de Nicolas Du Bos, sieur de Hurt, servi à Jeanne Demilly, veuve de Charles de Cambray, écuyer, sieur de Maubisson et de Villers-aux-Erables.

1649, 12 février. — Acte de relief donné par Adrien Creton et Marguerite de Collemont, sa femme, au sujet du même fief noble situé à Villers - aux - Erables, et qui consistait en 15 journaux de terre.

31° Vraignes.

1731, 13 mai. — Cession par forme de licitation à Louis-Joseph Maximilien d'Hallencourt, chevalier, seigneur de Boullainvillers, Bettembos et Vraignes, ancien lieutenant au régiment des gardes françaises et à Marie-Adrienne Picquet, son épouse, veuve d'Adrien Le Couvreur, écuyer, seigneur de Vraignes, par Claude-Louis Vacquette, écuyer, seigneur du Cardonnoy, se faisant fort de Charles - François de Vignacourt, capitaine au régiment de Mailly, etc. — de tous leurs droits dans la terre et seigneurie de Vraignes faisant partie de la succession dudit Adrien Le Couvreur.

32° Vuillameville.

1606 — 1753. — Baux du fief d'Herville, assis au hameau de Vuillameville, d'une contenance de 84 journaux de terre, faits par la famille Creton moyennant la somme de 330 livres, en 1606 ; 510 livres, en 1623 ; 620 livres, en 1651; 750 livres, en 1663; 650 livres, en 1681.

33° Wiry-au-Mont.

1777-1778. — Pièces de procédure pour Louis-Jean-Baptiste Gaillard, chevalier, seigneur de Framicourt, Etalonde, Argenlieu, mari de Marie - Charlotte - Louise Mannessier, contre

Nicolas Deroussent , laboureur, demeurant au village de Wiry, au sujet de la ferme dudit lieu.

Telle est la série d'actes qu'il nous a été donné de rencontrer dans le cours de notre travail sur la commune rurale de Prouzel. Nous avons cru bon de ne pas laisser de côté ces nouveaux documents et d'en faire profiter le public. Ils pourraient, ce nous semble, être utilisés à l'occasion. Ils se recommandent aux curieux de notre histoire provinciale, ainsi qu'aux personnes qui s'adonnent au patient et décevant labeur de reconstituer les généalogies des familles picardes. Nos confrères demeureront persuadés que des recherches du même genre très étendues offriraient plus qu'un simple intérêt local.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT le PREMIER TRIMESTRE DE 1895.

I. Le Ministère.

1° La Revue historique, Janvier, Février, Mars, Avril 1895. — 2° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1894, 1re livraison. — 3° Annales du musée Guimet, tome XXVI, 1re partie, la Corée par le colonel Chaillé-Long-Bey. — 4° Revue de l'histoire des religions, tome XXX, nos 1 et 2.

II. La ville d'Amiens.

Documents, pour servir à l'histoire de la Révolution Française dans la ville d'Amiens, publiés en vertu d'une décision du Conseil Municipal. Tome II, année 1789.

III. Les Auteurs.

1° Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1892-1893, par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 2° Notes et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, par M. Jules Lion, chevalier de la Légion d'Honneur, 4e partie. — 3° Les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Quentin (Aisne) par M. Théophile Eck. — 4° Etudes pour servir à l'histoire et à l'interpretation des noms de lieu, par L. Ricouart, 1er fascicule, arrondissement d'Arras. — 5° Essai sur l'histoire de la chartreuse du Mont-Renaud, par l'abbé Gallois, curé d'Antheuil.

IV. Sociétés françaises.

1° Société française d'archéologie. Congrès archéologique de France, LVIIe session tenue en 1890 à Brives et LVIIIe session tenue en 1891 à Dôle, Salins, Besançon et Montbelliard. — 2° Mémoires de l'Académie de Toulouse, 9e série, tome VI. — 3° Société historique du Périgord, bulletin, tome XXI, 6e livraison, tome XXII, 1re livraison. — 4° Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2e série du bulletin, tomes XXI et XXII. — 5° Bulletin de la Société historique de Langres, n° 51. — 6°

Société historique de Compiègne, rapports et communications diverses, n° III, 1894. — 7° Bulletin de la Société historique de la Corrèze, à Brives, tome XVI, 4e livraison. — 8° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, mémoires, tome XXXII, bulletins, 1894, nos 3-9, 1895, nos 1-3. — 9° Société de Géographie, Comptes-rendus des séances, 1894, nos 16-19, 1895, nos 1 et 2. Bulletins, 1894, 3e trimestre. — 10° Société Florimontane, revue Savoisienne, IIe série, tome X. — 11° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, nos 171 et 172. — 12° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, livraisons 90-96. — 13° Société d'Emulation du Doubs. Catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon, par Auguste Castan. Mémoires, 6e séries, tome VIII. — 14° Société Linnéenne du Nord de la France, bulletin, nos 267 et 268. — 15° Académie d'Hippone, comptes-rendus. XXXIII-XLVII. — 16° Société Dunkerquoise, bulletin, 1894, 1er fascicule. — 17° Société archéologique de Montpellier. Etudes sur un manuscrit des archives de la Lozère, pièces relatives au débat du pape Clément V avec l'empereur Henri VII, par P. Gachon. — 18° Société des sciences et arts de la Sarthe, bulletin, 1893-1894, 4e fascicule. — 19° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 11e livraison. — 20° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin de l'Auvergne, 1894, nos 8 et 9. — 21° Académie du Var, bulletin, tome XVII, 2e fascicule. — 22° Société Havraise d'Etudes diverses, recueil des publications, 1894. 1er, 2e et 3e trimestres. — 23° Comptes-rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis, année 1893. — 24° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction dans le Nord, 1894, Août, Septembre, Octobre. — 25° Bulletin de la Société Dunoise n° 103. — 26° Société archéologiqne du Finistère, 1894, 11e livraison, 1895, 1re livraison. — 27° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, tome X. — 28° Histoire de Paris et de l'Ile de France, mémoires, tome XXI, bulletin, 1894. — 29° Académie d'Aix, mémoires, tome XVI. — 30° Société historique de l'Orléanais, mémoires, tomes XXV. — 31° Société d'archéologie Lorraine, mémoires, tome XLIV. — 32° Commission archéologique de Narbonne, bulletin, 1895, 1er semestre. — 33° Société archéologique de Tarn-et-Garonne, bulletin, 1894, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. — 34° Société des lettres, sciences et arts de la

Corrèze. bulletin, 1894, 4e livraison. — 35° Revue historique du Maine, tome XXXVI, 2e semestre. — 36° Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron, procès-verbaux des séances, XVI, 1891-1894. — 37° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XV, 3e partie. — 38° Académie de Vaucluse, mémoires, tome XIII, 2e, 3e et 4e trimestres. — 39° Revue de l'Avranchin, tome VII. — 40° Académie de Poitiers, bulletin, n° 319. — 41° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 1894, 3e trimestre. — 42° Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin, tome IV, n° 5.

V. Sociétés étrangères.

1° Bulletin de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, janvier 1895. — 2° Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1894. — 3° Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers. Bulletin, 4e série, 2e partie, XVIII et XIX. — 4° Mémoires de la Société d'histoire et d'antiquités de Stockholm, tome XIII, n° 1, tome XIV, n° 3, tome XV, nos 1 et 2. — 5° Reale Istituto Lombardo Indice generale per autori e per materie. Memorie, volume XIX, fasciculo II. Rendiconti, série II, volume XXVI. — 6° Académie de Metz. Mémoires 1891-1892. — 7° Société d'histoire et d'archéologie de Genèvc. Mémoires et documents, 1894, 4e livraison. Bulletin, tome I, 4e livraison. Les Études Orientales, 1838-1894, par Édouard Favre. — 8° Société des Antiquaircs de Zurich. Communications 59e cahier. — 9° Cercle historique et archéologique de Gand. Bulletin, 2e année n° 6. 10° Bulletin de la Société royale des Sciences de Gottingen, 1894, n° 4. — 11° Rendiconti della reale Accademia dei Lincei série V, volume III, fascicoli 11, 12. — 12° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome V, 3e livraison. — 13° Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, 1894, part. II.

VI. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1229-1237. — 2° La Revue de l'art chrétien, tome V, 6e livraison. — 3° Bulletin monumental, 1894, n° 4.

VII. Don de M. Dubois.

Essai sur le Giorjion par le docteur Rigollot. Extrait des Mémoires de l'Académie d'Amiens.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1895. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 9 Avril 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier, Narcisse Dupont, Emile Gallet et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. Antoine, membre résidant, se fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des ouvrages qui lui ont été adressés pour le service des échanges.

— M. Bernard, architecte du Gouvernement, à Compiègne, remercie la Société de l'avoir admis en qualité de membre non résidant.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts à la Société : *Etude sur les tapisseries d'Amiens*, par M. Robert Guerlin ; *Armorial des communes du département de la Somme*, par R. de Figuères et l'abbé Armand ; *Les reclus de Toulouse sous la Terreur*, par le baron R. de Bouglon ; *Second trésor de Dachour. Liste sommaire des bijoux de la XIIe dynastie découverts dans la nécropole de Dachour, les 15 et 16 Février 1895*, par Jacques de Morgan, directeur général des antiquités de l'Egypte.

De vifs remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale ensuite à l'attention de ses collègues : 1° Dans le dernier volume de l'*Archælogia*, publié par la Société des Antiquaires de Londres, de curieux détails sur les fouilles des tumuli du Yorckschire et la copie d'un inventaire de l'abbaye de Westminster, dressé en 1388 ; 2° Dans *la Thierache* (1), une étude sur les mots picards encore employés par la

(1) La Thierache, Bulletin de la Société archéologique de Vervins, tome XV.

colonie de Friedrichsdorf, formée au XVIIe siècle, par les protestants de nos contrées qui se sont établis dans cette localité, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes ; Dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques* (1), une étude très intéressante sur *la destruction de la ville de Thérouanne*, et un remarquable travail de notre collègue, M. le Président Sorel, sur le *Jeu de la Choule*.

— MM. Danzel d'Aumont et l'abbé Gallois, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Poujol de Fréchencourt lit un extrait du bulletin du *Cercle historique et archéologique de Gand* qui contient une spirituelle et très juste critique des restaurations infligées à certains monuments de Paris — et cela à propos de la restauration d'une ancienne maison de Gand.

— M. de Guyencourt fait la description de cinq cercueils gallo-romains, en plomb, trouvés dernièrement au n° 36 de la Chaussée Périgord, près de Saint-Acheul. Quatre d'entre eux sont décorés de lignes de « *pirouettes* » disposées de diverses manières et formant des compartiments ou des sautoirs. Deux de ces tombeaux portent, en plus,

(1) Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques, 1894, n°s 1 et 2.

la représentation en relief de quadriges lancés au galop.



Enfin, le plus intéressant montre une scène où l'on voit un faune nu jouant de la double flûte ; il charme un serpent en présence d'un pasteur assis. Ce dernier, vêtu d'une nébride, armé d'un « *pedum* » semble tenir à la main une flûte de Pan.

Il faut noter que les représentations de *Psylles* ou charmeurs de serpents sont considérées comme rares par les archéologues.

Cette communication est écoutée avec grand intérêt. Plusieurs membres de l'assemblée expriment le désir de voir au moins ce dernier tombeau placé au Musée de Picardie.

— M. Poujol de Fréchencourt donne ensuite l'analyse de nombreuses pièces manuscrites, acquises pour les archives de la Société sur les fonds du legs Beauvillé. Ce travail est renvoyé à la Commission d'impression.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 8 heures 1[4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 23,198 à 23,253.

Séance ordinaire du mardi 14 Mai 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, Emile Gallet et Mallet, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— La famille fait part de la mort de M. l'abbé Lefebvre, ancien curé d'Halinghen (Pas-de-Calais), chanoine honoraire d'Arras, membre de la Société. L'assemblée prend une vive part à la douleur de la famille de M. l'abbé Lefebvre. M. Poujol de Fréchencourt rappelle que notre savant et regretté collègue est l'auteur d'une histoire très complète de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, à Neuville-sous-Montreuil, publiée en 1881 et qu'il fut, en 1884, l'un des lauréats de nos concours pour une monographie de la Chartreuse de Saint-Honoré, à Thuyson, près Abbeville.

— MM. Danzel d'Aumont et l'abbé Gallois admis en qualité de membres titulaires non résidants adressent leurs remerciements à la Société.

— M. l'abbé Gallois envoie la copie d'une pièce de 1686 concernant la Chartreuse d'Abbeville. C'est un reçu signé par Dom le Féron. La famille le Féron, originaire de Compiègne, eut l'honneur de recevoir, sous son toit, Jeanne d'Arc, lors de sa venue en cette ville.

— M. Labande, membre de la Société, conservateur du Musée Calvet, à Avignon, écrit que M. l'abbé Requin possède un tableau authentique de Quentin Varin, que l'on pourrait reproduire dans l'album archéologique publié par notre Compagnie. Avant de se prononcer l'assemblée décide qu'une photographie de ce tableau sera demandée à M. l'abbé Requin

— M. Massip, bibliothécaire de la ville de Toulouse, adresse une intéressante communication à propos de deux gauffriers aux armes de Bourgogne, dont l'un a été décrit dans le Bulletin de la Société par M. de Guyencourt et l'autre appartient à M. Amédée de Francqueville.

M. le marquis de Mailly-Nesle offre à la Sociètè l'*Histoire généalogique de la Maison de Mailly*, par M. l'abbé Ledru. L'assemblée vote des remerciements au donateur et décide qu'il sera fait un compte-rendu de cet important ouvrage.

— Le Secrétaire perpétuel signale, parmi les volumes déposés sur le bureau : 1° La *Revue de la Société d'art et d'histoire* du diocèse de Liège. Elle contient de belles illustrations. — 2° Les mémoires de la *Société historique de Château-Thierry*, où se trouve une appréciation élogieuse de la *Picardie historique et monumentale*. — 3° Les mémoires de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (1). On y remarque une étude sur les puits funéraires, par M. Lièvre, dans laquelle l'auteur réduit ces fameux réceptacles aux proportions de.... simples latrines antiques.

— La Société désigne pour la représenter au Congrès archéologique de Tournai M. Janvier, et au Congrès de la Société française d'archéologie, à Clermont-Ferrand, M. Billoré.

— Sur la proposition de M. le Président, il est

(1) 2e série, tome XVI.

décidé que la Société fera une excursion à Noyon. Elle aura lieu le mardi 4 juin.

— M. Bry, archéologue à Noyon, présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non-résidant, est admis en cette qualité.

— M. le Président propose d'acheter, pour la bibliothèque de la Société, la monographie de la cathédrale de Reims par M. Gosset. M. Boudon demande que l'on y joigne le traité de diplomatique de Giry. L'assemblée émet un avis favorable sur cette double proposition.

— M. de Guyencourt signale la découverte, dans des terrassements exécutés rue des Jacobins, à Amiens, d'une sculpture gallo-romaine sur pierre, — probablement une *métope.* — Elle représente deux masques tragiques fort bien conservés. Cette sculpture a été offerte au Musée de Picardie par le propriétaire M. Lefebvre-Calot. Elle comptera certainement parmi les plus belles pièces de la collection gallo-romaine. Cette métope semble indiquer, ainsi que de grands blocs de pierres découverts en même temps, l'existence d'un monument très important, situé sur l'emplacement de la rue des Jacobins, à l'époque gallo-romaine.

— M. de Guyencourt annonce ensuite la découverte récente, dans la trésorerie de la Sainte-Chapelle de Rue (Somme), d'un pupitre ou plutôt d'un chevalet en cuivre destiné à supporter un livre. Cette jolie dinanderie du XVI[e] ou de la fin du

xve siècle est décorée d'ornements gothiques découpés à jour et ciselés. Au centre, dans un médaillon, on remarque une intéressante représentation de saint Christophe.

— M. Poujol de Fréchencourt donne l'analyse de diverses pièces manuscrites, acquises par la Société sur les fonds du legs Beauvillé. Cette communication est renvoyée à la Commission d'impression.

— M. Collombier signale deux découvertes de monnaies, l'une à Naours, l'autre à Contalmaison.

— M. Durand entretient l'assemblée de la découverte d'une tombe dans la cathédrale d'Amiens, au cours des travaux de dallage. Cette sépulture est placée à peu de profondeur sous le sol, dans la croisée du transept, près du gros pilier du nord-ouest. Rien ne la désigne extérieurement et les auteurs locaux n'en font pas mention. Le corps, renfermé dans le cercueil avait été embaumé. Il est néanmoins mal conservé. Uue verge de bois, débris peut-être d'une crosse, et quelques brûle-parfums en terre se trouvaient à côté du défunt. Le véritable intérêt de cette sépulture réside dans le revêtement en parchemin, orné de figures peintes, dont la bière était enveloppée. Quelques morceaux, assez bien conservés, forment, réunis entre eux, la représentation d'un évêque *in pontificalibus*. Cette image, d'assez grande dimension, a été obtenue par les procédés employés pour les miniatures des manuscrits. Les ors sont bien conservés.

D'après le style des ornements la tombe doit appartenir à la fin du XIII[e] siècle ou au début du XIV[e]. L'embaumement du corps et le revêtement du cercueil, en parchemin décoré, indiquent qu'elle renferme un haut personnage, Quel est-il ? A cause de l'époque, on pourrait songer à Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, dont la sépulture est inconnue, mais il n'y a là rien de positif et vraisemblablement cette tombe conservera toujours son secret.

Cette intéressante lecture, écoutée avec la plus grande attention, est vivement applaudie.

— M. Soyez prend la parole et lit un travail sur le voyage entrepris en 1316 par l'évêque d'Amiens, Robert de Fouilloy, en Périgord et en Quercy, sur l'ordre du roi Louis X. Cette étude, accueillie par les applaudissements de l'assemblée, est renvoyée à la Commission d'impression.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 23,254 à 23,299.

Séance ordinaire du mardi 11 juin 1895,

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, Narcisse Dupont, Emile Gallet, Mallet et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

En l'absence de M. le Secrétaire perpétuel, qui regrette de ne pouvoir se réunir aujourd'hui à ses collègues, M. de Guyencourt dépouille la correspondance :

M. Antoine, membre résidant, se fait excuser.

—M. l'abbé Requin, de Joncquerette (Vaucluse), adresse une photographie de son tableau représentant une Vierge peinte par Quentin Varin et ajoute à cet envoi quelques observations intéressantes. Malheureusement cette peinture ne vient pas bien en photographie et malgré le mérite de l'œuvre, la Société ne pourra pas la publier dans l'album.

— M. le Maire de la ville d'Amiens remercie la Société du don de quelques volumes faits à la bibliothèque communale.

— M. Bry, de Noyon, remercie la Société de l'avoir admis en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. de Moncourt adresse le dessin et une description du lutrin de Rue, signalé à la dernière séance.

M. de Guyencourt dépose sur le bureau plusieurs brochures offertes par MM. d'Acy, Macqueron et

l'abbé Marsaux. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Secrétaire annuel appelle l'attention de l'assemblée sur les derniers volumes de la Société Smithsonnienne, tant à cause de l'intérêt des études qu'ils renferment que pour la beauté de leurs illustrations.

MM. Henri Desains, l'abbé Fourière, Lennel de la Farelle et l'abbé Limichin, supérieur de l'école Saint-Martin, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Guerlin, au nom de M. Darsy, lit une étude sur le couvent des sœurs du tiers-ordre de saint François d'Assise, dites sœurs grises. Confiant dans les travaux du père Daire et de M. Graves, tous deux historiens du doyenné de Grandvilliers, et en l'absence de déclaration des revenus de ce couvent, dans la collection de celles produites, de 1727 à 1730, au bureau diocésain d'Amiens, M. Darsy avait cru pouvoir donner les renseignements suivants au tome I de son important ouvrage : *Les Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*.

« Les religieuses de saint François avaient été
« établies à Grandvilliers par l'abbaye de Saint-
« Lucien de Beauvais à une époque qui n'est pas
« précisément connue. La suppression de la com-
« munauté ayant été résolue, elles furent conser-
« vées, à la charge de s'occuper de l'instruction

« des jeunes filles. Le couvent n'avait d'ailleurs « aucuns revenus ».

La lecture du tome III[e] de l'*Inventaire des Archives de la Somme* a permis à M. Darsy de rectifier ce qui est erronné ou insuffisant dans la mention ci-dessus, par la découverte de documents précis et authentiques.

Ces pièces inédites font connaître que treize ou quatorze religieuses, dites sœurs grises, venues du monastère de Saint-Pol-en-Ternois, s'établirent, au XVI[e] siècle, à Grandvilliers, alors du diocèse d'Amiens. Elles acquirent en 1543, une maison nommée l'*Ecole* avec ses dépendances. Le curé et les habitants de la localité leur firent don de la chapelle de Saint-Jean, contiguë à leur demeure. Ce malheureux couvent ne fut guère favorisé au point de vue des biens de ce monde. Quelques années après son établissement il fut complètement détruit par un incendie. En 1673, en 1680 et en 1683, nouveaux incendies qui réduisent les malheureuses sœurs grises à la dernière misère.

D'après leur déclaration de 1727 le budget de la communauté était loin de se trouver en équilibre : 4193 livres de revenus et 8818 livres de charges et de dépenses. A cette époque les religieuses professes étaient au nombre de dix-neuf. Il y avait en outre quatre postulantes et quatre sœurs converses. Douze jeunes filles recevaient l'instruction dans le couvent et quatre dames y étaient logées moyennant pension.

En 1784 il ne restait que deux religieuses lorsque le Conseil du Roi ordonna l'extinction de la communauté à prononcer par l'évêque d'Amiens. Le décret d'extinction par l'autorité épiscopale est du 22 avril 1787, à la veille de la Révolution.

La lecture de ce travail dû à la plume, toujours jeune, de l'historien du clergé du diocèse d'Amiens est vivement applaudie.

— M. le Président propose de faire, le mercredi 26 juin, la seconde excursion archéologique. Après délibération l'assemblée décide que l'on se rendra à Senlis.

— M. Guerlin signale, dans les œuvres de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, une étude dans laquelle l'auteur reconnaît l'origine amiénoise de Pierre l'Hermite.

— M. Boudon exprime le désir que notre Compagnie entre en relations avec la Société de l'histoire de Normandie, dont les publications intéressent notre province.

L'assemblée décide que des démarches seront faites auprès de la Société de l'histoire de Normandie en vue d'échanger les publications.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 8 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 23,300 à 23,334.

NOTE

Sur quelques monnaies trouvées a Naours et a Contalmaison (Somme),

par M. Collombier.

L'obligeance de nos collègues MM. Danicourt et de Guyencourt, me permet de vous signaler deux nouvelles trouvailles.

A Naours, au mois de Mars 1895, un cheval, en montant la pente de la cour dépendant de la propriété de M[lle] Florine Fourdrinoy, a fait sauter quelques monnaies, son sabot ayant porté dans une espèce de tasse dont le fonds se trouvait à peine à 0,10 centimètres. On a recueilli 31 pièces en argent composées de demi, de quart et de huitième d'écus ; elles appartiennent, 2 au règne de Louis XIII, 28 à celui de Louis XIV, la dernière est d'un pape, Urbain. La date la plus récente est 1662, un demi écu de Navarre de 1659, est la seule pièce intéressante. Ces monnaies sont très oxydées, étant restées très longtemps, sans abri, presque a la surface du sol. On suppose que ce petit trésor avait été primitivement caché dans un bâtiment, disparu depuis de nombreuses an-

nées ; les ouvriers en nivelant le terrain ont brisé le haut du vase sans apercevoir les pièces, recouvertes probablement d'une légère couche de poussière.

A Contalmaison, en février 1895, un cultivateur a découvert près d'une mare, une poterie brisée, contenant près de 600 pièces en billon, portant les effigies de la plupart des empereurs ayant gouverné de Caracalla à Postume. Ces monnaies sont bien conservées; dans celles que j'ai vues, j'ai remarqué un Balbin et un Antonin le Pieux, restitution frappée sous le règne de Philippe ou de Gallien· Cette trouvaille, à la suite de celles de Lihons et d'autres, contenant comme pièces les plus recentes, celles de Postume, est une nouvelle confirmation d'un grand désastre dans notre région, à la fin du règne de ce prince.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A Noyon et a Ourscamps

Compte-rendu par M. l'Abbé Chrétien,

Curé-Doyen de Ressons-sur-Matz.

C'est à l'occasion de l'excursion à la Cathédrale de Noyon et aux ruines de l'abbaye d'Ourscamps que j'ai eu l'honneur d'entrer en relation avec vous, Messieurs les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, et aussitôt vous avez bien voulu me confier le soin de rendre compte de cette mémorable journée.

Peut-être ai-je trop présumé de mes forces en acceptant ce travail. Quoi qu'il en soit, je m'y suis mis de grand cœur, car il me procure l'avantage de payer une partie de ma dette vis-à-vis de votre savante Société et de parler à nouveau des riches monuments à l'ombre vénérable desquels s'est écoulée la plus longue et la meilleure partie de ma vie.

Suivant votre très louable coutume vous vous proposiez, comme l'an dernier, de faire une excursion archéologique, et votre choix s'est heureuse-

ment porté sur Noyon et Ourscamps, dans le département de l'Oise.

Le mardi 14 juin 1895, MM. Joseph Roux, président, Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, de Guyencourt, secrétaire annuel, l'abbé Boucher, Maître de Chapelle de la Cathédrale d'Amiens, Duhamel-Décéjean et Milvoy, membres titulaires résidants ; MM. le baron René de Boutray, Amédée de Francqueville, Emile Gallet, Lafollye, architecte à Paris, l'abbé Landrieu, vicaire à Longprè-les-Corps-Saints, Léon Ledieu, Georges Mallet, le chanoine Marle, Picard, ancien percepteur, Poujol de Molliens et l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons-sur-Matz, membres non résidants, se trouvaient réunis à Noyon à 10 heures du matin.

Là nous fûmes reçus de la manière la plus charmante par M. Bécu, président du Comité archéologique de Noyon, M. l'abbé Lagneaux, archiprêtre, M. Bry, notre collègue, et M. Fernand Brière, auxquels nous sommes heureux d'offrir l'hommage de notre reconnaissance. Après avoir salué, en passant dans la jolie promenade qui se trouve près de la gare, la statue de Jacques Sarrazin, nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville.

Cet édifice du style de la Renaissance fut bâti en 1499.

La façade extérieure offre une série de petites fenêtres ogivales, au rez de chaussée, et d'autres fenêtres, également ogivales, chargées de fines

sculptures, au premier étage. Entre chaque fenêtre se trouvent des niches vides avec des bases et des dais chargés de feuillages et d'animaux formant dentelle de pierres.

La façade intérieure présente une décoration semblable, mais moins riche.

Sur le toit s'élève un campanile octogone, renfermant la cloche de ville.

Sur cette même place, on peut admirer la fontaine élevée, en 1770, par Mgr de Broglie, Evêque de Noyon, en reconnaissance de la réception enthousiaste que lui fit la ville entière, lorsqu'il reparut après une grave maladie.

Dans un grand bassin octogone, entouré de bornes reliées par des chaînes de fer s'élève une pyramide en pierre surmontée d'une croix. On y voit les armes de France et de l'Evêque donateur. L'ensemble de cette construction a quelque chose d'imposant.

Ici se place le repas auquel les excursionnistes eussent été heureux de convier nos aimables guides ; mais le franc-marché, des hôtes à recevoir, d'urgentes occupations les ont privés de leur présence.

Aussitôt après le repas, visite à la Cathédrale, gracieux édifice du style de transition.

Elle est d'autant plus remarquable que les monuments de ce style sont fort rares, et qu'elle offre un coup d'œil ravissant.

Pour être court et complet autant que possible.

je ne mentionnerai ici que les particularités qui la distinguent de monuments semblables.

Je ferai remarquer l'heureux mélange de l'ogive et du plein-ceintre qui se marient sans nuire à l'ensemble de l'édifice, et les bras de croix qui sont terminés en abside.

Cette Cathédrale attire d'autant plus l'attention qu'elle est complète en elle même et dans ses dépendances. Au portail on remarque un vaste porche retenu par deux énormes éperons en pierre et surmonté de deux tours gigantesques qui ressemblent à deux puissantes sentinelles.

A droite, la belle salle du Chapitre dont la voûte double repose sur un rang de sveltes colonnes, puis, le cloître avec ses baies ogivales, et la sacristie.

A gauche, le jardin de l'Evêché, et les restes du palais épiscopal, beau spécimen de la Renaissance.

Je ferai remarquer l'autel en marbre blanc, chargé de cuivres finement ciselés. Bien qu'il soit du XVIII[e] siècle, avec sa coupole de marbre et ses beaux anges en cuivre il n'en mérite pas moins l'attention des visiteurs.

Je cite également pour mémoire une belle chapelle latérale, dédiée autrefois à N. D. des joies. Elle offre aux regards des amateurs le XVI[e] siècle dans toute sa gracieuse efflorescence.

Je ne veux pas oublier le trésor qui renferme une belle armoire gardant les reliquaires, et la

librairie du Chapitre, vaste bâtiment en bois et plâtre, qui renferme un remarquable évangéliaire et de nombreux volumes.

Le temps s'écoule vite, et déjà il nous faut prendre le train de 3 heures pour gagner Ourscamps, dernière beauté architecturale qui termine la journée.

Nous sommes arrivés en quelques minutes, après avoir traversé des plaines verdoyantes arrosées par l'Oise, et encadrées de montagnes couvertes d'admirables forêts. Rien de gracieux comme ce beau paysage !

Nous voici en face de la grille d'honneur, magnifique pièce en fer forgé du style Louis XIV.

Ensuite, nous passons devant le logis des hôtes, séparé de l'abbaye. Celle-ci se compose de deux étages, et est ornée de cinq frontons qui relient entr'eux les bâtiments abbatiaux. Ils mesurent une longueur de 130 mètres avec trente baies en un seul alignement, le tout taillé dans d'imposantes proportions. A l'un des frontons l'on peut distinguer, quoique bien mutilées, les armoiries de Lorraine.

Malheureusement, vers la fin du XVIIe siècle, on résolut, avec préméditation, de cacher aux yeux le vénérable portail roman de l'Eglise et les deux tourelles qui le flanquaient. On établit un autre portail, sorte d'immense placard du plus mauvais goût, composé de deux ordres ionique et dorique superposés, et qui offre, pour étage inférieur

quatre colonnes dégagées et quatre pilastres à l'extérieur.

Delà, nous nous dirigeons vers les ruines de l'Eglise abbatiale. En voyant ces beaux arceaux qui s'élancent dans les airs, qui s'entrecroisent avec tant d'harmonie, on se surprend à maudire les révolutions qui détruisent si stupidement les œuvres les plus remarquables des hommes. Quelle devait être magnifique, dans son élégante simplicité, cette église du plus pur XIIIe siècle, et vaste comme une Cathédrale ! Hélas ! Il n'en reste plus que le chœur, les bas côtés et une partie des bras de croix !

Nous allons enfin visiter un monument d'une belle et sévère architecture, sur la destination duquel les savants ne s'accordent pas. Les uns disent, ce fut l'infirmerie de l'abbaye, d'autres disent c'est la salle où mouraient les religieux, d'où le nom ordinaire qu'on lui donne : la salle des morts. D'autres enfin affirment que c'était le lieu où les moines recopiaient les manuscrits, et où ils les ornaient de leurs fines et élégantes miniatures.

Nous laissons à d'autres la discussion, et nous admirons le monument.

La façade nord qui est devant nous se compose d'abord de cinq baies en plein-ceintre, d'un portail en ogive avec verrières, et de trois autres baies semblables aux précédentes.

Chacune de ces baies est percée de trois autres

baies ogivales, peu élancées : au-dessus , deux fenêtres à ceintre surbaissé, séparées par un simple meneau, et un trèfle rayonnant pour couronnement.

J'ajoute que les trois baies qui suivent le portail n'ont pas de rosaces sur les fenêtres.

La façade sud est en tout semblable à celle que nous venons de décrire, à l'exception du portail qui est remplacé par une baie copiée sur les précédentes.

Un charmant clocher, tout en pierre, renferme un escalier qui donne accès dans les combles. C'est là qu'on peut admirer une énorme charpente où les arbres sont disposés dans leur entier, c'est une véritable forêt. Rien n'était épargné dans ces admirables constructions qui défient plus facilement les injures du temps que le mauvais vouloir des hommes.

Pénétrons dans la salle qui mesure 56 pas de long sur 18 de large. L'ensemble simple et grandiose saisit le visiteur d'admiration. Trois nefs se partagent l'édifice marquées par deux rangs d'élégantes colonnes qui supportent les plus gracieuses voûtes que l'on puisse voir. Cette salle est rectangulaire. A l'extrémité qui regarde le levant on voit les restes d'une cheminée monumentale dont le sommet se perd dans le chevet. L'autre extrémité, percée de baies ogivales, subdivisées chacune, par un meneau en pierre, en deux autres baies ogivales et couronnées d'un trèfle rayon-

nant, supporte un autel moderne. C'est là que l'office se célèbre pour le nombreux personnel de la vaste usine où se tissent des velours de coton.

L'abbaye d'Ourscamps dédiée à la T. S. V. était habitée par des religieux de l'ordre de Citeaux. Elle avait pour armoiries d'abord celles de l'évêché-comté-pairie de Noyon, à savoir :

D'azur semé de fleurs de lys d'or, à deux crosses adossées de même ; puis celle d'Ourscamps, de..... à l'ours passant de couleur naturelle, alias de sable emmuselé de gueules.

Elle fut fondée en 1129, par Simon de Vermandois, Evêque de Noyon.

Avant de quitter ces sites et ces monuments qui nous ont fait passer de si doux instants, nous voulons témoigner toute notre gratitude à M. Paul Thérial et à M. Georges qui ont bien voulu nous accompagner, mettant gracieusement à notre disposition, leur temps, leurs souvenirs et la plus aimable bonne volonté.

Nous voulons aussi dire toute notre reconnaissance à madame Mercier, qui, en l'absence de son époux, possesseur de cette magnifique usine, appelé subitement à Beauvais, nous a offert une délicieuse collation à laquelle chacun de nous a fait honneur.

Les excursionnistes après avoir diné à Compiègne sont rentrés le soir à Amiens, heureux d'avoir passé une aussi agréable journée. Avant de se séparer, ils tiennent à féliciter encore M. Roux

d'avoir inauguré pendant sa présidence ces agréables promenades archéologiques.

VOYAGE DE L'ÉVÊQUE D'AMIENS

ROBERT DE FOUILLOY,

ENVOYÉ PAR LE ROI LOUIS X EN PÉRIGORD ET EN QUERCY, DURANT L'ANNÉE 1316, POUR LA RÉFORMATION DU PAYS.

Lecture faite par M. SOYEZ

dans la séance du 14 mai 1895.

Le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, contient, dans une de ses livraisons parues au cours de l'année 1893 (1), une pièce fort curieuse, se rattachant à l'histoire des Évêques d'Amiens. C'est le compte des dépenses faites, en l'an de grâce 1316, par l'un de nos prélats, Robert de Fouilloy, durant un voyage en Périgord et en Quercy, mission entreprise sur l'ordre du roi Louis X, surnommé *le Hutin*.

Ce document, très détaillé, a été publié, par M. Philippe de Bosredon, membre de la Société

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. xx, pp. 215-222.

historique de Périgueux, qui l'a traduit du latin, et annoté avec soin. L'original se trouve aux Archives nationales (1). La traduction a été faite sur une copie prise à la Bibliothéque de la rue Richelieu, d'après une reproduction de la pièce primitive (2). M. de Bosredon n'ayant pu copier lui-même, craint que les pages qu'il a eues sous les yeux, et qu'il a pris la peine de traduire, ne soient pas exemptes de quelques défauts d'exactitude. Ces défauts ne peuvent avoir une grande importance : ils ne consistent sans doute qu'en de légères variantes dans l'orthographe des noms propres et ne retirent guère de sa valeur à la publication que nous nous proposons de faire connaître à nos collègues des Antiquaires de Picardie.

Avant de commencer l'analyse du compte dont il s'agit, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Robert de Fouilloy occupa le siège épiscopal d'Amiens de 1308 à 1321. Il appartenait à une bonne famille picarde, alliée à la maison de Croï (3). Il était chanoine de Noyon, quand il devint notre Évêque. Plusieurs rois l'honorèrent de leur confiance. Philippe-le-Bel l'envoya en Aquitaine avec quelques grands du royaume pour

(1) *Registre du Trésor des Chartes*, côté 52, pièce III.

(2) Manuscrits fonds français, tome 20879, folios 61 et suivants.

(3) Il eut vn nepueu Chanoine de ce nom... *La Morlière*, Antiquitez, p. 212. — Cet ecclésiastique fut Doyen du Chapitre de 1368 à 1375. — Les Croï, bourgeois d'Amiens, expulsés au temps de Charles le Mauvais, devinrent plus tard ducs et même princes.

se renseigner sur la conduite que les ministres du roi d'Angleterre tenaient dans cette province. En 1313, l'Évêque d'Amiens apposa sa signature au bas du traité d'alliance conclu à Paris entre le roi de France, l'empereur de Constantinople et le roi de Sicile. En 1316, Louis X le chargea de la mission dont nous allons parler. Plus tard, Charles IV lui confia diverses négociations importantes.

« L'an mil trois cent dix-sept, il fut présent à l'arrest pour Mahault, Comtesse d'Arthois, contre Robert d'Arthois, donné au Parlement de S. André au dit an, et rapporté par du Tillet, chapitre 5 des rangs de la France. Et si l'on apprend des Archiues de Rheims, dont i'ay desia fait mention, qu'il assista au Concile Prouincial que Robert de Courtenay Archeuesque, tint la mesme année en la ville de Senlis : et l'an d'après 1318 au mois d'octobre, il amortit encore en faueur de l'Abbaye de S. Martin aux Iumeaux plusieurs terres, prez et heritages specifiez en la Charte, scellée et confirmée par Vvistace d'Argie, garde du Scel de la Baillie d'Amiens l'an 1356 » (1).

Sous le règne de Philippe IV, au dire du P. Daire, il exerça pendant quelque temps les fonctions de Chancelier de France.

Ce prélat paraît avoir peu résidé dans son diocèse, et l'on ne connaît guère d'actes épiscopaux

(1) *La Morlière*, Antiquitez.... p. 212.

importants émanés de lui. C'était plutôt un personnage politique qu'un évêque occupé du soin de ses ouailles. Il mourut au mois de mars 1321. On l'inhuma à la Cathédrale, dans la grande chapelle de l'abside, que l'on appelait jadis *la chapelle de Prime*, et qui est depuis longtemps désignée sous le nom de *Petite Paroisse*. Sa tombe consistait en une dalle posée presque à fleur de terre, à droite de la porte d'entrée. L'épitaphe, gravée sur des lames d'airain, était déjà à peu près illisible du temps de La Morlière. (1) Tout vestige de cette sépulture a, depuis longtemps, disparu.

Le P. Daire parlant du voyage de Robert de Fouilloy en Périgord et en Quercy, dit que l'Evêque d'Amiens fut envoyé dans ces provinces par le roi pour y recueillir des subsides destinés à subvenir aux frais de la guerre contre les

(1) Il mourut l'an 1320 (avant Pâques 1321), ainsi que l'on voit de son tombeau esleué seulement de quatre doigts hors de fleur de terre dans la Chapelle de Primes (sic), ioignant la porte à main droite, où se lisent encore les fragments de quelque Epigramme qui commence

Hic iacet egregius Robertus Folliacensis :

les petites lames qui le contenoient à l'entour estans la plus part adirées, reste néantmoins le temps de son trespas à la fin de l'épitaphe,

MC ter hic anno vigeno, Menseque Marci
In terna sena feria terrena reliquit.

Auec ses armes qu'il portoit à trois Tierses, mais les couleurs en sont effacées. (*La Morlière*, Antiquitez, p. 213), — D'après le P. Daire, les armes de ce Prélat étaient d'argent à trois lions de sable.

Flamands. Le titre (1) du Compte de dépenses publié par M. de Bosredon relate que l'Evêque d'Amiens alla en mission, accompagné de quelques collègues, *pour la réformation du pays*. L'historien du Périgord, M. Dessalles, dit qu'il s'agissait probablement de rétablir l'ordre dans ces contrées, qui, comme presque toutes les autres parties du royaume de France, avaient été profondément troublées pendant le règne si agité de Philippe-le-Bel (2).

Quoi qu'il en soit du but véritable du voyage de l'Évêque Robert, le chiffre élevé des frais occasionnés par son déplacement, et la durée de son séjour dans les provinces visitées, montrent assez que cette mission devait être motivée par de graves circonstances. L'exposé des dépenses nous apprend que le prélat partit d'Amiens le lundi après la Circoncision de Notre-Seigneur, en l'an de grâce 1315 (en 1316, selon la manière de compter depuis la réforme du calendrier), et qu'il ne rentra dans sa ville épiscopale que le dimanche avant la fête de Saint Barthélemy, au mois d'août suivant, ayant été au service du roi durant l'espace de deux cent

(1) Ce titre, écrit en français, est ainsi conçu : *Compte des dépenses de l'Evêque d'Amiens envoyé par le Roy en Périgort et Quercy pour la réformation du pays*. — Il paraît avoir été ajouté à une époque postérieure à celle de la rédaction de la pièce. Tout le surplus est en latin. Le compte est écrit de deux écritures différentes (*Note de M. de Bosredon)*.

(2) *Dessalles*, *Histoire du Périgord*, t. II, p. 128.

dix-huit jours. Une nombreuse escorte accompagnait le délégué du Monarque. Parmi les personnages de marque, on mentionne la présence de l'un des neveux du Prélat, Beaudoin de Croï. Le compte accuse la présence de quarante et un chevaux, ce qui suppose un personnel beaucoup plus considérable. Le cortège emploie trois journées pour parcourir la distance qui sépare Amiens de Paris : cela n'a rien de surprenant quand on songe au mauvais état dans lequel devaient être les chemins à cette époque et en cette triste saison. Durant cette première partie du voyage, les dépenses furent de 48 livres 16 sous 2 deniers parisis (1).

On arrive dans la capitale du royaume le jeudi après l'Epiphanie. Là, un contre-temps vient empêcher le prélat de poursuivre sa route : il souffre d'un mal de pied ; cette souffrance le retient pendant neuf jours sur un lit qu'il fallut disposer d'une façon toute spéciale, ce qui coûta 32 sous 6 deniers tournois. On réclama les soins de deux chirurgiens, Me Jehan Pitart et Me Henri, son compagnon. Ces praticiens reçurent pour salaire la somme de 40 livres tournois, dépense que Monseigneur prit entièrement à sa charge, ne voulant point la faire supporter par le trésor royal.

On ne put quitter Paris que le 17 janvier, fête

(1) Les dates et les sommes d'argent sont exprimées en chiffres romains dans le manuscrit (Note de M. de Bosredon).

de Saint Sulpice; le 21, veille de la Saint Vincent, on se trouve à Chaumont, en Sologne, où l'on passe la nuit. La dépense, pour ces cinq jours de marche, s'est élevée à 89 livres 13 sous 4 deniers parisis, qui valent 112 livres 4 deniers tournois. Jusqu'ici on a compté en parisis : à partir de Chaumont, les dépenses sont accusées en tournois. Le dernier jour du mois de janvier, Monseigneur entra dans la ville de Périgueux, où un exprès nommé Gautier, avait été envoyé de Paris pour faire préparer et meubler les logements du Prélat; les dépenses de ce messager sur le chemin, et d'autres qu'il fit à Périgueux en attendant l'Evêque s'élevèrent à 50 sous tournois.

Robert de Fouilloy a la délicatesse de ne pas mettre à la charge du Trésor royal les fournitures de chambre et de cuisine, non plus que la cire, depuis le jour où il partit d'Amiens jusqu'au jour où il entra à Périgueux, parce qu'il avait tout cela dans ses approvisionnements.

A Périgueux, le séjour se prolongea durant quatre-vingt-treize journées. L'Évêque logea chez les Frères mineurs, avec une partie de sa suite, domestiques, chevaux et équipages. Mais il fallut louer en ville une autre maison, désignée sous le nom de maison de Saint-Jean, où étaient logés vingt-quatre chevaux et la majeure partie des gens de service, ce qui coûte 4 livres tournois. De plus, on dut encore prendre en location les étables de Me Baudoin et l'on y mit également des chevaux et

des valets pour les soigner : pour ce, l'on accuse une dépense de 20 sous tournois. Il faut encore louer une autre maison, celle de M[e] Pierre de Rignac : on y occupe aussi les étables, plus une chambre destinée à deux serviteurs, Jacquemard et Jehan Delattre (de Atrio). Là étaient logés douze chevaux, ce qui coûte 50 sous tournois.

Toutes ces installations nécessitèrent de nombreux frais de réparations aux immeubles, réfection de murailles, établissements de cloisons et autres dépenses dont le compte donne un minutieux détail ; rien n'est oublié, ni les meubles destinés à garnir les appartements épiscopaux, chez les Frères mineurs, ni les trépieds, tables, tréteaux, destinés au service de la cuisine, ni les pots de terre et les écuelles à mettre les provisions, ni le rallongement d'une chaîne de fer qui servait à tirer l'eau d'un puits, ni la réparation de cette chaîne, qui se trouva usée au moment du départ. Le compte va jusqu'à relater une autre réparation faite à un conduit destiné à l'écoulement des immondices de la cuisine dans une fosse recouverte avec du pavage et du bois pour qu'elle ne donnât pas de mauvaise odeur : la dépense fut de 40 sous tournois. Le total des frais de logement à Périgueux s'élève à 26 livres 17 deniers tournois. A cela il faut ajouter 4 livres 14 sous tournois pour location de vaisselle destinée à la cuisine, et puis 54 sous tournois pour le blanchissage du linge.

Il fallut aussi compter avec la maladie. Cinq

personnes de la suite épiscopale furent malades à Périgueux pendant six semaines : on dépensa pour elles 5 sous tournois en sirops et médicaments et l'on donna 30 sous à deux femmes qui les gardèrent pendant ce temps. Lors du départ de Périgueux, deux malades, Béguinet et Roger, n'étaient pas encore en état de supporter les fatigues de la route ; ils restèrent dans la ville vingt-huit jours après le départ de Monseigneur et reçurent les soins d'un médecin qui eut 20 sous pour prix de ses visites.

Le lundi 3 mai, fête de la Sainte-Croix, Robert de Fouilloy quitta Périgueux. Il avait terminé l'expédition des affaires qui l'appelaient dans cette ville Le jeudi 6, il entrait à Cahors, où il resta jusqu'au 15 juillet ; les dépenses ordinaires pendant le séjour dans la capitale du Quercy furent de 936 livres 12 sous 7 deniers tournois. A Cahors, ce fut dans le logis des Templiers que notre Evêque s'installa : ici, le compte présente un certain problème historique dont la solution nous paraît quelque peu embarrassante. Il est dit que l'on dut affecter une somme de 7 livres tournois à la location des logements où les Templiers habitèrent provisoirement, attendu qu'ils avaient été obligés de sortir de leur maison par suite de l'arrivée de Monseigneur, qui ne pouvait pas être logé ailleurs. Or, on était en 1316, et l'Ordre du Temple avait été aboli par le Pape Clément V en 1312 ; en 1314 avait eu lieu le supplice du Grand-Maître et des

principaux dignitaires. Les biens des Templiers ayant été confisqués et attribués en partie au roi et en partie aux chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, ou hospitaliers, nous supposons que ce fut à ces derniers qu'incomba l'honneur d'héberger, en allant chercher eux-mêmes un autre gîte, le Prélat qui dut faire de nouvelles dépenses pour approprier à son usage les cuisines de son logement provisoire, et dépensa de ce fait la somme de 35 livres tournois.

A Cahors, la maladie vint encore exercer ses ravages sur la suite de l'Évêque : elle atteignit sept ou huit serviteurs ; l'un d'eux, Guillaume de Montdidier (de Monte Desiderii), succomba aux atteintes du mal. On dépensa 11 livres, 3 sous, 6 deniers tournois pour ses obsèques ; deux femmes qui gardèrent tous les malades reçurent 33 sous.

Ce n'était pas seulement sur les personnes du cortège épiscopal que sévissaient la maladie et même la mort ; les chevaux ne furent pas non plus épargnés. Trois chevaux, un bayart (alezan) et deux liards (gris pommelé) moururent à Cahors ; deux autres, dont l'un portait les bagages pour la chambre de Monseigneur et l'autre les équipements des hommes d'armes y furent mis à la réforme. Un cheval *morel* entier qui était le propre palefroi de Monseigneur, tomba aussi malade à Cahors ; il dut y rester pendant un mois après le départ de l'Évêque ; il fut soigné par un nommé Gilot, palefrenier, qui ramena l'animal à Amiens après la

guérison, et reçut pour ses soins et son voyage 9 livres 5 sous tournois. Le total des dépenses nécessitées par la maladie des serviteurs et par celle des chevaux s'élève à 33 livres 7 sous tournois.

On a vu que le Prélat était parti d'Amiens avec 41 chevaux ; ce nombre, tout considérable qu'il fût, ne dispensa pas de recourir à des montures de louage. On loua d'abord un cheval qui transporta la monnaie noire (1) d'Amiens à Paris, et que l'on garda six jours, temps du voyage pour aller de la ville épiscopale à Paris et en revenir. Il est aussi question de la location de trois chevaux pour le transport des bagages de Monseigneur, de Périgueux à Cahors, parce que l'Évêque ne voulait pas trop charger ses mulets. Enfin d'autres bêtes de somme furent encore prises à louage en plusieurs circonstances, afin de ménager les montures qui appartenaient en propre au Prélat, ou pour suppléer les chevaux malades ou fatigués.

L'enquête à laquelle se livra Robert de Fouilloy, délégué du roi de France afin de rétablir le bon ordre dans l'administration des deux provinces, nécessita encore des frais d'une autre nature : il fallut pourvoir à ce que nous appellerions aujourd'hui des *fournitures de bureau*. Le compte nous en donne le montant : pour le papier, tant celui de

(1) Le texte porte : *pecuniam nigram* — « *Moneta nigra, ærea vel ære mixta, cui alba seu argentea opponitur.* » (Du Cange). — On ne dit plus *la monnaie noire*, mais on dit encore *la monnaie blanche*. — (*Note de M. de Bosredon*).

Maître Guillaume, destiné aux condamnations qui étaient écrites sur papier, que celui sur lequel on inscrivait les dépenses, ainsi que pour le parchemin qui servait également à écrire, on dépensa 70 sous tournois. La copie des condamnations (1) remise par Monseigneur entre les mains du seigneur de Souillac (*de Soliaco*) en présence du régent du royaume, fut payée 30 sous tournois.

Enfin on se mit en marche pour le retour. Parti de Cahors le 15 juillet, l'Evêque d'Amiens arrivait le 1er août à Chaumont, en Sologne, endroit à partir duquel les dépenses sont évaluées en parisis, comme elles l'ont été en allant. On ne s'arrête point à Chaumont, mais après cinq journées de marche, le cortège épiscopal faisait son entrée dans Paris, ayant dépensé 104 livres 15 sous 5 deniers parisis durant cette dernière étape.

Le roi Louis X était mort le 5 juin précédent et l'on attendait l'issue des couches de la reine, alors enceinte. Ce fut donc au régent du royaume, Philippe, l'aîné des frères du monarque défunt, qui devait bientôt régner sous le nom de Philippe V que Robert de Fouilloy eut à rendre compte de sa mission. Pour cela faire, il resta dans la capitale depuis le 6 août, vendredi avant la fête de Saint Laurent, jusqu'au jeudi après l'Assomption de la Sainte Vierge. Le dimanche avant la fête de

(1) Le mot de *Condamnations* nous fait supposer que le voyage de l'Évêque pouvait bien avoir pour but principal la poursuite des hérétiques, si nombreux alors dans le Midi.

Saint Barthélemy, l'Évêque revoyait enfin sa Cathédrale d'Amiens, et pouvait reprendre l'administration de son diocèse, laissée sans doute, pendant sa longue absence, aux mains des deux archidiacres.

La recette faite par le Seigneur Évêque pour ses dépenses pendant le voyage fut fournie par Arnaud de Pourboulain, alors trésorier du Quercy. Elle se composait en tout de 3.854 livres 10 sous 10 deniers tournois, au sujet de laquelle somme et recette ledit trésorier a reçu de Monseigneur des lettres scellées de son sceau, portant approbation du compte, et datées du 7 avril 1317.

Notre honorable collègue, M. Georges Boudon, a bien voulu, sur notre demande, nous donner les renseignements suivants sur la valeur des monnaies françaises à l'époque du voyage de Robert de Fouilloy comparée à la valeur de notre monnaie actuelle. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici la note qui nous a été adressée par un juge aussi compétent sur cette matière, et de lui témoigner notre gratitude pour cette intéressante communication.

Voici la note rédigée par M. Boudon :

« La livre tournois est une monnaie de compte : elle se divise en 20 sous tournois ; le sou se partage en 12 deniers.

La livre parisis et ses subdivisions, le sous parisis (20 pour une livre), le denier parisis (12 au sou),

valent un quart en sus de la livre tournois et de ses subdivisions, sou et denier.

Dans les tables dressées par Natalis de Wailly, le cours du gros tournois figure, en vertu de l'Ordonnance royale du 15 janvier 1316 (V. S.), pour un sou tournois : Natalis de Wailly en estime la valeur intrinsèque à 89 c. 867 de notre époque.

Or, en prenant pour pouvoir de l'argent de 1301 à 1350, le chiffre que M. d'Avenel donne dans ses récentes études, soit 3,50 et en multipliant 89 c. 867, c'est-à-dire le poids d'argent actuellement évalué et entrant dans le gros tournois, ou sou de cette époque (1316), par 3,50, chiffre représentant la plus value de l'argent à cette date, sur la valeur qu'il a actuellement, on a 3,145.345, valeur intrinsèque, c'est-à-dire la représentation des besoins que l'on pourrait satisfaire aujourd'hui avec l'argent contenu dans un gros tournois de 1316.

Livre tournois =	62 f. 906
Sou =	3 f. 145
Denier =	0 f. 262
Livre parisis =	78 f. 633
Sou =	3 f. 931
Denier =	0 f. 327

Le prix du voyage, 3,854 livres 10 sous 10 deniers tournois équivaut à 242.469 francs 94 centimes de notre monnaie. »

Sans doute, le compte des dépenses occasion-

nées par le voyage de Robert de Fouilloy ne se rattache que d'une façon assez indirecte à notre histoire locale ; il est bon néanmoins de conserver de ce voyage un souvenir plus précis et plus détaillé que la brève indication par laquelle le mentionnent nos chroniqueurs picards, et nous devons savoir gré au dévoué Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires d'avoir signalé naguère à notre attention cette pièce qui, sans lui, serait probablement passée inaperçue, comme tant d'autres documents intéressants, disséminés et perdus dans les publications émanées des sociétés qui correspondent avec la nôtre.

Qu'il me soit aussi permis, en terminant, d'exprimer des remerciements tout personnels à l'adresse de M. Philippe de Bosredon, qui, sur ma demande, a bien voulu compléter son intéressante publication par quelques renseignements supplémentaires : ces renseignements m'ont été fort utiles pour la rédaction de la présente communication.

SIMON MARMION

Peintre Amiénois du XVe Siècle

Lecture par M. R. Guerlin.

Messieurs,

Je ne saurais m'attribuer le mérite de la communication que je vais avoir l'honneur de vous soumettre. Les documents grâce auxquels je l'ai composée sont extraits de plusieurs travaux ; notamment d'articles publiés par M. Henri Hymans, dans la *Gazette des Beaux Arts*, et d'une étude fort remarquable de Monseigneur Dehaisnes, parue d'abord partiellement dans la *Revue de l'Art Chrétien*, en 1892, puis d'une manière définitive la même année, dans les *Mémoires de la Société des Sciences et des Arts de Lille* et rehaussée de cinq belles héliogravures.

C'est surtout un compte-rendu bien tardif de cette étude que je vais vous présenter. Tout au plus comptais-je joindre à ces emprunts quelques mentions relevées dans nos Comptes municipaux et qui ont trait à l'artiste, trop longtemps oublié, dont Monseigneur Dehaisnes cherche à reconsti-

tuer l'œuvre, lorsque je me suis aperçu, au moment de les utiliser, que Monseigneur Dehaisnes les a connues comme moi et mieux que moi : c'est donc en simple chroniqueur bibliographique que je me présente aujourd'hui devant vous.

L'exposition d'Art ancien qui a eu lieu l'an dernier à Utrecht, — elle a fermé au mois d'octobre, — a permis aux amateurs, artistes ou archéologues, d'admirer dix petites peintures, je ne dirai pas ignorées, mais tout au moins peu connues, puisqu'elles sont conservées dans un palais de La Haye où le public ne pénètre point.

Il s'agit des volets de l'ancien retable de l'abbaye de St-Bertin, à Saint-Omer, où sont retracées en dix compositions, — cinq par volet, — les scènes principales de la vie du saint patron de l'abbaye. Ces panneaux appartiennent actuellement à la princesse de Wied, née princesse Marie des Pays-Bas : deux autres panneaux ayant la même origine, sont entrés récemment à la Galerie nationale de Londres et ne figuraient pas à l'exposition d'Utrecht : ils sont d'ailleurs de petites dimensions et d'importance secondaire, et tout en regrettant qu'ils aient été distraits des peintures de La Haye dont ils formaient le complément, l'on peut, malgré leur absence, porter un jugement sur le mérite de ces peintures.

Ce mérite est capital, et c'est à juste titre que M. de Laborde a pu écrire : « Quand on voudra citer

« les merveilles de la peinture, on mentionnera « dans le nombre les volets du retable de « St-Bertin ».

A côté de cette exceptionnelle valeur artistique, il est encore une autre raison pour laquelle ces panneaux ont un intérêt tout spécial et qui touche Amiens au premier chef. — Je veux parler de la question d'attribution.

Après avoir, en effet, été longtemps considérés comme l'œuvre de Memling, malgré les hésitations du Comte de Laborde, des conservateurs du Louvre et d'autres juges compétents, ils ont été exposés à Utrecht, suivant les conclusions d'Alfred Michiels et de Monseigneur Dehaisnes, comme dus au pinceau de l'un de nos concitoyens *Simon Marmion*.

Simon Marmion n'est pas un inconnu pour qui s'est occupé de l'Art à la cour de Bourgogne. Depuis plus de cinquante ans, M. Le Glay a mis son nom en évidence par ce renseignement précieux qu'il fut chargé, en 1467, de *ystorier*, *enluminer et mectre en forme ung bréviaire*, destiné à Philippe-le-Bon. Après la mort de ce prince le travail fut continué pour son successeur, Charles-le-Téméraire et M. Pinchart en a retrouvé le payement fait en 1470 : il coûta près de 500 l. ; somme que Monseigneur Dehaisnes estime à plus de 9000 francs de notre monnaie.

Simon Marmion était originaire et sans doute

natif d'Amiens : des diverses notes relevées par Monseigneur Dehaisnes, on peut conclure que la date de sa naissance se place vers 1425. Jehan Marmion, son père, peintre et sculpteur aussi, — cité par M. Dubois, dans son ouvrage sur Blasset, p. 7 — exécuta, en juillet 1440, une tête à la Madeleine en l'église S. Ladre ; sculpture qui lui fut payée 2 sols.

Il avait un autre fils, Guillaume, peintre également, fixé à Tournai et mentionné déjà par Pinchart mais qui exerça aussi son art à Valenciennes avec son fils Nicolas, comme le témoigne une pièce de 1499.

Enfin, n'est-il pas légitime de joindre à cette dynastie d'artistes Marie *Marmionne* comprise parmi les miniaturistes cités dans la « Couronne Margaritique ? (1) »

Pour en revenir à Jean Marmion, il fut chargé en 1426 et 1427 de repeindre la pierre « assise ou devant de l'église saint Fremin » : en 1444, il peint les armes de la ville sur une bannière d'airain placée au faîte du pilori. Nous le retrouverons, en 1473, à Valenciennes, coopérant à des décorations faites à l'occasion de la tenue d'un chapitre de l'Ordre de la Toison d'Or.

Simon Marmion, comme son père, débuta par

(1) Je trouve encore, en 1225, *Robert Marmion*, chevalier, qui donne à Guillaume Gastinel, de Falaise, un ténement à Fontenay. — Léchaudé d'Anisy. *Archives du Calvados*. 1-150. Vicomte Oscar de Poli, *Défenseurs du Mont Saint-Michel*, p. II.

repeindre la pierre S. Fremin ; c'est en 1449 que son nom apparait sur nos comptes à ce propos et sans doute était-il jeune encore puisqu'on l'appelle en cet article par le diminutif de *Simonnet*. — Quelques mois après il dore et peint le faîte d'une tourelle au grand quai — octobre 1449 — et décore des armes de la ville les *wirewittes* qui couronnent cette tourelle. Je me permettrai de faire remarquer ici à Monseigneur Dehaisnes, qu'à cette date les armes en question ne comprenaient pas encore l'alizier qu'y ajouta Louis XI.

En 1450, Simonnet est chargé du travail qui avait été confié à son père en 1444 ; il peint et dore le comble du pilori.

En 1451, même travail pour le puits de la Haute-Rue-Notre-Dame.

Jusqu'ici, il ne s'est agi que de peinture décorative ; en 1454, l'Echevinage demande à Simon Marmion un travail véritalement artistique. C'est un tableau pour l'hôtel des *Cloquiers* représentant le Christ en croix, la Vierge, S. Jean et d'autres personnages encore.

Peu avant cette date, Simon Marmion avait été appelé, en compagnie de trente-trois autres peintres, mais *seul d'Amiens*, dans la ville de Lille, à l'occasion du *Banquet du Faisan* : le prix qui lui fut donné pour son service de neuf jours, quelque peu supérieur à celui que reçurent la plupart de ses collègues, témoigne — aussi bien que le fait même qu'on l'ait mandé — qu'il avait déjà acquis une certaine renommée.

C'est à partir de cette année 1454 que nous perdons la trace de Simon Marmion dans notre ville d'Amiens.

En 1458, le voici établi à Valenciennes ; estimé, car il groupe autour de lui les autres artistes, sculpteurs et doreurs, en confrérie de S. Luc qui jusque là n'existait pas dans sa nouvelle résidence (1462) ; dans l'aisance, car il achète des maisons dont une — un hôtel, — sera sa demeure (1463) ; jouissant de la considération publique, car il entre par son mariage avec Jeanne de Quaroube dans l'une des plus anciennes familles de la cité et dont le nom figure dès 1303 sur les listes échevinales.

Après la mort de son beau père, Jean de Quaroube, il s'occupe des intérêts de sa belle-mère, demoiselle Jeanne Dugardin, et de ceux de ses belles-sœurs dont il est tuteur.

Divers actes rapportés, en pièces justificatives, par Monseigneur Dehaisne, permettent de suivre dans ses grandes lignes cette existence simple et laborieuse, jusqu'au jour de la mort de Simon Marmion, décédé à Valenciennes, le jour de Noël 1489.

L'artiste reçut sa sépulture, en l'église Notre-Dame la Grande, dans la chapelle S. Luc, qu'il avait obtenue pour sa corporation et où il avait exécuté de remarquables travaux d'art.

J'ai dit *existence laborieuse*, en effet Monseigneur Dehaisnes a pu reconstituer une liste importante de travaux exécutés par Simon Marmion après son départ d'Amiens.

Citons pour Valenciennes : un tableau représentant S. Luc placé devant l'autel de la confrérie établie par ses soins ; le retable de la même chapelle ; la peinture d'un retable sculpté par Pierre du Prayel, à l'autel de N.-D. de Pitié, dans l'église des Dominicains ; des tableaux pour l'abbaye de S. Jean.

En 1464, Simon Marmion est appelé à Cambrai pour décorer les sculptures de Pierre de Malines, à l'autel de N.-D. la Flamenghe, dans la Cathédrale. En 1471, ce sont des gonfanons et des bannières, encore pour le Chapitre de Cambrai ; gros travail qui lui fut payé 130 l.

La mention suivante semble prouver que le peintre avait alors un véritable atelier :

« Item, au dit Marmion, quand il apporta lesdits comphanons, luy fut donné et à ses varlés, pour ses despens, VII l. VI s. » (Comptes de la fabrique de Cambrai).

Je relève encore, pour Cambrai, l'épitaphe d'un chanoine, Pierre Dewez, payée en 1484.

Les ducs de Bourgogne ont témoigné leur estime pour le talent de Simon Marmion. J'ai parlé du bréviaire commandé en 1467 : En 1473, à l'occasion du Chapitre de la Toison d'Or, où nous avons retrouvé la trace de Jean Marmion, son fils eut l'honneur d'exécuter d'après nature, sur un seul tableau, les portraits du duc Charles-le-Téméraire et de sa femme Isabelle de Bourbon ;

ce tableau fut conservé *magno cum honore* dans une collégiale de Valenciennes.

Notre artiste a dû travailler également à Tournai, car le 27 avril 1468 il se fit recevoir dans la corporation des peintres de cette ville.

Simon Marmion a donc certainement beaucoup produit : Que sont devenues ses œuvres ? Un dyptique conservé à Chantilly, diverses peintures citées par M. Alfred Michiels, semblent à Monseigneur Dehaisnes très peu authentiques : peut-être le missel exécuté pour Ferry de Clugny, évêque de Tournay de 1474 à 1483, missel qui se trouve dans la bibliothèque communale de Sienne, peut-être aussi un Pontifical du même Ferry de Clugny, l'un des joyaux de la bibliothèque du Mis de Bute, sont-ils de lui ? il faut reconnaître que nous n'avons pour nous guider dans cette tâche de reconstitution de l'œuvre de Simon Marmion qu'un criterium incertain: la comparaison avec les volets dont j'ai parlé en commençant et dont je dirai bientôt encore quelque mots.

Un premier point du moins demeure acquis : c'est la grande réputation de notre ex-concitoyen, réputation que nous attestent à la fois la place qu'il tenait à Valenciennes, le nombre et l'importance de ses travaux et que confirment, en outre, maints témoignages précieux et importants.

C'est, d'abord, celui de Jean Lemaire qui lui consacre ces vers dans sa « Couronne Margaritique » :

Et Marmion, *prince d'enluminure*,
Dont le nom croist comme paste en levain,
Par les effets de sa noble tournure.

Jean Molinet lui donne une épithaphe assez prolixe — 6 strophes de 8 vers.

Voici la quatrième de ces strophes :

Les yeulx ont prins doulce refection
En mes exploictz, tant propres et exquis
Qu'ilz ont donné grande admiration
Ryant object et consolation
Aux Empereurs, roix, comtes et marquis.
J'ai décoré par art et sens acquis
Libvres, tableaux, cappelles et autels
Telz que pour lhors ne sont ghaires telz

Guichardin dit que Simon Marmion était « pieux, fort docte, sçavant aux lettres et paintre très excellent ». Louis de La Fontaine, auteur des *Antiquités de la Ville de Valenciennes*, s'exprime d'une manière non moins élogieuse : « Maistre Simon, « dit-il, avait en la noble science de poincture « un don très magnifique, tellement qu'il excédoit « tous aultres peintres résidens non seulement « en la dicte ville, mais aux villes et citez « circonjacentes et voisines ».

Citons encore l'historien Molanus, d'après lequel, en 1512, Velasco de Lucena légua à l'hôpital de Louvain une vierge de Simon Marmion *très illustre peintre de Valenciennes*.

C'est sur cette réputation, — à défaut d'un point de repère certain, comme la découverte

d'un document irréfutable, ou la connaissance d'une œuvre authentique de Marmion rendant possible une étude de sa manière et une comparaison, — c'est sur cette réputation, dis-je, que se fonde Monseigneur Dehaisnes pour attribuer à notre citoyen les compositions exquises, peintes sur les volets du retable de St-Bertin.

Voici, sommairement, le raisonnement très logique de l'érudit prélat.

Ce retable était une œuvre de haute valeur tant sous le rapport artistique que par la matière même: l'or et l'argent y étaient rehaussés de diamants et de pierres précieuses, et le tout formait un ensemble d'orfévrerie d'une richesse incomparable. Il est tout à fait invraisemblable d'admettre que l'abbé Guillaume Fillastre eût confié à un peintre de réputation secondaire la mission de décorer les volets qui devaient complèter cet ensemble merveilleux.

Nous savons d'autre part que le retable a été exécuté à Valenciennes même : qu'il fut commencé entre le 24 juin 1455 et le 23 juin 1456 et installé le 23 juin 1459. Or, Simon Marmion était certainement à cette époque, l'artiste le plus en vue de la cité. On en déduit, jusqu'à plus ample informé, que les panneaux en question ne peuvent être que de lui ; d'ailleurs, ses travaux à Lille, en 1454, à l'occasion de la solennité où Guillaume Fillastre avait assisté, avaient pu attirer dès lors sur lui l'attention du généreux abbé.

Quelques indices relevés par Monseigneur Dehaisnes sur les volets mêmes appuient encore ce raisonnement et semblent trahir l'origine du peintre : telle, cette soutane rouge couverte d'un rochet diaphane que porte saint Omer dans la 4e composition du panneau de gauche : cette nuance écarlate bien rare, en dehors du vêtement des cardinaux, avait été adoptée par les chanoines d'Amiens ; telle encore cette *Danse des morts* reproduite sur le panneau de droite et qui a pu être une réminiscence de celle d'Amiens alors célèbre.

Attribuer une création à un peintre dont personne ne connait, jusqu'à ce jour, aucune œuvre certaine — puisque la peinture du musée de Valenciennes qui est mise à l'actif de Marmion sur la foi de Michiels, lui est postérieure d'au moins trente ans — est chose hasardeuse. Monseigneur Dehaisnes dont la critique est aussi serrée que savante, s'en rend compte mieux que personne, aussi ne présente-t-il pas ses conclusions comme définitives, mais comme aboutissant seulement à des conjectures très vraisemblables.

L'écrivain d'art dont j'ai déjà cité le nom, M. Henri Hymans, appuie ces conjectures par la constatation suivante :

« Au nombre des Primitifs déterminés, nous n'en « connaissons point que nous puissions lui donner « (pour auteur) avec une certitude suffisante : « parmi les indéterminés, c'est le délicat diptyque

« d'Anvers, où un abbé de Prémontré s'agenouille
« devant la Madone — œuvre toujours, mais à
« tort, attribuée à Memling — qui hante notre
« souvenir.

« Certainement, les panneaux de Saint-Omer
« joignent à la délicatesse la grâce et la dignité
« des meilleures créations de l'illustre bourgeois
« de Bruges. Leur coloris les range plus près de
« Thierry Bouts, dont ils ont aussi la touche
« onctueuse.

« Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en dehors de
« Jean Van-Eyck, peu de maîtres du xve siècle
« ont poussé si loin l'entente de la composition
« et celle des convenances pittoresques. Ces
« délicats épisodes de la vie de St-Bertin
« sont à n'oublier jamais, qu'on les envisage à
« titre d'informations sur les mœurs et les
« costumes ou comme réalisation artistique pure.
« La dégradation des tons y est supérieure ».

« L'auteur de ces peintures, remarque de son côté
« Monseigneur Dehaisnes, rappelle Van Eyck par
« sa couleur et Memling par sa finesse il est
« pourtant plus proche du premier par son style... »

Un autre rapprochement que fait Monseigneur Dehaisnes, c'est la surprenante analogie qui existe entre *l'Homme à l'œillet*, du musée de Berlin et le saint Omer dont le vêtement rouge a déjà fait l'objet d'une remarque. Ce sont la même rigidité d'expression, la même fermeté de trait ; il n'est pas jusqu'à l'oreille pointue du

personnage qui ne se retrouve de part et d'autre.

Est-ce à dire que l'Homme à l'œillet doive cesser d'appartenir à Van Eyck, à qui des experts très compétents l'attribuent ? Ce n'est pas à la volée que l'on tranche des questions de cette nature.

Je ne veux pas abuser, Messieurs, de votre bienveillante attention, je passe donc sous silence les vicissitudes diverses auxquelles le retable de St-Bertin a été soumis, et je conclus.

Grâce à la facilité que l'exposition d'Utrecht a donnée d'examiner en détail ces précieuses peintures, voici que dans la brillante pleiade des Van Eyck, Van der Weyden, Christus, Memling, Bouts, parait un nouveau maître, leur émule, dont il va être du plus haut intérêt de reconstituer l'œuvre.

Ce maître est-il l'Amiénois Simon Marmion ? Souhaitons-le pour l'honneur de notre ville : souhaitons aussi que Monseigneur Dehaisnes et les autres critiques mis en éveil, comme lui, par cette intéressante question, arrivent, par de nouvelles recherches, à fixer cette attribution d'une manière désormais indiscutable.

Dans tous les cas, — en ce qui concerne notre point de vue local — ces recherches, quelqu'en soit le résultat, auront eu pour effet de remettre en lumière le nom trop oublié de l'un de nos concitoyens qui fut un artiste éminent, ainsi que le prouvent les témoignages que j'ai rapportés plus

haut : espérons qu'elles vont être le point de départ de sérieuses investigations, qui permettront de complèter la biographie de Simon Marmion ou même, qui sait, de retrouver avec certitude quelque composition due à son pinceau.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1895.

I. Le Ministère .

1° Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1895. — 2° Journal des Savants, Janvier, Février, Mars, Avril 1895, — 3° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1894, n°s 1 et 2, 1895 ; liste des membres. — 4° Revue des études grecques, 1894, tome VII, n°s 27 et 28. Tome VIII, n° 29. — 5° Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions, tome XXX, n° 3, tome XXXI, n°s 1 et 2. — 6° Discours prononcés à la séance générale du Congrès de 1895, par M. Poincarré, Ministre de l'Instruction publique, et M. Moissan, membre de l'Académie des sciences. — 7° La Revue historique, Mai-Juin 1895. — 8° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Paris. Bibliothèque de l'Arsenal, tome IX. Table générale des archives de la Bastille, L. Z. Départements, tome XXIV, Rennes, Lorient, Lannion, Vitré, Montreuil-sur-Mer, Etampes, Clermont-de-l'Oise, Senlis, Gien, Fontainebleau, Château-Thierry, Epernay, Blois, Loches, Neufchâteau, Bourbonne, Condom, Bar-le-Duc,

Nevers, Compiègne, Mont-de-Marsan. Tome XXVII. Avignon, 1re partie. — 9o Documents inédits sur l'histoire de France. Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers publiée par Auguste Molinier, tome I.

II. Préfecture de la Somme.

Département de la Somme. Conseil Général. 1re session de 1895. Rapports, Procès-verbaux.

III. Les Auteurs.

1° Les reclus de Toulouse sous la Terreur, par le Bon de Bouglon. — 2° Les tapisseries d'Amiens par M. R. Guerlin. — 3° Armorial du département de la Somme par MM. R. de Figuères et l'abbé Armand. — 4° Second trésor de Dachour. Liste sommaire des bijoux de la XIIe dynastie, découverts par M. Jacques de Morgan. — 5° Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie, 1893-1894, par F. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 6° Voyage archéologique en Suisse par M. le chanoine Marsaux. — 7° De la place des apôtres dans les monuments par M. le chanoine Marsaux. — 8° La grotte des Hotteaux par M. E. d'Acy. — 9° Etude sur l'architecture du moyen-âge par M. Barr Ferrée. — 10° La maison de Caix. Notes et documents par le Vte de Caix de Saint-Aymour. — 11° Causerie du besacier par le Vte de Caix de Saint-Aymour. — 12° Etude sur les diverses publications du R. P. Delattre, archiprêtre de Saint-Louis de Carthage par le Mis d'Anselme de Puisaye. — 13° Histoire de la Maison de Mailly par M. l'abbé Ambroise Ledru, 2 volumes in-8°. Paris. Librairie Lechevalier. Don de M. le Mis de Mailly-Nesle. — 14° Le programme de la cavalcade d'Abbeville, en 1895, illustré par MM. Jouvenot et le Vaigneur, offert par M. Macqueron.

IV. Achats de la Société.

1° Hariulf. Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier publiée par Ferdinand Lot. — 2° Manuel de diplomatique par A. Giry. — 3° La cathédrale de Reims par A. Gosset.

V. Sociétés françaises.

1° Revue savoisienne. Publications de la Société florimontane. 1895, Janvier-Mai. — 2° Académie de Savoie, mémoires, 4e série, tome V. — 3° Annales de l'Académie de Macon, 2e série, tome X. — Anniversaire de la Société philotechnique, tome LIII

— 5° Société d'Etudes de Draguignan, tomes xiv-xix — 6° Société archéologique de Nantes. Mémoires, tome xxxiii, 1er et 2e semestres. — 7° Académie de Vaucluse. Mémoires, tome xiv, 1er et 2e trimestres. — 8° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 269-273. — 9° Société de géographie. Comptes-rendus des séances. 1895, nos 4, 5 et 6. Bulletin, 1894, 4e trimestre. — 10° Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, tome xliv, nos 3-12. — 11° Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1894, 2e fascicule. — 12° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1895, nos 2-5. — 13° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 1894, 4e trimestre, 1895, 1er trimestre. — 14° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome xv, 2e et 3e livraisons. — 15° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, bulletin, Janvier-Juin 1895. — 16° La Thiérache, bulletin de la Société archéologique de Vervins, tome xv. — 17° Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, tome xv. 1re livraison. — 18° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives, tome xvii, 1re et 2e livraisons. — 19° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute Saône, 3e série, n° 25. — 20° Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, tome xx. — 21° Bulletin de la Société archéologique de la Drôme. 113e livraison. — 22° Mémoires de la Société des sciences et arts d'Angers, tome viii, 4e série. — 23° Bulletin de la Société Dunoise, n° 104 — 24° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin de l'Auvergne, 1894, n° 10, 1895, nos 1-4. — 25° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, bulletin, nos 4 6. — 26° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome iv, n° 6. — 27° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xii, 2e et 3e livraisons Table analytique, 1884-1893, par M. Dujarrie-Descombes. — 28° Revue de l'Avranchin, tome vii, n° 1. — 29° Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France, 1894. — 30° Procès-verbaux et mémoires de l'Académie de Besançon, 1894. — 31° Mémoires de la Société philomatique de Verdun, tome xiii, 2e partie. — 32e Annales de la Société historique de Château-Thierry. — 33° Société des Antiquaires de la Morini, bulletin, n° 173, Mémoires. Les chartes de Saint-Bertin publiées par l'abbé Bled, tome iii, 3e fascicule. — 34° Bulletin de la Société

philomatique des Vosges, à Saint-Dié. — 35° Revue de la Société des études historiques, 4e série. tome XII. — 36° Bibliothèque de l'Ecole de Chartes, Janvier-Avril, 1895. — 37° Société des Etudes du Lot, tome XIX, bulletin, fascicules 1-4. — 38° Société Eduenne, mémoires, nouvelle série, tome XXII. -- 39° Société française d'archéologie, LIXe session, congrès d'Orléans. — 40° Société des sciences historiques de l'Yonne, 48e volume. — 41° Annales de l'Académie de Nantes, 7e série, tome V, 2e semestre. — 42° Mémoires de la Société Académique de Cherbourg, 1894-1895. — 43° Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome IX. — 44° Société des sciences et des arts de la Marne, mémoires : 1870-1889, 10 volumes. — 45° Topographie historique de la ville de Châlons-sur-Marne par Louis Grignon. — 46° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, Janvier 1895. — 47° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Tulle, 1895, 1re et 2e livraisons. — 48° Mémoires archéologiques de la Creuse, 2e série, tome III. — 49° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, n° 154. — 50° Bulletin-Revue de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, 1894, 3e livraison. — 51° Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, tome XXIX. — 52° Académie Delphinale, bulletin 4e série, tome VIII. — 53° Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques. tome XII. — 54° Académie d'Hippone. Comptes-rendus, Mars 1895.

VI. Sociétés étrangères.

1° Rendiconti della reale Academia dei Lincei. série V, volume IV, fascicoli 1-8. — 2° Wurtembergische Verein für Landesgeschichte, neue folge, I-IV. — 3e Cercle historique et archéologique de Gand, bulletin, 2e année, n° 7. 3e année, nos 1-4. Mémoires, tome II. 2e fascicule. Annales, tome II, 2e fascicule. — 4° Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. Arlon. Tome XXIX. — 5° Société des lettres de Leyde, Handelingen en Mededeelingen, 1893-1894. Levensberichten der afgestorven medeleden 1894. — 6° Revue belge de numismatique, 1895, 2e et 3e livraisons. — 7° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XXII, 1re livraison. — 8° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VIII, 4e livraison ; tome IX, 1re livraison. Annuaire, 1895. — 9° Mémoires

de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut, 1894. — 10° Bulletin de la Société historique de Tournai, tome xxv. — 11° Akademie der Wissenchaften zu München, 1893, Band II Heft III-IV, 1894 Heft I-III, 1895, Heft I. — 12° Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, bulletin 4e série, xx et xxi. — 13° Société des Antiquaires de Londres, Archaelogia, second series, volume II. — 14° Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, bulletin, ve série, tome II, nos 2-4. — 15° Narichten von der Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1895, Heft I, II. Geschäftliche mittheilungem, 1895, Heft I. — 16° Smithsonian Institution. Annual report, 1889-90, 1890-91, 1893. Contributions to North American Ethnology, volume IX. An ancient quarry en Indian territory. List. of the publications of the bureau of Ethnology. — 17° Archiv für Hessische Geschichte und Altertumskunde, neue folge, II Band, Heft I, 1894, I Band, 13-16. — 18° Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, bulletin, tomes I-VIII. Conférences, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e séries. — 19° Commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles, 31e année, nos 1-12, 32e année, nos 1-12. — 20° Académie royale d'histoire et d'antiquités de Stockholm, bulletin. — 21° Proceedings of the American philosophical Society, volume XXXII, nos 143-146. — 22° Anzeiger des germanischen National musèums. Nürnberg, 1894. Mitteilungen-Katalog der im germanischen Musèum, etc. 1894, XV-XVIII. — 23° Proceedings of the academy of natural sciences of Philadelphia, 1894, III. — 24° Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. — 25° Cercle archéologique de Waces, tome XV, 2e livraison. — 26° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome V, n° 1. — 27° Zeitschrift des historischen Verins füe Schawben und Neuburg, 1894. — 28° Provincial Utrechtsch genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Verslag, 1894. Anteekeningen, 1894. — 29° Freisch Genootschap van Geschied, Oudheid en Taalkund te Leeuwarden, 1893-1894.

VII. Revues Périodiques.

1° Bulletin monumental, 6e série, tome IX. — 2° Le messager des sciences historiques de Gand, 1894, 4e livraison, 1895, 1re livraison. — 3° Revue des questions historiques, 114e et 115e livraisons. — 4° Annuaire de la Société française de numisma-

tique, Janvier-Avril, 1895. — 5° Revue de l'Art chrétien, 5e série, tome vi, 1re, 2e et 3e livraisons. — 6° Le Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1238-1254.

Supplément au Bulletin

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE PICARDIE

PROGRAMME DES CONCOURS DE 1896 et 1897 (1)

Prix d'Histoire — Fondation LE PRINCE

Une Médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire Manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, antérieur à 1789, laissé au choix des concurrents.* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard, en patois ou en français.

L'auteur, qui choisira pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif, ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton, Arrondissement.

Prix d'Archéologie. — Fondation LE DIEU

Une Médaille d'or de la valeur de **500** fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire Manuscrit d'archéologie, concernant la Picardie, au choix des concurrents.* (Description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire. — Epigraphie. — Nnmismatique. — Tapisseries. — Vitraux. — Collection de dessins achéologiques inédits, etc.

---

(1) Dans l'assemblée générale du 5 décembre dernier, la Société a décidé que, pour faciliter la tâche des concurrents, les programmes adoptés pour 1896 ne seront pas modifiés pour 1897.

Biographie. — Prix offert par Madame PINSARD

Une Médaille d'or de la valeur de **200** fr. à l'auteur de la meilleure biographie des *femmes picardes* qui se sont illustrées dans la liitérature, les arts, ou par leur dévouement à la patrie ou à l'humanité, avant 1789.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Mémoires seront adressées, avant le 1er juillet 1896, pour le 1er concours ou avant le 1er juillet 1897, pour le second à M. le Secrétaire perpétuel de la Soéiété des Antiquaires de Picardie, à Amiens ; ils ne serout point signés et porteront une épigraphe qui seca répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

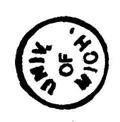
Ils devront être *inédils* et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se fera connaître sera, par ce seul fait, exclu du Concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, ni le faire imprimer sans l'autorisation expresse de la Société ; mais il aura faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.



Amiens. — Imp. Yvert et Tellier.


UNIV. OF MICH.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1895. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 9 Juillet 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Dubois, Duvette, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyer et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon, l'abbé Fourrière, Emile Gallet et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

MM. Lennel de la Farelle et Henri Desains, ancien sous-préfet, remercient la Société de les

avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes pour 1896.

— M. Duhamel-Décéjean envoie quelques détails sur la récente découverte, à Billancourt, près de Nesle (Somme), de plusieurs sépultures anciennes. Elles offrent peu d'intérêt et ne doivent pas remonter jusqu'à la période gallo-romaine.

— M. Poujol de Fréchencourt signale plusieurs ouvrages déposés sur le bureau. Ils ont été offerts par notre nouveau collègue, M. l'abbé Fourrière, par MM. Braquehay, d'Anselme de Puisaye et le vicomte de Caix de SaintAymour.

Des remerciements sont votés aux donateurs, particulièrement à M. de Caix de Saint-Aymour dont l'important travail : *La Maison de Caix; Notes et documents pour servir à l'histoire d'une famille picarde au moyen âge*, forme un volume in-8° de 490 pages. Il contient un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage, orné de nombreuses illustrations, se termine par une table fort complète des noms de lieux et de personnes et par une explication des gravures.

— La monographie de la cathédrale de Reims, par M. Gosset, dont l'acquisition a été votée à la dernière séance, est également déposée sur le bureau.

— Le Secrétaire perpétuel annonce que, en exé-

cution d'un vote de la Société, la remise de 1182 monnaies anciennes, d'une valeur de 3,000 francs, provenant des collections Rigollot, Hesse, Rousseau et Lefebvre, a été faite au Musée de Picardie. M. le Maire d'Amiens a été informé, par lettre, de la décision prise par notre Compagnie et du don effectué entre les mains de M. le Conservateur.

— M. de Guyencourt indique un certain nombre d'objets que l'on pourrait acquérir pour le Musée. L'assemblée partage l'avis de notre collègue, principalement au sujet d'une statuette en bronze, pour l'achat de laquelle une somme est immédiatement votée.

— MM. Pierre Cosserat et Adrien Duthoit, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— Le Secrétaire perpétuel annonce qu'aucun mémoire n'a été présenté pour les concours. On doit attribuer ce fait à l'élasticité du programme de 1895, qui a été établi en vue de deux années d'études.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture du compte-rendu de l'excursion de Noyon et d'Ourscamps faite par la Société le mardi 4 Juin. Ce travail, dû à l'un de nos nouveaux collègues, M. l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons-sur-Matz, est vivement applaudi et renvoyé à la Commission d'impression (1).

(1) Il a été publié dans le précédent Bulletin.

— M. le Secrétaire perpétuel analyse brièvement les nombreuses pièces d'un dossier qui vient d'être acquis par la Commission du legs Beauvillé. Ces pièces, pour la plupart sur parchemin, concernent la seigneurie de Courcelles, près Poix (Somme), plusieurs fiefs situés à Molliens-Vidame et Septenville, etc., enfin un titre, de 1268, qui a rapport à Autrèches (Oise).

— Enfin M. Poujol de Fréchencourt présente une copie ancienne du testament du maréchal d'Estrées; elle lui a été remise par M. Pinsard, au nom de notre collègue, M. Bréard, auquel des remerciements sont votés.

— M. le Président annonce qu'il a reçu pour notre bibliothèque une monographie de l'Hôtel-de-Ville de Compiègne, par M. Lafollye, architecte, père de notre collègue.

La séance est levée à huit heures et demie.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23335 à 23413.

COUVENT DES SŒURS GRISES

DU TIERS-ORDRE DE St-FRANÇOIS,
AU BOURG DE GRANDVILLERS,
DE L'ANCIEN DIOCÈSE D'AMIENS,

Par M. DARSY.

Le P. Daire, dans son *Histoire du doyenné de Grandvillers*, s'exprime ainsi au sujet de ce couvent : « Les religieuses de St-François, dites « Sœurs grises, ont été établies, à ce qu'on pré- « tend, par l'abbaye de St-Lucien de Beauvais, « dont les armes paroissent en divers endroits. « On ignore l'époque précise de la fondation. « Leur suppression étoit résolue, mais on les « conserva, à la charge de tenir une école pour « l'instruction des personnes du sexe. »

M. Graves, dans son savant et intéressant *Précis historique du doyenné de Grandvilliers* (1), nous dit à son tour :

« On trouvait à Grandvilliers un couvent de

(1) On remarquera cette diversité d'orthographe du nom du lieu. Elle s'explique, je crois, par la prononciation, qui *mouillait* les *ll*, comme on dit en termes de grammaire.

« religieuses de St-François, dites Sœurs grises,
« que l'abbaye de St-Lucien avait établi. On leur
« avait confié l'éducation des jeunes filles. »

Rien de plus.

Et moi, confiant en ces deux maîtres de l'œuvre et ne découvrant point d'ailleurs la déclaration des revenus de ce couvent dans l'importante collection de celles produites, de 1727 à 1730, au Bureau diocésain d'Amiens, j'ai dit à la page 288 du tome 1er des *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens* : « Les religieuses de St-François
« avaient été établies à Grandvillers par l'abbaye
« de St-Lucien de Beauvais, à une époque qui
« n'est pas précisément connue. La suppression
« de la communauté ayant été résolue, elles
« furent conservées, à la charge de s'occuper de
« l'instruction des jeunes filles. Le couvent
« n'avait d'ailleurs aucuns revenus. »

Tout cela, Messieurs, est ou erroné ou très-insuffisant et demande une rectification. Elle est due à nos lecteurs et elle s'impose aujourd'hui, puisque des documents précis et authentiques sur ce sujet sont retrouvés et classés en l'inventaire des Archives du département de la Somme (1), fruit du travail opiniâtre de notre savant collègue, M. Durand, conservateur de ce riche dépôt.

(1) Tome III, pages 312 et 314. Fonds de l'Intendance, C. 1575 et 1578.

Vous me permettrez donc de vous faire connaître en détail l'origine du couvent, les diverses phases de son existence, sa fortune et sa fin.

Au milieu du XVIe siècle, des religieuses de l'ordre de St-François d'Assise, au nombre de treize ou quatorze, vinrent du monastère de St-Paul-en-Ternois s'établir dans le bourg de Grandvillers, alors du diocèse d'Amiens. Aidées des aumônes de plusieurs bienfaiteurs, elles acquirent le 9 juillet 1543 de Jean Turpin, « docteur en faculté de médecine », et de Péronne Pajot, sa femme, demeurant à Beauvais, une maison nommée l'*Ecole*, avec ses dépendances, assise rue de Sommereux. Le prix en fut fixé à « 200 écus d'or sols, du coin et forge du Roi, au poids de 45 sols tournois, pièces valant ensemble 450 livres tournois;» plus, à la condition d'acquitter les trois mines d'avoine, à la mesure de Grandviller, de cens foncier annuel, dont était chargée la maison. Deux desdites religieuses, les sœurs Perrine de St-Ricquier et Catherine Le Roy, acceptèrent pour la communauté et, en considération de la modicité du prix, elles promirent de recevoir comme religieuse Mariette Maslin, fille de Phélipaux Maslin, laquelle apporterait pour dot deux journaux et demi de terre qu'elle possédait, sis à Grandviller, ainsi que les autres choses lui appartenant. La maison acquise était tenue de l'abbaye de St-Lucien de Beauvais, à cause de la seigneurie de Grandvillers, que lui

avaient donnée Roricon, évêque d'Amiens et la mère de Hugue, moine de Cluny (1). Le 21 juillet 1545, Mg[r] le cardinal de Chastillon, archevêque de Toulouse, évêque comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France et abbé commendataire de St-Lucien, de la manse duquel dépendait ladite seigneurie, octroya au couvent des lettres d'amortissement qui firent remise aux religieuses du cens foncier, en ces termes : «...... laquelle redevance seroit grand et difficille « nous payer, d'autant qu'elles sont mendiantes. « En considération de quoy, qu'elles s'employent, « comme elles sont destinées, à traiter les « malades, ensevelir les morts et autres œuvres « pitoyables dignes de faveur, Nous.... leur « quittons et remettons laditte charge et rede- « vance censuelle et annuelle. » Le curé et les habitants de Grandvillers donnèrent aux religieuses la chapelle de St-Jean, qui était contiguë au lieu de leur habitation.

Le couvent était établi depuis cinq ou six ans, lorsqu'un incendie dévora entièrement le logis et tous les autres bâtiments. Les lettres de permission du supérieur de la communauté de St-Paul-en-Ternois, celles d'approbation de N. S. P. le pape et de l'évêque d'Amiens furent brûlées. A cette occasion et par lettres d'Adrien

(1) *Gallia Christiana*, IX, 781 *b*; X, 1166 *e*. — *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, II, 302.

de Lameth, docteur en théologie, doyen de l'église d'Amiens, chanoine et vicaire général de Mgr de Pisseleux, évêque d'Amiens, datées du 20 août 1547, des indulgences furent accordées aux personnes qui viendraient en aide, par leurs aumônes, aux religieuses de Grandvillers, réduites à la misère.

De nouvelles largesses et aumônes leur permirent bientôt de réparer les dégâts matériels. Mais, craignant d'être inquiétées dans l'avenir, les religieuses sollicitèrent de nouvelles lettres d'autorisation, qui leur furent données par le roi Henry II, datées de St-Germain-en-Laye, le 5 Juin 1549. Ces lettres n'ayant pas été entérinées en temps utile, à cause des guerres, le Roi accorda, le 29 mai 1557, des lettres de surannation, qui furent vérifiées et entérinées au bailliage d'Amiens le 21 Juin suivant.

D'un autre côté, il fallait réparer la perte des lettres d'amortissement, concédées à l'origine par l'abbé de St-Lucien. Un certificat fait pardevant François Hanique, notaire royal résidant à Grandviller, le 25 janvier 1554 et signé par Me François Hanique, curé de l'église paroissiale de St-Gilles de Grandviller, âgé de 66 ans, Antoine Scellier, prêtre, âgé de 44 ans, et d'autres habitants du lieu, fut produit, attestant que le couvent avait été brûlé, avec tous ses titres et papiers. Et le 20 Novembre 1555, Dom Jean Lecocq, prieur claustral de l'abbaye de St-Lucien,

les religieux et tout le couvent, sur le vu des dites lettres (1), déclarèrent les ratifier et en approuver le contenu.

Une trentaine d'années après, les religieuses « avoient, par leur abstinence et leur sobriété, « épargné quelques deniers provenant des aumônes « à elles élargies ». Elles les employèrent à acheter une masure amasée d'une maison et d'une grange, avec deux prés, plus une portion de masure non amasée (2), le tout joignant au couvent. Des lettres d'amortissement pour cette acquisition furent délivrées le 27 avril 1584, par Mg^r Charles cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, primat de Normandie, administrateur perpétuel de l'abbaye de St-Lucien de Beauvais.

Le feu, qui avait détruit le couvent dans les premiers temps de son établissement, le ruina de nouveau cent vingt-cinq ans après, puis deux autres fois encore, c'est-à-dire en 1673, en 1680 et en 1683. A ces malheurs se joignirent les désastres causés par la grêle et la stérilité des années 1680, 1683 à 1684 (3); ce qui força les reli-

(1) Sans doute leur copie transcrite dans le cartulaire de l'abbaye.

(2) On entend par masure en Picardie, en haute Normandie et en Artois, une portion de terre ordinairement enclose, en nature de jardin et verger. On la dit *amasée*, s'il y a une maison ou d'autres bâtiments, et *non amasée*, s'il n'y a pas de constructions. Les coutumes locales et les actes des notaires justifient pleinement ces définitions.

(3) Dans la Notice scientifique d'Arago, au tome VIII de ses

gieuses à sortir du monastère et à se retirer, pour un temps, auprès de leurs parents et amis. A leur retour, le dénuement fut grand encore, malgré les secours qu'elles reçurent; et, en l'année 1694, elles déclaraient qu'elles seraient forcées d'abandonner de nouveau le couvent, si l'on exigeait d'elles le paiement des droits d'amortissement. C'est ce que nous apprend un certificat daté du 3 janvier de ladite année, signé par le curé (le nom est omis) de Grandviller, par François Derveloy, prévôt et juge ordinaire du lieu, Martin D'hérissart, procureur fiscal et les principaux habitants.

Qu'advint-il de cet incident? On l'ignore absolument, car on ne trouve plus d'autres renseignements, depuis lors jusqu'à la déclaration prescrite aux religieuses en 1727, ce dont nous allons parler. Ceux qui précèdent sont tirés d'un extrait des archives du trésor littéral des révérendes mères et filles religieuses du tiers-ordre de St-François de Grandviller, lequel est certifié véritable, à la date du 25 octobre 1717 et signé tant par Suzanne Duchaussoy, dite de St-André, supérieure, que par sept autres religieuses. Cet extrait a été joint à la déclaration que firent les Sœurs grises le 19 Juillet 1727, pour se conformer

œuvres complètes, on lit à la page 281 : « 1683-84. hiver rigoureux dans toute l'Europe; froid très vif à Paris du 11 au 17 janvier 1684.... beaucoup d'oiseaux périrent, grand nombre de chênes éclatèrent dans les forêts.... »

à l'arrêt du conseil du Roi du 19 avril précédent, lequel ordonnait à toutes les communautés de femmes de faire état des revenus effectifs et des charges de leurs biens.

Voici, quelque peu en résumé, les détails de cette déclaration. Les religieuses professes étaient alors au nombre de dix-neuf. Quatre postulantes et quatre sœurs converses complétaient la communauté. La supérieure était Marie-Anne Buteux, dite de Ste Thérèse, âgée de 39 ans. La plus âgée des sœurs, Dorothée De Sarcu, dite de St Augustin, comptait 72 ans.

Il y avait dans la Maison quatre dames retirées, payant pension, et douze petites filles y recevant l'instruction.

Revenus annuels de la Communauté.

Ils se composaient de fermages, rentes, aumônes, etc., qu'il me paraît intéressant et utile d'énumérer :

Premièrement. Produit du jardin et de l'herbage de l'enclos du monastère, évalué . . . . . . , . 50 liv.

Deuxièmement. Fermages de :

25 journaux de terre, sis au terroir des Alleux . . . 169 liv.

A reporter. . 219

Report. .	219
45 journ. au terroir de Grand-villers . . . . . . , .	298.10 s.
2 journ. au terroir d'Halloy .	18. »
23 journ. au terroir de Cempuis	178.10
2 journ. au terroir d'Ecorchevache	3. »
8 journ. un quart, au terroir de Fresnoy	53.10
13 journ. au terroir de Briot .	59. »
6 journ. et demi au terroir de Sommereux	37.10

Troisièmement. Rentes de :

Cent quatre-vingt-deux livres dix sols, chiffre auquel a été réduite, en 1722, la rente ci-devant de 292 livres, au principal de 7,300 livres, constituée le 31 juillet 1714, sur les Aides et gabelles .	182.10
Trois cent vingt livres, au principal de 16,000 livres, constituée sur les Tailles de l'Election d'Amiens le 30 juin 1724.	320. »
A reporter. .	1,369.10

Report. .	1,369.10
Cent trente-cinq livres, au principal de 2,700 livres, constituée par Adrien Delarue le 24 août 1674 . .	135. »
Cent dix-huit livres, au principal de 2,175 livres, créée par Marie Buigni, en 1657.	118. »
Quinze livres, au principal de 300 livres, créée par Louis Vermisso, en 1675 . . .	15. »

Quatrièmement. Aumônes et quêtes.

Le Roi donnait anciennement au couvent 200 livres par an, pour aumône du trésor royal, ce qui a été réduit en 1709 à. . , . . .	160. »
La quête, qui se fait par un frère quêteur de l'Ordre, produit année commune .	400. »
Il se délivre annuellement à la communauté trois minots de sel, par le grenier de Grandvillers, évalués . .	120. »
A reporter. .	2,317.10

Report. .	2,317.10
Cinquièmement. Travail et Pensions.	
Produit du travail manuel . .	200. »
Pension des quatre dames pensionnaires et de trois des petites filles	1,460. »
Pension (lisons : écolage) des neuf autres petites filles, qui ne sont pas nourries dans la maison	216. »
Total. . .	4,193.10

CHARGES ANNUELLES.

1° Réparations aux bâtiments du couvent, d'après une moyenne de dix années	300 liv.
2° Censives dues à la seigneurie de Grandvillers, dix mines d'avoine (1), évaluées . . . . . , .	30. »
A reporter. .	330

(1) La mine pour l'avoine à Grandvillers équivalait à deux setiers d'Amiens, c'est-à-dire à 102 litres. (*Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, II, 393 et 394)

Report. .	330
3° Censives dues pour les terres sises au terroir des Alleux	4. 3 s. 4 d.
4° Censives pour les terres au terroir de Cempuis . .	3.16. 8
5° Entretien de la sacristie .	150. »
6° Habillement des vingt-trois religieuses. . . .	1,380. »
7° Nourriture et entretien du confesseur	700. »
8° Nourriture et gages des domestiques	350. »
9° Nourriture des quatre dames pensionnaires . . .	1,000. »
10° Celle des trois petites pensionnaires.	300. »
11° Et celle des religieuses .	4,600. »
Total. . .	8,818. »
Balance : Revenus annuels.	4,193.10
Charges . . .	8,818. »
Déficit. . .	4,624.10

Il est à remarquer qne les religieuses n'ont pas fait entrer en ligne de compte la charge de quatre messes basses par semaine et douze grandes messes et obits par an, qui leur était imposée par les titres de donations.

Indépendamment du passif ci-devant constaté, la communauté se trouvait chargée de dettes diverses s'élevant au chiffre de deux mille deux cent quatre-vingt-dix livres. D'un autre côté, les réparations urgentes à faire tant à l'église qu'aux bâtiments du couvent, étaient évaluées à trois mille cinq cents livres.

On le voit, la situation de fortune de la communauté était loin d'être prospère. Comment donc put-elle subsister plus de cinquante années encore? Par des aumônes assurément, par le mince produit du travail des religieuses et surtout par la réduction successive de leur nombre. En 1784, il n'en restait que deux, lorsque le conseil du Roi, par arrêt du 10 avril, ordonna l'extinction de la communauté, à prononcer par l'évêque, et accorda deux mille deux cents livres de pension viagère pour ces deux religieuses. Le 12 avril 1787, l'évêque d'Amiens rendit un décret d'extinction et répartit les revenus du couvent entre quatre communautés de filles d'Abbeville : les Minimesses, les Sœurs de St-Dominique, les Carmélites et les Saintes Maries, à la charge « de payer aux frères des Ecoles chrétiennes d'Abbeville 24 setiers de bled muison, mesure d'Abbeville (1), et 400 livres d'argent, tant pour aider ces frères à subsister, que pour l'acquit des

(1) Le setier au blé d'Abbeville contenait 135 litres. (*Bénéfices*, II. 394.)

fondations, qui doit se faire dans une chapelle formée dans l'église de l'ancien monastère ».

Des lettres patentes du Roi furent données sur ce décret, au mois de mars 1789 « On était sur le point de mettre le dit arrêt à exécution quand est intervenu le décret de l'Assemblée nationale du 1er novembre 1789, qui suspendit l'émission des vœux de toutes les maisons religieuses. » (1)

La dernière survivante des religieuses Sœurs grises de Grandvillers était morte dès le mois d'avril de ladite année.

(1) Lettre de M. de la Millière à l'Intendant, du 14 janvier 1790. — Mémoire de M. Dargnies de Fresne, adressé à l'Intendant le 22 janvier 1790. (Arch. de la Somme. C. 1575.)

NOTES

Sur quelques uns des artistes qui ont exécuté les œuvres d'art de la Confrérie de Notre-Dame du Puy, d'Amiens,

Par M. A. Dubois.

Messieurs,

L'ouvrage de MM. Rigollot et Breuil sur les œuvres d'art de la Confrérie de Notre-Dame du Puy ne donne aucun nom des artistes, peintres, sculpteurs ou menuisiers qui ont exécuté ces magnifiques travaux.

Quelques minutes de notaires m'ont révélé plusieurs noms de ces artistes que je viens vous faire connaître.

Ces actes donnent aussi le nombre de sonnets grands et petits que devait fournir le maître dans l'endroit où se passait la cérémonie de la remise de l'œuvre.

Souvent même le peintre était obligé par son contrat d'exécuter un petit tableau semblable au grand et quelquefois avec des variantes.

Une question est à poser maintenant : le

tableau était-il remis lors de l'installation du maître ou après son année d'exercice ?

Ainsi, pour le tableau qui est indiqué de l'année 1586 et qui est au Musée de Picardie, le marché avec le menuisier est du 3 avril 1586 et celui du peintre est du 20 juin.

Ce n'est donc pas à la Chandeleur 1586 que le tableau a été déposé.

Il en est de même des autres.

1568

ROBERT DE SACHY, sieur d'Haudvillers, bourgeois, marchand drapier et Echevin.

Châssis où luit le soleil de justice.

9 août 1568 (Roche, notaire à Amiens).

Marché entre Robert de Sachy, bourgeois et marchand drapier, et Firmin Lebel (1), maître peintre à Amiens.

Ce dernier promet, pour le 1er décembre : peindre, dorer, vernir et acoustrer un tableau de menuiserie fait par Mathieu Labesse (2) de la hauteur de 14 pieds, 7 pieds de large ; faire l'histoire donnée et les pourtraicts de de Sachy, sa femme et ses amis.

(1) Reçu maître peintre le 19 octobre 1568.

(2) Mathieu Labesse, reçu maître menuisier le 25 février 1540.

Plus peindre et dorer 12 grands tableaux qu'on dit sonnets et 250 petits. De plus un petit tableau de la même histoire que le grand tableau pour le jour de Pâques suivant.

Le tout moyennant neuf, vingt-deux livres tournois.

1569

JEAN BOISTEL, prêtre et chapelain de la cathédrale.

Boistel sacré, rempli de toute grâce.

27 février 1570 (le même notaire).

Marché entre Jehan Boistel, chapelain de Notre-Dame d'Amiens, chanoine de Picquigny, maître du Puy en cette année et Mathieu Labesse, maître menuisier à Amiens, qui devra fournir le 15 mars un tableau de la hauteur de 12 pieds, 6 pieds de large avec les manteaux et tacq suffisamment faits; le bois du fond devant être de bois de Flandres; un petit tableau de 2 pieds et demi; 200 petits tableaux ou sonnets avec six grands bordés.

Le tout moyennant 65 livres.

Même marché avec Firmin Lebel, maître peintre, qui devra dorer et peindre suffisamment le grand et petit tableau, le tout suivant les modèles qui lui seront donnés.

Lebel recevra 6 vingt escus.

1581

JEAN DUFRESNE, bourgeois et marchand.

Fresne élevé par dessus toute plante.

19 avril 1581 (même notaire).

Marché entre Jehan Dufresne, bourgeois à Amiens, paroisse Saint-Firmin-Conf., maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy et Jehan Salle (1), maître menuisier, même paroisse, pour la fourniture d'un tableau en bois de chêne sec pareil à celui de Lois Petit; au lieu de pilastre, il mettra quatre colonnes torses à chacun des piliers et une figure au mitant des 4 piliers. Il fera de plus un petit tableau de 4 pieds environ, large à l'équipolent. 200 sonnets dont il y aura 40 plus grands que les autres à fournir au dedans du 15 août.

Le même jour marché avec Jehan de Paris (2), peintre, paroisse Saint-Remy, pour la peinture et dorure du tableau moyennant 60 escus d'or, peindre et représenter au naturel les histoires, fasces et visages que le dit Dufresne lui présentera; peindre et dorer un petit tableau de 4 pieds de hauteur suivant le dit portrait, sauf que le dit Dufresne y pourra mettre telles figures que bon lui semblera au lieu de celles qui sont

(1) Jean Salle, reçu maître menuisier le 8 mai 1570.

(2) Jehan de Paris, reçu maître peintre le 28 novembre 1567.

représentées au dit pourtraict; peindre aussi les 200 sonnets.

Livrer le grand tableau au dedans du jour Notre-Dame des avents, et les sonnets et petit tableau la veille de la chandeleur.

1584

CHARLES DE SACHY, seigneur d'Haudvillers, bourgeois et marchand.

Miroir parfait où le peuple se mire.

25 avril 1584 (Roche, notaire).

Charles de Sachy, demeurant paroisse Saint-Firmin-le-Confesseur, maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy, charge Pierre Normant (1), maître menuisier, demeurant paroisse Saint-Firmin en Castillon, de construire la clôture de la chapelle des drapiers à la cathédrale, moyennant 100 escus sols. Il fera de plus un petit tableau et image et mettra 4 colonnes doriques au-dessus au lieu de 4 consoles; 4 figures ou images élevées en bosse au-dessous des piliers et colonnes, il y apposera des consoles au lieu de l'ouvrage rustique désigné au modèle; 2 douzaines de tableaux à bord; 200 petits sonnets; un tableau pour peindre et apposer à la dite église, de même

(1) Reçu maître menuisier le 12 janvier 1571.



hauteur et largeur que celui de maître Onophre Marchand.

Je n'ai pas trouvé d'acte concernant le peintre du tableau.

1586

Toussaint Rolland, bourgeois et marchand.

Fleur de Toussaint roullant du flot de grâce.

3 avril 1586 (Roche, notaire).

Toussaint Rolland, maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy, fait marché avec Jean Salle, maître menuisier, qui devra construire la clôture de la chapelle des tanneurs à la cathédrale, moyennant 133 écus un tiers. Cette clôture devra être rendue le 15 avril prête à peindre et dorer. Salle fera de plus un tableau en forme d'ovale de la hauteur de 3 pieds pour mettre dans la maison du dit Rolland, plus 200 sonnets dont cent quarante plus grands et dix à bord pour dorer.

Cette clôture devra être de même hauteur que celle dc Jean de Sachy.

Et le 20 juin 1586, chez le même notaire, Toussaint Rolland fait marché avec Raoul Maressal (1), maître peintre, pour peindre et

(1) Reçu maître peintre le 14 juiu 1583, c'était le beau-père de Quentin Warin.

dorer le travail de Jean Salle. Toutes les figures, masques, visages et mufles seront d'or brun, les feuillages et les filets des moulures d'or mat et à l'huile. Les colonnes : celles de bas de jaspe d'une façon et celle de haut de jaspe d'une autre façon, le tout fait pour le 15 décembre, moyennant 80 escus sols.

1600

Louis de Villers, bourgeois et marchand, sieur de Rousseville.

Du jubilé belle Ville, air résonne.

J'ai donné l'acte en entier dans mon travail sur Blasset.

Le menuisier était Pierre Salle et le peintre Mathieu Prieur.

1602

Frère Antoine Pestel, prieur des Jacobins d'Amiens.

Vraie doctrine aux humains annoncée.

24 avril 1602 (Martin Not).

Marché entre Antoine Pestel, prieur des Jacobins et Pierre Salle, maître menuisier, et Mathieu Prieur, maître peintre.

Salle devra exécuter une chèse à prédication

dans la cathédrale d'Amiens, un petit tableau, une douzaine et demi de tableaux en bois avec six douzaines de sonnets.

Prieur devra peindre le dit tableau où il soit besoin, selon qu'il est accoutumé à un maître du Puy.

1630

ALEXANDRE LECLERCQ, prêtre, maître ès-arts, chanoine et préchantre de Notre-Dame.

Phare guidant des humains l'espérance.

5 août 1630 (Martin Caron, notaire).

Marché entre Henri Salle (1), maître menuisier, et Pierre de Paris (2), maître peintre. Peindre une table d'autel qui se trouve en la maison du sieur Alexandre Leclercq, chanoine, pour mettre en la chapelle Sainte-Cécile à la cathédrale, moyennant 350 livres.

Paris devra peindre et dorer tous les enrichissements d'or bruni, dorer les colonnes grosses et petites, toutes les corniches en architrave, le tout selon l'ordre corinthien avec deux grandes figures de la Vierge et de sainte Cécile qui seront dorées d'or bruni, ainsi que tous les enrichissements et champ d'azur. Plus un tableau qui se fait séparément hors de la table d'autel, qui sera doré suivant les enrichissements.

(1) Reçu maître menuisier le 2 novembre 1602.

(2) Reçu maître peintre les 6 février et 4 mars 1597.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

Du 26 Juin 1895

Compte-Rendu par M. Milvoy

Le 26 juin dernier, sous la conduite de notre très zélé président, la plupart des nôtres se groupaient à la gare du Nord pour entreprendre la seconde et dernière promenade archéologique de l'année. Nous partions à 8 h. 57.

Etaient présents au départ : MM. Roux, président ; Billoré, l'abbé Boucher, Boudon, Durand, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Witasse, membres résidants ; et MM. de Boutray, Comte, l'abbé Danicourt, Amédée de Francqueville, Gallet, Ledieu, l'abbé Le Sueur, Mallet, le chanoine Marle, le commandant de St-Hilaire, membres non résidants.

A notre arrivée à Creil, MM. l'abbé Armand et Picou, juge au Tribunal de commerce de la Seine, tous deux membres non résidants, venaient grossir nos rangs.

Par suite d'une combinaison du président, qui nous épargne des pas inutiles, deux voitures nous

attendent pour nous conduire directement à Senlis.

En traversant Creil, nous jetons un rapide regard, un dernier peut-être, sur les restes si beaux, mais si délabrés de Saint-Evremond — un projet d'hôtel de ville, récemment adopté, je crois, en entraîne la suppression, — un pan de courtine du château, couronné de massifs màchicoulis, se dresse au bord du fleuve; voici la place du marché avec son église au clocher intéressant; nous gravissons lentement des rampes très-raides; peu à peu la vallée se déroule, sous nos regards émerveillés, en long panorama tout inondé des chauds rayons d'un soleil d'été.

Après une heure de course en pleine forêt, nous voyons poindre, au milieu d'un horizon de verdure, les silhouettes des monuments de Senlis, — nous touchions au but de notre excursion.

L'heure du déjeuner est arrivée; bien à point du reste, car le programme est très-chargé. Il est utile de faire provision de nouvelles forces pour porter le poids de la chaleur et visiter, en courant, les merveilles de toutes les époques que renferme la ville de Senlis.

A notre arrivée, M. le chanoine Muller, vice-président du comité archéologique de Senlis, s'était porté à notre rencontre. — Si je ne craignais de blesser ici la modestie de cet érudit et passionné archéologue, j'entamerais un chapitre à son sujet. Je me bornerai à déclarer qu'il nous a fait avec la plus entière bienveillance et

une haute compétence les honneurs de ses richesses archéologiques.

Nos premiers pas nous portent vers l'ancienne abbaye de St-Vincent, aujourd'hui collège dirigé par des Pères Maristes. Nous cheminons au travers de ruelles étroites et tortueuses, aux longues murailles ombragées d'épaisses frondaisons. Par ci par là, quelque détail intéressant vient rompre la monotonie de ces voies silencieuses et désertes où se dressent, au pied des murs, des enfilades de bornes en pierre. — Ici des pilastres Renaissance, délicatement profilés et sculptés, nous arrêtent un instant; seuls témoins d'une riche ordonnance aujourd'hui défigurée et noyée sous les platras; c'est l'hôtel du bailli, nous dit-on, — plus loin, c'est une porte de la fin du règne de Henri IV ou du commencement de Louis XIII, aux robustes bossages, aux puissantes moulurations. Nous pénétrons dans le collège. La cour intérieure, avec son cloître imposant du XVIIIe siècle, nous saisit d'admiration. Cette disposition pompeuse sans excès, solennelle, provoque une émotion de celles qu'on n'oublie pas ; c'est certainement là le morceau le plus empoignant de cet amas de constructions relativement modernes.

L'église offre un intérêt tout particulier en raison du mélange des XIIe et XIIIe siècles qui s'y coudoient. Bien des remaniements ont altéré le caractère primitif; MM. Roux et Durand esquissent

une discussion déjà ouverte entre MM. Lefèvre-Pontalis et Enlart, au sujet des voûtes de la nef de cet édifice. Ces voûtes, qui sont actuellement en manière dite d'arète, n'ont-elles pas subi une modification importante au point de vue de l'histoire de l'art ? Y avait-il primitivement sous ces voûtes des nervures ou arcs diagonaux saillants ? Si oui, pourquoi les a-t-on supprimés? Si non, pourquoi ces formerets apparents et la corniche extérieure bien caractérisée du XIII[e] siècle ? Il faudrait, pour prendre parti, examiner de bien près, relever ce qui existe avec soin, se livrer en un mot à une étude détaillée sur place. Mais les voûtes sont inaccessibles et nous passons rapidement, pressés par le temps. Le joli clocher du XIII[e] siècle, vaudrait un examen plus complet.

Nous descendons vers les parties basses de la ville ; voici les remparts : une majestueuse courtine se développant sur une grande longueur faisait partie de l'enceinte élevée sous Philippe-Auguste. Plus loin l'église des Carmes, aujourd'hui transformée en caserne, nous présente son pignon de la fin extrême du XIV[e] siècle, simple et même un peu sec de profils.

Poursuivant le tour de ville, à droite on aperçoit de nombreux jardinets qui s'étendent derrière les habitations. Ils s'étalent sous le regard, pêle-mêle dans un vallon mouvementé où l'on devine sans peine l'emplacement des lices.

Nous touchons aux arènes. Les dimensions

sont restreintes et rien n'évoque à leur aspect la comparaison avec les amphithéâtres antiques du Midi de la France. Toute la *cavea* est creusée dans la colline, tandis que les diverses précinctions de gradins s'élèvent hors le sol : deux grandes entrées, suivant le grand axe de l'ellipse donnent accès à l'arène, on voit encore la trace des sommiers rampants des voûtes qui couvraient ces entrées. — Une petite chambre aux voûtes effondrées, à droite et à gauche de chacune de ces entrées, donnait également par une petite porte sur l'arène et sur le passage; suivant le petit axe, s'ouvrait également, de chaque côté au niveau de l'arène, une chambre garnie de petites niches sur trois faces; des vomitoires secondaires desservaient les divers rangs de gradins. Bien probablement ces gradins consistaient en bancs de bois établis sur les talus gazonnés. Découvert en 1865, cet édifice fut déblayé au fur et à mesure des ressources; ce qu'il en restait sortit des fouilles en assez bon état, mais depuis, les intempéries causent des dégâts très-appréciables d'année en année, et il viendra un moment relativement peu éloigné où toutes les pierres encore intactes tomberont en ruine. Il en arrive ainsi fatalement pour toute espèce de monument exhumé après de longues années d'enfouissement; le soleil et la gelée, par leur action combinée, viennent à bout de tout dégrader; aussi bien au nord de la France que dans les pays

du soleil. Comme les belles ruines exhumées de Dommartin, nous pensons que ce monument est voué à une destruction rapide.

Nous rentrons en ville; au passage admirons sur l'angle d'une maison, une enseigne de tôle pendue à une applique en fer forgé rehaussé de tôles repoussées au marteau; c'est du plus pur Louis XIV; de droite, de gauche de confortables hôtels des XVIIe et XVIIIe siècles, avec portails à bossages, frontons ornés, pilastres, chasse-roues en grès, de formes originales; plus loin, rue de Beauvais, une façade du XVIe siècle émerge du dessous des enduits et des couches multiples de badigeon; on distingue des socles au profil grêle; les meneaux manquent aux baies des fenêtres ; la corniche est intacte avec ses membres de moulures nerveuses accusant des filets brillants sertis de gorges profondément fouillées; des gargouilles représentant des animaux fantastiques décrochent sur le ciel leur silhouette fine et maniérée; ces morceaux de sculpture paraissent d'une facture remarquable. A quelques pas plus loin, nous avons devant nous l'église St-Aignan, aujourd'hui convertie en salle de théâtre; des fragments de toute beauté du clocher, datant du XIe siècle, reposent sur des bases d'une grande délicatesse incrustées au XVIe siècle, à l'époque où les plus gracieuses arabesques étaient mêlées aux dernières manifestations du gothique flamboyant. Nous gagnons l'Hôtel-de-Ville, après avoir salué

au passage un fragment de l'enceinte gallo-romaine.

Cet hôtel était, d'après ce qu'on nous en dit, un petit chef-d'œuvre du XVIe siècle, nous voulons bien croire sur parole, car les façades ont été totalement défigurées, — pour me servir de l'expression bien appropriée d'un de nos collègues, elles ont été rabotées ; — c'est bien dommage.

Il n'y a guère que l'escalier en vis et de petites baies Renaissance, vues dans une cour intérieure par l'embrasure d'une meurtrière de l'escalier, qui méritent l'examen. Dans la salle du Conseil, un tableau de Mélingue représente un épisode de la lutte des Bourguignons et Armagnacs : le massacre des ôtages de Senlis en 1410.

Rue St-Jean, aperçu une petite niche intéressante, dans la façade d'une maison.

En poursuivant vers le centre de la ville, nous avons à notre gauche l'abside de l'ancienne collègiale de St-Frambourg, mais nous en parlerons plus loin.

L'église St-Pierre, aujourd'hui lieu de marché, occcupe déjà notre attention. Il ne nous est pas possible de visiter l'intérieur ; on ne trouve pas la clef et le temps presse. La façade est dans le style du XVe siècle le plus flamboyant, le plus chargé de charmants détails. Le trumeau de la porte principale a été supprimé probablement pour donner passage aux voitures. Cette suppression est à regretter, car le linteau et le tympan reposant

actuellement sur une poutre de bois déjà rondie, ont subi un mouvement très accusé qui, si l'on n'y prend garde, finira par occasionner leur ruine. Deux tours accompagnent ce monument; l'une remonte seulement à l'époque de Henri IV; le couronnement en coupole en est curieux : il représente une immense cloche de pierre.

En face nous voyons l'ancien évêché, amas de constructions paraissant dater du XVIIIe siècle, mais qui renferment des fragments et notamment de beaux sous-sols du XIIIe siècle, voûtés avec puissantes nervures simplement épannelées.

Hâtons le pas, car il nous reste encore à visiter les plus intéressants morceaux d'architecture. Derrière l'évêché, voici un fragment de l'enceinte gallo-romaine qui enserrait à un tel point la ville au XIIe siècle que la chapelle absidale de la cathédrale repose directement sur le rempart.

Nous arrivons à St-Frambourg, œuvre remarquable de la fin du XIIe et du XIIIe siècles. Au milieu de notre course si enfiévrée, nous arrêtons volontiers notre examen sur ce chef-d'œuvre de grâce et de proportion. Rarement on éprouve un sentiment de plus sincère émotion à la contemplation d'un édifice. Le portail avec ses chambranles, ses archivoltes aux sculptures si éminemment décoratives, est un pur joyau. Le jeu des lignes, dans l'abside soutenue au dehors par des contreforts à multiples retraites, et dans le vaisseau si parfait d'élégance, est admirablement

conçu. On n'éprouve aucune fatigue à pénétrer le système de construction. Que de simplicité dans ces lignes, mais en même temps quelle harmonieuse pondération! Quelle science esthétique a dépensée le maître de l'œuvre! Pourquoi faut-il qu'à l'admiration la plus vive viennent se mêler d'attristantes préoccupations? L'édifice se trouve dans un état lamentable : les chapiteaux ont été pour la plupart arrachés, des blessures béantes marquent les coups des vandales destructeurs. Ouvert à tous les vents, aux intempéries, ce monument résiste parce qu'il est robuste. Résistera-t-il toujours ainsi, sans le moindre entretien? Nous voudrions hélas l'espérer.

La rose qui surmonte le portail est remplie d'une maçonnerie massive, percée en son milieu de trois baies en lancette étroites et juxtaposées. Ce remplage date de la fin du XIIIe siècle. A-t-on craint pour la solidité de garnir de meneaux finement découpés la surface immense de cette rose, ou a-t-on simplement cherché à diminuer l'introduction de la lumière dans l'édifice? Un exemple semblable existe dans le pignon nord du transsept de la collégiale d'Eu.

En face de nous, la cathédrale nous présente sa façade latérale sud, bien ensoleillée; le portail du transsept se détache nettement des buées ombreuses qui estompent les parties hautes du vaisseau de la grande nef.

C'est l'épanouissement du beau style de Fran-

çois Ier : mélange ravissant du gothique flamboyant et de la Renaissance, où la grâce des lignes le dispute à une impeccable exécution des détails.

La façade occidentale est d'aspect plus sobre; la porte principale est ornée de statues restaurées, adossées aux colonnes, les voussures et le tympan couverts de hauts reliefs d'un faire à grand effet, les deux petites portes latérales, avec leur tympan ajouré sont empreintes d'un caractère de mâle simplicité qui rappelle quelque peu certains détails du style roman de l'Auvergne. Deux clochers cantonnent le portail. Le clocher sud porte une flèche en pierre d'une élégance inexprimable. Tour et flèche s'élèvent gracieusement et sans transition brusque, quoique toutes deux soient d'une époque différente. L'on découvre dans cette œuvre une savante combinaison des forces et des retraites qui en fait un morceau de grande harmonie. Les crochets, brodant les arêtiers, ajoutent encore à la légèreté de l'ensemble. Je ne parlerai pas de la patine si brillante et si chande, résultant du voisinage des forêts : on dirait une coulée d'émail d'or sur l'azur du ciel.

A l'intérieur de l'édifice, on est pénétré de la profonde impression d'unité qui se dégage, au premier coup d'œil, des grandes lignes du vaisseau et cependant chaque époque, depuis le xiie siècle, a marqué son empreinte dans ce monument.

Primitivement, il n'existait pas de transsept et au xvie siècle on en établit en supprimant deux travées. En 1886, lors de l'établissement du calorifère, notre regretté collègue Edmond Duthoit, mit à jour, dans les fouilles nécessitées par ce travail, les fondations de la pile supprimée au xvie siècle. Le temps presse, aussi nous ne pouvons nous attarder. Ici encore on peu voir deux autels élevés par Duthoit dans le style du xvie siècle qu'il maniait avec autant de science que de talent. Plus loin, voici la sacristie xiiie siècle située si malencontreusement sur le côté et en avant du portail de transsept sud. Examinons, en passant, les curieux chapiteaux du tour du chœur, les chapelles absidales ; traversons les galeries supérieures qui s'ouvrent sur l'intérieur de l'édifice et où s'épanouit la plus riche variété de remarquables chapiteaux, puis terminons par un coup d'œil rapide dans la salle capitulaire, desservie par un bel escalier de pierre : la voûte portée par des nervures saillantes repose sur une colonne centrale ornée d'un chapiteau où se déroule toute une scène de personnages bien typiques.

Nous arrivons à l'ancien prieuré de St-Maurice, qui fut érigé sur les ruines du château gallo-romain ; on y voit un beau spécimen de courtine épaisse reliée à un groupe de deux tours. Leurs contours sont sertis de carreaux rouges posés en chaînes horizontales qui divisent les massifs de petits moellons appareillés. Les cintres des baies

s'accusent vivement avec leurs claveaux alternés de pierre et de briques rouges. Cette disposition donne une fière allure à ces restes d'architecture militaire.

Parmi les bosquets et les broussailles si mouvementées, on trouve, un peu au hasard, des restes de morceaux d'architecture, aux détails merveilleux de finesse et d'exécution datant du XIIe siècle, des salles du XIIIe et du XVe siècles, avec baie, cheminée de l'époque. Ici des débris dans un état complet de ruine. Ils n'en sont pas moins intéressants dans le cadre de verdure qui les isole bien et les met en valeur. Aperçu au détour d'un massif de verdure la silhouette supérieure de la flèche de la cathédrale, tout un poëme de coloration, rien que du vert, du bleu et de la pierre couleur d'or, mais tout cela avec les notes chaudes d'un beau soleil qui baisse à l'horizon. Il faut pourtant s'arracher à ce spectacle étrange d'un charme indéfinissable. Nous sortons de l'enceinte du château par une porte en ogive du XIIIe siècle qui a gardé les feuillures de glissement de la herse. A droite l'hôtel des Trois Pots, avec son enseigne de pierre, frappe nos regards ; à gauche un peu plus bas dans la rue, une porte surmontée d'un linteau élégant, discrètement sculpté, nous arrête ; nous pénétrons dans la maison qui renferme une sorte de vaisseau ou galerie double couverte en charpente et portée sur deux rangées d'épaisses piles en pierre, assises sur de confor-

tables bases moulurées et ornées de puissantes griffes; les chapiteaux sont décorés de feuillages largement traités, le tout du commencement du XIIIe siècle.

Nous en avons fini avec Senlis, non pas qu'il ne reste rien à voir, mais parce que le temps nous fait défaut; et cependant, nous profitons des derniers instants pour aller au trot de nos attelages faire une trop courte visite aux ruines de l'ancienne abbaye de la Victoire.

Un reste de l'église subsiste seul au beau milieu d'un parc moderne Un fond épais de hautes futaies encadre avec avantage ce témoin religieusement conservé et entretenu. Bâti sous Philippe-Auguste et restauré ou agrandi sous Louis XI, cet édifice n'a guère conservé que des débris de cette dernière époque. Au pied gisent rassemblés des chapiteaux et morceaux moulurés du XIIIe siècle; les détails les plus intéressants se trouvaient encore abrités sous leur enveloppe protectrice, lors de notre visite, en sorte qu'il ne nous a pas été possible de les juger.

L'heure du retour avait sonné et nous prenons sans tarder le chemin de Creil où nous arrivons alors que le soleil disparaissait à l'horizon et que la vallée, si vivante le matin, s'assombrissait peu à peu; la silhouette de l'église de Montataire émergeait seule des ombres envahissantes d'un beau crépuscule.

Comme dans chacune des promenades qui ont

précédé celle-ci, notre actif et dévoué président avait tout ordonné, tout prévu, tout calculé, aussi devons-nous lui témoigner, en terminant, notre plus vive reconnaissance.

Grâce à lui, il nous a été donné de visiter en peu de temps, trop peu hélas! une quantité prodigieuse de monuments intéressants. Il faut espérer que l'élan donné pour ces instructives promenades sera certes continué dans l'avenir. Je termine par ce vœu qui est le vœu de tous.

ANALYSE

DE QUELQUES PIÈCES MANUSCRITES ACQUISES SUR LES REVENUS DU LEGS BEAUVILLÉ

Par M. F. Poujol de Fréchencourt

Messieurs,

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau un certain nombre de pièces manuscrites, se rapportant à notre province. Elles ont été acquises, par votre commission, sur les revenus du legs Beauvillé et sont destinées à enrichir les archives de la Société.

Vous me permettrez de vous en faire une brève analyse. Elle pourra être de quelque utilité aux travailleurs : en tout cas, elle prouvera au public, et à ceux qui auraient la bonne pensée d'imiter la générosité de Victor de Beauvillé envers notre Compagnie, que nous exécutons fidèlement les vœux de nos bienfaiteurs.

Pour plus de clarté, je diviserai ce dossier en trois parties et je vous présenterai par ordre de date les pièces dont se compose chacune d'elles.

I. — Partie religieuse

1° *Du 11 avril 1592.* Ordre par Charles de

Lorraine, duc de Mayenne, à Martin Rolland, conseiller et trésorier de l'épargne, de payer à François Roze, doyen d'Amiens, la somme de 238 écus-sols à lui dûs du reste d'une plus grande somme par lui avancée pour le voyage fait à Paris en 1589, comme député du clergé de la ville d'Amiens.

2° *Du 10 mai 1642.* Pièce en latin, signée par Mgr François Le Febvre de Caumartin, évêque d'Amiens. Le prélat confère à François Blondel, profès du monastère de Dommartin, ordre des Prémontrés, au diocèse d'Amiens, les pouvoirs nécessaires pour occuper la cure de Tortefontaine, vacante par le décès de Henri Destré, religieux du même monastère; cure pour laquelle François Blondel a été présenté par Jean de Marsille, abbé de Dommartin.

3° *Du 10 mai 1644.* Reçu d'une somme de 373 livres 14 sous, pour un quartier échu, le dernier jour de mars, d'une rente constituée sur les tailles, signé par Mgr Le Febvre de Caumartin.

4° *Du 6 juin 1655.* Lettre adressée par Mgr François Faure, évêque d'Amiens, à Madeleine-Angélique de Gouffier, abbesse de Ste-Austreberte de Montreuil. Cette lettre rappelle à l'abbesse que les privilèges conférés par l'évêque ne produiront leur effet que du jour où elle aura rempli les conditions formulées dans la bulle d'Innocent X.

5° Un reçu non daté, signé par Mgr François Faure. Il s'agit d'une somme de 1,725 livres

remise à l'évèque d'Amiens, par le receveur général du clergé de France, pour deux mois de taxe et douze jours pour l'aller et le retour, en qualité de député du clergé de la province de Reims, à l'assemblée générale tenue à Saint-Germain-en-Laye.

6° *Du 14 août 1707.* Lettre autographe de Mgr Pierre Sabatier, évêque d'Amiens, par laquelle il sollicite l'autorisation d'une loterie pour terminer le paiement des travaux de l'église de l'hôpital général.

7° *Du 1er juin 1717.* Les Célestins du couvent d'Amiens ont présenté une requête aux officiers du Grenier à sel, de cette ville. Ils exposent que des lettres patentes, du 10 septembre 1413, leur ont accordé la jouissance de six minots de sel; qu'un arrêt du 23 juin 1699 et de nouvelles lettres patentes du mois d'avril 1717 les ont confirmés dans cette jouissance. Ils demandent en conséquence la reconnaissance de leurs droits par les officiers du Grenier à sel d'Amiens et l'enregistrement des dernières lettres. La pièce que nous avons acquise rappelle ces faits et nous apprend que, sur les conclusions du Procureur du Roi, l'enregistrement demandé est accordé et le droit des religieux Célestins reconnu.

8° Procuration donnée par le P. Louis de Mornay, religieux, prieur de Notre-Dame de Poix.

9° *Du 12 janvier 1737.* Lettre autographe avec sceau par laquelle Mgr de la Motte, évêque

d'Amiens, sollicite l'admission, dans un établissement de Paris, d'un jeune homme devenu furieux. — Je dirai, entre parenthèses, qu'un mot de réponse sur un coin de la lettre semble trouver la demande du prélat bien audacieuse. On ne lui laisse guère d'espoir de procurer un gîte tant soit peu convenable à son pauvre fou. Il pourra être seulement admis à Bicêtre où il sera bien mal.

10° *Du 22 mars 1745*. Lettre autographe avec sceau. Mgr de la Motte félicite l'agent général du clergé à Paris du renouvellement de son mandat.

11° *Du 10 avril 1753*. Lettre signée par Mgr de la Motte, adressée au R. P. Provincial des Dominicains ; elle est fort curieuse au point de vue de l'histoire du Jansénisme dans le diocèse d'Amiens, et se rapporte parfaitement à ce que dit sur cette question, notre collègue M. Soyez (1).

12° *Du 14 juin 1756*. Lettre autographe de Mgr de la Motte à M. de Machault, garde des sceaux de France. Le prélat supplie le père de son futur coadjuteur et successeur de faire reporter sur la tête de Madame de Modène, qui se trouve dans un état voisin de la misère, la pension de 300 livres dont jouissait son mari. M. de Modène venait de mourir consul dans les Echelles du Levant.

13° *Du 14 juin 1785*. Lettre signée de Mgr de Machault, évêque d'Amiens. Félicitations à

(1) Les « Evêques d'Amiens », par M. Edmond Soyez, page 283.

M. de Saint-Julien, receveur général du clergé.

14° *Du 5 janvier 1789.* Lettre signée de Mgr de Machault à M. de Quinson, receveur général du clergé.

15° *Du 15 avril 1792.* Lettre fort intéressante de M. Eléonore Marie Desbois, évêque constitutionnel du département de la Somme. Elle est adressée à M. Prévost, maire de Roye, ancien député à l'Assemblée constituante, et contient des appréciations assez curieuses sur l'ancien clergé, auquel M. Desbois ne peut s'empêcher de rendre justice.

16° *Du 25 octobre 1812.* Lettre de Mgr Jean-François de Demandolx adressée à M. le ministre des cultes. Le prélat a communiqué à ses collaborateurs l'avis important que contient la lettre de son Excellence, « afin qu'ils eussent à rassurer les esprits et à maintenir partout le calme heureux dont on jouit ».

17° *Du 14 janvier 1814.* Lettre signée par Mgr de Demandolx. Il adresse au ministre des cultes un exemplaire de l'ordo du diocèse, qu'il croit conforme aux instructions reçues.

18° *Du 18 mai 1814.* Lettre autographe de Mgr de Machault, ancien évêque d'Amiens, à M. le chanoine de Sambucy de Saint-Estève.

19° *Du 2 septembre 1825.* Lettre autographe de Mgr de Chabons, évêque d'Amiens. Il sollicite un secours pour l'abbé Doublet, prêtre âgé et infirme.

20° *Du 2 octobre 1825*. Lettre de Mgr de Chabons à M. le ministre des cultes, à propos de la démission enfin obtenue de M. le curé de Ham.

21° *Du 11 mai 1838*. Lettre de Mgr Mioland, évêque d'Amiens. Il sollicite M. le garde des sceaux de lui obtenir une audience du Roi pour faire son serment entre les mains de sa majesté. C'était peu de jours avant l'entrée du prélat dans sa ville épiscopale, qui eut lieu le 27 mai. Sur un coin de la lettre se trouve la réponse du ministre. Il conduira Mgr aux Tuileries le dimanche suivant à midi.

22° *Du 20 avril 1829*. Lettre adressée à M. de Sambucy par M. l'abbé d'Auzers, vicaire général d'Amiens. « Il n'accepte pas les compliments de son ami sur sa promotion à l'épiscopat, mais sur la grâce que Dieu lui a faite de le soustraire à une telle charge. Il a décidément refusé et n'aura plus désormais à craindre pareille épreuve. » Or, l'épreuve ne tarda pas à se représenter et M. l'abbé d'Auzers ne crut pas pouvoir s'y soustraire. C'est, en effet, peu de temps après la date de cette lettre qu'il fut nommé évêque de Nevers.

II. — Partie militaire

Du 15 novembre 1440. Certificat donné par Charles de Rochefort, chambellan du comte d'Etampes (1), établissant que Mgr de Saveuse

(1) Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, neveu du duc de Bourgogne et gouverneur de Picardie.

(1) a reçu une gratification pour l'indemniser de plusieurs voyages et autres frais qu'il eut à soutenir depuis le temps et pendant qu'il a eu de par Mgr le duc de Bourgogne la charge de capitaine général du pays de Picardie.

2° *Du 18 mars 1441*. Certificat du même Charles de Rochefort attestant que Drieu Gonsse, trompette de guerre de Mgr le comte d'Etampes, a reçu la somme de huit saluts d'or pour acheter un cheval et son harnachement et se rendre à Montdidier.

3° *Du 22 février 1564*. Montre et revue, faite à Doullens, de vingt hommes d'armes et de trente archers sous la charge du marquis de Conty, capitaine. Grande feuille de parchemin contenant les noms des 50 hommes de guerre qui ont reçu pour gages et solde la somme de 3,050 livres. Cette pièce est signée par René de la Place, écuyer, seigneur dudit lieu et scellée de son sceau. Il porte de... au chevron de... chargé de 3 quinte-feuilles de... et accompagné en pointe d'une hure de sanglier de...

4° *Du 8 juin 1593*. Rôle de la montre et revue en la ville de Saint-Valery de cent hommes de guerre à pieds du régiment du sieur de Griboval, sous la charge du capitaine d'Alincthun. Grande feuille de parchemin contenant les noms d'Antoine de Pocques, sieur d'Alincthun, capitaine, de Charles

(1) Philippe de Saveuse, Capitaine d'Amiens et de l'Artois.

de Pocques, lieutenant, et des 98 hommes d'armes et mentionnant les différentes sommes versées aux officiers, sous-officiers et soldats. Je ferai remarquer que cette pièce, sur laquelle est plusieurs fois cité le nom du capitaine de Pocques, est signée par lui, Anthoine de Poucques.

5° *Du 6 février 1661*. Rôle des noms de la compagnie des chevau-légers de M. le marquis de Montcavrel, montre faite à Abbeville. Signée : Jean-Baptiste de Monchy Balagny, marquis de Montcavrel. Cette compagnie est de 54 hommes ; il lui est alloué 150 livres 10 s.

6° *Du 12 avril 1672*. Lettre signée Louis, contre-signée Phelyppeaux, adressée à M. de Barillon, conseiller du Roy, maître ordinaire de son hôtel et commissaire départi en Picardie. Il lui est donné avis d'avoir à tenir la main, en ce qui le concerne, à ce que l'ordonnance annonçant la déclaration de guerre aux Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, expédiée aux gouverneurs et lieutenants généraux des provinces, soit incessamment publiée.

7° *Des 12 et 26 février 1697*. Rôle de montre et revue, faite à Montdidier, de la compagnie du capitaine Jacques de Lacombe, régiment de cavalerie Dauphin-étranger. Cette compagnie est composée de 39 hommes, dont, outre le capitaine, un lieutenant, un cornette, un maréchal-des-logis, deux brigadiers et un trompette. La somme versée est de 691 livres 15 s.

8° Rôle de la revue faite, également à Montdidier et aux mêmes dates, de la compagnie du capitaine Louis Camin. Elle appartient au même régiment, contient un effectif semblable et reçoit une solde égale. Les signatures des capitaines de La Combe et Camin sont certifiées par le lieutenant-colonel de Montmain.

III. — Partie civile.

1° *1376*. Déclaration et mémoire des terres, herbages, etc., que Jehan de Mongobert et son frère ont eus à Creil et environs. Grande pièce sur parchemin.

2° Renault de Longueval, seigneur de Thenelles, confesse que Gilles le Guerbillat, receveur général des villes, prévôtés et chatellenies de Péronne, Montdidier et Roye l'a tenu quitte de la somme de 72 livres de 40 gros, monnaie de Flandres, la livre, que lui remet le comte d'Etampes. Cette pièce porte le sceau de Renault de Longueval.

3° *1447*. Etat des droits de vente et chambellage de quelques fiefs du bailliage de Montdidier.

4° *Du 13 octobre 1461*. Lettre d'Antoine de Hardenthun, seigneur de Guisny et de la Motte, lieutenant général de Mgr le maître des Eaux et forêts en Picardie, pour Mgr le duc de Bourgogne, à Jehan du Lô, dit le Gaigneur, receveur du domaine de la comté de Ponthieu, relativement

à la vente de 120 journaux de bois de la forêt de Cressy.

5° *Du 4 février 1474*. Pactes de mariage entre Coppinet Desprez et Antoinette d'Auteville, Prevoté de Beauquesne..

6° *Du 30 janvier 1481*. Traité en exécution de la vente d'une partie du fief de l'Espinette à Hersin, chargé d'un droit envers Jean Habert, chanoine de Béthune. Ce traité entre Miquel Cabaret et Jean Roze contient quelques conditions particulières « à cause de la grande chierté du temps qui de présent est règnant ».

7° *Du 14 janvier 1517*. Relief d'un fief situé à Aumâtre, en Ponthieu, tenu de l'abbaye de St-Riquier. En présence de Philippe Huguet et autres hommes liges de l'abbaye de St-Riquier, Antoine de Thibovillers, seigneur de Montan et Jeanne de Buleux, son épouse, dame du fief d'Aumâtre, prêtent serment de fidélité entre les mains du bailly de St-Riquier. M. le chanoine Hénocque, dans son *Histoire de Saint-Riquier*, tome III, page 184, parle précisément de ces deux familles de Thibovillers et de Buleux et du fief d'Aumâtre.

8° *Du 30 août 1633*. Contrat de mariage de Jehan Darie, écuyer, seigneur d'Hardivillers, fils de Pierre et de Marie de Rouvroy, avec Jehanne Gueully, fille de Pierre, écuyer, et de Marie d'Ainval.

9° *1666-1691*. Dénombrement du fief de Canne, situé au terroir de Mesnil-Saint-Wamen, Hom-

bleux et environs, servi en 1666 à Antoine Duprat de Barbançon, marquis de Nantouillet, par Charles d'Ostat, écuyer, seigneur de la Motte, et en 1691 à François du Prat, comte de Barbançon, par Hubert Thuillier, écuyer, brigadier des gendarmes de la Garde du Roi.

10° *Du 26 mars 1699*. Contrat de vente sur parchemin, devant Me Boursier, notaire à Paris, de la terre et seigneurie de Saint-Martin, au bailliage de Montdidier, par Anne de Festart, veuve de Claude-Etienne de Laubespine, chevalier, comte de Verberonne, sous-lieutenant des gendarmes de Mgr le Dauphin, à Vincent Pingré, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur de Sourdon, Fieffes, Bonneville et autres lieux.

Un second dossier a été acquis peu de temps après celui dont je viens de vous donner connaissance. Les nombreuses pièces qu'il renferme, presque toutes sur parchemin et d'une conservation parfaite, concernent, pour la plupart, la seigneurie de Courcelles-sous-Moyencourt, et les fiefs qui en dépendaient Elles seront d'un grand intérêt pour l'historien désireux d'ajouter à nos monographies picardes celle de la commune de Courcelles.

Le premier dénombrement est du 5 juillet 1495. Ils se continuent de seigneur en seigneur jusqu'en 1763. On y rencontre les noms des familles de la Tramerie, d'Ainval, de Sarcus, Judas, Carpentier,

du Vivier, de Blangy, de Lamiré, d'Offeignies, Langlois de Septenville.

Plusieurs pièces de ce dossier se rapportent à d'autres fiefs situés en Picardie, principalement sur Molliens-Vidame, Poix et Septenville, ayant appartenu aux seigneurs de Courcelles.

Enfin, sur l'indication de notre collègue M. Bréard, votre commission a acquis une intéressante pièce sur parchemin datant de 1268. Elle concerne la vicomté d'Autrèches (Oise), vendue par Enguerrand de Coucy à Robert, chevalier, seigneur de Bazoches.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1895.

I Le Ministère.

1° Revue historique, Juillet-Octobre 1895. — 2° Catalogue de la bibliothèque de la Commission des monuments historiques, dressé par M. Perrault-Dabot, archiviste de la Commission. — 3° Rapport au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la création de compagnies de colonisation, par A. Lavertujon, Sénateur. — 4° Compte-rendu de la Société des Amis des sciences ; séances publiques des 29 Mai 1894 et 5 Juin 1895. — 5° Comité des travaux historiques et scientifiques ; Bulletin historique et philologique, 1894, nos 3-4. — 6° Journal des savants, Mai-Août. 1895.

II. La Préfecture de la Somme.

Travaux des Conseils d'hygiène du département de la Somme, 1894.

III. La Préfecture du Nord.

Inventaire sommaire des archives départementales du Nord, antérieures à 1790, tome VIII. Archives civiles. Série B. 3390 à 3665.

IV. Les Auteurs.

1° Hôtel-de-ville de Compiègne. Notice et dessins par A. Lafollye, architecte du Gouvernement — 2° Encore les sépultures des grottes de Baoussé-Roussé. Réplique au Dr R. Verneau, par E. d'Acy. — 3° Notice historique sur Tincourt-Boucly (Somme), par H. Josse. — 4° Le jeu de la choule, par A. Sorel. — 5° Revue d'exégèse mythologique rédigée par l'abbé Fourrière, n° 20. — 6° Quelques observations relativement au gisement interglaciaire de Villefranche, par E. d'Acy. — 7° El Muse Picarde, par Edouard David, publiée par les Rosati Picards. Don de M. de Guyencourt. — 8° Histoire de la ville d'Albert, par M. Daussy. Don de M. de

Guyencourt.— 9° Exposition rétrospective de Reims. Catalogue des objets d'art et de curiosité. Catalogue du musée lapidaire, Don du Comité de l'exposition.

V. Sociétés françaises.

1° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bulletin, Mai-Septembre. 1895. — 2° Société de géographie. Compte-rendu des séances. 1895, nos 7-12. Bnlletin, 1er et 2me trimestres. — 3° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, n° 174. — 4° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome v, nos 1 et 2. —5° Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1875, nos 7 et 8. — Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais. Mémoires, tome I, 4e et 5e livraisons. Bulletin, tome I, 6e et 7e livraisons. Epigraphie, tome v, 2e fascicule. Statistique monumentale, tome III, 10e et 11e livraisons. — 7° Mémoires de l'Académie de Stanislas, ve série, tome XII. — 8° Annales de la Société académique de Nantes, VIIe série, tome VI. — 9° Mémoires de la Société Dunkerquoise, tome XXVII. — 10° Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, tome XLIII, 3e partie. — 11° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 2e série, nos 5 et 6. — 12° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, 1894, nos 1-6. 1895, nos 1-6. — 13° Mémoires de la Société historique du Cher, 4e série, tome x. — 14° Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome x, 1er et 2me trimestres. — 15° Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, 1895, n° 14. — 16° Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome XXXI, 13e série. — 17° Mémoires de la Société des sciences et arts de Douai, 3e série, tome IV, — 18° Revue historique et archéologique du Maine, tome XXXVII, 1er semestre. 19° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-4°, n° 15. — 20° Société Florimontane, revue Savoisienne, 36e année, juin-juillet. — 21e Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze, 1895, 3e livraison. — 22° Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XLIV. — 23° Bulletin et mémoires de la Société archéologique de la Charente, 6e série, tome IV. 24° Académie d'Hippone, 1894, bulletin, n° 27; compte-rendu pages IX-LXI. —

25° Académie de Vaucluse, Mémoires, tome xiv, 3e trimestre. — 26° Bulletin de la Société Dunoise, n° 105. — 27° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, xve volume. — 28° Bnlletin de la Société archéologique du Finistère, tome xxii. 6e et 7e livraisons. — 29° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1895 1er semestre. — 30° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1895-1896, 1er fascicule, — 31° Revue de Saintonge et d'Aunis, xve volume, 4e livraison. — 32° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain. Revue de l'Avranchin, tome vii. — 33° Académie de Rouen, précis analytique des travaux, 1893-1894. — 34° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. tome xlix. — 35° Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, série in-8°, tome x. — 36° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze à Brives, tome xvii, 3e livraison. — 37° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, lvi, 3e et 4e livraisons. — 38° Académie de Poitiers, Bulletin, n° 320. — 39° Société Linnéenne du Nord de la France, bulletin, n° 274. — 40° Société archéologique du Périgord. Bulletin, tome xxii, 4e livraison. Table analytique des procès-verbaux des séances, 1874-1893, par le comte de Saint-Saud.

VI. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de numismatique, 51e année, 4e livraison. — 2e Académie des sciences de Vienne, Sitzungsberichte philo. histor. classe, Band. 130 und, 131. Denkschriften, Band 43. Archiv für Kunde österr. Geschichtsquellen. Banden 80, 2, 81, 1, 2. Fontes rerum Austriacarum, Band 47. 2. Register xiii. — 3° Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, 2e série, tome xvii.

VII. Revues périodiques.

1° Annuaire de la Société française de numismatique, mai-août, 1895. — 2° Le messager des sciences historiques de Gand, 1895, 2e livraison. — 3° Revue de l'art chrétien, 5e série, tome vi, 4e livraison. — 4° Revue des questions historiques, 116e livraison. — 5° Bulletin monumental, 6e série, tome x, n° 1. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1255 à 1268.

NOTE IMPORTANTE

Le Secrétaire perpétuel prie ses Collègues de combattre, autant qu'ils le pourront, une fausse croyance malheureusement répandue, surtout dans les campagnes.

Combien de personnes sont persuadées que les trésors découverts appartiennent à l'Etat !

Dès lors elles n'ont garde de prévenir les Sociétés Savantes ou les Conservateurs des Musées lorsqu'elles ont fait quelques trouvailles, et les vendent en secret et à vil prix.

Il est bon de rappeler à ce propos le texte de la loi.

Article 716 du Code Civil :

La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds : si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. — Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété et qui est découverte par le pur effet du hasard.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNEE 1895. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 15 Octobre 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, Boucher, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. de Boutray, l'abbé Cardon, Collombier, Narcisse Dupont et l'abbé Fourrière, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Pinsard, Duhamel-Decéjean et le chanoine Marle se sont fait excuser.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère accuse réception de l'envoi des bulletins, 1894 n° 4, des albums archéologiques, n° 10, et des exemplaires du tome Ier des Mémoires, in-4° jésus, destinés aux Sociétés correspondantes.

— M. le Maire de la ville d'Amiens remercie la Société d'un don important de médailles fait au Musée de Picardie.

— MM. Pierre Cosserat et Adrien Duthoit, élus membres non résidants, adressent leurs remerciements.

— Le Président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais félicite les antiquaires de Picardie de leurs belles publications. Il annonce qu'un rapport, sur l'*Architecture Romane* de M. Enlart, paraîtra dans le bulletin de cette savante Compagnie.

— M. le Secrétaire perpétuel donne quelques détails sur la visite faite à Amiens, pendant les vacances, par la Ghilde des Saints Thomas et Luc, de Bruxelles. Grâce à la complaisance de MM. Durand et Delambre, cette nombreuse réunion d'archéologues distingués a pu visiter dans les conditions les plus favorables la Cathédrale et le Musée.

— M. Villain, d'Amiens, vient d'offrir à la Société une superbe boucle de ceinturon de l'époque mérovingienne, trouvée naguère à Renancourt

(près Amiens), elle sera remise à M. le Conservateur du Musée.

— L'assemblée remercie le donateur.

— M. le Proviseur du Lycée a informé la Société que le *prix du Cange* a été mérité cette année par l'élève Antonius Théry.

— Le Secrétaire perpétuel dépose snr le bureau : 1° une *Notice sur Beaucamps-le-Vieux*, par M. Limichin ; 2° l'*Inventaire des archives du Nord*, tome VIII, par M. Finot ; 3° une *Notice sur l'Hôtel de Ville de Compiègne*, par M. Lafollye, père de notre collègue ; 4° deux brochures par M. d'Acy ; 5° le *Catalogue du Musée lapidaire rémois* et des objets d'art réunis, en 1895, au palais archiépiscopal à l'occasion d'une exposition rétrospective ; 6° le *Jeu de la Choule*, par le président Sorel ; 7° *Notice historique sur Tincourt-Boucly*, par M. Hector Josse ; 8° *Revue d'exégèse mythologique*, par l'abbé Fourrière, curé de Moislains ; 9° *La muse picarde*, d'Edouard David et l'*Histoire d'Albert* de M. le président Daussy, ouvrages offerts par M. de Guyencourt.

Des remerciements sont votés à tous les donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt offre à la Société, pour le Musée de Picardie, une lampe de l'époque gallo-romaine. Cette lampe est fort probablement chrétienne non seulement à cause de la croix en relief qui orne sa partie inférieure, mais aussi à cause de son moulage en deux parties, soudées

ensemble et de l'absence de la marque du potier. Cet objet fut découvert à Amiens lors des fouilles pratiquées pour l'établissement du bureau d'octroi de la porte de la Hautoye.

— La famille fait part de la mort de M. du Bois de Jancigny, ancien directeur des contributions indirectes à Amiens, membre non résidant de la Société, dont il était un des plus actifs collaborateurs. L'assemblée adresse à la famille de M. de Jancigny l'expression de sa douloureuse sympathie et de ses vifs regrets.

— Au nom de M. Pinsard, M. de Guyencourt donne quelques détails sur la découverte d'un cimetière antique, à Picquigny (Somme) au lieu dit : *Les Vignes*.

— M. de Guyencourt informe la Société que les tombes de plomb découvertes au printemps dernier, à Saint-Acheul, n'ayant pas été suffisamment protégées par l'inventeur, contre les intempéries des saisons, sont en trop mauvais état pour être acquises et offertes au Musée.

— Notre collègue donne ensuite à l'assemblée quelques renseignements sur la cheminée monumentale, aux armes de Louvel, qui existait dans une dépendance de l'ancien bailliage d'Amiens. Elle a été vendue dernièrement à un brocanteur et semble perdue pour Amiens. Cette cheminée était plus remarquable qu'on aurait pu le croire, par sa partie apparente. Le plafond, sous lequel

elle se trouvait engagée, dissimulait le beau baldaquin qui lui servait de couronnement.

— MM. Andrieu, Beaurain, Braquehay, Clémence et Maurice Cosserat, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la lecture de M. Milvoy sur l'excursion faite par la Société à Senlis. Ce remarquable rapport, accueilli par les applaudissements de l'assemblée est renvoyé à la Commission des impressions (1).

— M. Poujol de Fréchencourt lit une note de M. le chanoine Marle sur le sceau et les armoiries de la ville de Béthune.

Il donne ensuite lecture d'une communication de de M. Charles Bréard relativement à la célèbre tombe, dite *des trois clercs*, conservée au Musée de Picardie. Il résulte de cette étude qu'une inscription, aujourd'hui effacée, figurait jadis sur ce monument funéraire. Elle n'avait jamais été signalée. M. Bréard offre à la Société une reproduction de cette tombe. D'après la facture du dessin, M. de Guyencourt fait remarquer que l'original doit être attribué à Joron. Des remerciements sont votés à M. Bréard pour son intéressant travail.

— M. Billoré entretient l'assemblée de l'inscrip-

(1) Ce rapport a été imprimé dans le Bulletin, 1895, nº 3, page 157.

tion funèbre d'un frère du sculpteur amiénois Blasset, sculpteur lui-même. Cette inscription se trouve à Provins, elle contient les noms de plusieurs descendants de l'article picard. Du reste la tombe signalée n'était pas inconnue, M. Dubois rappelle l'étude faite par lui il y a quelques années sur le sculpteur de Provins et son tombeau.

— M. de Guyencourt offre à la Société de la part de M. Collombier. la photographie d'un petit autel votif gallo-romain, en pierre, découvert récemment, à Amiens.

Ce petit monument porte l'inscription suivante :

T. MESSIVS

SAMAROBRVA

L'*I* de *Samarobriva* est inséré entre les branches du V. M[r] S. Reinach, interrogé sur le sens de cette inscription a déclaré, avec preuves à l'appui, que le mot *Samarobriva* est à l'ablatif et désigne l'origine du dédicant. Il faut donc traduire : *Titus Messius originaire d'Amiens* en y ajoutant, comme sous-entendue, la phrase consacrée : *a accompli son vœu avec joie,* ou toute autre formule analogue. M. de Guyencourt estime que c'est la première fois que l'on découvre, à Amiens même, le nom antique de cette ville, *Samarobriva*, écrit en toutes lettres sur un document du temps.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est



AUTEL VOTIF TROUVÉ A AMIENS

levée à 9 heures. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23414 à 23497.

Séance ordinaire du mardi 12 Novembre 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boucher, Boudon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Brandicourt, de Boutray, l'abbé Cardon, Collombier, l'abbé Fourrière, Mallet et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— Le procès verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, adresse quelques renseignements biographiques sur son parent, Bruno-Vasseur, le protecteur zélé de la Cathédrale d'Amiens pendant la Révolution.

— MM. Andrieu, Beaurain, Braquehay, Clémence et Maurice Cosserat remercient la Société de leur admission en qualité de membres

titulaires non résidants. M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts par MM. Tardieu, Braquehay, Ricouart, Soyez, l'abbé Marsaux, le Vicomte de Sanchez de Baëna, de Guyencourt et Trouille, et une belle photographie du tombeau de Thomas de Savoie, dans la Cathédrale d'Amiens, don du capitaine Carbon. L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

Parmi les autres volumes reçus depuis la dernière séance, le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues : 1° un curieux travail sur la culture ancienne de la vigne, dans le bulletin *d'Art et d'histoire de Belgique ;* 2° une notice sur la famille de Rouge de Chably, publiée dans les mémoires de la *Société des Sciences, lettres et arts de l'Yonne ;* 3° une note, insérée dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, sur l'origine amiénoise de Pierre l'Hermite.

— M. de Guyencourt annonce l'acquisition d'un petit bronze gallo-romain découvert jadis à Halloy-lès-Pernoy (Somme). M. Héron de Villefosse certifiant l'authenticité de cet objet, la Commission des recherches, qui en avait refusé une première fois l'achat, met à couvert sa responsabilité sous l'autorité du savant membre de l'Institut.

— M. de Guyencourt place sous les yeux de l'assemblée une autre statuette gallo-romaine représentant une femme ailée. Elle a été achetée

pour le Musée à un brocanteur de Beauquesne (Somme).

— M. de Guyencourt signale un manuscrit de la fin du xve ou du début du xvie siècle, qui appartient aujourd'hui à un des membres du Chapitre de la cathédrale d'Amiens. Ce manuscrit renferme quelques fines miniatures; il fut offert à une église par plusieurs donateurs dont l'un s'appelait Jehan de Saint-Valery. M. Durand a examiné le manuscrit en question. Il le considère comme picard à cause des offices qu'il contient, et suppose qu'il a dû appartenir à la cathédrale, car certains traits indiquent un cérémonial épiscopal. Enfin M. de Guyencourt présente deux objets offerts au Musée par M. Comte, d'Albert. L'un est une statère en bronze qui aurait été trouvée à Wanquetin (Pas-de-Calais) par le sieur Cotel. Elle daterait de l'époque gallo-romaine. L'autre est un vase à anse en terre jaunâtre. Il paraît appartenir au moyen âge et a été découvert dans l'emplacememt de l'ancienne église d'Albert. Des remerciements sont votés à M. Comte.

— M. le Préfet de la Somme annonce que sur sa proposition le Conseil général a maintenu à la Société la subvention annuelle. Des remerciements sont votés à l'Assemblée départementale, et à M. le Préfet pour sa bienveillante intervention.

— MM. Brutails, archiviste de la Gironde, Gaillard, président du tribunal civil de Beauvais, Limichin et Louis Régnier, présentés à la dernière

séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. le Président donne lecture d'une étude sur le château de Picquigny, qu'il doit faire entendre à la séance publique, dont la date est fixée au mercredi 4 décembre.

— M. Antoine communique à l'assemblée quelques détails complémentaires à propos de la monographie de l'église Saint-Germain d'Amiens, publiée par M. Durand dans la *Picardie historique et monumentale*. Cette note a trait principalement à la disparition des logettes qui, jusqu'en 1854, entouraient l'église, et à la construction de la nouvelle sacristie due à l'initiative et à la générosité de M. l'abbé Solente. A la même époque on dégagea le vitrail représentant l'arbre de Jessé, obstrué par un pignon du presbytère qui fut reculé de cinq mètres.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture, au nom de M. Duhamel-Décéjean, d'un compte rendu très complet de l'*Histoire de la Maison de Mailly*, par M. l'abbé Ledru. Ce travail, très applaudi, est renvoyé à la Commission des impressions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23,498 à 23,544.

Séance publique du Mercredi 4 décembre 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Le 4 décembre 1895, à 8 heures du soir, la séance publique est ouverte, par M. le président Roux, en présence d'un très nombreux auditoire qui remplit la vaste salle de la Société Industrielle.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Georges Antoine, l'abbé Armand, de Boncourt, de Boutray, Brandicourt, Collombier, Comte, Coquillard, Cosserat, Maurice et Pierre Cosserat, Georges et Robert Dupont, Narcisse Dupont, Gallet, d'Hautefeuille, Maurice Le Dieu, l'abbé Le Sueur, Macqueron, Mallet, le chanoine Marle, Percheval, Poujol de Molliens, Trouille, le chanoine Vitasse, l'abbé Landrieu, Ansart, membres non résidants, assistent à la séance.

— L'ordre du jour appelle d'abord la lecture de l'étude très complète et très documentée de M. le président Roux, sur le château de Picquigny. De nombreuses projections à la lumière oxhydrique accompagnent cette lecture qui est vivement applaudie.

— Puis, après avoir constaté que, par suite

d'une modification au programme des concours qui accorde deux années de travail pour la composition des mémoires, aucun candidat ne s'est présenté cette année, le Président donne successivement la parole à M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, pour la lecture du rapport sur les travaux de l'année et à M. le baron de Calonne. Ce dernier retrace l'histoire d'Amiens pendant les années qui ont précédé la Révolution. Il cite une foule de traits peu connus, le haut intérêt et la forme brillante de cette lecture sont fort appréciés par le public d'élite qui a fait l'honneur à la Société d'assister à la séance publique.

Se sont excusés de n'avoir pu s'y rendre : MM. Darsy et Josse, membres titulaires résidants ; MM. Bréard, le chanoine Deschamps, Cappe de Baillon, d'Ablaincourt, Lucas, le président Sorel, et le colonel marquis d'Heilly, membres non résidants.

M. le Premier Président de la Cour d'Appel, M. le Général de division Sonnois, M. le Préfet de la Somme, M. le Maire d'Amiens, M. l'abbé Le Roy, vicaire général, M. l'abbé Friant, curé-doyen de Saint-Jacques font aussi parvenir l'expression de leurs regrets.

Séance générale du jeudi 5 Décembre 1895,

Présidence de M. Roux, président.

La réunion a lieu au Musée dans la salle ordinaire des séances de la Société.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Dubois, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Armand, de Boncourt, l'abbé Cardon, Comte, l'abbé Marchand, le chanoine Marle, Georges Mallet, Pascal et l'abbé Roze, membres non résidants, assistent à la séance.

Les procès-verbaux de la réunion ordinaire du mois de novembre et de la séance publique sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Les membres de la Société qui se sont excusés pour la séance publique expriment également leurs regrets de ne pouvoir assister à l'assemblée générale.

— MM. Limichin, Brutails, Régnier, et le président Gaillard remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que l'ouverture de la 20e session des beaux-arts

des départements est fixée au 7 avril 1896. Il accuse réception de l'envoi d'albums et de bulletins destinés aux Sociétés correspondantes.

— M. le bibliothécaire de l'Université de France à la Sorbonne remercie la Société d'avoir bien voulu lui adresser la collection de l'album archéologique.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau : 1° 17 brochures offertes par M. le chanoine Muller, relatives pour la plupart à la ville de Senlis et à ses environs ; 2° une bibliographie des œuvres du chanoine Haigneré par M. Arthur de Rosny ; 3° plusieurs brochures offertes par MM. d'Acy, Duchaussoy et Guerlin ; 4° 15 brochures, don de M. L. Régnier ; 3° une notice illustrée sur Coucy-le-Château donnée par M. Trouille ; 6° enfin trente volumes ou brochures sur la Picardie, don de M. le capitaine Carbon.

L'assemblée vote de chaleureux remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la discussion du programme pour les concours de 1897. Le programme tel qu'il a été voté pour 1895 et 1896 est adopté pour 1897, afin de faciliter le travail des concurrents.

— MM. de Belloy, Crusel, Lorgnier et Poiret présentés comme membres non résidants à la séance de novembre sont élus en cette qualité.

— M. le Président propose de délibérer sur le vœu formulé à la séance de novembre par

M. Janvier, relativement au changement de l'heure des séances mensuelles. Après une délibération à laquelle prennent part MM. Janvier, Billoré, Dubois, Roux et de Louvencourt, après deux votes successifs, dont le second semble indiquer que la majorité des membres présents désirerait que les séances soient fixées à huit heures du soir, l'assemblée décide, pour qu'il ne paraisse point y avoir de surprise, que cette grave question sera mise à l'ordre du jour de la séance ordinaire du mois de décembre.

— M. l'abbé Armand demande la parole pour ajouter quelques détails complémentaires à la description qu'il a donnée, l'année dernière à pareil jour, de la belle croix de Broyes. D'après la forme des fleurs de lis qui terminent les croisillons, M. l'abbé Armand croit pouvoir fixer au XIIe siècle ou au début du XIIIe l'âge de cette croix que plusieurs membres de la Société avaient fait descendre jusqu'au XVIe siècle. Au cours de son étude notre collègue se trouve amené à rechercher l'origine de la fleur de lis et l'étymologie du nom de cet ornement héraldique. Adoptant l'opinion de M. Woillez il en fait une plante aroïde.

— M. Janvier signale un marbre attribué à Blasset. Il représente saint Jean-Baptiste enfant, et se trouve en ce moment chez M. Roze, sculpteur à Amiens. La commission des recherches voudra bien examiner ce marbre à l'issue de la séance et décider s'il y a lieu d'en faire l'acquisition pour le musée.

— M. Durand, chargé de faire des démarches en vue d'acquérir le cadre sculpté provenant de la confrérie de Notre-Dame-du-Puits, conservé dans l'église de Rumaisnil, déclare qu'il n'a pas entamé de négociations, ayant appris que ce magnifique objet était maintenant classé.

— M. Herbet-Devellenne, négociant à Amiens, signale à la Société la découverte d'un sarcophage en pierre, à Vaux-en-Amiénois.

— M. Guerlin lit une note sur une page de manuscrit du XVIe siècle conservée dans la bibliothèque de M. Jean-Baptiste Masson, notre collègue; une photographie accompagne cette communication. Cette page, ornée de miniatures, indique que le manuscrit appartenait à Jacqueline Le Roy, fille de Nicolas Le Roy et de Marie Judas. Elle porte avec une variante les armoiries de la famille Le Roy, d'Amiens.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 heures 1/4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23545 à 23615.

Séance ordinaire du mardi 10 Décembre 1895.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin,

de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez. MM. Collombier, l'abbé Cardon, le chanoine Marle, Emile Gallet, l'abbé Landrieu, Codevelle et Narcisse Dupont, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Janvier et de Witasse se font excuser.

— Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. Régnier remercie la Société de l'avoir admis en qualité de membre non résidant.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau une *notice sur l'architecte Christophe et le sculpteur Dupuis*, artistes picards, par M. Guerlin.

L'assemblée vote des remerciements au donateur.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ceux de ses collègues qui s'occupent spécialement des premiers siècles de notre histoire, une étude sur les poteries sigillées, accompagnée de plusieurs planches, publiée par la Société des antiquaires du Rhin.

— M. Aubey, avocat, et M. le chanoine Muller présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— L'ordre du jour prévoit une discussion sur le changement de l'heure des séances. M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Darsy qui

propose de les fixer à deux heures ; M. Antoine désirant aussi l'adoption d'une heure prise dans la journée, M. le Président rappelle qu'en vertu d'un vote émis à l'assemblée générale la question se trouve circonscrite entre deux heures différentes à prendre dans la soirée ; 7 heures 1/2 ou 8 heures. On procède au vote par scrutin secret. Le nombre de voix suffisant pour permettre une modification au règlement intérieur n'étant point atteint les séances restent fixées à 7 heures 1/2 du soir, comme par le passé.

— Il est ensuite procédé, conformément au règlement, à l'élection du bureau qui doit siéger en 1896.

— Le résultat du vote appelle à la Présidence de la Société M. Robert Guerlin. Puis M. Georges Boudon est proclamé vice-président. Notre collègue remercie la Société de l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire, mais il déclare qu'il lui est absolument impossible d'accepter cette fonction. Il est donc procédé à un second tour de scrutin à la suite duquel M. le baron de Calonne est élu vice-président. M. de Guyencourt est continué dans les fonctions de secrétaire annuel.

— M. Janvier adresse à la Société un dessin des armoiries sculptées sur le portail de l'église de Bergicourt ; il est fait d'après les notes de Gabriel Rembault qui attribuait ces armes aux Soyecourt. Plusieurs membres affirment que d'après les documents recueillis, cet écusson

appartient, comme il a été dit à une précédente séance, à la famille de Riencourt.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 8 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23616 à 23688.

LES CHATEAUX FORTS

AU MOYEN AGE.

Lecture faite à la séance publique du 5 décembre 1895

Par M. Roux, président (1).

Le château féodal n'apparaît guère qu'au xe siècle. A cette époque les incursions des Normands, l'anarchie causée par l'affaiblissement du pouvoir central ont déjà forcé les populations à veiller elles-mêmes à leur propre sécurité. Les hommes les plus puissants, autour desquels se

(1) L'étude présentée en séance publique par M. le Président Roux comprend deux parties. La première, publiée dans ce Bulletin traite, comme l'indique son titre, des châteaux forts en général ; la seconde s'applique spécialement au château de Picquigny. Elle aura sa place dans l'un des prochains fascicules de la *Picardie historique et monumentale.*



groupent tous ceux qui recherchent une protection, élèvent de toutes parts des forteresses dont les successeurs de Charlemagne n'ont plus la force de leur interdire la construction.

On avait commencé par faire sur le bord des rivières, voies ordinaires de pénétration des pirates du Nord, et autant que possible sur des emplacements déjà défendus par la nature, des blockhaus en bois commandant des retranchements plus ou moins étendus, composés d'un escarpement couronné par une palissade et protégé par un fossé.

Les Normands de leur côté avaient quelquefois mis leur butin à l'abri dans des camps retranchés. Lorqu'ils furent définitivement établis sur notre sol, ils songèrent à des demeures fortifiées pour lesquelles leurs habitudes de navigateurs les portèrent à employer le bois, puis au milieu dn x[e] siècle ils donnèrent la préférence à la pierre.

A ce moment le château se compose d'une simple enceinte de palissades entourée, parfois d'une escarpe en terre ovale ou rectangulaire, le plus souvent de fossés ou de haies, d'où le nom de *Plessis* conservé à tant de localités.

Au centre une motte composée des terres de déblais est surmontée d'une tour en bois à laquelle on accède par un pont de bois mobile. C'est le donjon primitif. Il forme d'ordinaire un parallélogramme divisé en deux parties, mais on n'en

voit plus que les soubassements, souvent même incomplets.

Des bâtiments contenant des magasins, des écuries, des logements pour les gens du seigneur sont disséminés dans l'intérieur de l'enceinte.

Celle-ci recevra sa configuration de l'assiette du plateau si le château est assis sur une colline, et le donjon sera placé sur le point le plus élevé pour dominer les environs.

Les pays accidentés sont ceux où, grâce à son abondance, le moellon remplace le plus souvent le bois dès une époque reculée.

Bientôt, soit que l'espace fût insuffisant dans une seule enceinte pour renfermer toutes les dépendances, soit dans l'intention d'opposer plus d'obstacles à l'assiégeant ou d'éloigner encore plus du donjon les éléments les moins sûrs de sa troupe, on ajoute une deuxième enceinte à celle qui entoure cette retraite dernière du seigneur et l'on y relègue tous les services. C'est la baille ou basse-cour, assez vaste pour recevoir la population des environs en temps de guerre et lui offrir ce qui est nécessaire à ses besoins spirituels et matériels ; aussi on y trouvera d'ordinaire une chapelle. Il en sera de même pour le seigneur dans le donjon où le malheur des temps le force à vivre, c'est une habitation fortifiée contenant des celliers ou caves pour les provisions, une chapelle, des salles avec cabinets, un puits, des cheminées et même des fours et toujours au

sommet un grand espace pour organiser la défense.

Les donjons normands et romans sont en général sur plan rectangulaire; ils possèdent souvent leur escalier principal séparé du corps de la bâtisse, et quelquefois un mur de refend les divise en deux parties égales entre lesquelles les communications sont rendues le plus difficiles possible. L'entrée est habituellement placée beaucoup au-dessus du sol, au niveau du premier étage et l'on ne peut s'y introduire que par une échelle ou un pont volant avec escalier de bois que l'on détruit en temps de guerre.

Les donjons normands n'étaient pas voûtés pour la plupart, les étages avaient des planchers de bois portés sur des corbelets intérieurs et l'on ne montait des uns aux autres que par des escaliers semés d'embûches, ne se correspondant pas directement.

L'emplacement originaire du donjon au milieu de sa cour particulière ne permettait ni d'observer assez commodément l'extérieur, ni de faire des sorties pour se jeter sur les derrières de l'assiégeant après qu'il avait réussi à pénétrer dans l'enceinte, aussi dès le XIe siècle on le poste généralement près de la paroi de celle-ci au point où elle est le plus vulnérable. On lui donne des poternes particulières sur les fossés. Il est indépendant, c'est ce qui le distingue d'une tour, ce qui le caractérise.

Le seigneur a peu de familiers dont il soit sûr, le reste de ses vassaux lui est plus ou moins attaché, aussi se cantonne-t-il dans cet espace réduit qu'un petit nombre de fidèles défendra facilement. De son donjon il surveille minutieusement les dehors et la garnison ; comme il peut à toute heure sortir et rentrer par des issues masquées et bien gardées, celle-ci ne connaît pas exactement ses moyens de défense et naturellement il fait tout pour qu'on les croie formidables.

Le château de Boves devait être conçu d'après ces données, mais dans l'état de ruine où il se trouve il ne saurait nous servir d'exemple.

LesNormands plus que tous autres avaient donné leurs soins à l'établissement de donjons très forts et accordé relativement peu d'importance aux défenses extérieures,quoique chez eux leur grande étendue en fît plutôt un camp retranché qu'une place forte. Aussi le peu de solidité des enceintes les livrait à une faible attaque et les assiégés retirés dans un donjon étroit où il n'y avait pas assez de place pour des provisions considérables étaient bientôt réduits par la famine.

L'expérience conduisit donc à relier plus sérieusement le donjon aux enceintes, et vers la fin du XIIe siècle on rencontre le véritable château c'est-à-dire un groupe de bâtiments élevés avec ensemble, se défendant isolément, mais se prêtant un mutuel appui, disposés dans un certain ordre de manière à ce qu'une partie étant enlevée les

autres possèdent encore leurs moyens complets de résistance, leurs ressources en magasins de munitions et de vivres, leurs issues libres soit pour tenter une diversion, soit pour faire échapper la garnison si elle ne peut plus tenir.

Le perfectionnement des moyens d'attaque exigeait encore d'autres modifications. On disposait de corps armés plus homogènes, confiants dans la valeur de leurs chefs et depuis les premières croisades on avait appris à se servir d'engins puissants, de boyaux, de tranchées, de chats, etc... Contre de telles ressources les anciens donjons, dont les murs épais opposaient un obstacle infranchissable à des ennemis armés d'arcs et d'arbalètes et réduits à les saper lentement, ne présentaient plus des avantages suffisants. On y surveillait malaisément l'extérieur, les portes suspendues en l'air rendaient presque impossibles les sorties nombreuses et la complication des défenses occasionnait du désordre ou égarait les assiégés eux-mêmes. D'autre part les angles des murs non flanqués offraient des saillants difficiles à défendre que le mineur attaquait des deux côtés, réussissant ainsi à faire tomber deux pans de mur à la fois. On commença donc par abandonner la forme rectangulaire pour la forme ronde. Celle-ci ne donnait pas plus de prise sur un point que sur un autre et en admettant que les pionniers pussent saper un segment du cercle, il leur fallait pratiquer des excavations très étendues pour déterminer la

chute d'une tranche du cylindre. Pour plus de sûreté les parois des nouveaux donjons reçurent une épaisseur énorme comparativement à leur diamètre et l'on remplaça par des voûtes les planchers de bois inférieurs pour éviter les incendies que, lorsqu'ils parvenaient à occuper le bas, les assiégeants allumaient afin de s'emparer des étages supérieurs. Le plus élevé d'entre eux était muni de créneaux dans le but de couvrir de projectiles les assaillants et les mineurs qui voudraient saper le pied des murs. On établissait en temps de guerre un chemin de ronde extérieur en bois sur des poutres saillant à travers des trous ménagés dans la muraille au niveau de la terrasse supérieure. Ce sont les hourds. Pour rendre plus efficaces les projectiles qui en tomberont on a soin, vers 1180, d'incliner en forme de talus le bas des tours et des murailles d'où les pierres et autres corps ricocheront sur les assaillants.

Mais les hourds sont dispendieux à établir et sujets à être brûlés par l'ennemi ; dès la fin du XIIe siècle on remplace ces poutres par des corbeaux en pierre scellés à demeure sur lesquels on n'a plus qu'a poser le plancher du chemin de ronde et vers la fin du XIIIe siècle celui-ci sera tout entier en pierre ainsi que son parapet dans lequel seront reportés les anciens créneaux. Le château gagnera beaucoup en élégance à l'invention de ces mâchicoulis qui le couronneront un jour de toutes parts sur toute son enceinte.

Ce sera sous ce dernier aspect que l'archéologie d'Opéra-Comique en popularisera le souvenir plus ou moins fantaisiste, faisant apparaître, aux créneaux qui touchent le ciel, de gracieuses dames penchées vers les chevaliers errants empressés à leur offrir de romanesques déclarations au bord des fossés. Tableau plus joli assurément que celui de grossiers hommes d'armes arpentant du pas lourd et cadencé d'une faction nocturne le haut de l'enceinte.

Avant de sortir du XII[e] siècle c'est le moment de jeter les yeux sur cette dernière. Elle se compose de murailles portant le nom de courtines flanquées de tours espacées a portée de trait et d'un commandement considérable. Ces courtines sont peu élevées, libres à l'intérieur afin de permettre l'établissement contre leur paroi interne de puissantes machines de jet posées sur le sol, ce qui explique pourquoi l'on ne voit pas trace de bâtiments d'habitation qui leur soient adossées. Un chemin de ronde appelé les *aleoirs* règne au sommet des courtines, mais il est interrompu par les tours à travers lesquelles la communication est entravée par des escaliers ou d'autres obstacles. Les hommes d'armes qui occupent ces tours peuvent d'ailleurs s'opposer au libre passage,chacune d'entre elles forme on effet un poste spécial. Ainsi en est-il des portes. Elles constituent une défense pouvant s'isoler du reste de la forteresse, véritable châtelet muni de ses

tours, de ses salles, cuisines, fours, puits, caves, moulins même et dont la garde est confiée à un capitaine ayant sous ses ordres un certain nombre d'hommes.

Encore à ces moyens de résistance croit-on nécessaire d'ajouter des ouvrages extérieurs grâce auxquels on empêche l'ennemi d'approcher des portes, ce sont les barbacanes, d'abord en bois, mais que l'on fit en pierre dès la deuxième moitié du XIIIe siècle.

On peut considérer le château comme une réunion de petites garnisons que chaque soir on enferme dans les postes fixes qui leur sont désignés, pendant que des sentinelles indépendantes, placées sur les chemins de ronde, surveillent chacune d'elles en même temps que l'ennemi et que du haut du donjon le seigneur ou le capitaine du château promène partout un œil vigilant.

Au XIIIe siècle l'affermissement du pouvoir royal qui refuse l'autorisation d'en élever, l'appauvrissement de la féodalité par les croisades et peut-être aussi l'achèvement antérieur du réseau des forteresses, rendent assez rare la construction de nouveaux châteaux ; dans ceux-ci on voit se manifester les premiers symptômes du changement qui se produira au XIVe siècle et Coucy nous présente un type splendide de cette transition.

Ce n'est plus l'enceinte fortifiée contenant des habitations disséminées, mais si le donjon y

conserve une prédominance marquée, si tout en le reliant au plan général de défense on l'isole des murs en le protégeant séparément par une chemise, d'autre part les bâtiments consacrés aux services s'adossent aux courtines et les renforcent. On y rencontre de vastes magasins susceptibles de contenir des approvisionnements considérables et au-dessus d'eux une grande salle de réunion offre au seigneur qui n'a pas encore cessé de faire du donjon sa résidence ordinaire. le moyen de réunir plus commodément ses vassaux ou ses hôtes.

Bientôt le châtelain éprouvera le besoin de mettre sa demeure en harmonie avec les mœurs de plus en plus policées.

La tristesse du donjon lui pèsera et au XIVe siècle cette tour se fondra dans le château dont elle ne sera plus qu'un corps de logis dominant les autres, possédant plus d'épaisseur et mieux protégé. Il faut alors renoncer à la forme cylindrique pour revenir au plan rectangulaire qui se prête mieux aux agrandissements projetés et le donjon redevenu carré, sera flanqué sur ses angles de tourelles.

Le luxe gagnera les bâtiments adossés aux courtines.

Les tours, auparavant d'un petit diamètre, prennent depuis la fin du XIIIe siècle un développement considérable, on augmente leur largeur, l'épaisseur de leurs œuvres hautes, leur saillie sur

les courtines pour bien flanquer celles-ci. Mais le système défensif par postes isolés avec des communications rares et enchevêtrées exigeait une garnison nombreuse et d'un entretien coûteux sous peine de devenir favorable aux assiégeants, les hommes d'armes ne pouvant se transporter rapidement d'un point à un autre ; aussi au XIV[e] siècle relève-t-on les courtines pour réunir les les tours, plus rapprochées et plus formidables, par des chemins de ronde couverts et munis eux-mêmes de créneaux et de mâchicoulis redoutables grâce auxquels les défenseurs peuvent circuler de plain pied sur toutes les faces du château.

Ce mouvement de transformation dans l'architecture militaire s'accentua aux XIV[e] et XV[e] siècles.

Au XIV[e] siècle en effet les troubles et les guerres qui désolaient le pays forcent la noblesse à rentrer dans la vie publique, à relever ses châteaux, à adopter les moyens de défense nouveaux jusqu'à ce que l'artillerie vienne leur enlever toute valeur. Elle ne manque pas d'autre part de les rendre de plus en plus agréables.

A la fin du XIV[e] siècle et au début du XV[e] le changement est accompli. La forteresse habitée a fait place au palais fortifié et nous en trouvons un magnifique exemple dans le beau monument édifié par un grand seigneur, Louis d'Orléans, à Pierrefonds.

Un gros donjon carré, cantonné de trois tours énormes, se dresse du côté où le château est le

plus accessible et en protège l'entrée. Le châtelain y trouve, en même temps qu'une sécurité complète, tout le confort d'appartements luxueux. Ses communications avec le reste de l'enceinte sont encore ménagées de telle façon que le seigneur peut en empêcher facilement l'accès aux mercenaires recrutés pour les besoins de la défense et logés dans une immense salle basse contre la courtine du nord.

Au-dessus s'étend la grande salle où l'on tient les assises de justice et les autres réunions importantes. Les appartements des officiers et des vassaux occupent les autres ailes du château, la chapelle est placée dans une tour.

Au dehors, des ouvrages avancés nombreux tiennent l'ennemi à distance du pied des murailles. Chacune des faces de l'enceinte est flanquée de trois énormes tours, et un double rang de chemins de ronde à mâchicoulis règne sur toute la périphérie.

Sans doute peu de châteaux égalaient la magnificence de cette demeure princière, mais l'unité parfaite du mode de défense des places et des habitudes intérieures des châtelains, au début du xv[e] siècle, leur imposait à tous un aspect assez uniforme pour que Pierrefonds nous en donne une idée exacte.

Au milieu du xv[e] siècle les guerres contre les Anglais ne laissent pas à la noblesse le loisir d'élever de nombreux châteaux. Dans ceux qui

datent de cette époque les constructeurs commencent à se préoccuper de l'artillerie à feu, ils étendent les défenses extérieures et s'ils conservent les couronnements des tours et courtines pour repousser les assaillants qui parviendraient à leur pied, ils percent dans leur partie inférieure des embrasures destinées à recevoir du canon tandis que les parois deviennent de plus en plus épaisses pour résister aux boulets ennemis.

Les forteresses privées par leur situation en plaine de tout avantage naturel sont l'objet de travaux plus considérables; là on découronne un grand nombre de tours pour les terrasser et y placer du canon, on fait des remblais derrière les courtines pour pouvoir mettre sur leur crête des pièces en batterie et l'on remplace les vieilles barbacanes par des plate-formes ou boulevards, soit carrés, soit circulaires.

Avec la fin du xv[e] siècle la féodalité incapable désormais de résister au pouvoir royal et aux communes ne peut plus jouer aucun rôle militaire. Ses châteaux ne seront plus que des habitations de plaisance,et si la tradition leur conserve encore un donjon et des tours comme symbole des droits féodaux de leurs habitants, les courtines laisseront la place à des bâtiments largement ouverts accompagnés de loges et de portiques.

A l'antique baille succèderont des avant-cours contenant des communs.

Les habitudes maintiendront longtemps les

formes de construction rappelant l'ancienne préoccupation de la défense sans pouvoir les soustraire à l'empire des modes architecturales.

A la fin du xve siècle on adoptait le plan carré. Les bâtiments entouraient complètement la cour centrale ou n'occupaient que trois côtés tandis que le quatrième était fermé par un mur. Mesnières, dans la partie de la Normandie la plus voisine de notre province, nous offre un excellent type de cette époque.

Au xvie siècle nombre de châteaux diffèrent peu de ceux de la fin du xve, mais une nouvelle école travaille à substituer l'architecture classique au style gothique par voie de transition sous l'influence italienne favorisée par Charles VIII, Louis XII et François Ier. Ce dernier monarque surtout, donnant l'exemple du luxe, édifie partout châteaux et palais et les seigneurs s'efforcent de l'imiter. Aussi pendant la première moitié du xvie siècle, à côté de l'ancien style qui lutte encore, la Renaissance s'affirme-t-elle franchement de son côté.

Plus on avancera désormais et moins on retrouvera, dans le château, de vestiges de son ancien caractère militaire.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Lu dans la séance publique du 4 décembre 1895

Par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT, Secrétaire perpétuel.

MESDAMES, MESSIEURS,

Un proverbe latin : *si parva licet componere magnis*, ne semble-t-il pas tracer la voie au secrétaire perpétuel d'une modeste société archéologique de province et l'engager à suivre de loin, autant que sa faiblesse le lui permet, l'exemple de son grand confrère de Paris ? Or les journaux félicitent M. Gaston Boissier d'avoir rompu avec les traditions de son prédécesseur, en faisant le rapport sur les concours littéraires de l'Académie française. Ce n'est plus chez lui le souci d'amener à la suite les uns des autres tous les noms des lauréats, d'indiquer, ne fut-ce que par une note, les qualités de chaque auteur, c'est au contraire le désir marqué de déblayer le terrain et de ne s'attacher qu'aux œuvres de haute valeur. Ce procédé a, dit-on, l'avantage de ne point fatiguer l'attention des auditeurs. N'aurait-il pas celui d'épargner le temps et la peine du secrétaire perpétuel ? Mais est-il du goût des

lauréats passés sous silence ? M. Gaston Boissier a dû, je le crains, faire quelques mécontents, et encore le programme contenant les noms des auteurs et des ouvrages couronnés était-il dans toutes les mains. Je serais donc encore plus cruel que mon illustre confrère, si je me permettais, à son exemple, de faire une sélection entre des œuvres qui toutes sont certainement bien chères à ceux qui en réclament la paternité.

Mais pourrai-je réussir à donner un compte rendu, aussi exact que possible, des travaux de l'année, tout en ne fatiguant pas trop l'attention du brillant auditoire qui a bien voulu répondre à notre appel ? J'essayerai d'atteindre ce double résultat, me confiant, Mesdames et Messieurs, à votre bienveillante indulgence.

L'an dernier à pareil jour j'esquissais devant vous la physionomie de nos séances, je vous disais les intéressantes discussions auxquelles nous avions assisté, les lectures que nous avions entendues, aujourd'hui je me conterai de faire passer devant vous la série de nos études, les classant par époque, non pas depuis le déluge, rassurez-vous, Mesdames, mais depuis la période gallo-romaine jusqu'à la veille de la Révolution française, ce qui est déjà suffisant.

Le nom que je vais prononcer, vous l'avez tous sur les lèvres, dès qu'il s'agit des premiers temps de notre histoire. C'est celui de M. Pinsard. *Vires acquirit eundo*, en vieillissant notre

collègue acquiert de nouvelles forces et travaille avec une énergie de plus en plus grande. Vous allez en juger. Dans une des premières séances de l'année, il décrit la partie supérieure d'un cippe gallo-romain, découvert à Amiens, au lieu-dit : le Mont-Thomas. Le fronton de ce petit monument est décoré de deux animaux chimériques soutenant un globe. Un aigle tenant dans ses serres une couronne de lauriers est sculpté sur l'une des faces. Ce curieux objet à été recueilli par notre collègue, M. Collombier, qui a bien voulu l'offrir au Musée de Picardie. Dans une autre réunion M. Pinsard nous parle d'une statuette en terre blanche trouvée dans les fouilles exécutées en vue des nouvelles constructions du couvent des Ursulines d'Amiens. Il croit reconnaître dans cet objet ancien une Vénus. La déesse de la Beauté est représentée dans le plus simple appareil. De la main droite elle arrange son opulente chevelure et elle tient de la main gauche une draperie, dont elle a, je suppose, l'intention de se couvrir. Cette terre cuite fait partie de la collection de M. Collombier et date de l'époque gallo-romaine. M. Pinsard n'a pas omis de visiter les travaux faits, rue des Augustins, au couvent des Fidèles Compagnes de Jésus ; il y a découvert des substructions très anciennes et différents objets gallo-romains, entre autres quelques cabochons d'une matière analogue à la porcelaine. Ils servaient, parait-il, à nos ancêtres

comme contre-marques de théatre. Enfin notre collègue signale à la Société la découverte d'un cimetière antique, à Picquigny. Il paraît intéressant et a déjà fourni une belle pièce de verrerie et un grand nombre de vases de différentes formes.

M. Collombier est, lui aussi un infatiguable chercheur et il ne manque jamais de nous communiquer le résultat de ses trouvailles. Il a offert à la Société la photographie d'un petit autel votif, gallo-romain, en pierre, récemment trouvé à Amiens.

M. de Guyencourt, dans une de nos séances, a bien voulu se charger de décrire ce curieux objet. Le principal intérêt qui s'y rattache porte sur l'inscription T. MESSIUS SAMAROBRIVA. C'est la première fois que l'on découvre à Amiens même, le nom antique de notre bonne ville — Samarobriva — écrit en toutes lettres sur un monument du temps.

M. de Guyencourt avait signalé la découverte faite au Pont-de-Metz de quatre plats gallo-romains en métal blanc ; M. Collombier indique les circonstances de la trouvaille et donne la description de ces objets qui ne comportent du reste aucun ornement. M. Collombier nous a encore communiqué plusieurs notes, sur des monnaies découvertes en Picardie, en 1894 et en 1895. A Contalmaison près d'Albert, on a trouvé dans une poterie brisée plus de 600 pièces, por-

tant les effigies de la plupart des empereurs ayant gouverné depuis Caracalla jusqu'à Posthume. Cette découverte, à la suite de celle de Lihons et d'autres, contenant comme pièces les plus récentes celles de Posthume, est une nouvelle confirmation d'un grand désastre dans notre région à la fin du règne de ce prince. On a trouvé à Feuquières (Oise) plusieurs pièces d'or et de billon, du roi Henri VI d'Angleterre ; à Berteaucourt-les-Dames, il s'agit d'un véritable trésor ; ceux qui l'avaient découvert n'y ont malheusement pas prêté attention et il a été dispersé par les enfants de la localité. Notre collègue a pu voir néanmoins une trentaine de pièces d'or et plus de cent en argent ou billon. Les monnaies françaises appartiennent aux règnes de Charles VII et de Louis XI, les autres proviennent d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne et d'Italie. Enfin à Naours on a recueilli trente et une pièces en argent appartenant aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

Nous voilà loin de l'époque gallo-romaine, nous avons cru devoir faire cette excursion un peu lointaine pour ne pas scinder ce petit chapitre de l'histoire de la numimastique en Picardie.

Si vous voulez me le permettre nous retournerons, avec M. de Guyencourt, à cette première période de notre histoire. On a trouvé dernièrement, près de Saint-Acheul, cinq cercueils gallo-romains. M. de Guyencourt nous en a

entretenus, il s'est particulièrement appliqué à la description de l'un d'eux, sur lequel on voit un faune nu, jouant de la double flûte ; il charme un serpent en présence d'un pasteur assis, vêtu d'une nébride et armé d'un pédum.

M. de Guyencourt nous a encore signalé une importante découverte faite dans des terrassements exécutés rue des Jacobins. Il s'agit, dit notre collègue, d'une sculpture gallo-romaine représentant deux masques tragiques fort bien conservés. Offerte au Musée de Picardie, par M. Lefebvre Calot, cette sculptur ecomptera certainement parmi les plus belles pièces de la collection gallo-romaine.

Avec M. Bréard, nous arrivons au moyen âge. Il nous a adressé une intéressante communication à propos de la célèbre tombe, dite des *Trois Clercs* — dont il serait trop long de rappeler ici la triste fin et le procès qui s'en suivit — tombe conservée au Musée de Picardie. Il résulte des recherches de notre collègue qu'elle portait jadis une inscription aujourd'hui effacée et qui n'a jamais été signalée. M. Bréard ajoute à cette note la reproduction d'un dessin de la tombe. A ce propos M. de Guyencourt nous fait remarquer que d'après la facture de la copie on doit attribuer l'original à Joron.

M. Bréard nous a envoyé un autre travail d'une réelle importance. Il a pu, grâce à la bienveillante autorisation de M. le baron de l'Epine,

compulser les archives du château de Prouzel et il a bien voulu nous adresser de précieuses notes pour la généalogie de plusieurs familles picardes et l'histoire de nombreuses localités de la région. Les pièces analysées par notre collègue comprennent une période qui s'étend de 1378 à 1815. N'omettons pas de dire que les documents les plus intéressants, découverts à Prouzel par M. Bréard, — tout un dossier de pièces diplomatiques originales du règne de Louis XI — ont été gracieusement offerts à la Bibliothèque Nationale par M. le baron de l'Epine.

C'est encore du moyen âge que nous a entretenus M. Durand en lisant un travail sur une tombe découverte, dans la Cathédrale d'Amiens, au cours des travaux de dallage entrepris l'année dernière. Cette sépulture placée près du gros pilier nord-ouest ne porte aucune désignation extérieure Le corps renfermé dans le cercueil a été embaumé : une verge de bois, débris peut-être d'une crosse, et quelques brule-parfums en terre se trouvent à côté du défunt. Mais le véritable intérêt de cette sépulture réside dans le revêtement en parchemin, orné de figures peintes, dont la bière est enveloppé. Plusieurs morceaux assez bien conservés forment, par leur réunion, la représentation d'un évêque revêtu de ses ornements pontificaux. Cette tombe doit appartenir à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe ; elle renferme certainement les

restes d'un haut personnage. Mais lesquels ? On pourrait songer à Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, dont la sépulture est inconnue. Cependant il n'a rien de positif et vraisemblablement la la tombe découverte dans la Cathédrale en 1895 conservera toujours son secret.

C'est aussi d'un évêque d'Amiens que nous a parlé M. Soyez. Ce prélat, d'humeur voyageuse, s'occupait plus des affaires générales du royaume que de son diocèse, dans lequel il résidait peu. Robert de Fouilloy, entre autres missions, fut chargé par Louis X le Hutin, d'aller rétablir le calme dans les esprits en Périgord et en Quercy. Un précieux document, compte rendu des dépenses occasionnées par ce voyage, a été découvert à la Bibliothèque Nationale par M. de Bosredon et publié dans les mémoires de la Société historique du Périgord. M. Soyez, qui ne néglige rien de ce qui touche à l'histoire de l'Eglise d'Amiens a trouvé matière à une lecture fort intéressante en nous donnant un résumé du travail de M. de Bosredon, précédé de notes biographiques, sur Robert de Fouilloy. Avec notre collègue, sans ennui et sans fatigue, nous avons suivi le prélat, d'Amiens à Périgueux et à Cahors. Je ne vous proposerai pas, Mesdames et Messieurs, d'entreprendre ce soir un pareil voyage ; il ne serait certainement pas sans charme, mais un peu long. Disons seulement que Robert de Fouilloy commence par employer trois journées pour se rendre

d'Amiens à Paris. Qu'auraient dit alors ceux d'entre nous qui se désolent lorsqu'un train met aujourd'hui plus de deux heures pour faire le même trajet? Les chemins, il est vrai, étaient en pitoyable état, et le prélat quittait Amiens en plein hiver avec une suite de quarante chevaux.

Le compte rendu analysé par M. Soyez, donne pour ainsi dire, jour par jour, l'état des dépenses de l'envoyé du Roi. Il entre dans les détails les plus minutieux et présente, si je puis m'exprimer ainsi, une véritable photographie du voyage d'un grand personnage en l'an de grâce 1315. L'absence de Robert de Fouilloy se prolongea pendant 215 jours et les frais, occasionnés par sa mission, bien qu'il ait eu la délicatesse d'emporter à son compte de nombreuses provisions de toutes sortes, s'élevèrent à une somme que M. Boudon, excellent juge en la matière, évalue à 242,469 fr. 94 centimes.

Nous voici au xv[e] siècle. A cette époque vivait à Amiens une famille de peintres, qui ne sont pas tous parvenus à la célébrité, mais dont l'un des membres s'était fait un nom sur lequel un nouveau rayon de gloire vient de se fixer. M. Guerlin depuis plusieurs années, s'occupe particulièrement à remettre en lumière les traits plus ou moins effacés de nos artistes picards. Il n'a donc pas manqué de nous signaler les récentes études de M. Hymans et de Monseigneur Dehaines sur les Marmion. Ces peintres, après avoir fait différents

travaux à Amiens, allèrent se fixer en Flandré vers 1454. Guidé par Monseigneur Dehaines, M. Guerlin nous a communiqué de précieux renseignements sur les œuvres de nos compatriotes, exécutées tant à Amiens, qu'à Valenciennes, à Cambrai et à la Cour des ducs de Bourgogne.

Le plus célèbre d'entre eux, Simon Marmion né, fort probablement, à Amiens en 1425, mourut à Valenciennes en 1489. C'est à propos de la récente exposition d'art ancien à Utrecht, que le nom de l'artiste picard est complètement sorti de la demi obscurité dans laquelle seuls les fins archéologues savaient l'apercevoir.

Dix ravissantes petites peintures appartenant à Mme la princesse de Wied figuraient à cette exposition. Peu connues jusqu'ici, elles étaient considérées comme l'œuvre de Memling. Suivant les conclusions motivées de M. Alfred Michiels et de Monseigneur Dehaines, elles ont été inscrites comme dues au pinceau de Simon Marmion. Souhaitons avec M. Guerlin, pour l'honneur de notre pays, que Monseigneur Dehaines et les savants critiques mis en éveil par cette intéressante question arrivent à attribuer, d'une manière indiscutable, à notre compatriote ces œuvres d'art d'une haute valeur.

Ce n'est abandonner ni le sujet, ni l'époque dont j'ai l'honneur de vous entretenir, que de vous parler, Messieurs, d'une communication de M. Dubois. De nombreuses et remarquables

études ont été faites sur les ouvrages exécutés pour la confrérie de Notre-Dame du Puy. Quel riche musée, celui qui contiendrait tous les dons des Maîtres du Puy réunis, au siècle dernier, dans la Cathédrale d'Amiens et dispersés un beau jour ou plutôt une belle nuit par ordre d'un vénérable prélat peu soucieux, comme on l'était à son époque, de ce qui ne datait pas du XVIIIe siècle. M. Dubois vient d'ajouter une page et non la moins intéressante aux travaux de ses devanciers. Au cours de ses nombreuses recherches, dans les archives et les études de notaires, il a découvert les noms, inconnus jusqu'ici, de plusieurs peintres dont le talent fut mis a contribution par la célèbre association religieuse, littéraire et artistique. Il a pu joindre à la plupart de ces noms, quelques notes biographiques. Dans une autre séance M. Dubois a fait connaître à la Société ce qu'était, aux XVe et XVIe siècles la bibliothèque de l'échevinage d'Amiens. Il énumère les principaux ouvrages qui la composent, en donne le prix et insiste particulièrement sur la promptitude avec laquelle le Corps de Ville se procure les ouvrages nouveaux. Bon exemple à suivre par la Commission de la Bibliothèque communale.

Avant de quitter le XVe siècle n'oublions pas de signaler une note intéressante de M. de Guyencourt sur un manuscrit de cette époque appartenant à M. le chanoine Vion. Tout en n'étant point d'une conservation parfaite, ce manuscrit renferme

plusieurs fines miniatures. D'après M. Durand il serait picard, à cause des offices qu'il contient, il a même dû appartenir à la Cathédrale d'Amiens, car certains traits indiquent un cérémonial épiscopal.

Avec M. Darsy nous abordons le xvie siècle. L'auteur des Bénéfices de l'Eglise d'Amiens, sur la foi de nouveaux documents, rectifie certaines assertions émises dans son important ouvrage, à propos du couvent des sœurs grises de Grandvilliers. Il nous donne l'historique complet de ce monastère dont les religieuses n'eurent guère de consolations en ce monde. Quatre incendies successifs les réduisirent à la dernière misère et en 1727, leur budget, comme hélas ! celui de bien des Etats contemporains, était loin de se trouver en équilibre : 4.199 livres de revenus, 8.818 livres de charges et de dépenses. En 1784 il ne restait plus que deux religieuses dans ce malheureux couvent, définitivement fermé en 1787.

C'est encore au xvie siècle que fut exécutée, fort probablement, la belle croix dont M. l'abbé Armand nous a donné la description. La fabrique de la paroisse de Broyes (Oise) avait bien voulu confier à notre collègue ce précieux objet et nous avons pu l'admirer le jour de notre assemblée générale. La croix de Broyes est en chêne lamé d'argent. Le revers est décoré d'ornements estampés ; les branches terminées en forme de

fleurs de lys sont ornées de médaillons quadrilobés, au centre se trouve un Christ. Elle a beaucoup d'analogie avec la belle croix de Bray-lès-Mareuil qui se trouve au Musée de Picardie.

Quelle transition imaginer, Messieurs, pour passer de la description d'un objet religieux aux recherches d'un de nos collègues sur l'emplacement d'un antique lieu-dit de la banlieu d'Amiens. Je n'en sais trop rien, aussi vous dirai-je simplement que pendant deux de nos réunions M. Boudon nous a entrenu de la Vallée de Misère. Dans un premier travail notre collègue combat les assertions d'un journal amiénois à propos de la situation de ce lieu-dit. Il le place, non pas, comme l'auteur de l'article, à l'intérieur des murs de la ville, près de la porte de Paris, mais en dehors des fortifications entre la porte de Noyon et la Voirie. M. Pinsard, soutenu par M. Dubois, sans nier cette affirmation, déclare qu'au XVIIIe siècle ce nom de Vallée de Misère a été réellement porté par un quartier de la ville situé près de la rue Porte-Paris. M. Boudon ne veut pas abandonner le champ de bataille, il fourbit de nouveau ses armes et revient à la rescousse. A la séance du mois de mars, il expose dans une étude très documentée le résultat de ses nouvelles recherches. S'appuyant sur plusieurs titres inédits des archives de l'Hôtel-Dieu et sur les anciens plans de la ville, M. Boudon précise l'emplacement considérable qu'occupait à l'exté-

térieur des murailles, entre la porte de Noyon et la Voirie la Vallée de Misère. Avant les nombreuses constructions nécessitées par l'établissement du chemin de fer, on voyait encore en cet endroit le château de la Vallée bâti par la famille de Moyenneville. « Il est possible, dit en terminant « M. Boudon, que ce nom ait été donné au « xviiie siècle à un espace de terrain, trés limité, « près de la rue de la Porte-Paris, mais la véri- « table *Vallée de Misère*, était bien située où je « l'indique ».

Continuons, Mesdames et Messieurs, notre revue à travers les âges. Au siècle dernier de nombreux matériaux avaient été réunis pour écrire l'histoire d'une Maison que son ancienneté, ses grandes alliances, sa puissance et sa richesse, pendant de longs siècles, avait placée incontestablement à la tête de la noblesse picarde. Ce travail sur la grande maison de Mailly ne fut pas terminé. La généalogie d'une seule de ses branches a été publiée avant la Révolution. Sous l'inspiration de M. le marquis de Mailly-Nesle, M. l'abbé Ledru a entrepris et mené à bonne fin cette œuvre si ardue. Dans deux volumes in-4°, édités avec luxe, ornés de nombreuses illustrations, l'auteur a donné une histoire généalogique complète de la maison de Mailly, appuyée sur une quantité de documents qui étayent de toutes parts son remarquable travail.

M. Duhamel-Décéjean né et élevé à l'ombre de la demeure des vieux marquis de Nesle était tout

désigné pour nous faire connaître le bel ouvrage que M. le marquis de Mailly-Nesle a bien voulu offrir à la Société. M. Duhamel n'a pas trompé l'attente de ses confrères et nous a adressé un compte rendu magistral de cette histoire généalogique. Il me suffira de le signaler, car si analyser une généalogie est chose assez difficile, que serait-ce d'analyser l'analyse elle-même.

Nous voici maintenant, Messieurs, en plein XIXe siècle. L'étude dont j'ai à vous parler n'en a pas moins de charme. Sans vouloir faire de la réclame en faveur d'un de nos collègues — ne craignez rien, nous ne sommes pas un syndicat financier — je vous demanderai, Messieurs, si vous avez lu un livre, certainement moins folâtre que le roman du jour, mais intéressant et surtout instructif. Il est intitulé : *Histoire de la Prédication*; l'auteur est un membre de la Société, M. l'abbé Boucher. Or il s'agissait de rendre compte de cet ouvrage, nul n'était plus apte à le faire que notre collègue M. le chanoine Francqueville. L'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens a bien voulu répondre à notre désir. Avec le style élégant et sobre que vous lui connaissez, avec la science du théologien et l'expérience de la chaire chrétienne, il nous a présenté une analyse très fine et trés exacte de l'ouvrage de M. l'abbé Boucher. Ce compte rendu a été écouté avec le plus grand plaisir par ceux d'entre nous qui ont eu la bonne fortune d'entendre

M. le chanoine Francqueville. Nous nous permettrons seulement de lui exprimer le regret que ses nombreuses occupations ne lui laissent pas le loisir d'offrir plus souvent un régal aussi délicat à ses collègues de la Société des Antiquaires.

Si c'est un charme, Messieurs, d'entendre un fin lettré, c'est un bien grand plaisir aussi, de faire en aimable compagnie, par une belle journée de printemps, une excursion agréable et instructive tout à la fois, surtout lorsqu'un aimable Président a pris soin d'écarter absolument toutes les épines du chemin, en s'occupant lui-même avec un soin minutieux de ces ennuyeux détails d'organisation, de locomotion et de vivres. Nous avons donc, d'après une heureuse innovation de M. Roux, continué ce qui avait si bien réussi en 1894. Le 4 juin nous sommes allés admirer la belle Cathédrale de Noyon, avec ses curieuses annexes et les ruines si intéressantes de l'abbaye d'Ourscamps. Dans la séance du mois de Juillet notre nouveau collègue, M. l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons-sur-Matz, a bien voulu adresser à la Société un compte rendu fort exact de cette première excursion. M. Roux, très bien inspiré, avait choisi comme but de la seconde promenade la ville de Senlis et les ruines de l'abbaye de la Victoire. Sous la conduite de M. le chanoine Muller aussi aimable que savant, et ce n'est pas peu dire, nous avons visité avec beaucoup d'intérêt la Cathédrale de Senlis et les nombreux

monuments anciens de cette ville si riche à ce point de vue.

M. Milvoy, avec la compétence que vous lui connaissez, s'est chargé de faire le compte rendu de cette excursion. Il s'est acquitté de sa tâche à la complète satisfaction des excursionnistes et son récit a dû certainement amener bien des regrets chez ceux qui ne nous avaient point accompagnés.

Messieurs, pour tenir ma promesse, après avoir analysé les travaux les plus importants lus dans nos séances de cette année, je ne veux pas omettre les noms de ceux de nos collègues qui ont pris part, bien que d'une façon moins complète, à nos études. Souvent, une indication, un simple renseignement, une courte note sont d'un grand secours pour les travailleurs auxquels peuvent échapper certains détails.

M. Guerlin, outre son étude sur les Marmion, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, nous a signalé, dans un volume de la Société d'Art et d'Histoire de Liège, un travail dans lequel l'auteur reconnait l'origine amiénoise de Pierre l'Hermite. J'ai moi aussi constaté la même opinion dans les Annales du Cercle archéologique de Mons. M. Guerlin a encore appelé l'attention de la Société sur différents travaux d'une Anglaise, Mlle Stock. Ils concernent l'église de Saint-Riquier, et le passage en Picardie de plusieurs saints d'origine anglaise ou irlandaise, entre autres saint Caidoc et saint Fricor. Serai-je complet en

ajoutant que notre laborieux collègue a présenté à la session des Beaux-Arts des départements, tenue cette année à Paris, une étude sur le sculpteur picard Vimeux et sur les manuscrits des Clarisses d'Amiens ?

M. le chanoine Marle, n'oublie pas l'adage : *aux âmes bien nées que la patrie est chère*, aussi nous a-t-il communiqué deux notes sur la ville de Béthune. Dans la première il décrit le sceau et les armoiries de cette cité, dans la seconde il énumère les nombreux sièges soutenus avec vaillance par les habitants de Béthune.

M. Josse a signalé à la Société une sculpture sur bois provenant de l'église de Daours. Elle appartient à M. Terlez, avoué à Péronne. Ce bas-relief, qui semble être une œuvre flamande du XVIIIe siècle, représente la Sainte Famille. Une photographie accompagne la note de M. Josse.

M. l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelles nous a adressé quelques notes intéressantes extraites des papiers Pollet, conservés à la bibliothèque de Péronne. On y remarque en particulier un certain nombre de dictons populaires assez curieux. Je me garderai bien de vous les citer, Mesdames, car nos bons ancêtres appelaient un peu crûment les choses par leur nom.

Vous avez tous entendu parler, Messieurs, de la découverte, rue du Don, d'une curieuse façade, en bois sculpté, que M. Mercier, entrepreneur, a eu la bonne pensée d'offrir au Musée de Picardie.

M. Edouard Lévecque a bien voulu nous envoyer une photographie de cette intéressante œuvre d'art.

M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil, a enrichi nos archives de la copie d'une pièce de 1686 concernant la Chartreuse d'Abbeville. C'est un reçu de Dom le Féron, d'une famille originaire de Compiègne.

M. Antoine nous a lu une note venant ajouter quelques détails à la monographie de l'église Saint-Germain par M. Durand, parue dans le dernier fascicule de la Picardie historique et monumentale. Cette communication a trait à la disparition des logettes qui, jusqu'en 1854, entouraient l'église et à la construction de la nouvelle sacristie, due à la générosité de M. l'abbé Solente. A la même époque fut dégagé le vitrail représentant l'arbre de Jessé, obstrué par le pignon du presbytère qui fut reculé de quelques mètres.

Enfin, Messieurs, j'ai moi-même donné l'analyse de nombreuses pièces, acquises pour nos archives, sur les fonds du legs Beauvillé ; qu'il me soit permis à cette occasion de rendre encore une fois hommage à la mémoire de notre bienfaiteur.

J'espère, Messieurs, sans pouvoir l'affirmer absolument, avoir donné un compte rendu exact de nos travaux. Si, contre ma volonté, j'avais omis une œuvre ou un nom, que le collègue oublié veuille bien me pardonner, en songeant qu'il n'y a pas eu chez moi la moindre préméditation.

Il me reste, pour compléter ma tâche, un

douloureux devoir à remplir, celui de vous rappeler les noms des collègues que la mort a ravis à notre affection pendant le cours de cette année.

Le 28 mars nous avions à déplorer, avec le vénérable Chapitre de la Cathédrale, la mort de son bien-aimé doyen, M. le chanoine Hénocque, membre titulaire de la Société depuis le 9 août 1865. L'éloge mérité du vénéré défunt a été prononcé au jour des obsèques par le Président de notre Compagnie. Je ne pourrais que balbutier en essayant de répéter ce qu'il a si bien dit. Qu'il me suffise de consigner ici les regrets profonds de mes collègues et de rappeler la respectueuse affection dont nous entourions le savant historien de Saint-Riquier.

Si la Société a vivement ressenti la perte d'un membre qui l'avait honorée par son érudition et la dignité de sa vie sacerdotale, elle est fière d'autre part de le voir remplacé à la tête du Chapitre par son Président d'honneur, M. le chanoine Duval.

Nous avons hélas! à constater plusieurs vides dans les rangs de nos membres non-résidants. La mort nous a enlevé cette année de vieux amis, des laborieux qui prenaient une part active à nos travaux.

Je citerai d'abord M. du Bois de Jancigny, ancien directeur des contributions indirectes à Amiens. Sa distinction, son affabilité et le tact parfait avec lequel il savait remplir ses hautes et difficiles fonctions lui avaient acquis, pendant son

séjour dans notre ville, de précieuses amitiés. Elles lui restèrent fidèles dans sa retraite. De son côté il n'oubliait pas la Picardie et chaque année il nous adressait d'intéressantes communications. Plusieurs fois il a tenu a enrichir nos archives de documents concernant la province, dont quelques uns ont une réelle valeur.

Au mois de mai nous apprenions le décès de M. l'abbé Lefebvre, curé d'Halinghem, chanoine honoraire d'Arras. Auteur de l'Histoire de la Chartreuse de Notre-Dame des Prés, ouvrage de grande érudition, M. l'abbé Lefebvre était aussi un de nos lauréats. Il avait vu couronner, dans un de nos concours, sa monographie de la Chartreuse de Thuison, près d'Abbeville.

Nous avons encore perdu M. Laurent Caron qui, tout en étant notre collègue, occupait une place distinguée à l'Académie d'Amiens. M. Adéodat Lefevre, fils, n'a fait que passer parmi nous. Il avait tenu à remplacer en 1894, son frère, M. l'abbé Théodose Lefevre, l'historien de l'arrondissement de Doullens. A peine a-t-il pu témoigner son intérêt pour nos études qu'il nous a été enlevé, pleuré par son vénérable père et par tous ceux qui ont été à même d'apprécier la sûreté de ses relations.

Enfin nous apprenions il y a peu de jours la mort de M. le comte de Valicourt, Inspecteur des forêts à Troyes. Bien que séparé de nous, par suite de ses fonctions, M. de Valicourt restait essentiel-

lement picard. En 1884, il s'était présenté à nos suffrages pour remplacer son père, ne voulant pas que son nom soit effacé de nos annales. Par la correspondance qu'il voulait bien entretenir avec le secrétaire perpétuel, il témoignait du prix attaché par lui à nos études.

S'il s'est produit des vides dans nos rangs, Messieurs, notre ligne de combat n'a pas été affaiblie. De nombreux et précieux renforts sont accourus pour nous prêter main-forte. Permettez-moi de vous donner les noms de nos recrues.

Nous avons admis cette année comme membres non résidants : M. Bernard, architecte, le continuateur, à Albert, de l'œuvre du regretté Duthoit, MM. Arthur Andrieu, Georges Beaurain, Emile Bry, du Comité archéologique de Noyon, Braquehaye, de Montreuil-sur-Mer, auteur de nombreux travaux historiques, Henri Desains, ancien Sous-Préfet, Charles Clémence, Maurice et Pierre Cosserat, Danzel d'Aumont, ancien conseiller général, l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons, Adrien Duthoit, petit-fils et neveu des derniers imagiers picards, l'abbé Fourrière, curé de Moislains, l'abbé Gallois, curé d'Antheuil, l'un de nos lauréats, auteur de l'Histoire de la Chartreuse du Mont-Renault, M. Lennel de la Farelle, M. l'abbé Landrieu, vicaire à Saint-Honoré, M. l'abbé Limichin, Supérieur de l'école Saint-Martin, M. l'abbé Vasseur, curé du Sacré-Cœur, M. Brutails, archiviste de la Gironde, M. Louis Regnier,

Secrétaire de la Société des amis des arts du département de l'Eure, M. Limichin, propriétaire à Reims, auteur de plusieurs brochures sur la Picardie et M. Gaillard, Président du Tribunal civil de Beauvais.

Vous le voyez, Messieurs, la Société des Antiquaires n'a pas dégénéré pendant la deuxième année de présidence de M. Roux. Des quatre points cardinaux de la France des adhérents lui arrivent. Comment expliquer cet entrainement vers notre province ? La réponse est facile. Peu de Sociétés ont l'honneur de compter parmi leurs membres un archéologue patriote et généreux lui permettant de publier chaque année, outre un album archéologique et les mémoires ordinaires, un fascicule édité avec luxe, comme la Picardie historique et monumentale ; peu de Sociétés ont probablement l'heureuse chance de posséder un trésorier qui sache administrer un modeste patrimoine de façon à lui donner la possibilité de distribuer à ses membres un ouvrage tel que celui de Camille Enlart, ouvrage qui attire en ce moment sur notre Compagnie les regards du monde savant.

J'espère, Messieurs, que la Société des Antiquaires encouragée par ses succès passés, encouragée par votre inaltérable bienveillance, continuera sa route avec une nouvelle ardeur se rappelant le cri de nos pères dans la mêlée : Picardie toujours en avant !

LA BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCHEVINAGE D'AMIENS AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

Par M. A. Dubois

Pour former une bibliothèque au XIXe siècle rien n'est plus facile, il n'y que la main à étendre et c'est chose faite.

Il n'en était pas de même aux XVe et XVIe siècles.

Avant l'invention de l'imprimerie on avait recours aux écrivains et aux enlumineurs; après, l'achat des livres était rare ainsi que vous le verrez dans la nomenclature suivante, que j'ai relevée dans les registres aux comptes de la Mairie.

1479. On paye à Riquier Haulroye, peintre, la somme de 24 sols pour avoir fait de la charge de nos dits sieurs une histoire à vignette en ung livre que nos dits sieurs avoient fait faire pour la ville.

1480. Jehan Descabel, marchand, reçoit la somme de 6 livres qui lui étoient deubs pour l'achat à lui fait par la dite ville d'un grand livre nommé la *Légende dorée* (1).

(1) C'est probablement celle imprimée en gothique chez Barthelemy Buyier à Lyon 1476.

1481. A sire Pierre le Long, prebtre, la somme de 8 livres 16 sols pour avoir escript et enluminé d'azur et de vermeille onze coiers d'ung livre missel par lui fait pour servir à lospital St-Nicolas en Coquerel au pris de 16 sols chacun coier y compris le parchemin.

Et à Guillaume de Cohen, escripvain, 12 sols pour avoir fait une histoire et enluminé le commencement du dit livre.

1482. A Jehan Damiette, eschevin, la somme de 9 livres 10 sols de l'achat à luy fait d'un livre nommé Valère, contenant neuf livres en 2 grands volumes pour lostel de ville.

Il est probablement question de Valère Maxime, historien latin, qui vivait sous le règne de Tibère, lequel composa un recueil des actions et des paroles les plus remarquables des Romains et autres hommes illustres.

Ce travail divisé en 9 livres avait pour titre *de dictis factisque memorabilibus.*

1484. Jean Beugier, peintre, reçoit 16 sols pour avoir peint aucuns personnages au commencement d'un livre naguère renouvelé où sont enregistrés les habitants nouveaux bourgeois de la ville.

1486. 60 sols sont payés à Jehan Lefebvre procureur en la Court spirituelle d'Amiens pour sa peine et salaire d'avoir grossé en parchemin ung livre d'aucunes croniques de France et aultres pour la dite ville contenant 14 petits coiers de parchemin.

Jehan Leurens, escripvain, a enluminé les deux premières pages d'or, d'azur et vignettes.

1491. A Vinchent Conin, marchand et libraire de Paris, 7 escus qui valent 12 livres 5 sols pour l'achat à lui fait de deux volumes et livres de la Mer des Ystores et les deux volumes d'Orose mis à l'ostel des cloquiers.

Orose Paul, historien, prêtre de Taragone en Catalogne, fut envoyé en 414 vers saint Augustin. A son retour il composa *historiarum adversus paganos libri septem*. Ce recueil a été traduit en français et publié à Paris en 1491. C'est peut-être de cet ouvrage dont il est question.

10 janvier 1493. Jehan de Rome, libraire, achète pour l'hôtel de ville moyennant 50 sols un livre nommé Josephus.

Ce livre fut imprimé à Paris en décembre 1493 par Anthoine Verard en in-folio gothique.

Même année 1493 le même Jehan de Rome fournit à la ville, moyennant 8 livres, 3 volumes des croniques de France.

6 février 1516 on achète de Pierre le Paveur le grand Coustumier de France et les ordonnances royaux faites depuis le roy Philippe le Bel, 28 sols.

1520. Quatre acquisitions sont faites ensemble ;
Les ordonnances de la ville de Paris, 18 sols.
La généalogie des Papes et Empereurs, 12 sols.
Les ordonnances royaux, 10 sols.
François Patrice : De la chose publique, 12 sols.

Ce dernier composé en latin a été translaté en français, en 1520, à Paris chez Galiot du Pré, in-folio gothique.

1528, Pierre le Paveur reçoit 30 sols pour la fourniture de deux volumes. l'un le grand Coustumier de France et le second, Pierre de Tiessain.

1530. Jehan le Caron, libraire, fournit les annales de France pour 20 sols et pour le même prix Pierre le Paveur, les coustumes de Bourges et de Tours.

1533. Achat, moyennant 45 sols, d'un livre appelé *Cronica Cronicorum*.

14 octobre 1540. Robert du Puys fait présent à la ville d'un livre nommé Flame vengeresse, faisant mention de faits de guerres; on lui donne 21 sols.

Vous le remarquerez, comme moi, la ville d'Amiens ne se mettait pas en retard pour faire ses acquisitions. Elles n'étaient pas fréquentes, mais certains ouvrages étaient achetés par elle l'année même de leur publication à Paris.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1895.

I. Le Ministère.

1° Revue historique, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre 1895. — 2° Catalogue de la bibliothèque de la Commission des Monuments historiques, dressé par M. Perrault-Dabot. — 3° Rapport au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la création de la compagnie de colonisation, par M. Lavertujon, sénateur. — 4° Compte rendu de la Société des Amis des Sciences. — 5° Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1894, nos 3 et 4. — 6° Journal des Savants, mai-octobre 1895. — 7° Revue des Études grecques, tome VIII, n° 30. — 8° Annales du musée Guimet, Revue de l'Histoire des Religions, tome XXXI, n° 3, tome XXXII, n° 1. Mission Étienne Aymonier, Voyage dans le Laos, tome I. Le bois sec refleuri, roman coréen.

II. Préfecture de la Somme.

1° Travaux des Conseils d'hygiène du Département de la Somme, 1894. — 2° Conseil général, session d'août 1895, rapports du Préfet et de la Commission départementale. Procès-verbaux des séances.

III. Préfecture du Nord.

1° Inventaire sommaire des Archives départementales du Nord, antérieures à 1790, tome VIII, Archives civiles, série B, 3390 à 3665.

IV. Don du Comité de l'Exposition rétrospective de Reims.

1° Catalogue des objets d'art et de curiosité exposés dans les salles du Palais Archiépiscopal. — 2° Catalogue du musée lapidaire.

V. Les auteurs.

1° Hôtel de Ville de Compiègne. Notice et dessins, par A. Lafollye, architecte du Gouvernement. — 2° Encore les sépultures des grottes des Baoussé Roussé, par M. d'Acy. — 3° Tincourt-Boucly (Somme), notice historique, par M. Hector Josse. — 4° Le jeu de la Choule, par M. Sorel, président du tribunal civil de Compiègne. — 5° Revue d'Exégèse mythologique, par l'Abbé Fourrière, curé de Moislains. — 6° Quelques observations relativement au gisement interglaciaire de Villefranche, par M. d'Acy. — 7° Bernardin Ribeiro, par M. le Vicomte de Sanchez de Baena. — 8° Quelques vers patois, poésies picardes par M. de Guyencourt. — 9° Essai historique sur l'Abbaye royale de Sainte-Austreberte à Montreuil-sur-Mer, par M. Braquehay. — 10° Voyage de l'Évêque d'Amiens, Robert de Fouilloy, par M. Soyez. — 11° Documents sur l'hospice Saint-Mathieu d'Arras, par M. Louis Ricouart. — 12° Testament de Nicole de la Mare, 1576, publié par M. le Chanoine Marsaux, doyen de Chambly. — 13° Le Livre d'or du cortège des Croisés à Clermont-Ferrand, en 1895, par M. Ambroise Tardieu. — 14° Bibliographie des œuvres de M. le Chanoine Haigneré, par M. Arthur de Rosny. — 15° La station des Hotteaux. Coupe et mobilier funéraire de la terrasse des Hotteaux, par M. d'Acy. — 16° Les zônes à grèle du département de la Somme, 1861 à 1890, par M. Duchaussoy. — 17° Note sur quelques broderies exécutées par les religieuses Ursulines d'Amiens, par M. Robert Guerlin. — 18° Simon Marmion, peintre amiénois du xve siècle, par M. Robert Guerlin. — 19° Note sur la vie et les œuvres de Dupuis, sculpteur amiénois, et de Christophe, architecte, son gendre, par M. Robert Guerlin.

Don de l'auteur, M. le Chanoine Muller : 20° Entre Creil et Clermont, course archéologique. — 21° Excursion archéologique à Noyon et Ourscamps. — 22° Promenade archéologique, Creil, Clermont, Montdidier, Roye, etc. — 23° Excursion à Monchy, Saint-Eloy, Mogneville, Liancourt. — 24° Fragments d'un compte des recettes du domaine du Roi dans le bailliage de Senlis. 1632. — 25° Essai d'une liste d'artistes ayant travaillé dans le diocèse de Senlis. — 26° Quelques notes sur le soin des églises. — 27° Le Cardinal Jean Cholet. — 28° Note sur les caractéristiques des saints Côme et Damien. — 29° Vingt-neuf

chartes originales concernant l'Abbaye de Chaalis, 1155, 1299. 30° Intaille sur cristal de roche de l'époque carolingienne. — 31° Inventaire de la collégiale de Saint-Côme de Luzarches. — 32° De Saint-Massens et ses poësies chrétiennes. — 33° Église Notre-Dame de Senlis. — 34° Découvertes archéologiques faites à la Cathédrale de Senlis en 1887. — 35° Signes lapidaires découverts à Notre-Dame de Senlis. — 36° Quatre chartes inédites du prieuré de Saint-Maurice de Senlis.

Don de l'auteur, M. Louis Régnier : 37° Bibliographie historique du département de l'Eure, 1890-1894. — 38° A travers la Normandie, notes et observations archéologiques : Mortain. Falaise et la Vallée d'Auge, Sainte-Marguerite-sur-Mer et le manoir d'Ango. — 39° Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure, 1889. — 40° Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin : Reilly, église de Chaumont, Bachivilliers, Boissy, Hardivilliers, Chambors et Lattainville. — 41° Les origines de l'architecture gothique, étude bibliographique sur le récent ouvrage de M. Eugène Lefèvre-Pontalis. — 42° Les études historiques dans le département de l'Eure, 1860-1889. — 43° Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil.

VI. Don de M. le Capitaine Carbon.

1° Notice sur le menhir de Doingt, par M. Vallois. — 2° Notes sur quelques filigranes, par M. Georges Boudon. — 3° La mort du duc Charles d'Orléans, 1547, par M. Charvet. — 4° Dourneau, poëte à Roye, par M. F. Pouy. — 5° Notice sur Gaulthier de Rumilly, par M. Réné Goblet. — 6° Monseigneur Faure, évêque d'Amiens, par M. F. Pouy. — 7° Refuges gaulois et camps romains, par M. Duhamel-Décéjean. — 8° Note historique sur les compagnies d'Archers et d'Arbalétriers, par M. E. Coët. — 9° Jehan et Raoul Pocques, par le Baron de Calonne — 10° Reprise de Corbie sur les Espagnols. par J. Mancel. — 11° Basoche et Basochiens, par M. E. Noyelle. — 12° Notice sur Notre-Dame de Foy, par M. Charles Salmon. — 13° L'exécution d'un arrêt du Parlement, par le Comte de Marsy. — 14° Jehan Wauquelin, par M. E. Matthieu. — 15° Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu, par M. le Comte de Belleval, 1864, tome II. — 16° Blanche d'Aurebruche et ses trois maris, par M. le Marquis

de Beaucourt. — 17° Notes pour l'Histoire de Picardie, par M. Dutilleux. — 18° L'Abbaye du Gard, par M. l'Abbé Delgove. 19° Journal historique de Jehan Patte, publié par M. J. Garnier. 20° Le bâtard de Saint-Pol, par M. A. Janvier. — 21° Sentence arbitrale....., par M. du Bois de Jancigny. — 22° Voiture et l'hôtel de Rambouillet, par M. G. Lecocq. — 23° Inauguration de la statue du Général Foy, par M. G. Lecocq. — 24° Discours de réception, par M. l'Abbé Letemple, — 25° Nécrologe de l'église d'Amiens, par M. l'Abbé Roze. — 26° La fèodalité en Picardie, par M. Tailliar. — 27° Wissant, par M. d'Herbinghem. — 28° Dégagement de la Cathédrale d'Amiens. — 29° Notice sur la famille de Wespin.

Description de l'église de Saint-Riquier, suivie de celle de Saint Wulfran, d'Abbeville, par Gilbert. — El Muse picarde, par Édouard David. — L'histoire d'Albert, par le président Daussy, — don de M. de Guyencourt. — Inauguratiou du canal du Duc d'Angoulême, par Mme la Duchesse de Berry, Amiens, le 31 août 1825, don de M. Trouille.

VII. Sociétés françaises.

1° Société de géographie, comptes rendus des séances, 1895, n°s 7-12. Bulletin, 1895, 1er et 2e trimestres. — 2° Société des antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 174. — 3° Société des amis des sciences et des arts de Rochechouarf, tome v, n°s 1, 2 et 3. — 4° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, bulletin, 1895, n°s 7, 8 et 9. — 5° Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, 2e série, tome xvii. — 6° Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, tome i, 4e et 5e livraisons. Bulletin, tome i, 6e et 7e livraisons. Épigraphie, tome v, 2e fascicule. Statistique monumentale, tome iii, 10e et 11e livraisons. — 7° Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5e série, tome xii. — Annales de la Société académique de Nantes, 7e série, tome vi. — 9° Société Dunkerquoise, mémoires, tome xxvii, bulletin, 1895, 1er fascicule. — 10 Académie de Clermont-Ferrand, bulletin historique de l'Auvergne, 1895, n°s 5-8. — 11° Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, Annales, 1894, n°s 1-6, 1895, n°s 1-6. — 12° Société régionale des architectes du Nord, l'architecture et la construction dans le Nord, 1894, n°s 9-12, 1895,

nos 1 et 2. — 13° Mémoires de la Société historique du Cher, 4e série, tome x. — 14° Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome x, 1er et 2e semestres. — 15° Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, 1895, n° 16. — Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome xxxi, 3e série. — 27° Mémoires de la Société des sciencee et des arts de Douai, 3e série, tome iv. — 18° Revue historique et archéologique du Maine, tome xxxvii, 1er semestre. — 19° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, n° 15. — 20° Société Florimontane, revue savoisienne, 36e année, juin-octobre. — 21° Bulletin de la Société des lettres sciences et arts de la Corrèze, 1895, 3e livraison. — 22° Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome xliv. — 23° Bulletin de la Société archéologique de la Charente, 6e série, tome iv. — 24° Bulletin de l'Académie d'Hippone, 1894, n° 27, comptes rendus, ix-lxi. — 35° Mémoires de l'Académie de Vaucluse, tome xiv, 3e trimestre. — 26° Bulletin de la Société Dunoise, nos 105 et 106. — 26° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, mémoires, tome xv. — 28° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome xii, livraisons 6, 7, 8 et 9. — 29° Commission archéologique de Narbonne, bulletin, 1895, 1er semestre. — 30° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1895-1896, 1er fascicule. — 31 Revue de Saintonge et d'Aunis, xve volume, 4e-6e livraisons. — 32° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, Revue de l'Avranchin, bulletin trimestriel, tome vii, nos 6 et 7. — 33° Académie de Rouen, précis analytique des travaux, 1893-1894. — 33° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome xlix. 35° Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, série in-8°, tome x. — 36° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, tome xvii, 3e livraison. — 37° Bibliothèque de l'Ecole de Chartes, lxi, 3e et 4e, 5e et 6e livraisons. — 38° Académie de Poitiers, bulletin, n° 320. — 39° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 274 et 275. — 40 Société archéologique du Périgord, bulletin, tome xxii, 4e et 5e livraisons. Table analytique des procès-verbaux des séances, 1874-1893, par le comte de Saint-Saud. — 41° Annales de la Société d'émulation des Vosges, 1895. — 42° Travaux de l'Académie nationale de Reims, volume xciv,

2e partie. — 43° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme. n° 115. — 44° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1895, 8e et 9e livraisons. — 45° Société historique et archéologiqne de l'Orléanais, n° 155. Sixième concours quinquennal, séance du 7 mai 1895. — 46° Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc, 3e série, tome IV. — 47° Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Villaine, tome XXIV. — 48° Annales de la Société des sciences, lettres et arts des Alpes-Maritimes, tomes XIII et XIV. — 49° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, tome XLIX. — 50° Société historique du Vexin, cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise publié par J. Despoin. — 51° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1895, 2e trimestre. — 52° Bulletin de la Société historique de Compiègne, teme VIII. -- 53° Bulletin de la Societé des sciences lettres et arts de Pau, 2e série, tome XXIII. — 54° Recueil des travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e série, tome II. — 55° Mémoires de la Société scientique et littéraire des Pyrénées-Orientales, tome XXXVI. — 56° Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, exercice 1894-1895. — 57° Société Havraise d'études diverses, Centenaire d'Ancelot. Recueil des publications, 1894, 4e trimestre 1895, 1er et 2e trimestres. — 58° Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, bulletin, tome X, 1re livraison. — 59° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, 1894.

VIII. Sociétés étrangères.

1° Académie des Sciences de Vienne, Sitzungsberichte philos. histor. classe 130, 131 ; Denkschriften, band 43 ; Archiv für Kunde Österr. Geschichtsquellen, band 80,2, band 81, 1, 2 ; Fontes rerum Austriacarum, band 47, 2 ; Register, XIII. — 2° Revue belge de numismatîque, 51e année, 4e livraison. — 3° Académie Archéologique de Belgique à Anvers, annales, 4e série, tome XII, 2e partie ; tome XXIII. — 4° Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome IX, n° 1. — 5° Mémoires de la Société historique de Tournai, tome XXIV et XXV. 6° Annales de la Société Archéologique de Namur, tome XXI, 1re livraison. Rapport pour l'année 1894. — 7° Annales du

Cercle Archéologique de Mons. — 8° Institut Grand Ducal du Luxembourg, publications de la section historique, tomes XLII, XLIII et XLIV. — 9° Mémoires de l'Académie de Metz, 3° série, 22° année. — 10° Académie royale de Belgique, mémoires couronnés et autres mémoires in-8°, tomes XXXXVII-LII. Bulletins, tomes XXV-XXVIII. Biographie nationale, tomes XII et XIII. Mémoires des Membres, in-4°, tomes L, 2° partie, LI et LII. Mémoires des des savants étrangers, tome LIII. Annuaire 1894-1895. — 11° Société archéologique de Charleroy, documents et rapports, tome XX. — 12° Smithsonian Institution : Bureau of Ethmology; Chinook texts by Franz Boas. The siouan tribes of the east; Archéologie investigations in James and Potomac Volleys by Gérard Fowke. — 13° Proceedings of the Américan philosophical Society, 195. — 14° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1895. — 15° Limburg provinciaal Genootschap voor Geschiedkundige Wetenschappen Taal en Kunst 1895, Aflevering I, II. — 16° Mémoires de l'Académie des sciences de Madrid, tome XVI. — 17° Zeitschrift des Vereins für Thuringische Geschichte und Altertums Kunde. Neue folge, achter Band, Heft 3, 4. Neauter Baad, Heft 1, 2. Regesta diplomatica epistolaria Historiæ Thuringiæ. — 18° Mémoires de l'Académie royale de Modène. — 19° Bulletin de l'Académie Impériale des sciences de Saint-Petersbourg, v série, tome II, n° 5. — 20° Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, tome IX, 2° livraison. — 21° Cercle historique et Archéologique de Gand, bulletins n°s 5 et 6. Annales, tome II, 2° livraison. — 22° Reale Accademia dei Lincéi, 1895 fascicoli 4, 5 et 6°. Rendiconto dell' adunonza solenne, 1895. — 23° Académie royale d'histoire et d'antiquités de Stockholm, XVI, I. — 24° Archiv des historischen vereins des Kantons Bern. Band XIV, drittes heft. — 25° Akademie der Wissenschaffen zu München, 1895, Heft II, III. — 26° Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottengen, 1895, Heft III. — 27° Annalen des Vereins Nassauische altertumskunde und Geschichtsforschung, 1895, Band XXVII. — 28° Jahrbücher des Vereins von Alterthums freuden im Rheinlande, Heft XCVI, XCVII.

IX. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens,

n°s 1255 à 1276. — 2° Société française de numismatique, annuaire, mai-octobre 1895. — 3° Le Messager des Sciences historiques de Belgique à Gand, 1895. 2e livraison. — 4° Revue de l'art chrétien, ve série, tome vi, 4e et 5e livraisons. — 5° Revue des Questions historiques, 116e livraison. — 6° Le Bulletin monumental, vie série, tome x, nos 1 et 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1896. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 14 Janvier 1896.

Présidence de MM. Roux et Guerlin, présidents.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, l'abbé Fourrière, Emile Gallet et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

M. le comte de Louvencourt se fait excuser.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— MM. Aubey, Crusel, Lorgnier et Poiret remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, le Secrétaire perpétuel signale tout d'abord le très intéressant catalogue des objets antiques de la *Collection Caranda*, offert par M. Frédéric Moreau; puis une *Notice Biographique* sur M. le chanoine Lefebvre, curé d'Halinghem, don de l'auteur, M. de Cardevacque, et une série de photographies reproduisant des vues de Compiègne, de Senlis, de Marienval et de Maignelay exécutées et offertes par M. Martin-Sabon.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Ensuite M. Poujol de Fréchencourt appelle l'attention de ses collègues sur plusieurs volumes adressés par les Sociétés correspondantes. 1° *Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux:* Intéressante étude, avec reproductions en phototypie, sur deux tombeaux gallo-romains, celui d'un *agaso*, sorte de palfrenier, qui tient le *flagellum* et les *dorsualia* et celui d'un *cuparius* appuyé sur un tonneau; 2° *Bulletin de la Société Archéologique du Midi :* Curieuse reproduction, avec notice, d'une page sur laquelle un maître d'école du moyen âge donne au public, comme preuve de son talent, un spécimen de tous les genres d'écriture qu'il est capable d'apprendre à ses élèves; 3° *Mémoire de l'Institut Lombard:* Etude sur la prosodie étrusque; 4° Le premier

volume publié par le *Congrès des Americanistes de Huelva ;* 5° *Bulletin du Comité des Travaux historiques :* Etudes sur Baume-les-Messieurs et sur les bas-reliefs du Musée de Sofia.

— M. Roux communique à l'assemblée une lettre de M. Delignières, président du Conseil de Fabrique de Saint-Wulfran et de la Société d'Emulation d'Abbeville, qui sollicite la souscription de notre compagnie pour aider à la restauration si urgente de l'antique Collégiale Abbevilloise.

En principe la Société ne prend jamais part aux souscriptions, mais, étant donné le but de celle-ci, l'assemblée est d'avis, après en avoir délibéré, que la présente demande soit renvoyée à la commission des finances.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau qui doit siéger pendant l'année 1896.

— M. Roux, président sortant, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

« Au terme du mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier deux années de suite, je ne puis me dispenser d'un examen de conscience. S'il ne me satisfait guère au sujet de la façon dont je me suis acquitté des devoirs de la présidence, j'ai du moins le plaisir de constater que la Société n'en a pas moins continué à marcher avec éclat dans la voie du progrès. Le zèle infatigable de ses membres a donné un vigoureux et magnifique

essor à des publications qui lui ont conquis une place d'honneur parmi les compagnies savantes. Les témoignages flatteurs reçus de plusieurs d'entre elles à l'occasion de la *Picardie Historique* et des *Monuments religieux de l'architecture romane dans la région picarde* ne nous permettent pas d'en douter.

Ce succès nous prouve la nécessité de réserver nos ressources aux travaux d'une valeur sérieuse, afin de leur assurer une parure, toujours austère, mais capable d'en doubler le charme et l'utilité.

Les belles études ne nous manqueront ni dans le champ de l'histoire, ni sur le terrain archéologique, où deux de nos collègues mettent la dernière main à des monographies dont vous penserez sans doute que l'intérêt capital pour notre ville réclame notre concours obligé. La perfection, que le retard apporté à leur composition leur permettra d'atteindre, sera notre meilleure excuse de ne pas les avoir plus tôt produites. C'est donc avec confiance que j'envisage l'avenir, surtout quand je le vois remis aux soins éclairés de mon ami M. Guerlin. Il apprendra rapidement, par une douce expérience, à quel point la tâche est facilitée par des collaborateurs comme ceux que vous lui avez adjoints. J'en parle à bon escient, car le même secours ne m'a jamais manqué et je dois en toute justice avant de quitter le fauteuil remercier les membres du bureau de 1894 et de 1895, ainsi que la Société tout entière

de la sympathie constante et unanime dont elle m'a entouré. Elle a rendu l'accomplissement de ma mission bien aisé et lui a donné un charme dont je conserve précieusement le souvenir. J'invite mon successeur à venir le goûter à son tour.

Les membres du bureau nouvellement élu s'étant rendus à cette invitation, M. Guerlin, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Il a fallu aux membres de cette Compagnie une singulière bienveillance ponr choisir cette année, comme président, le moins expérimenté de leurs collègues ; il faut à celui-ci une témérité non moins singulière pour ne pas décliner un pareil mandat dont l'honneur ne va pas sans une lourde responsabilité, proportionnée au rang où vos travaux, Messieurs, et ceux de nos prédécesseurs ont placé la Société des Antiquaires de Picardie parmi ses émules.

Ce ne sont point ici, croyez-le, vaines protestations ni banales formules : ceux-là en témoigneraient au besoin qui, m'ayant manifesté quelque temps avant le vote leur dessein de porter leurs suffrages sur mon nom, ont été les confidents de mes scrupules légitimes, de mes longues hésitations et des objections trop motivées que je pouvais opposer à leur si bienveillante et si flatteuse intention.

La réponse qu'ils ont faite à ces objections en a triomphé quand j'invoquais la responsabilité de la présidence ils m'ont fait valoir que je semblais me dérober à un devoir et je n'ai pas voulu qu'on pût douter de ma bonne volonté : *Non recuso laborem.* Ils m'ont dit encore que j'aurais pour me soutenir un vice-président et un secrétaire dont le concours me serait précieux : et le choix de MM. de Calonne et de Guyencourt est venu justifier leur dire. Ils ont ajouté, enfin, que l'on chercherait en vain un Secrétaire perpétuel plus exact et plus obligeant que M. Poujol de Fréchencourt, un trésorier plus prévoyant et plus judicieux que M. Duvette, ce que je sais de longue date. Appuyé sur de pareils collaborateurs, sûr du concours de tous, j'entreprends ma tâche avec plus de confiance, toujours prêt d'ailleurs à céder la place à un plus digne le jour où le poids en serait trop lourd pour ma faible personne et à répéter ce mot du grand roi auquel Amiens dut la confirmation de ses franchises communales : *Si vous pensez que cette dignité serait mieux placée en l'un de vous qu'en moi, j'y consens volontiers.*

Pour être un président parfait, je n'aurai, je le sais, qu'à suivre les traces de mon cher prédécesseur, M. Roux. Grâce à son zèle, Messieurs, grâce à l'activité de vos diverses commissions, grâce aux générosités dont notre Compagnie a été l'objet, nos publications sont en bonne voie, des concours dévoués et persévérants ont permis

de classer notre bibliothèque et notre médaillier, d'importants travaux entrepris par plusieurs de nos collègues sont achevés et prêts à être publiés: de ces divers côtés tout marche à souhait. Mais d'autres points doivent, cette année, solliciter particulièrement notre attention.

En première ligne, je place le recrutement des membres titulaires résidants. Le nombre toujours croissant des non résidants nous garantit que la race des érudits, de ceux qui se vouent aux travaux historiques et se passionnent pour la mise en lumière de nos annales picardes n'est pas prête à s'éteindre et nous promet évidemment un large choix lorsqu'il s'agira de combler les vides que la mort a faits dans nos rangs : non sans vouloir citer de noms propres ni faire de personalités il est tel ou tel de nos collègues non résidants qu'une modestie exagérée éloigne seule des fauteuils de membres résidants. Vous m'aiderez, Messieurs, à triompher de scrupules si peu justifiés.

Un autre point que je me permets de recommander au zèle de chacun serait de ne pas laisser oublier à nos membres non résidants avec quel plaisir toutes leurs communications sont accueillies : c'est d'ailleurs un désir exprimé dans notre règlement qu'ils se rappellent à notre Société de temps à autre en nous faisant part des découvertes dont ils peuvent avoir connaissance : si j'insiste sur ce point c'est que les travaux des membres titulaires non résidants ont toujours été et doivent

être un précieux élément de succès pour nos Concours.

Messieurs, j'ai lu au fronton d'asiles élevés par une philantropique association de ce temps cette belle devise, *Sint Unum* : puisse-t-elle être toujours et quand même celle de la Société des Antiquaires de Picardie comme gage de la réussite de ses efforts. Quant aux devoirs de votre Président, ils se résument parfaitement dans cette autre devise qui est celle d'une petite république Italienne " Un pour tous ". Veuillez croire Messieurs, que je m'efforcerai de les remplir avec tout le zèle et le dévouement dont je suis capable.

Ces deux discours sont vivement applaudis.

D'après le règlement les commissions qui doivent fonctionner en 1896 sont nommées, la première au scrutin secret, les autres par M. le Président.

1° Commission des Impressions, sont élus : MM. Dubois, de Guyencourt, Janvier, Roux et Soyez. (1).

2° Commission de l'album : MM. Durand, Pinsard et de Puisieux.

3° Commission des recherches : MM. Antoine, Durand, de Guyencourt, Janvier, Milvoy et Pinsard.

4° Commission pour l'achat de livres et de manuscrits (legs de Beauvillé) *:* MM. l'abbé Bou-

(1). Avant le vote, M. le Secrétaire-perpétuel donne communication à la Société d'une lettre par laquelle M. Darsy déclare ne plus pouvoir, par raison de santé, accepter d'être membre de la Commission des impressions.

cher, Boudon, de Calonne, Durand, Pinsard et Poujol de Fréchencourt.

5° *Commission des finances* : MM. Boudon, de Calonne et Oudin.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. le trésorier. M. Duvette n'ayant pu assister a la séance a fait déposer sur le bureau son compte-rendu et les pièces relatives à la comptabilité. Le tout est remis à la Commission des finances.

— M. le Président signale, pour qu'il en soit fait mention au procès-verbal, la nouvelle distinction dont vient être l'objet M. de Morgan, notre compatriote, promu officier de la légion d'honneur à l'occasion de ses belles fouilles en Egypte. L'Assemblée accueille par d'unanimes applaudissements les paroles de M. Guerlin et émet le vœu que M. Jacques de Morgan soit élu membre correspondant de la Société.

— M. Pinsard offre, de la part de M. Ris-Paquot, le dessin colorié d'une fort belle corne à boire, en verre, ornée de filets, trouvée dans un cimetière gallo-romain, à Nibas (Somme). Sur la même feuille est dessinée une bague en or de même provenance. Elle est formée de trois bourrelets correspondant à trois perles en verre, deux rouges et une bleue, formant chaton.

— M. Pinsard dépose aussi sur le bureau un vase mérovingien en terre noire décoré de dessins estampillés. Ce vase, offert à la Société par M. Comte, a été trouvé à Eterpigny (Somme) au lieu-dit *la Tombelle*.

— Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. l'Abbé Fourriére, curé de Moislains, donne lecture d'une étude intitulée : *Les origines Aryennes de la Picardie*. Il croit reconnaître une influence aryenne dans les noms de certaines localités picardes qui commencent par la syllabe *ar*.

— M. Poujol de Fréchencourt communique à l'assemblée un intéressant article du *Journal de Saint-Quentin*, du 15 août 1895, dans lequel notre collègue, M. Elie Fleury, décrit et apprécie d'une façon très artistique les beaux vitraux anciens de la Collégiale de Saint-Quentin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23689 à 23740.

Service ordinaire du Mardi 11 Février 1896.

Présidence de M. le Baron DE CALONNE, vice-président.

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, l'abbé Fourrière, Emile Gallet, Mallet et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Plusieurs sociétés savantes réclament quelques-uns de nos ouvrages qui manquent à leurs collections, d'autres sociétés remercient notre Compagnie de ceux qu'ils ont reçus.

— M. de Cardevacque remercie la Société des renseignements qui lui ont été adressés par le Secrétaire perpétuel à propos de la prochaine Exposition Archéologique d'Arras.

— M. Pinsard signale à l'assemblée, au nom de M. Bréard, la présence, à la bibliothèque de Rouen, de six volumes manuscrits intitulés : *Vies des hommes illustres de la Picardie.* A ce propos M. Leleu donne quelques détails sur les limites de notre vieille province.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs ouvrages destinés à la bibliothèque de la Société. 1° Dix-neufs brochures offertes par M. le comte de Marsy; 2° *Etude sur les Cathédrales de France* par M. Barr-Ferrée ; 3° *Hiatus et Lacune.* Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azel par M. Ed. Piette ; 4° *Compiègne pendant l'invasion espagnole* par M. Bazin; 5° *A propos des fouilles de Naplouse* par M. Enlart ; 6° *La Jeunesse de Bougainville et la Guerre de sept ans* par M. de Kerallain.

L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de ses collègues, parmi les envois des Sociétés correspondantes : 1° *L'Introduction au polyptyque de Saint-Germain-des-Près* par M. Longnon, publié par la Société de l'Histoire de Paris ; 2° le tome XXXVIIIe, 2e semestre de la Revue historique du Maine, dans lequel se trouve une étude sur un manuscrit du premier tiers du XIe siècle, faisant partie de la bibliothèque de notre collègue M. Jean-Baptiste Masson, d'Amiens. C'est une vie de saint Pavace, évêque du Mans ; 4° Le bulletin de la Société Archéologique de Sens, qui donne le relevé de toutes les inscriptions funéraires recueillies dans la Cathédrale de cette ville, au cours des travaux de dallage exécutés en 1887. M. Poujol de Fréchencourt rappelle à ce propos le vœu formulé l'année dernière par la Société de possèder un plan de l'ancien pavage de la Cathédrale d'Amiens, avec la copie des inscriptions qui s'y trouvaient,

— M. de Calonne au nom de M. Guerlin, donne lecture d'une notice nécrologique sur M. Joseph Antoine, notre collègue, dont la Société déplore la fin prématurée.

— M. Deroussent, d'Arras, présenté comme membre titulaire non résidant, à la dernière séance, est admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la commission des finances. Les conclusions formulées par le rapporteur, M. Boudon, sont

adoptées et l'assemblée vote en conséquence : 1° l'approbation des comptes de 1895 ; 2° l'approba- du projet de budget pour 1896, et 3° des remercie- ments à M. le Trésorier pour son intelligente gestion,

Après la lecture de ce rapport, M. Boudon an- nonce que, selon l'intention de la Société, la Commission des finances a prévu, au budget de 1896, une somme libre de toute affectation sur laquelle pourra être prélevée la souscription votée en principe pour la restauration de Saint-Wulfran d'Abbeville. Après en avoir délibéré l'assemblée vote à cet effet une somme de trois cents francs.

— La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Fourrière qui continue la lecture de son travail sur les origines aryennes de la Picardie. Plusieurs des membres présents formulent quelques objec- tions sur les étymologies proposées par l'auteur.

— M. de Guyencourt, au nom de M. Pinsard, présente plusieurs dessins, accompagnés de notes reproduisant les principaux objets récemment découverts dans le cimetière gallo-romain de Pic- quigny. La plupart des poteries trouvées sont iden- tiques à celles que l'on rencontre habituellement dans nos régions, mais quelques coupes, une lampe en terre cuite, une jatte en calcaire et surtout un très joli verre à boire, sont des objets dignes de fixer l'attention. Du reste le cimetière de Picquigny n'a pas été entiérement exploré, et malgré le grand nombre de poteries découvertes, on n'y a pas encore trouvé d'ossements.

— Dans une seconde note M. Pinsard décrit une petite cruche gallo-romaine. Elle provient d'un des bancs de tuf du marais d'Erondelle (Somme) Elle n'est remarquable que par sa belle conservation. M. Pinsard, à ce propos, étudie la formation géologique des tufs de la Somme, si riches comme gisements archéologiques. Enfin notre collègue envoie la description et le dessin d'un vase appartenant à M Comte, d'Albert. Il aurait été découvert à Irles (Somme). Cette poterie a la forme d'une couronne plate à sa base, bombée au dessus. Une anse, composée de deux boudins enlacés vers leur milieu, s'arrondit au dessus du centre vide de la couronne. Un bec est soudé à l'une des extrémités de l'anse. Cet objet est en terre de couleur olivâtre aux reflets métalliques. Quelle en était la destination ? à quelle époque remonte-il ? Cela reste indéterminé ; son authenticité même peut être contestée.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'une communication relative à une fresque découverte dans l'église d'Hallencourt (Somme). Cette intéressante note due à M. l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelles, est renvoyée à la commission des impressions.

— L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la derniére réunion sont inscrits sous les numéros 23741-23807.

Séance ordinaire du mardi 10 Mars 1896.

Présidence de M. GUERLIN, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, de Boutray, Narcisse Dupont, le chanoine Marle et l'abbé Fourrière, membres non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

Le Ministre de l'Instruction publique accuse réception de 181 exemplaires du bulletin de la Société, nos 2 et 3 de 1895, destinés aux Sociétés correspondantes.

— M. le maire d'Abbeville adresse à notre Compagnie ses remerciements pour l'envoi de publications à la bibliothèque communale.

— M. le président Guerlin fait part du décès de sa mère, Madame Guerlin, née Guibet.

— M. Deroussent, d'Arras, remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres non résidants.

— M. Ponchon, instituteur à Airaines, se propose d'offrir au Musée de Picardie quelques conduits en terre cuite. Ces tuyaux de chaleur, gallo-romains, ont été découverts à Airaines. M. le Conservateur du Musée acceptera volontiers ce don. Bien que des objets identiques aient été trouvés à Champlieu (Oise) et dans quelques autres localités, le Musée de Picardie n'en possède pas.

Le Secrétaire perpétuel dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants offerts, par les auteurs, pour la bibliothèque de la Société.

1°. *Antiquités Franques trouvées en Bohême*, par le Bon de Baye. — 2°. *Note sur des bijoux barbares en forme de mouches*, par le Bon de Baye. — 3°. *Le Culte de Saint-Vulphy, à Montreuil-sur-Mer*, par M. Auguste Braquehay. — 4°. *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, et l'ouvrage de M. Camille Enlart,* par M. Louis Régnier ; 5° enfin, un fort joli dessin à la plume, œuvre de M. Rey, représentant l'église de Vaux-Eclusier (Somme), offert par M. Bréard, membre non résidant. Une note historique accompagne cet envoi.

L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt signale ensuite à l'assemblée les ouvrages les plus intéressants, parmi ceux qui ont été envoyés par les Sociétés

correspondantes, depuis la dernière séance et en donne une courte analyse. 1°. Publications de la Société des Antiquaires de Londres : Le xve volume de la seconde série des procès-verbaux contient une étude de M. John Hope sur les sceaux municipaux d'Angleterre et du pays de Galles, accompagnée de 25 fac-simile très intéressants, et une description, avec 4 planches de fragments de poteries anciennes polychromes, provenant de Kamarais, Crète. — Du reste de nombreux dessins d'objets préhistoriques, et d'autres époques illustrent pour ainsi dire chaque page de ces deux livraisons. — A remarquer particulièrement dans la IIIe partie une fort jolie cuillère en argent doré et émaillé, du xve siècle, avec sa gaine en cuir, de la même époque et une élégante burette du commencement du xvie siécle, portant la légende *Sancte Paule ora pro nobis*, — La même Société nous adresse le 54e volume de sa belle publication : *l'Archæologia*. — Il serait trop long, Messieurs, de vous analyser ce magnifique ouvrage. Je me permets cependant de signaler l'étude du révérend E. S. Dewick, sur un pontifical d'un évêque de Metz du xive siècle, étude accompagnée de neuf planches fort belles et très curieuses. Du reste l'auteur constate que les enluminures de ce manuscrit sont d'une grande beauté et dans un splendide état de conservation. La 40e livraison des *Communications de la Société des Antiquaires de Zurich*

reproduit un fort beau reliquaire. Il a la forme d'une chaussure en argent, semée de quintefeuilles d'or et ornée de pierres précieuses.

L'Université de Christiania a joint, à son envoi d'ouvrages, deux grands albums qui renferment 15 planches. Je recommande à l'attention de nos collègues, les architectes, ces dessins de curieuses habitations en bois, de la Norwège.

Arrivons maintenant aux Sociétés françaises. La *Société historique et archéologique de l'Orléanais* nous adresse le 26e volume de ses mémoires. Entièrement consacré à la publication d'un ouvrage posthume de M. Collin, inspecteur général des ponts-et-chaussées, ancien président de la savante Compagnie orléanaise, ce volume est intitulé : *Le Pont des Tourelles à Orléans. Etude sur les ponts au moyen âge*. Un atlas de sept planehes doubles accompagne cet important ouvrage. Les mémoires de la *Société d'archéologie Lorraine* (tome XLV) contiennent plusieurs études fort intéressantes. Je signalerai particulièrement celle de M. Léopold Quentard sur la découverte, près la commanderie de Saint-Jean, à Nancy, en 1895, d'un cimetière mérovingien. Véritable événement dans l'ancienne capitale du duché de Lorraine, car jusqu'alors le sol de Nancy ou de ses faubourgs n'avait donné lieu à la découverte d'aucuns vestiges sérieux antérieurs au moyen âge. Ce travail est accompagné d'un plan et de cinq planches qui reproduisent environ une cen-

taine des objets trouvés dans les 66 tombes qui ont été fouillées.

La question des origines du christianisme en Gaule est toujours débattue entre ceux qui accordent trop aux vieilles traditions chrétiennes et ceux qui veulent n'en tenir aucun compte. Notre province de Picardie n'est pas restée étrangère à cette lutte. Je signalerai à ceux de mes collègues qui pourraient s'occuper de ce genre d'études : *Les observations critiques à l'abbé Duchesne sur les origines chrétiennes de la Gaule et l'apostolat de Saint Martial* par M. l'abbé Arbellot, chanoine de Limoges, président de la Société archéologique et historique du Limousin, dans le XLIIIe volume du bulletin de cette savante compagnie. Les bibliophiles trouveront dans ce volume une curieuse étude sur les Barbou, de Limoges, avec trois planches contenant les marques typographiques de ces imprimeurs, un frontispice et quelques lettres ornées.

Enfin, Messieurs, je terminerai cette longue analyse en vous signalant le volume que la Société historique de Compiègne vient de nous adresser (1). Les noms de MM. de Marsy, Sorel, de Bonnault d'Houet, l'abbé Morel, auteurs des principales études contenues dans ce volume en garantissent l'intérêt. Permettez-moi de vous parler un instant de deux d'entre elles.

(1) Procès-verbaux, IV, 1895.

A propos du nom de Cambronne donné au nouveau quartier de cavalerie de Noyon, M. de Marsy s'est demandé pourquoi l'autorité militaire avait choisi cette appellation ? Il fait part au public de ses recherches dans une intéressante notice biographique sur le célèbre combattant de Waterloo. Originaire de Saint-Quentin et fils d'une Noyonnaise alliée à la famille de Waubert de Genlis (1), Cambronne épousa, en 1820, une écossaise et vint faire bénir religieusement son mariage dans la cathédrale de Noyon. Un de ses témoins fut Henri Marie de Waubert de Genlis, son cousin. Ainsi s'explique le nom donné au quartier de cavalerie.

Un autre travail publié dans le même volume offre un intérêt tout particulier pour nous. Il est intitulé : *Achat de vin par des religieux picards au* XVIIIe *siècle*. L'auteur, M. de Bonnault d'Houet, raconte avec infiniment d'esprit le voyage du P. Postel et du P. Berquier, religieux prémontrés d'Amiens, se rendant à Triel, près d'Argenteuil, pour en rapporter, sur les charriots des fermiers de l'abbaye, 32 muids de vin à 51, 52 et 54 livres, le muid. Le récit de cette petite odyssée avec les détails de mœurs qu'il contient est des plus curieux.

(1) La famille de Waubert de Genlis s'est alliée vers le milieu de ce siècle aux familles picardes de Francqueville et du Grosriez. Le général de Waubert de Genlis était officier d'ordonnance de l'Empereur Napoléon III.

— M. le président communique ensuite à l'assemblée une lettre de M. Jacques de Morgan, l'auteur des fouilles de Dachour. Notre savant compatriote accepte avec reconnaissance le titre de membre correspondant qui lui a été décerné et remercie la Société de cette distinction. — M. Delignières adresse à notre Compagnie le témoignage de la reconnaissance du Conseil de Fabrique de Saint-Wulfran pour la somme de trois cents francs votée à la derniére séance dans le but d'aider à la restauration de l'antique collégiale. Il veut bien offrir à la bibliothèque de la Société ceux de ses ouvrages qu'elle ne contiendrait pas.

— M. le président procède ensuite à la remise d'un bronze, « *La valeur guerrière* », offert à M. Duvette en vertu d'une délibération de la Société en date du 11 février 1896. En présentant à M. le trésorier ce témoignage de la reconnaissance de la Compagnie, M. Guerlin s'exprime en ces termes :

Monsieur et Cher Collègue,

Dans une famille, lorsqu'un membre a contribué par de longs et persévérants efforts à étendre le prestige des siens, lorsqu'il leur a rendu discrètement maints services signalés, lorsqu'il a assuré la prospérité matérielle de sa maison et, par suite, son influence et son renom, c'estpour ses frères un devoir et une joie de lui témoigner leur reconnaissance et de lui manifester par un signe

tangible qu'ils savent apprécier ce qu'ils lui doivent et qu'ils ne l'oublieront pas. Ce sont alors de mystérieux conciliabules, de secrets entretiens, de touchants complots, pour découvrir quelque objet qui puisse être agréable au parent aimé à qui l'on veut faire honneur ; les cadets rivalisent avec leurs aînés et c'est fête dans la maison paternelle lorsque le moment est venu de remettre à son destinataire le souvenir offert par tous.

Ce préambule, Monsieur, n'est pas une fiction, grâce au Ciel, notre chère Société n'a qu'un cœur et qu'une pensée. C'est une famille unie autant qu'elle est prospère et nombreuse : nous sommes ici dans la maison fondée pour elle par nos pères et, vous le voyez, pour nous tous c'est fête ce soir.

Vous vous demandiez pour quoi l'on vous pressait si instamment d'assister à cette réunion ; vous avez à présent le mot de l'énigme. Il s'agissait pour nous tous de vous dire notre gratitude, notre estime et notre amitié. C'est une pensée que nous caressions depuis longtemps et je me félicite que ma présidence en ait vu la réalisation.

Il y a déjà, Monsieur, plus de vingt-six ans que le vote de vos collègues vous a confié les délicates fonctions de trésorier : c'était le 14 décembre 1869. Depuis lors par votre prévoyance, par vos prudents avis, vous avez coopéré dans une large mesure à assurer l'avenir de notre Compagnie.

Votre sage économie a garanti notre indépen-

dance. Votre administration vigilante a rendu possible la plupart des publications dont nous sommes fiers à juste titre.

Cette année encore, malgré les soins d'un labeur toujours croissant qui semblerait devoir ne vous laisser de temps que pour vos propres affaires, vous n'avez pas hésité à accepter de nouveau ce mandat que nous vous sollicitions de ne pas abandonner.

La Société, Monsieur, vous en est justement reconnaissante et ce bronze qu'elle vous prie d'accepter est un faible témoignage de nos sentiments de gratitude et d'affection.

Ces sentiments, Monsieur, j'aurais voulu pouvoir vous les exprimer plus dignement; mais vous savez quel douloureux événement m'oblige à demeurer en ce moment à l'écart des séances de notre Société; du moins ai-je tenu à être présent ce soir et revendiqué l'honneur de me faire l'interprète de mes collègues par quelques mots venus du cœur.

Les termes pourraient être plus éloquents, les idées qu'ils traduisent sont du moins celles de tous. Veuillez en être assuré, Monsieur, et que cette statue que j'ai l'agréable mission de vous remettre vous soit un gage certain de l'attachement sincère et bien mérité de vos collègues.

— A ce discours, M. Duvette répond par quelques paroles émues qui sont couvertes de chaleureux applaudissements.

— M. Schytte, présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— La parole est ensuite donnée à M. Boudon qui communique ses recherches sur le rôle militaire qu'eût à jouer la ville d'Albert depuis 1512 jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV. Cette étude très documentée est renvoyée à la commission des impressions.

— M. le Secrétaire perpétuel présente à l'assemblée un plan, avec profil, du *Mont-Caté*, tumulus situé précisément près d'Albert et la reproduction du plan de cette ville au XVIIIe siècle. Exécutés par M. Pinsard pour M. le Président Daussy, ces deux plans sont offerts à la Société par la fille de l'historien d'Albert, madame Lebrun-Daussy. M. Poujol de Fréchencourt est chargé d'offrir à la donatrice les remerciements de l'assemblée.

— M. Dubois communique le résultat de ses nouvelles recherches sur la *Vallée de Misère* qu'il place près la rue Porte-Paris, à Amiens. Il énumère les habitants de ce lieu et en désigne les maisons.

— M. Boudon répond à M. Dubois qu'il admet parfaitement l'existence d'un lieu-dit : *la Vallée de Misère*, à l'endroit sus-indiqué au XVIIIe siècle, mais qu'il n'est plus à prouver qu'au XVe siècle une autre *Vallée de Misère* se trouvait à l'endroit mentionné par lui, c'est-à-dire entre la Gare du

Nord actuelle et la rue de la Voirie, hors l'enceinte de la ville.

— M. le baron de Calonne fait connaître un chapitre de l'histoire d'Amiens qui a trait au début de la Révolution dans notre ville. Cette lecture fait désirer de plus et plus la prompte publication de l'ouvrage si impatiemment attendu, dans lequel M. de Calonne retracera l'histoire générale d'Amiens.

Le Secrétaire perpétuel distribue, aux membres présents, le onzième fascicule de l'album archéologique.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 23808 à 23859.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

PAR M. GUERLIN

Lue dans la Séance du 11 février 1896.

MESSIEURS,

J'ai un douloureux devoir à remplir : c'est de me faire l'interprète des regrets profonds qu'inspire à notre Compagnie toute entière la mort si prématurée de notre cher collègue et ami, Joseph

Antoine, architecte diplômé du Gouvernement et membre titulaire non résidant de cette Société.

M. Billoré, comme président du Comité des Architectes du Nord, a retracé en termes empreints d'une vive émotion cette carrière trop courte, commencée sous de si heureux auspices et qui semblait pleine de promesses que la mort a déçues: il en a rappelé les premiers succès mérités par un travail assidu. Vous me reprocheriez, Messieurs, et je me reprocherais à moi-même de ne pas vous dire aussi quelques mots du passage de Joseph Antoine parmi nous.

C'est le 7 août 1883 qu'il fut admis dans notre Société dont son père faisait déjà partie depuis 34 ans. A cette occasion, il nous avait offert le dessin d'une ancienne tapisserie de la Cathédrale de Beauvais qui nous avait mis à même d'apprécier son talent et fait espérer l'actif concours de son crayon, concours si utile pour nos publications.

En effet, bien que ses études l'eussent momentanément éloigné de cette ville, Joseph Antoine tenait à nous prouver qu'il ne restait pas étranger à nos travaux, soit en assistant à nos séances, lorsqu'elles coïncidaient avec ses apparitions à Amiens, soit en nous adressant des communications ou des dessins.

C'est ainsique le 13 avril 1886, il avait collaboré à un travail de M. Durand sur l'église S. Pierre de Doullens.

Plus tard, le 12 juin 1888, il nous fit parvenir

une étude sur *la lanterne des morts* de Comelle, (Oise), à laquelle il avait joint un dessin de ce curieux monument (1). Une autre communication, qu'il nous adressa le 9 avril 1889, avait trait au collège des quatre nations, dont faisait partie la nation de Picardie et qui était situé rue du Fouarre à Paris.

Son diplôme obtenu, Joseph Antoine était revenu se fixer définitivement parmi nous : il était l'un de ceux dont nous espérions le plus et certes nous comptions bien qu'il viendrait avant peu remplir l'un des vides que la mort a faits, hélas ! parmi nos membres résidants. Pourquoi faut-il qu'un accident terrible ait porté un coup si funeste à sa robuste santé et amené un si prompt et si fatal dénouement.

Je n'ai parlé, Messieurs, que du collègue, j'aurais voulu pouvoir vous rappeler aussi les qualités qui rendaient Joseph Antoine si sympathique et qu'une amitié d'enfance me permettait de connaître.

Ces qualités du cœur et de l'esprit, ce caractère gai et ouvert, cette ardeur au travail, vous les connaissiez d'ailleurs aussi, Messieurs ; elles justifient nos regrets et la douleur d'une famille si cruellement atteinte une fois de plus. Unissons-nous pour offrir à son vénéré chef et à M. Georges Antoine l'expression d'une condoléance profon-

(1) Bulletin du 3e trimestre de 1889.

dément sincère et prouvons leur ainsi, Messieurs, que ce n'est pas seulement un lien d'études qui nous unit, mais plus encore une solidarité du cœur, dans la peine comme dans des jours plus heureux.

HISTOIRE DE LA MAISON DE MAILLY

Par l'abbé AMBROISE LEDRU.

Rapport présenté à la Société des Antiquaires de Picardie

Par M. DUHAMEL DECÉJEAN

Lu dans la séance du 12 novembre 1895

Interroga generationem pristinam, et diligenter investiga patrum memoriam. Et ipsi docebunt te : loquentur tibi.

Interrogez les générations passées, et recherchez avec soin les souvenirs de vos ancêtres; ils vous instruiront eux-mêmes.

(Job, ch. VIII, v. 8.)

MESSIEURS,

En 1755, la famille de Mailly avait formé le projet de publier l'histoire générale de sa Maison. Le roi Louis XV ayant bien voulu en accepter la dédicace, on réunit les documents nécessaires à l'exécution de cette noble entreprise. Néanmoins

l'œuvre n'aboutit pas dans son ensemble (1); et elle demeura inachevée pendant plus d'un siècle, jusqu'au jour proche de nous où un écrivain savant et laborieusement préparé, M. l'abbé Ledru, est venu la reprendre avec courage et la mener à bonne fin.

L'Histoire de la Maison de Mailly est maintenant magistralement écrite ; elle restera le plus magnifique monument qu'une illustre famille puisse souhaiter à la gloire de ses ancêtres, comme à l'honneur de ceux qui la représentent aujourd'hui parmi nous.

C'est un travail hérissé de difficultés que celui du généalogiste qui recherche avant tout la vérité historique, qui veut s'appuyer uniquement sur des titres incontestables, et qui doit passer au crible de la plus sévère critique les assertions de ses devanciers, quand même ceux-ci auraient apporté dans leurs études une science reconnue et une sincérité hors de soupçon.

« Le Père Anselme, Moréri et d'autres généa-
» logistes — dit au début de son ouvrage M. l'abbé
» Ledru — ont dressé les filiations des diffé-
» rentes branches de la Maison de Mailly ; mais
» leur travail laisse à désirer en maints endroits

(1) En 1757, le comte de Mailly fit paraître la partie d'Histoire qui intéressait sa branche, précédée d'un simple extrait de la Maison (page x).

» et appelle de nombreuses rectifications » (1).

Travail difficile, ai-je dit, mais en même temps travail considérable lorsqu'il s'agit de remonter à huit ou dix siècles en arrière, et de traverser un si long espace n'écrivant pas une seule page, une seule ligne qui ne soient étayées des preuves les plus solides, aussitôt offertes au jugement du lecteur.

M. l'abbé Ledru a déployé dans l'Histoire de la Maison de Mailly des qualités très remarquables: la science approfondie du sujet à traiter ; la recherche patiente des documents et leur mise en œuvre judicieuse ; le sentiment très développé des devoirs et des droits de l'écrivain ; une logique serrée, inflexible, je serais presque tenté de dire impitoyable, en pensant à plusieurs de nos collègues justement considérés, de qui les plus petites erreurs ne trouvent pas d'excuse devant ses yeux.

Le plan suivi par M. l'abbé Ledru n'est pas celui qu'on adopte ordinairement dans les généalogies. Au lieu de suivre la liste des aînés et d'établir ensuite les filiations des cadets en commençant par les branches séparées en dernier lieu du tronc principal, l'auteur étudie d'abord la branche aînée de la Maison de Mailly depuis son origine jusqu'à sa disparition au XVIIIe siècle ; puis il suit

(1) *Introduction*, page IX.

les branches cadettes dans l'ordre de leur ancienneté.

Les deux méthodes ont leurs avantages, comme leurs inconvénients, je ne me prononcerai point entr'elles; mais on ne saurait refuser à la marche adoptée ici d'avoir un intérêt plus frappant pour le lecteur qui s'inquiète de la vue d'ensemble, et de rendre plus faciles les recherches historiques.

Le système de M. l'abbé Ledru a pour conséquence de partager en neuf livres l'histoire des dix-sept branches ou sous-branches de la Maison :

Livre Ier. —*La branche aînée*, de 1058 à 1774.

Livre II. — 1° *Mailly-L'Orsignol et Conty ;* 2° suite des *Mailly-L'Orsignol.*

Livre III. — 1° *Mailly-Authuille ;* 2° *Mailly-Ruthère et Cambligneul*, issus des Mailly-Authuille.

Livre IV. — *Mailly-Nédon.*

Livre V. — *Mailly-Auvillers.*

Livre VI. — 1° *Mailly-Auchy ;* 2° *Mailly-Rumaisnil*, *Mailly-la-Houssaye*, *Mailly-L'Epine*, issus des Mailly-Auchy.

Livre VII. — *Mailly-Mareuil.*

Livre VIII. — 1° *Mailly-Nesle ;* 2° *Comtes de Mailly,* et 3° *Mailly-Rubempré*, issus des Mailly-Nesle.

Livre IX. — 1re et 3me partie, *Mailly-Haucourt ;* 2me partie, *Mailly-du-Quesnoy*, issus des Mailly-Haucourt ; ce livre est suivi d'un appendice.

Le développement de ces neuf livres forme un superbe volume grand in-8, auquel s'ajoute un

second volume, tout entier consacré aux preuves historiques, du plus haut intérêt.

Ces deux tomes ont ensemble plus de onze cents pages et renferment 92 planches et dessins. Ils sont accompagnés de tables fort bien organisées par M. l'abbé Chambois.

Avant de commencer son récit généalogique, l'auteur expose les origines de la Maison de Mailly; et l'on sent bien, dès les premières lignes, tout le sérieux qui dirige ses assertions. Il a vite fait d'écarter, avec une ironie aussi courtoise que mordante, les prétentions fabuleuses dont certaines familles ont la vanité d'envelopper leur berceau; et il pose en principe qu'on doit suspecter toute généalogie qui remonte au-delà des XIe et XIIe siècles.

« Mon affirmation — dit-il — pourra paraître
» insuffisante à plusieurs qui conservent sur leurs
» ancêtres des illusions d'antan. A ceux-là, je
» livre en méditation cette remarque de Sainte-
» Marthe, dans son Histoire généalogique de la
» Maison de La Trémoille : — La maison de La
» Trémoille, laquelle on peut justement dire estre
» l'une des plus anciennes et considérables de ce
» royaume, a pour chef Pierre qui vivait dès
» l'an 1040, sous Henri Ier, roi de France. *Il y a*
» *très peu de familles qui se puissent vanter*
» *d'une plus grande antiquité, prouvée par*
» *titres* » (1).

(1) ***Histoire généalogique de la Maison de la Trémoille***, par

Observant à la lettre la règle rigoureuse qu'il a énoncée, M. l'abbé Ledru ne s'arrête pas au dire du chanoine La Morlière qui fait mention de la Maison de Mailly vers l'an 800 (1). Il ne s'arrête pas davantage à l'affirmation de Dom Grenier qui fixe à la même époque l'origine de cette noble Maison. Il néglige encore divers autres écrivains, entr'autres d'Hozier, dont le travail généalogique n'obtient de sa part qu'une « confiance très limitée ». Et il arrive sans plus tarder à Wédéric et Anselme de Mailly (1058-1070) parce qu'alors il existe des titres qui les font connaître ; ce qui n'empêche pas l'auteur de discuter sévèrement le degré d'authenticité qu'il faut leur accorder.

Je n'omettrai pas de signaler, au début de l'ouvrage de M. l'abbé Ledru, un article fort bien étudié sur le village de Mailly-Maillet, dans le canton d'Acheux. L'origine du nom de Mailly est savamment discutée ; et l'histoire du château, racontée en quelques pages, s'accompagne de quatre planches très intéressantes.

Ce château eut l'honneur de recevoir, le 21 juillet 1667, le roi Louis XIV et la reine qui venaient d'Amiens par Beaucourt. L'année sui-

M. de Sainte-Marthe, historiographe de France. Paris, Siméon Piget, 1667, pp. 7 et 30.

(1) *Recueil de plusieurs nobles et illustres Maisons vivantes et esteintes en l'estendue du diocèse d'Amiens.* A Amiens, chez Jacques Hubault, imprimeur et libraire, demeurant devant le Beau Puits. MDCXXX, p. 221.

vante, 1668, Marie-Thérèse d'Autriche, se rendant en Flandre, y fit un nouveau séjour. Henriette de Coligny, femme de Gaspard de Champagne, comte de la Suze, accompagnait la reine. Elle dépeint ainsi, d'une manière peu flatteuse, le manoir de Mailly :

« C'est une espèce de château irrégulier, à cour » obscure et estranglée, assez fort pour mettre le » bétail circonvoisin hors d'insulte, mais peu » propre à recevoir une cour entière. Tout le » monde y était tellement entassé que Madame » de Montauzier coucha dans un cabinet sur un » sac de farine, les filles de la reine dans le gre- » nier sur un tas de bled, d'autres sur des sacs » de charbon. Ajoutez à cela une douzaine d'hor- » loges de village, appelées vulgairement des » coqs, placées au chevet des lits, qui, à la mode » de Flandres, carillonnaient jusqu'aux demi- » quarts d'heure de la nuit » (1).

A coup sûr le confortable était restreint dans le château de Mailly. Comme les autres forteresses du moyen âge, il avait été construit au point de vue de la défense et non pour faire concurrence au palais de Versailles.

Les armes, devise et cri de guerre des Sires de Mailly font l'objet d'un chapitre qu'il ne faut pas oublier. Le manuscrit de Pagès n'y trouve pas meilleur accueil devant l'implacable critique de

(1) *Préliminaires*, p. 25.

M. Ledru que ne l'ont trouvé en maint autre endroit les travaux de M. l'abbé Gosselin, de M. Josse, de M. Garnier, de M. Peigné-Delacour, de M. Siméon Luce lui-même.

« Gilles II sire de Mailly, —avait énoncé Pagès » — ne pouvant supporter l'idée qu'après sa mort » ses fils briseraient ses armoiries, varia par son » testament l'émail de leurs maillets » (1).

Cette version — répond M. Ledru — ne supporte pas l'examen. Elle est en contradiction formelle avec d'autres documents. Et Gilles II qui vivait au XIIIe siècle n'a jamais inséré dans son testament des dispositions héraldiques que démentent d'ailleurs les monuments sigillographiques.

Voilà donc Pagès accusé d'erreur. Que son ombre s'en console, elle se trouve en nombreuse et docte compagnie !

Un peu plus loin, à propos d'une fille de Gilles V de Mailly et de Péronne de Rayneval qui contracta une alliance dans la famille féodale de Cressonsart, M. l'abbé Ledru donne une notice sur celle-ci. La famille de Cressonsart empruntait son nom au village actuellement appelé Cressonsacq, dans le canton de Saint-Just-en-Chaussée, département de l'Oise. Une forteresse importante s'élevait là au moyen-âge ; elle était de forme carrée, flanquée aux angles de tours rondes et entourée de larges fossés. Ruinée par les

(1) Pagès, ms. t. I. *Préliminaires*, p. 26 et 27.

Anglais en 1422, elle fut restaurée en 1429. Il n'en restait plus debout qu'une seule tour le 25 mai 1892, lorsque M. l'abbé Ledru, visitant la localité, en a pris deux dessins très curieux qui figurent dans son ouvrage (1).

Il est bon de remarquer que M. Ledru a eu soin de parcourir toutes les localités dont il devait parler, en dessinant ou en photographiant les monuments. Je ne puis que recommander, à tous ceux qui écrivent, l'exemple qui leur est ainsi donné, quand même le sujet qu'ils ont à traiter ne se rattacherait qu'incidemment aux localités dont le nom apparaît sous leur plume.

S'il faut n'avancer aucun fait sans pouvoir en fournir aussitôt la preuve, il faut aussi avoir vu de ses propres yeux les monuments dont on fait mention. C'est à ce prix qu'une publication mérite l'estime du lecteur.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que j'analyse l'un après l'autre les 85 chapitres de l'importante histoire de Mailly; je n'en ferai même pas un résumé, car une généalogie ne se résume pas. Elle veut être lue dans son texte même. Et ce sera un véritable plaisir pour vous de lire l'ouvrage de M. l'abbé Ledru.

Souvent il arrive que les généalogies ne servent qu'aux recherches des érudits lorsqu'ils ont besoin

(1) Livre I, pages 100 et 101.

d'être renseignés sur un point ou sur un personnage isolé. Elles deviennent une espèce de dictionnaire auquel on a recours de temps à autre, mais qu'on ne lit pas d'une manière suivie. Celle dont vous m'avez chargé de vous rendre compte n'aura pas un sort semblable. Elle sera lue, elle sera étudiée dans son ensemble, non seulement avec intérêt et avec fruit, mais avec plaisir, grâce à sa clarté, à sa sobriété, à son évidente valeur historique.

Laissez-moi vous exprimer ici un regret — et l'auteur ne s'en offensera pas, car c'est encore en un sens un éloge que je lui adresse – je regrette de le voir diocésain du Mans au lieu d'être diocésain d'Amiens. J'aurais été fier et heureux qu'un travail de si grande importance fût entrepris par un des nôtres, né sur le sol picard, et connaissant intimement par son origine le théâtre sur lequel l'action se déroule et les personnages se meuvent. Je suis même certain et j'oserai dire que M l'abbé Ledru partage mon idée, parce qu'en de nombreux passages on sent qu'il a éprouvé des incertitudes, des doutes que n'aurait pas rencontrés un historien familier avec les choses de Picardie. L'auteur a pris tous les soins, fait tous les sacrifices possibles; il a quitté pour un temps la province du Maine, il est venu demeurer auprès des grandes Bibliothèques et des Archives nationales, il a parcouru toutes les résidences occupées

autrefois par la famille de Mailly, il a consulté beaucoup d'écrivains de notre région parmi lesquels je citerai notamment M. le comte de Brandt de Galametz, il a tout employé..... hormis ce qui n'était pas en son pouvoir, l'avantage d'être picard lui-même.

Et comme la différence est sensible, lorsque dans son récit les circonstances l'amènent sur son propre terrain; comme il reprend l'assurance et la liberté de ses mouvements, redressant les noms de lieux dénaturés, les identifiant avec promptitude et confiance. C'est ce que démontre bien un épisode de la biographie de Gilles VI de Mailly, au temps du roi Charles V, lorsque Du Guesclin se mit à la poursuite des Anglais qui, après avoir ravagé les environs de Paris, s'étaient avancés sur Vendôme par Chartres et Châteaudun. « Au commencement » de novembre 1370, les Anglais étaient arrivés » dans le Vendômois, d'où Robert Knolles, leur » chef, les dirigea vers la Bretagne pour s'en- » fermer dans son château de Derval, tandis que » son lieutenant, Thomas de Granson, s'établis- » sait avec l'arrière-garde au sud de la ville du » Mans, du côté de Pontvallain » (1)

Il faut dire tout de suite que Pontvallain est aujourd'hui la commune sur le terroir de laquelle s'élève le château de Roche-Mailly, résidence de M. le marquis de Mailly-Nesle, dont les riches

(1) Livre I. Gilles VI, p. 112 et suivantes.

archives ont fourni à M. l'abbé Ledru des éléments de haute importance pour son Histoire. Et il faut aussi remarquer que M. Ledru annonce dans une note (page 112) l'élaboration d'une étude qu'il poursuit sur la bataille de Pontvallain entre les Anglais et Du Guesclin.

Mais continuons la citation :

« Ayant quitté Caen où fut faite le 1er décembre » la montre de sa compagnie composée de 23 » chevaliers bacheliers et de 270 écuyers, Du » Guesclin vint loger au château de Juillé ».

— M. Ledru annonce qu'il prouvera que c'est bien à Juillé, et non à Viré ou à Fillé, comme l'affirment plusieurs auteurs, que se logea Du Guesclin.

« Dans les troupes du connétable, on remar- » quait, outre les Bretons, les Manceaux et les » Angevins, des chevaliers picards et artésiens, » particulièrement le sire de Mailly et son cousin » Raoul de Rayneval accompagné de ses deux fils » Raoulquin et Galeran. D'après le récit du » *Livre hystorial des fais de feu messire Ber-* » *trand du Guesclin* (1) le héraut d'armes, envoyé » par Thomas de Granson pour provoquer les » Français à la bataille, trouva Bertrand du Gues- » clin en la court du chastel de Viré (Juillé) » accompagné de plusieurs chevaliers entre les- » quelx estaient......... le seigneur de Rayneval et

(1) Bibliothèque Nationale, f. fr. 23982, manuscrit du xive siècle

» Roulequin son filz qui moult estait hardi, lequel
» fut fait chevalier en un pré devant le chastel de
» Vaux, et son autre filz Galeren ».

— Au lieu de Vaux, observe M. l'abbé Ledru, il faut lire Vaas, actuellement commune du département de la Sarthe, arrondissement de la Flèche, canton de Mayet.

« Le connétable accepta le défi des Anglais ;...
» la bataille s'engagea le 4 Décembre auprès
» du vieux château de La Faigne ».

— La Faigne, dit M. Ledru, est située dans la paroisse de Pontvallain et appartient maintenant à M. le marquis de Mailly-Nesle, descendant de Gilles VI de Mailly. Il ne reste plus rien du vieux château si ce n'est quelques fossés qui marquent son ancien emplacement.

« La bataille se poursuivit au dessous de Pont-
» vallain et se termina par la défaite des Anglais
» dans les landes de Rigalet. Quelques-uns s'é-
» chappèrent et se réfugièrent dans l'abbaye for-
» tifiée de Vaas sur la rivière du Loir. Du Gues-
» clin les y suivit et les força de se rendre ».

— M. Ledru nous indique aussitôt que l'abbaye de Vaas avait été fortifiée par les religieux d'après « congé et licence » de Pierre d'Avoir, lieutenant du duc d'Anjou (1).

Il est manifeste dès la première lecture que le savant auteur se trouve dans une région qui lui

(1) Arch. nat., JJ. 100, fol. 252, n° 853.

est absolument familière. Toutes les localités, tous les lieux-dits lui sont connus, il en sait l'origine, les noms anciens et modernes ; Juillé, Viré, Fillé, Pontvallain, Vaas, la Faigne, tout cela est de son domaine par droit de naissance comme par droit de science.

N'est-il pas aussi vraisemblable et logique que M. l'abbé Ledru, transporté en Picardie, se soit senti moins assuré des désignations topographiques ?

L'identification de Verlaine, de Muille (qui est imprimé Muillé par souvenir sans doute de Maillé), d'Aubigny, de Devise (imprimé Denise), de Buny, d'Ennemain, de Han, de Bovelle (imprimé Bouelle) de Sancourt (confondu avec Saucourt), et de vingt autres noms, eut été des plus simples pour un picard du Vermandois ; elle devenait inextricable pour un étranger. Au surplus combien d'auteurs qui auraient pu mieux se renseigner n'ont-ils pas confondu Flavy et Falvy; Helly avec Herly et Heilly ; Marly et Milly avec Mailly !

Je recommanderai seulement à M. l'abbé Ledru de faire disparaître d'une seconde édition deux localités fantastiques : *Saulte et Luris* qu'il a lues dans un contrat de mariage du 23 Novembre 1660, entre René-Jean de Mailly et damoiselle Charlotte de Montesbene, demeurant à Amiens (1). Je possède par hasard une copie de ce contrat qui

(1) Volume II, page 316.

provient des papiers de mon très distingué compatriote, M. Léon Renier, membre de l'Institut et des Antiquaires de France. Le père de la future épouse, Messire Cyprien de Montesbene, est qualifié seigneur, non pas de Hérissart, Arquesve, *Saulte et Luris*, mais tout simplement de Hérissart, Arquesve *et autres lieux*.

Il ne faisait pas toujours bon au XIV[e] siècle de s'exposer à mécontenter le sire de Mailly ; l'aventure de Robert Paille en est une preuve. Ce Robert Paille était receveur de Jean II de Mailly qui l'avait requis une fois de lui prêter 67 livres ; et comme il ne s'était pas exécuté tout de suite, Jean de Mailly l'avait fait mettre « en une mauvaise prison, orde et puant, au cep, et li fist oster les pognez de son aucqueton et demoura un de ses bras tout nu audit cep..... et le fist tenir en ladite prison tant et si longuement que les bras li fut tout mangié jusques à l'os et les jambes pourriez aussi jusques à l'os, et avait par derrière ès rains un grant pertuis de pourreture, en tele manière que on y boutast bien un poing, et povoit on veoir comment il était tout creus » (1).

Quand Jean de Mailly vit son prisonnier ainsi « appareillez », il essaya de couvrir sa « malefaçon » en mandant à un sergent du duc de Bourgoigne qu'il tenait en prison un homme qui

(1) Volume I, page 246. Volume II, *Preuves*, nos XC à XCIV.

était clerc, que « par amours il le venist querre et le rendist à l'official d'Arras ». Mais lorsque le promoteur et l'official d'Arras virent ledit Robert Paille ainsi malmené et plus mort que vif, ils refusèrent de le recevoir. « Et bien y apparut que trois jours après ledit Robert mourut. »

Malgré ses efforts pour étouffer l'affaire, Jean de Mailly fut arrêté et conduit à Paris dans les prisons du Châtelet et du Louvre. Heureusement pour lui que le Roi lui fit grâce en considération des bons et agréables services qu'il lui avait rendus.

Vers l'an 1418, la généalogie nous raconte les faits et gestes de Jean de Mailly qui eût bien souhaité de devenir évêque d'Amiens. Il était déjà maître des requêtes de l'hôtel du Roi, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois, prébendé à Paris et à Amiens, archidiacre de Châlons et de Brie, lorsque le roi Charles VI écrivit au Chapitre d'Amiens pour lui demander, d'une manière très pressante, de l'élire à la place de Philibert de Saulx qui venait de mourir. « Chers et bien amez » — disait le Roi aux chanoines — nous sommes » connaissant du lignage, mœurs et science » notable de notre amé et féal conseiller et » maistre des requêtes, maistre Jean de Mailly.... » Nous vous prions.... que pour avoir faveur et » contemplation de nous.... vouliez notre dit » conseiller promouvoir et eslire en pasteur de

» votre Eglise, et en vérité avec ce que vous aurez
» bien pourveu à votre dite église de notable pas-
» teur, *nay du pays*, (remarquez cet argument
» adroit) vous nous ferez très grand et très
» singulier plaisir, lequel nous reconnaitrons
» vers vous touttes fois que nous le re-
» querres..... » (1).

Je ne sais pourquoi le Chapitre ne craignit pas de faire « très grande déplaisance » au monarque, mais ce fut Jean d'Harcourt qui devint Evêque d'Amiens.

Quelques années plus tard Jean de Mailly fut désigné par le Pape pour être évêque de Noyon dont il occupa le siège jusqu'à sa mort en 1472, c'est-à-dire pendant 47 ans.

Le 11 Décembre 1458, il avait fondé une messe quotidienne « en l'église de Nostre-Dame d'A-
» myens, en la Chapelle de l'Annonciation de la
» glorieuse Vierge Marie, située en la nef d'icelle
» église, du côté dextre » (2).

Les historiens de la Ville d'Amiens, comme ceux d'un grand nombre de localités picardes : Vignacourt, Flixecourt, l'Etoile, Picquigny, Ailly, Daours, Cayeux-en-Santerre, Bouillancourt, Beaufort, Blangy, Conti, Acheux, Beauquesne, Buire, Davenescourt, Marquaix, Remaugies, et cent autres, auront profit et même nécessité à consulter

(1) Livre II, page 269. Volume II, *Preuves*, n° CCLXVI.

(2) Volume I, page 275. Volume II. *Preuves*, n° CCCLXVI. Arch. dép. de la Somme, *Chapitre d'Amiens*.

l'histoire de la Maison de Mailly. Ils y trouveront beaucoup de renseignements précieux et surtout un nombre considérable de documents originaux et authentiques.

La famille de Mailly a occupé une grande place dans les annales de la France, depuis Anselme de Mailly tombé en 1070 sous les coups des Gantois révoltés, jusqu'à cet autre Anselme de Mailly qui succomba en 1870, juste 800 ans plus tard, sous le fer des Prussiens au combat de Varize (1); de l'un à l'autre, l'histoire enregistre les noms d'environ cinquante membres de la famille tués ou blessés mortellement sur les champs de bataille.

On rencontre les Mailly chevaliers bannerets aux Croisades, et Nicolas de Mailly y commande une flotte avec Jean de Nesle et Thierry de Flandre. Colard de Mailly, membre du conseil de régence sous Charles VI, tombe glorieusement, avec son fils aîné, dans la fatale journée d'Azincourt, « à la besogne de Picardie ». Le baron de Mailly-Conty, le « grant compaignon et ami » de Bayard, est moissonné à la fleur de l'âge.

Et pour qu'aucun souvenir héroïque ne manque

(1) Anselme Antoine René de Mailly, comte de Châlons, était le second fils d'Adrien de Mailly-Nesle et de Eugénie Henriette de Lonlay de Villepail. Né à Paris le 21 mars 1827, il avait épousé le 4 mai 1852, Valérie Renée de Maupeou. Lorsqu'en 1870 la France fut envahie, il n'hésita pas, bien qu'il fut âgé de 43 ans et père de 4 enfants, à faire la campagne à la tête d'un bataillon de mobiles. Blessé grièvement au combat de Varize, il mourut à Châteaudun le 12 décembre 1870.

à cette illustre maison, voici Joseph Augustin de Mailly, maréchal de France, qui meurt sur l'échafaud révolutionnaire. (1) Entré au service en 1726, il avait traversé successivement tous les grades de l'armée ; il s'était trouvé au siège de Kehl, à Stolhossen, à Philipsbourg et à Clausen. Décoré de la croix de Saint-Louis en 1740, il fit la campagne de Westphalie, et mérita les éloges du Roi à l'attaque des lignes de Weissembourg. Créé maréchal de camp, il se battit à Fribourg, à Fontenoy, à Plaisance, à l'Assiette, à la Roya. Devenu lieutenant-général des armées du Roi en 1748, il se trouva à la bataille d'Hastembeck en 1757, il se signala à Rosbach où il fut grièvement blessé et fait prisonnier Echangé en 1759, il fit les campagnes de 1760, 1761 et 1762. Le 2 février 1776, il fut nommé chevalier des Ordres du Roi, il avait alors cinquante années de services. Par lettres datées de Versailles le 14 juin 1783, Louis XVI l'éleva à la dignité de maréchal de France. Après le 10 Août 1792, il revint à Moreuil où il fut arrêté le 26 Septembre 1793, incarcéré à Doullens, puis écroué dans les prisons d'Arras. Soixante-six années passées dans les

(1) Volume I, page 514 et 515. Lecesne, *Arras sous la Révolution*, t. II, p. 201. *Preuves* nº DLXIX. Les alliances actuelles de la famille de Mailly-Nesle présentent les noms des Gontaut-Biron, des Chastenet de Puységur, des Bourbon-Lignières, des Lucinge-Faucigny, des Larochefoucauld, des Kersaint, des Cholier de Cibeins, etc., etc.

armées de la France et toute une vie sans reproche ne le défendirent pas contre l'iniquité de la justice révolutionnaire ; il fut condamné à mort. Mais la mort ne pouvait pas intimider celui qui l'avait affrontée tant de fois ; il monta à la guillotine le 23 Avril 1794 avec l'énergie et le sang-froid qu'il avait toujours déployés sur les champs de bataille et que respirait si bien sa belle figure de soldat. D'une voix forte il s'écria : « Je meurs fidèle à mon Roi, comme l'ont toujours été mes ancêtres! Vive le Roi ! » Et le couperet fit son œuvre.

Ainsi mourut ce vieillard, ce soldat, ce maréchal de France, âgé de quatre-vingt-six ans.

J'ai terminé, Messieurs, je n'ajouterai plus que ce seul mot. L'arrière-petit-fils du Maréchal de Mailly, M. le Marquis Arnould Adrien Joseph de Mailly-Nesle, prince d'Orange, fait partie depuis quinze ans de la Société des Antiquaires de Picardie ; je vous propose de lui adresser de nouveau nos remerciements pour le don qu'il a fait à notre Bibliothèque des deux magnifiques volumes contenant l'Histoire de sa Maison par l'abbé Ambroise Ledru.

Nesle, Septembre 1895.

NOTE

SUR LE RÉTABLE DE L'ÉGLISE DE MONTONVILLERS (Somme)

PAR M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT

Il existe dans l'église de Montonvillers, canton de Villers-Bocage, un autel surmonté d'un fort beau rétable attribué à Blasset. On peut en voir le dessin dans l'ouvrage publié, en 1873, par MM. Bazot et Janvier. D'après la tradition du pays il provient de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens, situé autrefois rue des Rabuissons sur l'emplacement de l'Hôtel des ducs de Chaulnes.

Pagès, dans la description qu'il donne de la chapelle des Dames de la Visitation, parle, il est vrai, d'un autel qui ne se rapporte en rien à celui de Montonvillers, cependant un fait récent vient de confirmer la tradition.

A la suite d'un sacrilège commis en 1892 dans cette église elle fut interdite au culte pendant quelques jours par l'autorité ecclésiastique. M. Lennel, propriétaire du château de Montonvillers, fit alors exécuter plusieurs réparations à l'autel et renouveler la garniture intérieure du tabernacle. Sous l'endroit où est placé le saint ciboire on a trouvé un papier plié en quatre, parfaitement

conservé. M. Lennel a bien voulu me le communiquer ; en voici la teneur exacte :

Vive Jésus ce 10 avril 1732

La mère Marie terese de Briviller
Sr terese Elisabeth Caron
Sr Louise Atoinette Guillebert
Sr Anne Angélique Pillé

Offrent à Dieu autant d'actes
d'amour et de louange au St-Sacrement que l'on ouvrira de fois le
tabernacle et désirent que leur
cœur et leur esprit demeurent
enfermés avec lui dans le Saint
lieu et supplient ce divin sauveur de leur appliquer pendant
leur vie et après leur mort
les mérites de tous les sacrifices
qui s'offriront sur cet autel.
Loué, adoré et aimé soit
à jamais le très St. Sacrement
de l'autel le corps adorable et
le sang précieux de notre Sr
Jésus Christ soit entre nous et
nos ennemis visibles et invisibles
tout le temps de notre vie et
à l'heure de notre mort.

Muni de ce précieux document je m'empressai d'en donner connaissance à la Révérende Mère Supérieure des Dames de la Visitation d'Amiens. Elle a bien voulu me fournir les renseignements suivants extraits des annales de son monastère : La mère Marie Thérèse de Brévillers gouverna la communauté en 1730 et mourut en 1738. La

sœur Thérèse Elisabeth Caron gouverna la communauté pendant douze ans et mourut, en 1750, à l'âge de 84 ans. La sœur Louise Antoinette Guillebert mourut en 1745. La sœur Anne Angélique Pillé, après avoir été guérie miraculeusement par Notre-Dame de Liesse, fit profession dans la communauté en 1707 et mourut en 1758.

Il résulte de ces indications que l'autel de Montonvillers, tout au moins le rétable qui le surmonte, provient en effet de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens. Il s'y trouvait certainement en 1732, époque à laquelle fut posée la garniture, en velours rouge frappé, que l'on vient de remplacer à cause du mauvais état dans lequel elle se trouvait.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1896.

I. Le Ministère.

1° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, tome VI. — 2° Revue des Études grecques, tome VIII, n°s 31 et 32. — 3° Comité des travaux historiques et scientifiques, 1894, bulletin archéologique, 2me livraison, — 4° Le Journal des Savants, novembre et décembre, 1895. — 5° Revue historique, janvier-février 1896. — 6° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1895, n°s 1 et 2.

II. Les auteurs.

1° Catalogue des objets d'antiquités de la collection Caranda à Paris et à Fère-en-Tardenois. Don de M. Frédéric Moreau. — 2° Le chanoine Lefebvre, sa vie et ses ouvrages par Adolphe de Cardevacque. — 3° Revue d'exégèse mythologique rédigée par M. l'abbé Fourrière, curé de Moislains, nos 21 et 22. — 4° The architectural record French Cathedrals, vol. 5, n° 3, par Barr Ferrée. — 5° Hiatus et Lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil, par M. Ed. Piette. — 6° A propos des fouilles de Naplouse par M. Camille Enlart. — 7° Compiègne pendant l'invasion espagnole par Arthur Bazin. — 8° Les Français au Canada. La jeunesse de Bougainville et la guerre de sept ans par René de Kerallain. — 9° Le culte de saint Wulphy à Montreuil-sur-Mer par Auguste Braquehaye. — 10° Antiquités Frankes trouvées en Bohème et notes sur des bijoux barbares en forme de mouches par le Baron de Baye. — 11° L'architecture religieuse au XIe et XIIe siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne et l'ouvrage de M. Enlart par M. Louis Régnier. —— Don de l'auteur, M. le comte de Marsy. — 12° En Belgique, août 1894. — 13° Les Noces d'or de la Société archéologique de Sens. — 14° Le Congrès de Saintes et de la Rochelle. — 15° Jean Racine, sa fortune, son mobilier et sa toilette. — 16° Un musicien flamand, Jean de Ockeghem. — 17° Le troisième congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles, en 1894. — 18° Jules de Laurière et Léon Palustre. — 19° Notes bibliographiques, n° 1. — 20° Chronique numismatique, nos 1 et 2. — 21° Le gentilhomme aux vêtements couleur minime. — 22° Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Compiègne, — 23° Travaux archéologiques dans le département de la Côte-d'Or. — 24° L'Archéologie monumentale à l'exposition des beaux-arts à Paris, en 1886. — 25° Une publication nouvelle sur les monuments de la France. — 26° Les arbalétriers de Tournai au siège de Pontoise en 1441. — 27° Les incunables de la bibliothèque de Besançon. — 28° Julien le Paulmier et son traité du cidre.

III. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société académique de Brest, 2me série, tome XX. — 2° Bulletin de la Société des amis des arts de Ro-

chechouart, tome v, nos 4 et 5. — 3° Bulletin de la Société des sciences et des arts de la Sarthe, tome xxxv. — 4° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1895, 10e et 11e livraisons 5° Société industrielle d'Amiens. Bulletin, 1895, nos 2, 3, 4, 5 et 6. — 6° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 175. Mémoires. Le Cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune, publié par le comte de Loisne. — 7° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-4° n° 16. — 8° Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, tome xix, 1er, 2e et 3e fascicules. — 9° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, bulletin, 1895, nos 10 et 11, 1896, nos 1 et 2. Mémoires, t. xxxiii. — 10° Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 3e série, tome i, 1re livraison. — 11° Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, tome vii, 1re partie. — 12° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xxii, 6e livraison. — 13° Bulletin de la Société académique de Poitiers, nos 321 et 322. — 14° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1895, livraisons 1-6 et livraison supplémentaire. — 15° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin de l'Auvergne, 1895, nos 9 et 10, 1896, n° 1. — 16° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze à Brives, tome xvii, 4e livraison. — 17° Publications de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, n° 2. — 18° Mémoires de l'Académie de Nimes, 7e série, t. xvii. — 19° Mémoires de la Sociéte d'Émulation du Doubs, 6e série, tome ix. — 20° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome vii, 3e trimestre, 1895. — 21° Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, tome xii, n° 5, bulletin, tome vii. — 22° Revue savoisienne de la Société Florimontane, 2e série, tome xi. — 23° Revue archéologique du Maine, tome xxxviii, 2e semestre. — 24° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 116. — 25° Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés rédigé au temps de l'abbé Irminon, publié par Auguste Longnon, tome I, introduction ; tome ii, 2me partie. Bulletin, 1895. Mémoires, tome xxii. — 26° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome xvi, 1re partie. — 27° Bibliothèque de l'Ecole de Chartres, lvi, 6me livraisou. — 28° Bulletin de la Société archéologique de

Sens, tome xvi. — 29° Bulletin de la Société archéologique de Tourraine, tome x, 3e et 4e trimestres. — 30° Société historique et archéologique de l'Orléanais. Table des mémoires et bulletins, 1848-1894 ; Mémoires, tome xxvi avec atlas. — 31° Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1895, 2e fascicule. — 32° Société d'archéologie de la Manche, mémoires et documents, tome xiii. — 33° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1896, 1er semestre. — 34° Académie de Vaucluse, mémoires, tome xiv, 4e trimestre. — 35° Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1894. — 36° Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, tome xlv. — 37° Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, mémoires et documents, tome xxxiv. — 38° Académie d'Hippone, comptes-rendus, 1895, pages xxv-xxxv. — 39° Société Linnéenne du Nord de la France, nos 276 et 277. — 40° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tome xliii et xliv, 2me livraison. — 41° Société historique de Compiègne, procès-verbaux, iv-1895. — 42° Mémoires de l'Académie de Caen, 1895.

IV. Sociétés étrangères.

1° Jahrbücher des Vereins von alterthumsfreuden in Rheinlande, Heft xcviii. Bonn. — 2° Congresso Americanistas-Huelva, 1892, tomo primero. — 3° Koniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen : Abdanlungen, 1891 ; Nachrichten, 1891, 1, 2, 1895, 2, 4. — 4° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, série v, volume iv, fasciculi 9, 10, 11, 12. — 5° Reale Istituto Lombardo, rendiconti, volume xxvii, memorie, volume xx, fasciculo 1. — 6° Académie royale d'Amsterdam, Jaarbœk, 1894 ; De Germaansche Volken by Julius Honorius en anderen door M. Muller ; Verhandelingen afdeeling Letter Kunde, Deel i, n° 4 ; Verslagen en Mededeelingen, Derde Beeks, Elfde Deel ; Myrmidon aliaque poemata. — 7° Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, bulletin, ve série, tome iii, n° 1. — 8° Megelingen. Friesch Genootschap van Geschied, oudheid en Taalkunde, achtiende, negentiende Deel. — 9° Académie Royale d'histoire et d'antiquités de Stockholm, bulletin xvi, 2, 3. — 10° Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1895. — 11° Institut archéologique Liégeois, bulletin, tome xxiv, n° 2. — 12° Société d'archéologie de Bruxelles, mémoires et rapports, tome ix, 3e livraison. —

13° Académie d'archéologie de Belgique, bulletin, 4e série, tomes XXIII, 2° partie, XXIV et XXV. — 14° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas, tome XXV, 3e livraison. — 15° Cercle historique de Gand, bulletin, 3e année, n° 7. — 16° Society of Antiquaries of London : Proceedings, second series, vol. XV, 2-4 ; Index of archæological paper published in 1893 ; Archæologia, vol LIV. — 17° Proceedings of Academy natural sciences of Philadelphia, part II, 1895. — 18° Mittheilungen der Antiquarischen Geselleschaft in Zürich, LX. — 19° Université Royale de Christiania, Aarsberetning for, 1890-1893 ; Foren. til Norske Fortidsm. Bevaring, 1844-1894 ; Bendixen. Nonneseter ; Dombog 1580, 1585 ; Kunst og Haandverk. — 30° Wurtembergische Verein für Landesgeschichte in Stuttgart, Vierteljahrshefte, neue Folge, Heft, I-IV.

V. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1277-1289 — 2° Revue de l'Art chrétien, tome VI, 6e livraison. — 3° Le Bulletin monumental, 6e série, tome X, n° 3. — 4° Annuaire de la Société française de numismatique, novembre-décembre, 1895. — 5° Le Messager des Sciences historiques de Gand. — 6° Revue des questions historiques, 117e livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1896. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 14 Avril 1896.

Présidence de M. GUERLIN, président.

Sont présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Narcisse Dupont, l'abbé Fourrière, Jean de Francqueville et Emile Gallet, membres non résidants, assistent à la séance.

M. de Guyencourt se fait excuser.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique accuse réception des 136 exemplaires de la *Picardie historique et monumentale,* n° 3 et du 11° fascicule de l'*Album archéologique*, destinés aux sociétés correspondantes.

— M. Ponchon, instituteur à Airaines, informe la Société qu'il déposera prochainement, au Musée de Picardie, les objets anciens dont il a été parlé à la dernière séance.

— M. le Président de la *Société de l'Histoire de Normandie* accepte l'échange d'ouvrages proposés avec notre Compagnie.

— M. le baron de Maëre, président du comité d'organisation du Congrès de la Fédération historique et archéologique, qui sera tenu à Gand du 2 au 6 août 1896, adresse l'horaire et le programme de ce congrès. MM. Guerlin et Janvier ont l'intention de se rendre à Gand. La Société les délègue officiellement pour la représenter à cette savante réunion.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau les ouvrages suivants : *Les Mayeurs de Péronne*, *leurs familles et leurs descendants*, par M. Jules Dournel. Cette intéressante étude forme l'utile complément de l'*Histoire de Péronne*, du même auteur. — *Notes sur la possibilité de la vulgarisation de l'histoire locale*, par M. Charles Guérin, d'Avranches. L'auteur donne,

dans cette brochure, des conseils judicieux pour la rédaction des monographies, un peu dédaignées actuellement et cependant si utiles pour l'histoire générale du pays. — La *Revue d'exégèse*, par M. l'abbé Fourrière. — Deux remarquables dessins de l'inscription funéraire et de la tombe du cardinal Jean de Dormans, évêque de Beauvais, sont offerts par M. Charles Bréard, et six photographies, par M. Rousseau de Forceville. Elles représentent un objet religieux, en ivoire et ébène, qui semble être un travail flamand du commencement du xviie siècle. Il fait partie de la belle collection de notre confrère.

La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale ensuite à l'attention de ses collègues les ouvrages suivants, parmi ceux qui ont été reçus depuis la dernière réunion :

1° *La Revue de l'art chrétien,* tome VII, 1re livraison, contient une étude de notre président, M. Guerlin. Elle est intitulée : *Notes sur quelques représentations du Saint-Sacrifice de la Messe*, et est illustrée de quatre planches en phototypie. En fait, c'est la description et l'identification d'une gravure enluminée provenant de la collection de Louis Duthoit. Elle appartient à son petit-neveu, M. Pierre Ansart, d'Amiens. — 2° Les *Mémoires de l'Académie de Metz* consacrent à notre regretté collègue, M. Michel Vion, un article biographique

très complet. — 3° Le volume in-4° des Annales du Musée Guimet : *Le Siam ancien*, est illustré d'une grande quantité de fort belles planches reproduisant des spécimens de l'art ancien dans cette contrée. — 4° La *Revue du Musée de Nuremberg* et son bel album donnent la reproduction de nombreux et remarquables objets appartenant à ce musée.

— M. le Président fait examiner par l'assemblée une chasuble ancienne. La commission des recherches en propose l'achat, pour un prix consenti par le possesseur, qui doit joindre à cet objet religieux une vieille généalogie, sur parchemin, de la Maison de Boubers.

L'assemblée vote à l'unanimité la proposition de la commission des recherches.

— M. le Président annonce que M. Geoffroy d'Ault du Mesnil, le savant géologue, offre, au Musée de Picardie, une collection de silex trouvés dans le pays, pourvu que l'administration du musée veuille bien mettre à sa disposition deux vitrines dans lesquelles il se chargera d'installer et de classer cette collection.

L'assemblée remercie vivement M. d'Ault du Mesnil et accepte sa proposition avec empressement et reconnaissance.

— A propos de la touchante cérémonie qui a rassemblé dans l'église Saint-Leu, le mardi 7 avril, une partie des membres de la Société autour de leur collègue, M. Dubois et de sa digne compagne,

à l'occasion du cinquantenaire de leur mariage, M. le Président prend la parole en ces termes :

« Monsieur et cher Collègue,

« C'est un devoir bien doux pour moi de profiter de cette « séance pour me faire l'interprète de vos confrères et vous « offrir leurs félicitations et les miennes à l'occasion de la « touchante cérémonie qui avait groupé vos amis, dans l'église « de Saint-Leu, il y a juste huit jours. Privé de la satisfaction « d'y assister, j'étais du moins à vos côtés par la pensée, me « promettant d'associer notre Compagnie à cette fête de famille « en vous présentant ce soir nos compliments et nos vœux.

« Je me félicite que ce dessein ait pu se réaliser; des souvenirs « qui me resteront de mon année de présidence, celui-ci sera « certainement l'un des meilleurs et des plus chers.

« Il y a quelque cent ans, nos pères, en semblable occurrence, « n'eussent pas manqué de rappeler la fable de Philémon et de « Beaucis : dans notre siècle plus positif, les souvenirs mytho- « logiques sont moins goûtés ; Jupiter et Mercure ne trouvent « plus guère accueil que dans nos musées. Mais si les dieux de « l'Olympe ne sont pas venus s'asseoir à votre foyer, si vous ne « leur avez pas, comme les bons époux dont j'ai rappelé l'his- « toire, donné un asile que tant d'autres leur refusaient, il est « heureusement d'autres génies tutélaires, vraiment immortels, « ceux-là, qui les ont avantageusement remplacés. Le courage, « la persévérance, l'esprit d'ordre et de conduite ont été les « hôtes constants et les protecteurs discrets de votre demeure. « Grâce à leur heureuse influence, vous goûtez aujourd'hui, « Monsieur et eher Collègue, cette paix intime qui est le plus « précieux de tous les biens, vous connaissez le bonheur du « sage qui tient bien moins aux choses extérieures qu'à la dis- « position de l'esprit et aux affections de l'âme. Les livres, que « vons avez choisis pour vos amis, vous donnent chaque jour « des satisfactions san; mélange. N'est-elle pas vôtre cette « existence célébrée par le poëte :

Secura quies et nescia fallere vita.

« Mais, croyez-le, Monsieur et cher Collègue, les livres ne

« sont pas vos seuls amis ; vous en comptez de non moins fidèles
« dans les membres de cette Société. Nous savons rendre justice
« à votre labeur, à vos patientes recherches, à votre infatigable
« obligeance et les vœux que je vous exprime sont la manifes-
« tation et le gage de cette amitié.

« Puissent-ils ces vœux se réaliser ! Puisse l'âge se montrer
« clément envers vous et respecter à la fois un travailleur assidu
« et la digne compagne de son existence ! Que dans dix ans, le
« Président de cette Société ait la même satisfaction que
« j'éprouve, ce soir, en vous félicitant à son tour, Monsieur et
« cher Collègue, à l'occasion de vos noces de diamant !

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements de l'assemblée. En quelques mots émus, M. Dubois remercie M. le Président.

— M. Samuel Ricard, propriétaire à Amiens, présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est élu en cette qualité.

— M. l'abbé Fourrière continue la lecture de son travail sur les *origines Aryennes de la Picardie.*

L'ordre du jour indique ensuite une lecture de M. Virgile Brandicourt. Notre collègue a bien voulu traduire pour la Société un chapitre du très intéressant ouvrage de Miss Margaret Stockes, intitulé : *Three Months in the Forests of France.* .... Trois mois dans les forêts de France. Dans ce chapitre l'auteur suit pas à pas, à travers la Picardie, les traces de saint Furcy depuis son arrivée en Gaule jusqu'à Péronne. Cette lecture est renvoyée à la Commission des impressions.

— Au nom de M. le chanoine Marle, M. Poujol

de Fréchencourt lit une note sur le château de Béthune, dèjà très important au xe siécle, reconstruit en 1216 et en partie démoli en 1577. Les Hollandais, de 1710 à 1713, saccagèrent furieusement ce qui en restait. Enfin les derniers vestiges de l'antique forteresse des seigneurs de Béthune disparurent complètement pendant la période qui s'étend de 1793 à 1815.

— M. Poujol de Fréchencourt communique à l'assemblée une photographie des fonts baptismaux de l'église d'Antheuil (Oise) offerte par M. l'abbé Gallois, ancien curé de cette paroisse. Notre collègue a bien voulu joindre à cet envoi une note daus laquelle il donne d'intéressants détails sur l'église elle-même, jugée trop sévèrement, dit-il, par l'auteur du *Doyenné de Ressons en 1870*. Puis il décrit complètement les fonts baptismaux qui ont une certaine ressemblance avec ceux d'Equennes figurés dans l'*Architecture romane* en Picardie par M. Enlart. Les fonts d'Antheuil dénoteraient même un sens artistique plus affiné et une main plus exercée.

L'assemblée adresse ses remerciements à M. l'abbé Gallois pour son intéressant travail.

— Enfin M. le Secrétaire perpétuel entretient la Société d'une communication qui lui a été faite par M. l'abbé Lesueur, curé d'Erondelle et d'Eaucourt-sur-Somme. En visitant la bibliothèque communale de Boulogne-sur-Mer notre collègue a eu entre les mains un incunable sur la première

page duquel se trouve écrit: à l'Abbaye d'Eaucourt. M. l'abbé Lesueur demande s'il y avait une abbaye à Eaucourt-sur-Somme et réclame quelques renseignements sur l'incunable lui-même qui est un volume de la Cité de Dieu. M. Poujol de Fréchencourt soumet à l'assemblée, qui veut bien l'approuver, la réponse adressée par lui à M. le curé d'Erondelles.

— M. le Président entretient la Société de son projet de continuer les bonnes traditions de son prédéçesseur et propose d'effectuer prochainement quelques excursions archéologiques. L'assemblée adopte avec grand plaisir la proposition de M. Guerlin de se rendre d'abord à Chantilly, pour visiter le château et les magnifiques collections qu'il contient et de faire la seconde excursion à Arras, où doit avoir lieu une exposition archéologique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23.860 à 23.934.

Séance supplémentaire du samedi 18 Avril 1896.

Présidence de M. Guerlin, président.

Aucun appel n'est fait pour cette réunion, qui a lieu à 4 heures du soir, au Musée de Picardie, sur la convocation de M. Guerlin.

Quatorze membres résidants et non résidants sont présents à la séance.

M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. le régisseur général du château de Chantilly qui propose à la Société de choisir pour sa visite le lundi 27, le mardi 28 ou le mercredi 29 avril. Après délibération la majorité des membres présents adopte la date du mardi 28.

Le départ d'Amiens aura lieu à 9 heures du matin et le retour à 8 heures 31 du soir.

— M. le Président se charge de régler tous les autres détails dont les membres de la société seront ultérieurement avisés.

— M. Darsy offre, pour le Musée, quelques poteries gallo-romaines du genre dit samien, trouvées à Gamaches.

— M. Dubois fait don à la Société d'une brochure dans laquelle se trouve reproduit le discours de M. le Chanoine Vion, prononcé récemment, dans l'église de Saint-Leu, à l'occasion de la cérémonie des noces d'or de notre collègue.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à 5 heures.

Séance ordinaire du mardi 12 Mai 1896.

Présidence de M. Guerlin, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

M. Antoine se fait excuser.

MM. de Boutray, l'abbé Cardon, Amédée de Francqueville, l'abbé Fourrière, Henri Macqueron et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— Les procès-verbaux des deux dernières réunions sont lus et adoptés.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

La Société archéologique de Tournai fait part de la mort de son trésorier M. Desmazières.

M. le Conservateur du Musée de Picardie accuse réception d'une chasuble brodée, don de la Société, et de diverses poteries offertes par M. Darsy.

— M. Samuel Ricard remercie la Société de son admission comme membre non résidant.

— L'académie des Inscriptions et Belles-lettres, à l'occasion du centenaire de sa fondation, annonce l'envoi d'un nombre très important de ses ouvra-

ges. Elle demande qu'en retour la Société reprenne la bonne habitude, qu'elle avait autrefois, d'adresser ses Mémoires à l'Institut. L'assemblée vote l'échange sollicité par l'académie des Inscriptions et Belles-lettres, tout en constatant que l'interruption signalée ne provient pas du fait de notre Compagnie.

— Les ouvrages suivants ont été offerts à la Société : Dix-neuf brochures historiques par M. Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville et du conseil de Fabrique de l'église Saint-Wulfran. — *Le trésor d'Antoing* (Belgique) par M. le chanoine Marsaux. — *Mission archéologique et éthnographique en Russie et en Sibérie occidentale* par M. le Baron de Baye. — Quelques feuillets détachés d'un volume du *Magasin Pittoresque*, adressés par notre aimable confrère, M. Charles Bréard, en souvenir de l'excursion de Chantilly. Ils contiennent en effet la description accompagnée de gravures, des curieuses peintures, dites *les Singeries*, que nous avons remarquées dans une des pièces du château.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale en outre : 1° les quarante-quatre volumes adressés par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — 2° Vingt-deux volumes provenant de la Société archéologique de Montpellier, qui, elle aussi avait interrompu ses envois depuis un certain nombre d'années — 3° une fort belle publication illustrée

de la Société d'Émulation d'Abbeville, l'*Œuvre d'Aliamet* par M. le Président Delignières. M. Poujol de Fréchencourt fait aussi remarquer à ses collègues plusieurs dessins acquis par la Société.

— M. de Guyencourt annonce la découverte au lieu-dit le *Mont Thomas*, à Amiens, d'un vase en verre gallo-romain. Il invite les membres de la commission des recherches à se rendre chez M. Fossier pour voir cet intéressant objet. C'est un gobelet en verre blanc, orné de cinq dépressions séparées par cinq renflements, offrant chacun sur leur milieu une lame de verre adhérente, dans le sens de la hauteur. Ces arêtes sont festonnées.

— M. Poujol de Fréchencourt annonce à l'assemblée que, dans sa dernière reunion, la commission des impressions a décidé la publication du tome XXXIII des mémoires in-8°, qui contiendra l'*Histoire du Canton de Bernaville*, par notre regretté collègue, l'abbé Théodose Lefèvre ; la *Monographie de Prouzel*, par M. Charles Bréard et une *Etude sur les timbres fiscaux de la Généralité d'Amiens*, par M. Ris-Pacquot. D'autres ouvrages choisis ultérieurement complèteront le volume. La Société, après en avoir délibéré, veut bien adopter cette proposition.

— M. le Président annonce que Monseigneur l'Evêque d'Amiens sollicite de la Société une souscription pour la réfection du dallage de la

Cathédrale. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Billoré, Boudon, de Calonne, Durand, de Guyencourt et Roux, il est décidé que la Société participera pour deux cents francs à cette œuvre, en témoignant le désir que la somme votée soit spécialement affectée à la réfection des pierres tombales du dallage. L'assemblée, à la suite de ce vote, décide qu'elle s'en tiendra désormais à ses anciennes traditions qui n'admettent pas que la Société prenne part à aucune souscription publique.

— M. Léon Gamounet présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— L'assemblée, d'après le règlement, procède ensuite, au scrutin secret, à l'élection de M. Emile Gallet, présenté comme titulaire résidant. M. Gallet, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu membre résidant de la Société.

— M. Henri Macqueron donne lecture d'un très intéressant compte-rendu de l'excursion, au château de Chantilly, accomplie récemment par la Société. Ce rapport, chaleureusement applaudi, est renvoyé à la commission des impressions.

— M. Guerlin propose à l'assemblée de fixer au 3 juin prochain la visite de l'exposition archéologique d'Arras et des principaux monuments de cette ville. Le programme de la journée, fort ingénieusement élaboré par M. le Président, est adopté avec empressement.

— M. l'abbé Fourrière donne lecture de la suite de son étude sur les origines aryennes de la Picardie.

— M. de Guyencourt signale la découverte de plusieurs antiquités à Amiens. On a trouvé, au lieudit le Mont Thomas, trois sarcophages gallo-romains, en pierre ; ils n'offrent de remarquable que leur orientation insolite qui va presque exactement du nord au sud. Puis, dans la rue des Trois-Cailloux, plusieurs débris de fresques gallo-romaines ont été mis à jour, en creusant les fondations de l'établissement destiné au Comptoir d'Escompte.

Diverses lectures sont ajournées à la prochaine réunion et la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis le 14 avril sont inscrits sous les numéros 23935 à 24065.

Séance ordinaire du mardi 9 Juin 1896.

Présidence de M. Guerlin, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, Pierre Dubois, Mallet et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine, Poujol de Fréchencourt et Narcisse Dupont, se font excuser.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— En l'absence de M. le Secrétaire perpétuel, M. de Guyencourt dépouille la correspondance.

Le ministère de l'Instruction publique annonce l'ouverture de la 21[e] session des sociétés des beaux-arts des départements pour le mardi 20 avril 1897.

M. Emile Gallet remercie la Société de l'avoir admis comme membre titulaire résidant.

Plusieurs sociétés correspondantes remercient notre Compagnie de l'envoi du 3[e] fascicule de la *Picardie* et du 11[e] numéro de l'*Album* et veulent bien la féliciter sur la beauté et l'intérêt de ces publications.

M. l'abbé Mollien, vicaire général, évêque nommé de Chartres, remercie la Société au nom de Monseigneur Renou, de la somme de 200 francs qu'elle a bien voulu souscrire dans le but d'aider à la réfection du dallage de la cathédrale.

M. le maire de la ville de Montreuil-sur-Mer fait part à notre Compagnie de la mort de M. Bracquehay, membre non résidant, décédé subitement à Morlaix le 31 mai, pendant le congrès de la Société française d'archéologie.

— La famille fait part de la mort de M. Poujol de Fréchencourt, ancien président du conseil d'arrondissement d'Amiens, décédé le 17 mai

dernier. La Société déclare s'associer vivement au deuil de son Secrétaire perpétuel.

— Les ouvrages suivants, déposés sur le bureau, ont été offerts à la Société :

1° Deux volumes et trois brochures sur *Jeanne d'Arc ; Tardinghen et les sépultures sous dalles; une allocution prononcée à Notre-Dame de Paris*, par M. l'abbé Debout. — 2° *Géographie historique du département de la Somme*, par M. Gaëtan de Witasse. — 3° *Fransart et ses seigneurs*, par M. Alcius Ledieu, don de M. Lennel de la Farelle. — 4° *L'abbé Paul Hareux*, premier vicaire de Saint-Jacques d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, par M. l'abbé Odon, curé de Tilloloy. — 5° Deux catalogues des planches gravées composant le fond de la chalcographie du Louvre, dont les épreuves se vendent au musée, 1881-1891, don de M. Delgove, membre de la Société. — 6° *Essai sur le monnayage de Corbie*, offert par M. Durand de la part de l'auteur, M. Prou. — 7° *Les labyrinthes d'église à propos de celui de la cathédrale d'Amiens*, par M. Soyez. — 8° M. Dabot adresse une photographie représentant la façade Nord-Est de sa vieille maison patrimoniale de Péronne, et M. Delambre, conservateur du Musée de Picardie, un joli dessin à la plume du Saint-Christophe de l'église de Conty.

— Des remerciements sont votés aux donateurs par l'Assemblée.

— A signaler parmi les ouvrages reçus depuis la dernière réunion : 1° le nouvel envoi de 64 volumes de ses mémoires adressé par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ; 2° *Les Annales de la Société des Antiquaires du Rhin.* On remarque dans ce volume une liste de noms de potiers gallo-romains, intéressante pour Amiens et la Picardie.

— L'ordre du jour appelle l'installation de M. Émile Gallet, juge honoraire, en qualité de membre titulaire résidant.

— Après avoir déposé sur le bureau diverses photographies relatives à Longpré-les-Corps-Saints, le récipiendaire s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire l'honneur de m'admettre au nombre des membres titulaires résidants de la Société des Antiquaires de Picardie. Il est vrai que je ne possède guère les connaissances spéciales nécessaires à certaines de vos commissions, mais j'espère n'être jamais chargé de travaux trop au-dessus de ma médiocre érudition. La Société des Antiquaires aura, d'ailleurs, elle-même intérêt, pour conserver son prestige, à ne recourir, dans le cas dont il s'agit, qu'à des membres parfaitement compétents.

Comment suis-je devenu d'abord membre titulaire non résidant, malgré mon insuffisance en archéologie et quant aux notions héraldiques, numismatiques, etc..... ? Je suis heureux de pouvoir rappeler que j'ai été reçu alors parmi vous, Messieurs, sur la proposition très bienveillante de l'un de vos plus distingués et zélés présidents, M. le baron Albéric de Calonne.

Ce qui m'a principalement porté à accepter, et même m'avait fait désirer ce premier honneur, c'est l'espoir 1° de mieux connaître, dans votre savante Société, en quoi consistaient jadis certaines fonctions à remplir auprès du seigneur (ou plutôt du bailli), lieutenants, procureurs d'office, etc., et 2° aussi de pouvoir étudier, avec plus de soin, l'ancien chef-lieu que je possède et habite à Longpré, des deux importants fiefs nobles indivis dits de Monthomer, ou de Montomer, chef-lieu qui a été vendu, par M. du Liège, à mon grand-père paternel, postérieurement à la Révolution française, c'est-à-dire après la suppression de tous les fiefs.

Vous voudrez bien sans doute me pardonner cette curiosité un peu naïve d'un homme qui aime à se distraire en s'occupant des vieilles institutions d'autrefois.

D'où venait-donc le nom de ces fiefs dits de Monthomer, ou Montomer ? (1)

(1) Nous écrirons le plus souvent Monthomer avec un th.

Mon père pensait que l'eau de la mer montait dans la Somme jusqu'au pont de l'Etoile et, par suite, dans la rivière l'Airaines, qui entourait de ses deux bras notre propriété. L'honorable M. Dantier, ancien maître de pension à Airaines et ancien maire de cette commune, trouvait cette opinion très raisonnable et invoquait volontiers à l'appui le nom du lieu, nommé à Airaines le Mermont, qui lui paraissait avoir la même origine.

Mme Ludovic du Liège, née Sanson de Berville, m'ayant gracieusement fait remettre les vieux papiers de la famille de son mari, j'ai pu facilement reconnaître notre erreur. Le nom de Monthomer (ou Montomer), c'est tout simplement le nom qu'on s'était habitué à donner aux deux fiefs nobles indivis sus-dits, par suite d'une longue possession des de Monthomer, seigneurs de Frucourt.

Le mariage d'Anne Cornu, fille d'Henri Cornu, ancien échevin et ancien maïeur d'Abbeville, avec l'un de ces Monthomer, les avait fait passer dans les mains de cette famille (1).

(1) Vente du 24 mai 1425 des fiefs ci-dessus par Jehan de Marcheville et sa femme, demoiselle Marguerite d'Ococh à Henri Cornu, demeurant à Abbeville (Papiers de Mme du Liège).

En 1516, aveu d'Antoine de Monthomer, écuyer, bail et mari d'Anne Cornu, sa femme, et, à cause d'elle, à Monseigneur Ferry de Croy, chevalier, seigneur du Reux, etc..... de Long et de Longpré (Papiers de Mme du Liège).

Plus tard, messire Guillain (1) de Monthomer, prêtre de l'Oratoire, à Nancy, avait donné procuration à son frère, Charles-Michel de Monthomer, seigneur de Frucourt, de vendre pour lui et en son nom les deux fiefs sus-dits, situés à Longpré. C'est ainsi qu'ils étaient devenus la propriété de Robert de Bonaventure, sieur de La Fontaine, gentilhomme de la vénérie du Roy. Ce dernier avait eu pour fils et héritier Pierre de Bonaventure, dit seigneur de Monthomer, conseiller du Roi en l'Élection de Ponthieu, à qui avait succédé à son tour Me François-Paul Le Sergeant de Fresne, aussi conseiller du Roy en la même Élection, son neveu et héritier. Les fiefs dont il s'agit passèrent ensuite, par succession, dans les mains de Charles-François Herménégilde Le Sergeant, seigneur de Fresne, etc..., fils aîné et héritier du précédent. Puis, au dit sieur François Herménégilde, succéda, comme seule et unique héritière, Mme Marie-Marguerite-Françoise Le Sergeant de Fresne, épouse de messire Pierre-Antoine Du Liège, écuyer, conseiller du Roy, président trésorier général de France, des Finances de la Généralité d'Amiens, seigneur de Warluzel, Petit Behen, etc...

(1) « Dénombrement, déclaration et aveu que fait, en 1620, messire Henri de Monthomer, chevalier, seigneur de Frucourt, Doudelainville, Wanel et autres lieux, au nom et comme procureur de noble et discret Guillain de Monthomer, son frère, prêtre de l'Oratoire, etc... à Daniel de Boulainvillers, vicomte de Dreux, etc... et seigneur de Long et Longpré » (Papiers de Mme du Liège).

Ces renseignements se trouvent dans un aveu et dénombrement de 1771 et 1772, fait par les époux Du Liège à M. de Buissy, seigneur de Long et Longpré (1).

L'aveu ci-dessus, 1771 et 1772, comprend en même temps, l'indication du fief abrégé ou restreint, nommé Moismont, dont une moitié appartenait au dit seigneur de Long et l'autre moitié aux sieur et dame du Liège.

En m'occupant plus tard de tous les fiefs qui grevaient le terroir de Longpré, j'entrerai dans des détails qui me paraîtraient, aujourd'hui prématurés.

Je me borne à dire, maintenant, que le fief d'Avesnes (2) dépendait du prieuré d'Airaines et appartenait également au XVIIIe siècle, à la dame du Liège sus-nommée (3) ; qu'un autre fief, le fief Caubert, paraissait tenir son nom de celui du seigneur de Caubert qui y avait droit. Un autre, le fief restreint de Maubus, devait son nom sans doute à Alexandre Maubus, son ancien possesseur, qui, je pense, habitait autrefois Amiens. — La famille de la Cour de Fieffe en avait la possession à la fin du XVIIIe siècle.

Ajoutons que le fief restreint de Noyelle, ainsi nommé, sans doute, à cause d'un premier posses-

(1) Papiers de Mme du Liège.

(2) Comprenant principalement des petites terres comme son nom l'indique.

(3) Née Le Sergeant de Fresne.

seur portant ce nom, avait, par suite de division, appartenu au XVIIIe siècle, pour partie à la famille Boullon, d'Abbeville, et, pour l'autre partie, aux Mannessier de Brassigny.

Constatons aussi que le Chapitre de Longpré avait des droits seigneuriaux et certains fiefs.

Disons enfin que M. le marquis de Louvencourt déjà possesseur sur le terroir de Longpré du fief restreint de Ninofau ou Ninofeu, avait acquis aussi (1) la seigneurie de Longpré, la cour Bully, chef-lieu du fief Maubus, le fief sus-dit des Manessier de Brassigny (2), les biens des D^lles Hérault, etc... — Malheureusement la Révolution l'a empêché, comme émigré, de conserver tout cela.

M. Georges Boudon a bien voulu me faire copier, par l'un de ses employés, les papiers relatifs aux fiefs de Monthomer, que l'on à mis à ma disposition, et il surveille en ce moment, avec le plus grand soin, les copies des deux parties de cartulaire qui subsistent du Chapitre de Longpré. Je tiens à le remercier ici de son extrême obligeance.

J'ai entrepris, Messieurs, un travail modeste, portant simplement le titre qui suit : *Quelques*

(1) Le 13 juillet 1773, M. de Buissy, seigneur de Long et Longpré avait cédé la terre de Longpré à M. le Marquis de Louvencourt. L'acte de cession de la cour Bully au même par M. de la Cour de Fieffe, devant Me Beaudelocque, notaire à Amiens, est du 27 novembre 1779.

(2) Vente notariée à Abbeville, le 15 mars 1777, des droits des Mannessier de Brassigny.

notes et documents sur Longpré-les-Corps-Saints. — Je tâcherai, en commençant par un chapitre sur les sources, de compléter ce qui me parait manquer pour Longpré, à l'intéressante « *Notice de M. l'abbé Delgove*. (1), ancien curé de Long, sur *Long et Longpré-les-Corps-Saints et sur leur commune Seigneurie* », — je m'occuperai d'abord, avec soin, des rues du village, des lieux-dits, des chasses ou chaussées. On y trouvera, je pense, quelques éléments d'histoire locale.

M. Delgove n'a cité les lieux dits que pour Long. Possesseur de vieux titres, je m'étendrai plus que lui sur les fiefs de Longpré : Un cueilloir des de Buissy, un indice et un cueilloir de M. de Louvencourt, dont je suis devenu propriétaire, me permettront de donner d'amples renseignements sur les redevances à payer aux seigneurs de notre village. — Joints aux actes de baptême, de mariage et de décès, ils nous feront connaître les anciens habitants de Longpré et leurs professions. J'emprunterai au manuscrit de Baluze, dont M. Riant a envoyé une copie à M. l'abbé Thierry, et que, depuis, j'ai moi-même consulté avec grand soin à la Bibliothèque Nationale, tout ce qui concerne l'établissement de nos premiers chanoines et la fondation de leurs prébendes. Les chanoines non

(1) La notice de M. l'abbé Thierry, curé de Longpré, dans les limites qu'il s'est tracées, présente également un réel intérêt. On connait aussi la notice de M. Prarond et on la lit avec grand plaisir.

mentionnés dans les deux cartulaires du Chapitre, lesquels restent cependant toujours la principale source pour l'histoire de Longpré, seront indiqués par moi lorsque je trouverai leurs noms dans les documents plus anciens que j'ai découverts. Je signalerai aussi les noms des lieutenants de baillis, des procureurs d'office, des syndics, des curés, des doyens du Chapitre, et je recueillerai le plus de renseignements que je pourrai sur les seigneurs et leurs familles.

Notons, dès à présent, qu'avant les de Buissy, ils étaient de hauts et puissants seigneurs : Les *de Fontaines*, les *de Crésecques,* les *de Croy*, les *de Boulainvillers*, les *de Montigny*, et rappelons qu'après les *de Buissy*, assez importante noblesse du Ponthieu (1), à partir de 1773, la seigneurie de notre village a appartenu à la haute et puissante Maison des *de Louvencourt*, dont la Société des Antiquaires est heureuse et fière de posséder parmi ses membres un descendant, non moins bienveillant que savant. Ajoutons que les seigneurs de Long et de Longpré avaient pour suzerain le seigneur de Labroye.

En ce qui concerne les saintes reliques, qui donnent à Longpré son glorieux nom ou plutôt surnom de Longpré-les-Corps-Saints, je voudrais pouvoir fournir dans mon travail quelques explications intéressantes pour tout le monde, et sur-

(1) M[is] de Belleval, nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu.

tout pour nos compatriotes. Citons, par exemple, deux des reliques nombreuses portées dans la notice de M. l'abbé Thierry, d'après le Cartulaire: Une partie notable du bois de la vraie Croix et le lait de la Sainte Vierge. Je constate avec empressement, ce que j'ai trouvé dans l'Abrégé de l'Histoire des Croisades (1), par Michaut et Poujoulat.

Eustache d'Agrain, comte de Sidon, nommé régent du royaume, en l'absence de Baudoin, fit annoncer la guerre au son de la grosse cloche de Jérusalem. A la tête d'une troupe, composée à peine de 3.000 guerriers, précédé du bois de la vraie Croix, de la lance du Sauveur et d'un vase miraculeux où avait été conservé, disait-on, le lait de la mère du Christ, le régent du royaume marche contre l'ennemi, fait fuir à son approche la flotte musulmane et met en déroute l'armée égyptienne (2).

Un travail spécial, pour les autres reliques, pourrait, ce semble, présenter un véritable intérêt (3).

(1) T. I, p. 115. Cet abrégé est plus spécialement de M. Poujoulat jusqu'à la quatrième croisade.

(2) Chapitre x, période de 1119 à 1145; dans le voyage fictif de Charlemagne à Jérusalem, il est question aussi du *lait* de la Sainte-Vierge que Charles se fit donner. — Il ne s'agit donc pas, même pour le *lait* de la Sainte-Vierge, de reliques récentes et sans autorité. (V. Léon Gautier, Épopées nationales).

(3) On sait, toutefois, qu'il y a lieu de tenir compte de la période révolutionnaire qui a diminué les richesses religieuses de Longpré.

En ce qui concerne le personnage principal de l'histoire de notre pays, Aléaume de Fontaines, notre bienfaiteur, le vaillant soldat des Croisades, l'un des conquérants de Constantinople, M. Prarond se déclare, contrairement à la tradition admise jusque-là, porté à croire qu'il n'a pas été réellement maïeur d'Abbeville (1).

Le savant auteur présente des arguments qui le font incliner du côté de la négative. — Je me propose de donner mon opinion sur cette difficulté historique lorsque je serai arrivé à la partie de mon travail relative aux seigneurs. Mais dès à présent, j'aime à citer ce que dit M. Prarond en finissant : « Si l'on pouvait cependant croire que le seigneur de Fontaines fut aussi le maïeur d'Abbeville, ça ne serait pas sans quelque piété qu'on irait reconnaître et saluer sa figure en pierre, très fruste, dans la crypte de l'église de Longpré ».

On a mentionné avant moi, cette belle église gothique bâtie par le même Aléaume de Fontaine, sous le vocable de l'Assomption de la Ste-Vierge à la fin du xııe siècle, et l'acte qui est intervenu à la date du 20 avril 1667, au château de Longpré, pardevant Mes Michel Framery, et Charles Papin, notaires à Abbeville, relativement aux

(1) Abbeville avant la guerre de cent ans, p. 40. 41, 42, 1891. Voir le Père Ignace : Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des maïeurs d'Abbeville. Suivant le Père Ignace, Aléaume de Fontaines a été maïeur en 1185.

frais de reconstruction (1) de la dite église tombée en ruines, entre le seigneur de cette époque, Philippe de Montigny, que représentait Charles Gallet (2), lieutenant de la châtellenie du dit Longpré, les échevins et les autres notables habitants, assistés de Me Jean Crasset et Me Louis Rançon, curés de la paroisse, d'une part —, et d'autre part, vénérables et discrètes personnes Me Nicolas de Bonaventure, prêtre doyen et chanoine de l'église collégiale du dit Longpré, Me Jean de Bernaville, prêtre chanoine et chantre de la dite église. Je tiens, quant aux échevins et autres habitants ci-dessus, à indiquer aussi leurs noms dans mon travail *sur Longpré* pour faire connaître la population à cette époque.

(1) Sur un tout autre plan, v. Cart. 2e m. s., p. 57.

Voyez ci-dessous, les travaux faits au clocher en l'année 1700.

Il y a encore eu des changements à l'église au temps de la Révolution.

Depuis, sous la Restauration, s'est écroulé le petit clocher (en 1822) suivant l'indication de M. le chanoine Thierry ; en 1826 selon les M. S. S. du Dr Goze).

Et sous l'administration pastorale de M. l'abbé Saguez qui est mort curé de Marcelcave, l'ancienne trésorerie a été transformée en sacristie.

On sait aussi qu'il y a une nouvelle flèche construite sous l'administration de M. Alfred Gallet, maire, et de M. l'abbé Thierry, curé, et qu'une chapelle des saintes reliques a été bâtie en dernier lieu.

(2) Le bailli du seigneur parait avoir été alors Robert de Bonaventure, Seigneur de la Fontaine, sans doute parent du doyen de Bonaventure, et qui, est-il dit dans le même acte, demeurait dans le château de Longpré. Notons cependant que le titre de bailli ne lui est pas donné formellement.

Relativement à l'ancienne administration de notre village nous n'avons pas de documents antérieurs à 1365.

A cette date un *traité* et *accord* fait entre les paroissiens de la paroisse de Longpré et les doyen et Chapitre de l'église collégiale dudit lieu, commence ainsi :

« Entre honnêtes et discrètes personnes les doyen et Chapitre de l'église de Notre-Dame de Longpré, d'une part — et les échevins, habitants et communautés de la dite ville, et toute la paroisse, d'autre part, etc... (2e cahier manuscrit du Cartulaire du chapitre, p. 3). »

Il y avait donc des échevins au XIVe siècle. Mais l'acte de 1365 ne nous fait pas connaître leurs noms (1). Notre curiosité est plus complètement satisfaite par l'acte notarié, sus-dit du 20 avril 1667 (2).

Nous allons citer une délibération de la communauté du 27 juin 1700 :

Dans une délibération de la Communauté de Longpré, du 27 juin 1700, annexée à un acte

(1) Pierre Clabaut était doyen du Chapitre à cette époque (1365).

(2) Nous pouvons noter encore entre 1365 et 1667 une ordonnance épiscopale de *1431* rendue par Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, où il est parlé des quatre échevins de l'année et de ceux de l'année précédente pour le jour de la grande procession des saintes reliques. Les quatre échevins de l'année doivent porter la grande châsse et les autres doivent l'accompagner avec des torches (Archives de la Fabrique).

notarié, passé devant Mᵉ Pierre Lefebure, notaire à Abbeville, (Mᵉ Lépage, dernier successeur), on voit :

« Nous soussignés,

« Manants et habitants corps et communautés du village et paroisse de Longpré-aux-Corps-Saints, assemblés ce jourd'hui, dimanche, 27ᵉ juin, *mil sept cent*, à l'issue des vêpres, et en place publique, pour délibérer sur les affaires de notre dite communauté, en 1ᵉʳ lieu sur la réquisition qu'il nous convient de faire à M. de *Buissy*, escuyer, seigneur du dit Longpré et autres lieux de vouloir bien ratifier le traité fait en forme de concordat entre M. *de Montigny*, ci-devant seigneur du dit Longpré et nous habitants, en date du 22 juin 1698, selon la forme et teneur du dit traité, comme étant icelui M. de Buissy, pour le présent, notre honoré seigneur, au lieu et place de M. de Montigny, avons nommé et député par ce présent délibéré, nommons et députons Nicolas Cauchie et François Ducloy, deux de nos habitants et échevins de notre dite communauté pour la présente année, auxquels nous donnons pouvoir de requérir de notre part et en tout et respect la ratification du sus-dit traité, comme dit est, de notre très honoré seigneur, M. de Buissy ; et, en second lieu, assemblés comme dessus pour donner ordre aux piliers et murs d'apui qu'il convient faire pour le

soutien du clocher de notre paroisse, avons par le présent délibéré donné pouvoir aux dits Nicolas Cauchie et François Ducloy d'y faire travailler, et d'employer à cet effet les deniers qu'ils auront en leurs mains de notre communauté et leur en sera tenu compte selon l'état et mémoire qu'ils en fairont, etc.... »

Signatures et marques de M. *Legrand*, curé, *François Ducloy, N. de la Cauchie*, échevins, etc.... On y trouve *Jourdain*. On n'y porte pas le nom de *Jean Tillier*, lieutenant du village et seigneurie de Longpré : — il est mort le 3 juillet 1700 ; il était sans doute dans l'impossibilité de prendre part à une délibération du 27 juin précédent.

Constatons l'intérêt de cette délibération au point de vue des *échevins*, de l'administration de Longpré, et des travaux à faire au clocher. Le clocher porte la date des travaux exécutés.

Au mois de juin 1787 (1) nous trouvons une lettre de Pierre Tillier, syndic de Longpré, à M. Derveloy, sub-délégué, se plaignant de ce que les deux *échevins* nommés par la justice du lieu pour régler et partager les *Communes* entre les habitants ont fait, cette année, dans leur partage, « cinquante portions de trop, qu'ils ont vendu à la criée, argent comptant, de façon qu'avec environ deux journaux un quartier des dites

(1) **Inventaire des archives départementales, 2e volume.**

prairies et communes qu'on a affermées... ils ont fait cette année ici (*sic*), 485 livres d'argent, et tous les pauvres habitants crient vengeance contre les dits échevins », etc.. Je constate qu'il y avait aussi, à cette époque des *échevins*. — J'ai le texte de l'ordonnance royale, établissant ou rétablissant, en 1626, à Longpré, sur la demande de Daniel de Boulainvillers, quatre foires par an et un marché chaque semaine, le mercredi. M. Prarond cite Dom Grenier, disant : 11 décembre 1514 : Franc-Marché à Longpré (1).

Revenons à l'ancienne église des de Fontaines et occupons-nous aussi du château (ou manoir) seigneurial de Longpré, où demeuraient Laurette de St-Valery et ses deux filles Marie et Isabelle aprés la mort de l'illustre Aléaume, en Terre-Sainte. — D'après la tradition, leur demeure était auprès de la belle église, dont nous venons de parler, et du précieux trésor des reliques, apportées de Constantinople, par le chapelain Wibert.

Le 1er château, bâti par Aléaume de Fontaines, a été détruit par Abraham de Boulainvillers, qui en a construit un autre dont nous dirons un mot.

Suivant les manuscrits, copiés chez M. Jean Masson, par notre savant collègue M. le chanoine Roze, ce premier château « était situé dans une maison appartenant (2) à François Desmarest,

(1) Notice de M. Prarond sur Longpré-les-Corps-Saints.
(2) Texte du chanoine Alet.

huilier, et s'étendant sur une pièce de terre contiguë, qu'on appelait le *grand jardin* du seigneur, et qui a appartenu à M. de Herte, seigneur de Hailles, conseiller à Amiens, à cause de sa femme, héritière du sieur de Ramesault, son aïeul (1) ».

C'est de ce premier château qu'il s'agit lorsqu'on dit que Laurette et ses deux filles y établirent leur résidence après la mort d'Aléaume, en Orient. Elles quittèrent le château féodal de Long pour se rapprocher le plus possible de la nouvelle église que leur famille venait de construire et d'enrichir de précieuses reliques.

A l'autre château, bâti dit-on par Abraham de Boulainvillers, et démoli vers 1670 par ordre de Philippe de Montigny, se rapportent les lieux-dits, *caches*, *chasses*, *près dits du château (ou du vieux château)*. D'après la tradition des habitants de Longpré, confirmée par la découverte de divers matériaux, le château des Boulainvillers se trouvait à gauche de la *chasse* du même nom, avant d'arriver à ce que nous appelons le tuf : On dit qu'après sa démolition, plusieurs de ses poutres ont été employées à la construction de quelques maisons du village.

Laissez-moi, Messieurs, dire encore quelques

(1) Le grand jardin se trouvait sur la rive gauche de la grande rivière, opposé à la rive droite, où était le chef-lieu des fiefs dits de Monthomer. (Voyez ci-dessous note pour les moulins).

mots, sans vouloir prolonger trop ce discours qui est déjà bien développé.

Faisons remarquer que la noble et pieuse figure d'Aléaume de Fontaines honore encore plus Longpré que Long. — Il est manifeste que les nombreuses reliques et la collégiale dont notre paroisse a été dotée, et les pèlerins qu'attirait chaque année la grande fête religieuse du 8 septembre, donnaient à Longpré une importance particulière, d'où vient à bon droit son glorieux surnom de *Longpré-les-Corps-Saints*. Mais je ne vois guère que les doyens du Chapitre (1) ou les simples chanoines se soient distingués soit par leur science théologique, soit par leur éloquence religieuse. Cependant, la foi qui s'est maintenue dans notre pays fait tout au moins penser que la plupart d'entre eux ont joui, sous l'ancien régime, correctement et même pieusement, de leurs modestes prébendes.

Chaque année la grande fête religieuse du 8 septembre donnait à Longpré une importance particulière, d'où vient à bon droit son glorieux

(1) Notons que plusieurs doyens paraissent avoir appartenu à des familles du pays : Allart Firmin et Vincent Ducloy, — Isaac Lourdel, Mathieu Sinoquet, Renault Lourdel. — Il se peut aussi que certains doyens aient jadis installé leurs parents à Longpré. — On ne consulterait pas assez utilement, sur ce point, les actes de baptêmes, mariages, etc., lesquels ne remontent pas très haut. — Il ne faut pas oublier, parmi nos doyens, Pierre Clabaut, déjà cité, que je signale de nouveau à l'attention de notre savant confrère, M. Janvier.

surnom de Longpré les Corps saints. Mais je ne vois guère que les doyens du chapitre, ou les simples chanoines, se soient distingués soit par leur science théologique, soit par leur éloquence religieuse. Cependant la foi qui s'est maintenue dans notre pays, fait tout au moins penser que la plupart d'entre eux ont joui, sous l'ancien régime, correctement et *même pieusement* de leurs modestes prébendes.

Pour la période révolutionnaire, on peut consulter M. Darsy ; *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution* spécialement. 1re partie, chap. 8 et 9, p. 254 et M. Hector Josse: *Histoire de la Ville de Bray*, page 270.

Dans mon travail sur Longpré-les-Corps-Saints, je n'oublierai pas les publications de nos savants confrères, — concernant l'époque dont il s'agit, et j'y ajouterai les traditions et les papiers de notre village. Il me suffira, aujourd'hui, de noter que la Collégiale parait avoir mal fini dans un certain nombre de ses membres. Je veux parler de leur *prestation de serment*, et, même, pour l'un d'eux, d'une immoralité dont il est resté des suites connues.

M. Hector Josse, lui, cite un noble exemple dont j'avoue que j'ai été touché : « Pierre-Adrien-François Chopart, chanoine, curé de Longpré-les-Corps-Saints, réfugié à Dusseldorf, avec Nicolas-François Chopart, son frère, curé de Morcourt. »

Si l'on continuait l'histoire de Longpré jusqu'à nos jours, on trouverait parmi les enfants de ce village, un très digne évêque, Monseigneur Renouard, évêque de Limoges, fils d'un brave capitaine de la première République et du premier Empire, Chevalier de la Légiond'Honneur, et arrière petit-fils d'un lieutenant de la Seigneurie. Permettez-moi, Messieurs, de saluer ici, en passant, mon éminent compatriote et mon parent.

Je pourrais encore mentionner, pour l'époque présente, comme honorant Longpré, plusieurs croix plus ou moins récentes de la Légion d'Honneur, qui ont récompensé, à Amiens, des services gratuits, rendus au commerce et à l'industrie (1). On devine que je pense, en ce moment, à M. Eugène Gallet, fils d'un enfant de Longpré, et à

(1) Un mot, en une simple note sur le gendre d'un chef sauvage de l'Amérique du Nord signalé par M. Prarond, pp. 337 et 338 de sa notice sur Longpré, Abbeville, canton d'Hallencourt.

Cet homme, en 1784, déclarant lui-même se nommer Nicolas Jordan et être né à Longpré-les-Corps-Saints, département de la Somme, a raconté à M. de Lafayette et à ses compagnons, comment, ayant passé au Canada vers 1754, il était devenu, avec quelques autres français, prisonnier des Onéidas, et plutôt que d'être brulé, avait consenti à prendre pour femme, la fille du chef sauvage, laquelle, étant veuve depuis peu de temps, avait exprimé le très vif désir de l'épouser. »

C'est un fait curieux et méritant d'être cité avec les détails reproduits par M. Prarond. Mais, je constate ici qu'il n'y a pas à Longpré de famille Jordan. On trouve dans les actes : Jourdain et même Nicolas Jourdain. Les gens du peuple disent peut-être souvent Jordan pour Jourdain.

M. Gaston Louchet, qui est né dans notre village. Le premier, ancien Président du *Tribunal* de commerce d'Amiens, et *de la Société industrielle* est actuellement Vice-Président de la chambre de commerce, administrateur de la succursale de la Banque de France, membre de la Société des antiquaires, etc, le second, M. Louchet, membre aussi de la Chambre de commerce, a été commissaire à la grande exposition américaine.

Les Jourdain, de Longpré, m'ont longtemps préoccupé. J'espérais pouvoir y rattacher la très honorable famille de ce nom qui s'est distinguée à Amiens tout à la fois dans le commerce, l'industrie, et les bonnes œuvres.

J'ai consulté les *Jourdain* qui habitent *Vieulaines*. J'ai fait des recherches à Hesdin (*Pas-de-Calais*) dans les actes de l'état civil, sans négliger ceux de Longpré ; ne trouvant pas avec certitude la solution que je désirais, je me suis adressé à l'un des membres de la famille Jourdain d'Amiens, qui m'a dit gracieusement, et en toute simplicité : Le pays d'origine des Jourdain est Avelesges, près d'Airaines.

Ai-je à citer, en remontant plus haut dans notre histoire locale, des hommes politiques, ou des fonctionnaires d'une certaine importance, qui se rattachent à Longpré par leur naissance ou autrement ?... D'après l'Annuaire de la Somme, de 1806, (voyez Bibl. Communale d'Amiens) le Receveur Général des Finances était alors M. Louis

Louchet, demeurant rue de Narine n° 2, où se trouve maintenant le collège de la Providence ; et le Payeur était M. Pilvoix, demeurant au n° 57 de la rue des Rabuissons. M. Louchet était *certainement* un enfant de Longpré ; et, je pensais qu'il en était de même de M. Pilvoix. C'était pour moi une tradition de famille, que paraissait confirmer la présence de personnes de ce nom dans notre village. — Mais l'acte de décès de M. Pilvoix, à Amiens, à la date du 5 Novembre 1812, porte comme lieu de naissance, Le Quesnoy-sous-Airaines. C'est ce qu'a déclaré M. Louis-Jacques Dottin, négociant en cette Ville, rue des Jeunes-Mâtins, qui a dit être le *gendre du défunt*. — L'autre témoin, du même acte, était M. Jacques François Courtin, commis négociant, demeurant à Amiens, rue de la Verrerie. — Je suppose que M. Dottin ne se trompait pas : et je m'incline devant sa déclaration.

M. Louis Louchet, fils de Mathieu Louchet, et d'une Boutillier (ou Bouteiller), de Dreuil-les-Airaines, après avoir fait ses études au Collège Louis-le-Grand, où son oncle, l'abbé Bouteiller (1), du même *Dreuil*, était professeur avait lui-

(1) Cet abbé Bouteiller, ou Boutillier (comme il écrit son nom) a fait une Géographie ancienne et moderne, que l'on trouve à la Bibliothèque d'Amiens.

En parlant de lui, le Père Daire se trompe sur son pays d'origine qu'il place dans le doyenné de Picquigny. Je répète qu'il était du village de Dreuil-les-Airaines. Dans sa publication à

même été nommé professeur au collège de Rodez. C'est là que les habitants de l'Aveyron l'avaient choisi comme Député à la Convention Nationale. On m'a toujours dit que dans un âge assez avancé, il avait épousé une sœur de Madame Louvet, (Mlle Marie-Isabelle Duplaquet) et qu'il était ainsi devenu le beau-frère de son ami Louvet, également ancien Député à la Convention Nationale, — En examinant la table du Moniteur Officiel, je crois voir que le Gouvernement Impérial a nommé un nouveau Receveur Général à Amiens dans l'un des derniers mois de 1813.

M. Emile Louchet, fils aîné de M. Louis Louchet, a été Receveur Général à Rennes, sous la Monarchie de Juillet, et même postérieurement à

Paris, en date de l'année 1779, il se nomme lui-même l'abbé Boutillier, professeur de Belles Lettres en l'Université de Paris. L'ouvrage était en vente chez l'auteur au Collège Louis-le-Grand, et se trouvait chez P. D. Brocas, libraire, au chef St-Jean, rue St-Jacques, et chez Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins.

L'auteur mérite d'être cité, page 296 de son livre, pour sa naïve fatuïté. Parmi les lieux plus ou moins importants de la Picardie, il porte Dreuil situé dans un vallon agréable sur les bords d'un ruisseau. « Je ne me flatte point, dit-il de l'illustrer comme *Pomponius Mela* a illustré *Tingentera* ; mais ce trait de patriotisme et de modestie, qui plait dans un excellent original, j'espère qu'il ne déplaira pas dans une faible copie. » Ses neveux et nièces de Longpré paraissent avoir été déshérités par lui, au profit de ceux de Dreuil, et n'avoir pas mis beaucoup de zèle à exalter les mérites de leur oncle. Toutefois, cet auteur de nos pays sera de ma part, l'objet de diverses recherches, que je tacherai de signaler à la Société des Antiquaires.

la Révolution de 1848. Ayant épousé l'une des filles de M. Laplagne Barris, Président de Chambre à la Cour de Cassation, et exécuteur testamentaire du roi Louis-Philippe, il était devenu, par alliance le neveu de M. Lacave-Laplagne, Ministre des Finances sous la même monarchie. — M. Allart, ancien notaire en cette Ville, était le gendre de M. Louis Louchet ; il a été Maire d'Amiens et Député au Corps-Législatif sous le second Empire (1).

Messieurs, plusieurs actes politiques de M. Louis Louchet, soit comme Député, soit comme chargé de mission par la Convention, appartiennent à la grande histoire, qui, sachant se rendre indépendante des influences locales et de famille, peut apprécier les actes dont s'agit comme il convient, je veux dire avec une louable impartialité. Pour moi, je l'espère, on me pardonnera d'avoir touché à ce sujet, et, de n'avoir pu, à cause de ma situation à Longpré m'y étendre davantage. Votre société, d'ailleurs, je ne l'ignore pas, s'est interdit la politique.

Je voudrais pouvoir, dans une nouvelle lecture

(1) Les Louchet, de Longpré étaient fabricants d'huiles et cultivateurs. Ils avaient plusieurs petites usines sur le *bras* de l'Airaines, qu'on nommait la petite Rivière, ou la *Rivière des Louchet*, à cause de leur longue possession de moulins à l'huile sur ce bras. L'autre bras de l'Airaines s'appelait la *grande rivière ;* ou rivière des moulins à blé du Seigneur (moulin banal). Nous nous occuperons de cela plus tard.

empruntée à mes notes, dire ce qu'était Longpré sous l'Ancien régime. — On a cité, avant moi, le chroniqueur Froissart, qui a dit, en parlant de notre Ville (ou Village) *qu'il y avait*, *au XIV*[e] *siècle*, *bonnes chanonneries et riche Ville*, *et moult biaux hôtels*, *qui furent ars et robés.* » (1). Je pense, Messieurs, que ce sujet ne serait pas pour vous sans intérêt.

Au discours de M. Gallet, M. le président, Guerlin répond par les paroles suivantes :

MONSIEUR,

La famille Louchet dont vous venez de parler compte effectivement parmi ses membres et au nombre de ses alliés plusieurs magistrats distingués dont la réputation n'est pas sans rejaillir sur le village où vécurent leurs ancêtres. Vous en avez nommé plusieurs, il en est un, pourtant, que vous avez oublié, que votre modestie s'effaroucherait d'entendre citer, mais que tous ici nous avons ajouté par la pensée à ceux dont vous nous avez rappelé les noms et qui doit être plus cher encore que les autres aux habitants de Longpré, car c'est d'une manière effective qu'il leur a témoigné son affection. Préférant à la carrière plus brillante que ses talents de jurisconsulte lui

(1). Voy. Louandre t. 1[er] p. 194, l'abbé Delgove pp. 28 et 45, — M. Prarond, p. 336, loc. cit.)

eussent assuré, mais qui l'eut éloigné des siens, une sphère plus modeste qui le laissait en perpétuelle communication avec les humbles amis de son enfance, il est resté leur bienfaiteur depuis des années déjà longues et son nom mérite d'être inscrit au premier rang parmi ceux dont Longpré s'honore. Ce magistrat, Monsieur, c'est vous-même.

Toute votre vie, vous avez manifesté une prédilection bien naturelle pour votre pays natal mais dans ces dernières années surtout, lorsque des épreuves infiniment douloureuses dont vous me pardonnerez d'évoquer ici le souvenir, eurent ruiné vos plus chères espérances, loin de vous laisser abattre par de tels coups, vous avez compris que vis-à-vis de semblables douleurs il n'était que deux consolations possibles et efficaces : le travail et la bienfaisance. Plus que jamais, Monsieur, vous vous êtes réfugié dans ces deux asiles et vous y avez trouvé, j'en suis sûr, bien des douceurs.

Pour exercer votre esprit par le travail, votre cœur par la charité, quel pays vous eut plus sollicité que Longpré ? Il ne m'appartient pas de rappeler ici le bien que votre générosité y a accompli ; les besoins matériels satisfaits comme ceux de l'intelligence, les pauvres soulagés et la fondation d'une école, le pain du corps assuré comme celui de l'âme. C'est la grande, la noble, la principale occupation de votre vie.

Mais vous avez voulu que même vos loisirs fussent utiles et vous les avez employés à récolter les matériaux de cette histoire dont vous avez bien voulu nous communiquer le plan si net et si clair, et qui promet à notre Compagnie, pour ses publications, une excellente monographie de plus.

C'est pour vous distraire, dites-vous, Monsieur, que vous avez choisi ce genre d'études. Quelle distraction eut été plus féconde ? Faire connaître aux fils ce qu'ont été leurs pères, quelles ont été leurs vertus et leurs imprudences, quel le résultat des unes et des autres, quelles traverses ils ont éprouvées, quels dangers ils ont courus, comment ils les ont supportés et comment ils s'en sont relevés à force d'énergie et de persévérance, n'est-ce pas l'enseignement par excellence, car il touche à tout ce qui se rattache à l'existence du genre humain et nous prémunit grâce à l'expérience de ceux qui nous ont précédés.

Ne vous demandez donc plus, Monsieur, quels étaient vos titres pour entrer parmi nous : lorsque je parlais, en prenant possession de ce fauteuil de la présidence, des membres non résidants que leur modestie ou des scrupules injustifiés, éloignaient seuls du titre de membres résidants, c'était votre nom que j'avais particulièrement à l'esprit. Ne craignez pas, comme vous le dites d'être inutile parmi nous : le champ que nous embrassons est vaste et votre activité trouvera sans peine à s'y exercer.

Je me félicite et m'honore, Monsieur, de vous avoir pour collègue et c'est au nom de tous que je vous souhaite ici la bienvenue.

— M. Gayant, instituteur au Plessier-sur-Saint-Just (Oise), présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est élu en cette qualité.

— M. le Président annonce que le compte-rendu de l'excursion faite à Arras sera donné à la prochaine séance par M. Pierre Dubois, mais il convient, ajoute-t-il, de signaler dès aujourd'hui un tableau de la confrérie de Notre-Dame du Puy, d'Amiens, exposé en ce moment au palais de Saint-Vaast, à Arras. Cette peinture fut offerte, en 1548, par Augustin Cousin ; elle appartient actuellement à l'église de Coulmont (Pas-de-Calais). M. Guerlin se propose de faire une étude détaillée de ce tableau.

— M. le Président rend compte à l'assemblée de la visite qu'il a pu faire, sur une invitation spéciale, des intéressantes collections de M. le baron de Baye, exposées au Musée Guimet à Paris.

— M. Guerlin informe aussi l'assemblée qu'il s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, accompagné d'un membre du bureau, M. de Guyencourt, pour saluer, à l'occasion de son installation, M. Fiquet, maire d'Amiens, nouvellement élu.

— La parole est donnée à M. Collombier, qui

fait connaître une jolie verrerie gallo-romaine de sa collection. Elle a été trouvée au lieu dit le Mont-Thomas, à Amiens. Un dessin, de M. Delambre, conservateur du Musée, accompagne la lecture de ce travail, qui est renvoyé à la commission des impressions.

— M. Dubois fait le récit d'un miracle survenu à Amiens, dans la chapelle des Célestins, en faveur de Barbe Jolly, de Froissy-Montiers, près de Breteuil. Elle fut guérie des écrouelles grâce à l'intercession de saint Pierre de Luxembourg (1658).

— M. Dubois communique aussi un acte par lequel François Loffier, d'Amiens, s'engage à exécuter pour MM. Dumont et Arthus, de la même ville, deux panneaux de tapisseries à personnages ; ce qui prouve qu'on exécutait ce genre de travail à Amiens en 1630, date de l'acte.

— M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur deux ouvrages récemment parus. Il en détache quelques passages intéressants pour nos historiens locaux. Dans le premier volume de ses mémoires, Madame la comtesse de Chastenay-Lanty parle d'un voyage qu'elle fit à Fleury, non loin d'Amiens, pendant l'automne de 1783. Cette terre appartenait alors à sa famille. La jeune Victorine de Chastenay trouve la Picardie un pays charmant ; tout à la fois fertile et bocager. Rien n'était plus joli que les bals du Dimanche, dans une cour bordée de peupliers et de pom-

miers à cidre. « Mon père, dit-elle, ma mère, nous deux mon frère, tous les habitants de la maison, nous dansions tous du meilleur cœur. » Avant de quitter cet heureux pays, M. et Mme de Chastenay voulurent donner une fête à leurs vassaux ; elle fut des plus réussies à en juger par la description qu'en donne l'auteur des mémoires. Elle y ajoute de curieux détails sur le costume et les mœurs des bons habitants de Fleury (1).

— M. Guerlin a relevé dans le premier volume des *Mémoires de Barras*, ce qui a trait à la Picardie particulièrement, le voyage du futur membre du Directoire à Abbeville et le récit de sa visite à une abbesse, madame de la Barre, tante du chevalier de la Barre. Enfin M. le Président donne connaissance à l'assemblée de l'accusé de réception d'une lettre qu'il a écrite à Mgr le Duc d'Aumale pour le remercier d'avoir admis la Société à visiter le château de Chantilly.

— M. Pinsard adresse le récit d'une excursion faite en compagnie de M. Janvier, à Nibas, le 28 septembre 1893, pour y visiter un lieu de sépulture de l'époque gallo-romaine, portant le nom de *Rimbehan*. La plupart des objets trouvés ont été recueillis par M. de Neuvillette, d'Abbeville. Ce sont des vases de terre, des verreries, des armes, des bijoux. On estime à une centaine

(1) Mémoires de Madame de Chastenay 1771-1815, publiés par Alphonse Roserot, librairie Plon, 1896, tome I, pages 5 et 26-29.

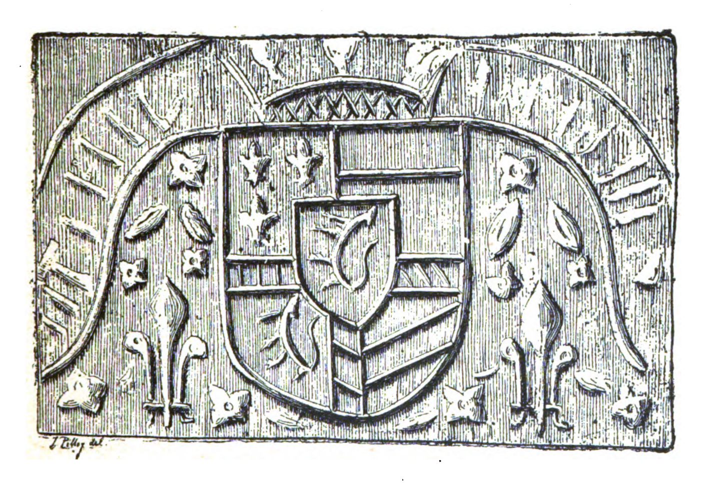
le nombre des tombes qui ont été ouvertes. Un plan accompagne cette communication dont la lecture a été faite par M. de Guyencourt.

Une seconde note a été lue, au nom de M. Pinsard. C'est la description d'une garde d'épée en argent et acier ciselé, trouvée à Bresle, près Corbie. Cette jolie pièce est de style français et doit remonter au XVIIe siècle. M. de Calonne et plusieurs membres de l'assemblée jugeant cette épée, d'après le beau dessin envoyé par M. Pinsard, l'attribuent au XVIIIe siècle. Ce devait être une arme de parade.

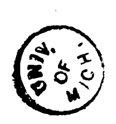
— M. de Guyencourt donne lecture d'un travail dû à notre collègue M. Vinchon. C'est la description d'un gaufrier ancien. Il est orné d'un côté d'un monogramme, placé au milieu d'une couronne d'entre lacs. De l'autre côté, sont les armes de Bourgogne, telles qu'on les trouve souvent sur les anciens gaufriers, dans notre région. Cet ustensile est la propriété de M. Vinchon, d'Ennemain, localité située près d'Athies, et de Nesle, (Somme). De beaux dessins de M. Pilloy accompagnent la notice. D'après M. Molinier, conservateur au Musée du Louvre, ce gaufrier ne remonterait pas au-delà du XVIe siècle.

Il est en fer forgé et ciselé. Quelques ornements ont été obtenus au moyen de poinçons imprimés sur le fer rouge. M. Vinchon appelle l'attention sur ce fait que les gaufriers aux armes de Bourgogne





Gaufrier aux armes de Bourgogne a M. Vinchon, d'Ennemain.


UNIV. OF MICH.

sont particulièrement nombreux dans la région picarde, et il termine son intéressant travail en notant les différences, légères il est vrai, qui distinguent ce gaufrier de celui décrit par M. de Guyencourt, à la séance du 22 novembre 1892, appartenant à M. Lefranc, de Breteuil, (Oise), et de celui de M. Amédée de Francqueville d'Amiens, dont il a été également question dans une de nos réunions.

M. de Guyencourt, à la suite de cette lecture, ajoute que quant à lui, il croit le gaufrier de M. Vinchon du xve siècle, en se basant surtout sur les armes de Bourgogne dont il est décoré et qui au xvie siècle n'avaient plus de raison d'être.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 24067 à 24186.

LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

AU CHATEAU DE CHANTILLY, 28 AVRIL 1896

Compte rendu par M. Henri Macqueron.

« De tous les châteaux appartenant à des particuliers, dit M. Léon Palustre, il n'en est sûrement pas de plus célèbre que celui de Chantilly. La beauté de son site, l'abondance de ses eaux, la grandeur et la majesté de ses souvenirs en font une de ces résidences incomparables que l'on ne peut étudier sans intérêt et visiter sans émotion ».

Les membres de la Société des Antiquaires de Picardie qui, le 28 avril dernier, se trouvaient au nombre de 72 pour visiter la seigneuriale demeure des Condé ne s'inscriront certainement pas en faux contre l'appréciation de l'éminent et regretté directeur honoraire de la Société française d'archéologie : l'empressement qu'ils ont mis à répondre, dans des proportions inaccoutumées, à l'appel de leur président en est la preuve ; mais

nous ajouterons de suite que les inestimables richesses artistiques accumulées dans cette antique demeure par Mgr le duc d'Aumale ont encore augmenté tout l'intérêt qu'offrait pour une société comme la nôtre la visite du château de Chantilly.

La réunion avait lieu à 9 heures du matin à la gare où nous rejoignirent nombre de confrères arrivés par les diverses lignes convergentes au centre de l'étoile d'Amiens : nous en retrouverons encore dans plusieurs gares du parcours et à Chantilly même où nous attendent ceux venus de Paris et des différentes localités de l'Oise.

A la descente du train, nous nous rendons de suite à l'hôtel où nous attend le déjeuner : la visite du château ne doit commencer qu'à une heure et puis le temps passé au déjeuner n'est pas perdu. Les connaissances s'y forment ou s'y reforment : tous les membres de l'excursion s'y trouvent nécessairement réunis pour écouter les communications du président relatives à l'emploi du temps : enfin, permettez-moi cette réflexion peut-être trop prosaïque mais que je crois juste en tout cas, quand le corps se trouve en bon état, l'intelligence s'en ressent : elle est mieux disposée à voir avec attention, moins facile à fatiguer, plus propre à juger et à apprécier les beautés qui lui passent sous les yeux et par cela même à en conserver le souvenir.

Nous ne parlerions pas davantage du déjeuner,

s'il n'avait donné lieu à un échange non pas de discours, ni même de toasts, mais de paroles courtoises que nous ne voudrions pas passer sous silence. M. de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, qu'on est toujours sûr de rencontrer là où il a des amis, a félicité la Société des Antiquaires de Picardie d'avoir organisé l'excursion de Chantilly et de l'empressement que ses membres avaient mis à s'y rendre et il a invité les personne présentes à se trouver aussi nombreuses que possible au prochain congrès archéologique de Brest et de Morlaix : après lui, M. Roux, en quelques paroles aussi élégantes que pleines de cœur, a félicité M. Robert Guerlin de sa nomination dans l'ordre d'Isabelle la Catholique au sujet de sa participation au congrès d'Huelva, ce à quoi notre président par un excès de délicatesse qui fait honneur à sa modestie a répondu en reportant sur la Société des Antiquaires de Picardie le mérite de la distinction dont il a été l'objet.

Nous nous rendons au château par la grande rue de Chantilly qui n'est certes pas faite pour nous donner un avant-goût de ce que nous allons voir : nous ne nous arrêtons pas à l'église qui ne mérite pas même un regard et après avoir passé sous de grands arcs, fragment inachevé mais grandiose du magnifique bâtiment des écuries sur lequel nous reviendrons plus tard, nous pénétrons dans le parc. Au détour d'une allée, le château

nous apparaît soudain comme un décor de théâtre sur lequel le rideau se lève, élevant au milieu des eaux et des pelouses sa masse pittoresque avec ses flèches et ses tours, ses oppositions de pierres blanches ou grisâtres et produisant l'aspect le plus saisissant. Pourquoi un rayon de soleil ne vient-il pas égayer ce tableau, azurer les eaux trop grises et faire briller les innombrables perles que la pluie du matin a laissées sur la prairie.

Après avoir pénétré dans le château et déposé dans la salle de billard les parapluies et pardessus qu'un temps trop inclément avait rendu nécessaires, nous commençons la visite du monument. Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous fasse une description complète du château de Chantilly et de ce que nous y avons vu : il faudrait pour cela un volume et un talent qui ne m'appartient pas. Vous me permettrez cependant de tracer en quelques mots les grandes lignes de notre visite et de signaler ce qui a plus particulièrement appelé l'attention de chacun de nous, ne fut-ce que pour fixer d'une manière plus précise ce qui a surtout, et à différents points de vue, frappé les membres de la Société.

Le château de Chantilly se compose de deux parties bien distinctes : le grand château, celui que Ducerceau appelait le « bâtiment seigneurial » et le petit château dont les constructions entourent l'ancienne cour des offices, aujourd'hui cour de la capitainerie et qui a seul conservé ses

bâtiments anciens. Bâti de 1560 à 1567, presque au raz de l'eau, sur l'ordre du grand connétable Anne de Montmorency, dont la magnifique statue équestre s'élève sur le terre-plein central du parc, il eut pour architecte le célèbre Jean Bullant qui venait d'édifier déjà pour le même seigneur le château d'Ecouen. Les caractères architectoniques de cette construction, qui ne sont pas toujours flatteurs au premier coup d'œil, donnent lieu à diverses questions de style et à des rapprochements avec d'autres œuvres du même architecte, Ecouen notamment, qui pourraient nous entraîner bien loin et pour lesquels nous renverrons à la discussion qu'a soulevée à ce sujet M. Palustre dans son *Histoire de la Renaissance en France.*

Le grand château, bâti primitivement sur un plan assez singulier et dont la forme absolument irrégulière ne peut s'expliquer que par la configuration du roc naturel qui lui sert d'assiette, fut élevé, au début du règne de François Iᵉʳ, par les ordres de Guillaume de Montmorency, père du grand connétable. Comme tant d'autres monuments remarquables du Nord de la France, il fut victime de l'incurie et du mauvais goût qui règnaient en France au commencement de notre siècle, quoique la Révolution l'eut laissé intact. Vendu le 17 juillet 1799 à des industriels qui ne virent en lui qu'une carrière de pierres taillées à exploiter, il n'en restait déjà en 1805 que l'étage inférieur des tours et cet état fut tel jusqu'au jour

où Mgr le duc d'Aumale entreprit de le réédifier et le reconstitua tel que vous l'avez vu. Il présente à peu près la forme d'un pentagone très irrégulier dont deux côtes, celui de l'entrée principale et celui accolé au vieux château, pour lesquels la chapelle fait l'office de tourelle d'angle, sont beaucoup plus considérables que les autres. De l'autre côté, à chacun des angles, se trouve une tour ronde, le tout entourant la cour d'honneur à laquelle on accède par une porte rappelant le porte du baptistère de Fontainebleau, flanquée à droite et à gauche d'une galerie à jour rejoignant d'un côté la chapelle et de l'autre la tour d'angle du bâtiment du logis.

M. Lallouette, régisseur général du domaine, se met à notre tête pour nous diriger dans la visite du château avec une complaisance dont nous ne saurions trop le remercier. Après avoir gravi le grand escalier, dont l'ampleur n'est pas en rapport avec l'importance du monument et qui est décoré d'une magnifique rampe en fer forgé nous nous trouvons dans le vestibule d'honneur, à la hauteur du rez de chaussée du grand château dont les énormes sous-sols compensent la différence de niveau existant entre la cour d'honneur et les vieux bâtiments de Jean Bullant. Devant nous, une porte monumentale gardée par deux superbes chiens de Gardet donne accès dans la galerie des cerfs ou salle à manger du château; les murs en sont garnis de tapisseries des Gobe-

lins du XVIIe siècle, merveilleuses de conservation, représentant des scènes de chasse et exécutées jadis pour le comte de Toulouse dont on voit les armoiries sur la bordure. Le plafond à caissons, d'une disposition fort heureuse, est orné des armoiries de la maison d'Orléans et des familles qui s'y rattachent. De là, nous continuons la visite par la grande galerie de peinture à la suite de laquelle sont d'autres salles de moindre importance, consacrées chacune aux différentes écoles qui sont toutes représentées à Chantilly, quoique d'une façon inégale, par des toiles de premier ordre. La grande galerie contient particulièrement des tableaux de l'école italienne, des Guide, des Carrache, beaucoup de Salvator Rosa et des tableaux des écoles françaises, ancienne et moderne. Chacun s'arrête plus particulièrement devant les toiles qui représentent un sujet préféré, et spécialement devant les Cuirassiers de 1805, de Meissonnier, la Chasse au Faucon, de Fromentin, de merveilleux Decamps, le Concert champêtre, de Corot, enfin devant deux admirables spécimens de l'école française du siècle dernier, le Déjeuner aux huîtres, de de Troy, un peintre de second ordre qui a rarement été aussi bien inspiré, et le ravissant Déjeuner au jambon, de Lancret, merveilleux de couleur, de grâce, de vie et de composition.

Cinq autres salles de l'aile du logis sont encore garnies de tableaux : la salle des Clouet

renferme principalement des portraits de l'époque de la Renaissance, la salle Caroline, ceux des princes de la famille de Bourbon et quelques sujets de genre de Greuze, la salle d'Orléans, les portraits du roi Louis-Philippe et des membres de sa famille parmi lesquels une superbe toile de Bonnat représentant le duc d'Aumale.

Permettez-moi aussi de m'arrêter devant ces vitrines garnies de centaines de cartons sur lesquels je lis ces titres : dessins, estampes, portraits historiques, portraits de Carmontelle ou de Raffet. Il n'est pas possible de les ouvrir ni de les feuilleter, ces merveilleux recueils : mais que de richesses ils doivent contenir, pièces uniques ou épreuves de choix et certes celui qui pourrait se recueillir dans ce sanctuaire du crayon et du burin y trouverait, j'en suis sûr, bien des portraits picards inconnus ou de nouvelles pièces à ajouter à l'œuvre des graveurs abbevillois.

Excusez cette réflexion peut-être trop personnelle d'un iconophile et d'un enfant d'Abbeville et reprenons notre visite. La salle Isabelle nous attend avec ses Bellangé, ses Protais, « Avant et après le combat, » encore des toiles de Decamps, d'Horace Vernet et de tant d'autres qu'il faudrait citer et le cabinet du Giotto plus spécialement consacré à la peinture italienne avec la Mort de la Vierge de Giotto, des Jules Romain, des Fra Angelico et des Lippi et un charmant petit tableau de Murillo, la Vierge et l'enfant Jésus,

une des rares toiles espagnoles que nous ayons rencontrées à Chantilly.

Le cabinet des Antiques et la tour d'angle de la Minerve, qui y fait suite, contiennent des spécimens choisis de toutes les civilisations de l'Antiquité : l'Egypte y est avec ses statuettes, la Grèce avec ses vases et ses statues de bronze, Pompeï avec ses objets usuels : mais il faut surtout retenir dans cette salle trois délicieuses statuettes en terre cuite de Tanagra. Aux murs sont suspendus des dessins encadrés, particulièrement une remarquable collection de vingt-six dessins originaux de Prudhon et le portrait de Claudius Deshais Gendron qui attire nos regards parce qu'il est signé d'un de nos meilleurs portraitistes abbevillois, Jean Daullé.

Le cabinet de la Smala nous ramène à la peinture : comme son nom l'indique, il est spécialement consacré au souvenir de ces guerres d'Afrique où le maître du logis joua un rôle militaire si considérable et recueillit, à l'âge de 25 ans, une si ample moisson de lauriers. Bellangé, Raffet, Vernet, Pils, nous y représentent, le plus souvent en dessins ou en aquarelles, la prise du col de la Mouzaia, la prise de la Smala, les traits du jeune et déjà célèbre général en chef et les types de ces vétérans de l'armée d'Afrique, zouaves et chasseurs d'Orléans, dont le courage devint légendaire sur cette terre qui les avait créés. D'autres souvenirs militaires sont encore évoqués dans cette

salle, surtout par le saisissant tableau de Detaille où le colonel Lepic est représenté à Eylau relevant le moral de ses vieux grenadiers : Haut les têtes !

Un vestibule qui court tout le long des salles que nous venons de traverser nous ramène à la grande galerie de peinture : il est entièrement garni de portraits dessinés par les Clouet, Thomas de Leu et d'autres artistes du XVI[e] siècle et du commencement du XVII[e] : nous y avons retrouvé, comme intéressant notre département, les traits de Madeleine de Mailly, dame de Roye (1512-1567), de Renée de Rieux, marquise de Nesle (1524-1567) et le portrait de Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne, dessiné en 1645 par notre illustre Claude Mellan.

Traversant de nouveau la grande galerie de peinture, nous pénétrons dans la galerie de Psyché, long corridor entièrement vitré sur le côté droit et dont les fenêtres sont garnies de 44 vitraux en grisaille du XVI[e] siècle, rapportés du château d'Ecouen où les avait fait placer le grand connétable et représentant les amours de Psyché et de Cupidon. Sur le mur opposé, est encore une magnifique collection de portraits dessinés par Clouet ou plutôt par les Clouet, ainsi que l'établit M. Henri Bouchot qui a fait sur cette famille d'artistes un travail très complet dans la série des *Vies des artistes célèbres* publiée par la Librairie de l'Art.

Le long de la galerie de Psyché s'ouvre une petite salle au-dessus de la porte de laquelle est écrit le mot Santuario, qui évoque de suite un sentiment de recueillement et de respect. Le jour y pénètre discrètement, par le haut, sur les murs tendus d'une draperie en peluche gris bleuté sur laquelle se détache une douzaine de cadres de dimensions restreintes, mais contenant des œuvres d'art du plus haut mérite : au fond, Esther et Assuérus, œuvre délicate de Filippino Lippi : de chaque côté, deux chefs d'œuvre également célèbres de Raphaël, la petite Madone d'Orléans et les Trois Grâces exécutées par le peintre d'Urbin d'après un marbre antique de la cathédrale de Sienne.

Mais ce qui frappe encore le plus dans cette salle, ce sont les dix cadres renfermant quarante miniatures provenant des Heures, faites en 1455, par Jean Fouquet pour le trésorier général de France, Me Etienne Chevalier ; seules épaves existantes d'une des plus magnifiques productions artistiques du xve siècle dont la barbarie du xviiie a peut-être abandonné le reste à la dent des rats ou aux mains aussi redoutables des enfants.

Rien n'est plus curieux à étudier que ces compositions d'une variété extraordinaire et d'un art infini qui ont enfin valu à Jean Fouquet d'être placé au premier rang des artistes français. Un vif sentiment de la nature s'y mêle au sentiment chrétien et cet heureux alliage communique aux

figures, des portraits sans aucun doute, un caractère des plus remarquables sans que la richesse des accessoires puisse détourner d'elles les yeux du spectateur. Toutes ces pages où l'artiste a retracé la vie du Sauveur et de sa mère sont des chefs-d'œuvre d'expression et de mise en scène et telle de ces vierges appartient déjà à ce domaine à la fois idéal et réel où nous transportera plus tard le pinceau de Raphaël. Quelles merveilles d'expression, quelle puissance de vie dans ces figures, aux dimensions si restreintes, du Christ et de saint Pierre sur la croix, ou des évêques réunis en concile ; dans ce portrait du roi Charles VII en roi mage présentant à l'enfant divin un vase rempli de monnaies d'or. Quelle entente de la composition, quel réalisme, même si l'on veut, mais dans la bonne acception du mot, dans la naissance de saint Jean-Baptiste et dans l'Adoration des Mages. Nous restons longtemps à contempler cadre par cadre, sujet par sujet et même figure par figure ces merveilleuses créations d'un peintre bien français et plus tard, quand, après avoir terminé la visite méthodique du château, chacun se reportera individuellement vers les sujets qui l'ont le plus frappé, ce sera toujours dans le Santuario que nous nous retrouverons plus nombreux.

A l'extrémité de la galerie de Psyché, dans la tour Nord du château, se trouve le cabinet des gemmes ; ses vitrines renferment une collection

de portraits en miniature des membres de la famille d'Orléans, des éventails et des émaux, une belle collection de porcelaines de Chantilly si rares et si recherchées, le diamant du grand Condé, des armures anciennes et des armes d'Algérie, deux pièces exceptionnellement remarquables d'orfèvrerie religieuse, la grande croix du trésor de Bâle du XIIe siècle et l'ostensoir de Braga, en un mot des spécimens choisis de tout ce que l'art industriel a produit de plus beau.

Comme le Musée des Offices, le château de Chantilly a sa tribune, vaste salle octogonale où sont réunies les toiles les plus remarquables de la galerie de peinture. Le Pérugin y occupe la place d'honneur avec son tableau de la Vierge glorieuse : à ses côté sont Luini et Fra Angelico, Memling et Van Eyck, des portraits peints par Holbein et par Van Dyck. Parmi les œuvres des modernes, nous remarquons quatre tableaux signés d'Ingres, le beau portrait du premier consul de Gérard, le tableau si connu de Paul Delaroche, l'assassinat du duc de Guise et le merveilleux portrait du prince de Talleyrand peint par Ary Schefer dans un genre qui s'éloigne de son faire accoutumé : on retrouve dans les traits du célèbre ministre, devenu un vieillard, ce regard puissant et ce sourire énigmatique que les ans ne pouvaient détruire et qui caractérisaient si bien la finesse et l'habileté de celui qui se joua si souvent des plus illustres diplomates de l'Europe.

Nous voici revenus à notre point de départ, dans le grand vestibule ; mais tout n'est pas encore fini. Une porte qui s'ouvre à notre droite donne accès, au premier étage du vieux château, à une série de salles d'un genre tout différent de celles que nous venons de quitter. Ce sont les appartements de Monsieur le Prince où nous retrouverons partout le souvenir du grand Condé, le nom qui plane à Chantilly qu'il a immortalisé le premier.

Six pièces de grandeur différente composent ces appartements ; l'antichambre, la salle des gardes où se trouvent plusieurs vitrines d'armes anciennes et étrangères et des drapeaux des régiments de l'ancienne infanterie française, celui du régiment de Picardie notamment, la chambre et le grand cabinet aussi remarquables par leurs riches boiseries que par leur somptueux ameublement en ancienne tapisserie de Beauvais, merveilleuse de fraîcheur et de conservation, leurs bronzes Louis XIV et Louis XV, leurs meubles en bois de rose ornés de cuivres artistiques. Le salon des Singes avec ses étranges peintures, attribuées à Watteau, précède la grande galerie entièrement consacrée au souvenir de Monsieur le Prince. Douze grandes compositions, peintes par Sauveur Lecomte retracent toutes les batailles, où s'est trouvé aussi bien le jeune héros de Rocroy que le vieillard chargé de lauriers de Senef : au-dessus de la cheminée, on voit son épée, ses pis-

tolets, un drapeau pris sur les Espagnols à la bataille à la veille de laquelle il reposa comme un autre Alexandre : partout des bustes, des portraits, des souvenirs du grand homme et si quelque chose d'étranger s'y mêle, c'est pour rappeler par des tableaux et des bustes ses compagnons d'armes ou ses modèles de gloire, les Turenne, les Bayard et les Duguesclin.

Une seule pièce nous reste à visiter et certainement nous ne craignons pas de le dire, la plus remarquable de Chantilly, la Bibliothèque. Malheureusement, on ne peut visiter une collection de livres comme une galerie de tableaux et nous devons nous contenter d'admirer les belles reliures soigneusement rangées dans une vitrine, aussi remarquables par leur valeur artistique que par leur rareté et leur merveilleux état de conservation. Il y a là, dans les manuscrits ou imprimés rarissimes, qui font la gloire de la collection de l'éminent président de la Société des Bibliophiles français, il y a, disons-nous, le psautier de saint Louis, le bréviaire de Jeanne d'Evreux, les heures du duc de Berry : nos yeux dévorent des regards ces rayons chargés de plaquettes ou d'in-folio qui contiennent les chansons de Laborde avec les dessins originaux de Moreau le Jeune, les premières éditions des classiques de tous les pays et tout ce qui, depuis vingt-cinq ans, a passé de plus beau et de plus précieux dans les salles de vente de la France et de l'étranger. Et là bas, au fond,

est le bureau du maître, celui où il passe les meilleurs moments de sa glorieuse existence, en se remémorant les hauts faits de sa jeunesse, compulsant ses parchemins et ses manuscrits et fouillant dans les archives de son domaine pour y reconstituer cette admirable histoire des princes de la Maison de Condé dont l'académicien, fils de France, leur successeur, vient de faire paraître le dernier volume.

Nous terminons la visite du château par la chapelle, monument fort exigu divisé cependant en deux parties, en avant la chapelle proprement dite et au fond la chapelle sépulcrale où sont l'urne contenant les cœurs des Condé et le mausolée de Henri II de Condé, en marbre noir, œuvre de Jacques Sarazin : au milieu est un remarquable autel de Jean Goujon et les murs sont garnis de boiseries en marqueterie du XVI[e] siècle, provenant du château d'Ecouen.

Nous avons vu dans les meilleures conditions possibles, pour une première visite, les merveilles accumulées dans le château de Chantilly, il s'agit maintenant d'en étudier l'extérieur dont nous avons à peine pu nous rendre compte en arrivant. Nous nous divisons alors en petits groupes, chacun portant ses pas où son goût l'attire de préférence : le tour eomplet du château doit être nècessairement fait pour pouvoir se rendre compte de sa disposition et de l'idée qui a présidé à son élévation ; on voit en même temps sous ses

différents aspects cette vaste pelouse, entrecoupée d'étangs où convergent les diverses avenues de la forêt formant autant d'allées couvertes auxquelles la verdure naissante donne un charme incomparable; de l'autre côté, vers la ville, s'élève la somptueuse construction des grandes écuries datant de la première partie du XVIIIe siècle. Un bon nombre des nôtres auxquels l'amour de l'archéologie ne fait pas oublier les bonheurs de la chasse se dirigent vers les chenils où ils ont l'extrême joie d'assister au repas des chiens, procédant à cette importante opération avec une régularité et une obéissance que bien des mortels pourraient leur envier; plus rares sont ceux qui parcourent le champ de courses, théâtre de tant de joies et d'effondrements dont le seul mérite pour nous est de compléter les perspectives du château; mais le plus grand nombre des excursionnistes se trouve bientôt réuni à la porte d'honneur du parc, sur le pont au-dessous duquel des carpes, qui n'ont rien à envier à celles de Fontainebleau, évoluent en happant avec ardeur les morceaux de pain qu'elles sont habituées à recevoir.

Notre dévoué président savait bien qu'une promenade en forêt est le complément obligé de toute excusion à Chantilly : quatre breaks et omnibus nous attendent pour nous conduire à l'un des endroits les plus pittoresques du domaine, aux étangs de Commelle que nous avons tous vus si

souvent du haut du viaduc, mais au bord desquels personne n'est jamais descendu. Malheureusement la pluie revient, serrée, fine, abondante; au lieu de monter sur les impériales, on s'entasse dans les intérieurs : quelques intrépides seuls, fiers d'avoir un imperméable et préférant à tout le grand air, restent à la pluie avec une stoïcité incomparable. On nous conduit donc aux étangs de Commelle, série de petits lacs occupant pittoresquement le fond d'un vallon aux pentes couvertes d'arbres, et où se trouve le petit rendez-vous de chasse bien connu sous le nom de château de la Reine Blanche et construit dans le plus pur gothique de 1830. Bref, après une excursion qui n'a eu en somme rien que d'agréable, malgré les mauvaises conditions dans lesquelles elle a eu lieu, nous rentrons à Chantilly où la table est de nouveau servie. Nous sommes bien diminués depuis le matin, car chaque train a emporté quelques-uns des nôtres, les trop pressés, vers Paris, Compiègne ou Amiens; mais malgré le peu de temps dont nous disposons, car le président a toujours l'œil fixé sur sa montre, nous pouvons réparer les fatigues de la journée et entreprendre, sans crainte de mourir de faim, le retour à Amiens.

Nous remontons en wagon et les deux heures que nous y passons nous ont paru courtes quand nous nous retrouvons sur le quai de la gare d'Amiens : là nous nous séparons après l'échange des poignées de main d'adieu ou plutôt d'au

revoir à une prochaine excursion. Mais plus chaleureuses que toutes les autres sont celles données à notre président qui a assumé à lui seul tout le poids d'une organisation aussi difficile que celle de la journée et auquel vous adresserez avec moi nos plus vifs et plus sincères remerciements.

Enfin, nous ne saurions terminer ce compte rendu sans adresser l'expression de notre plus vive et de notre plus respectueuse gratitude à Mgr le duc d'Aumale qui a daigné autoriser la Société des Antiquaires de Picardie à visiter le château et les collections de Chantilly dans des conditions absolument exceptionnelles et auquel nous sommes tous redevables de ce que nous avons acquis de nouvelles connaissances dans cette belle journée.

NOTE

SUR UN FLACON GALLO-ROMAIN, EN VERRE,

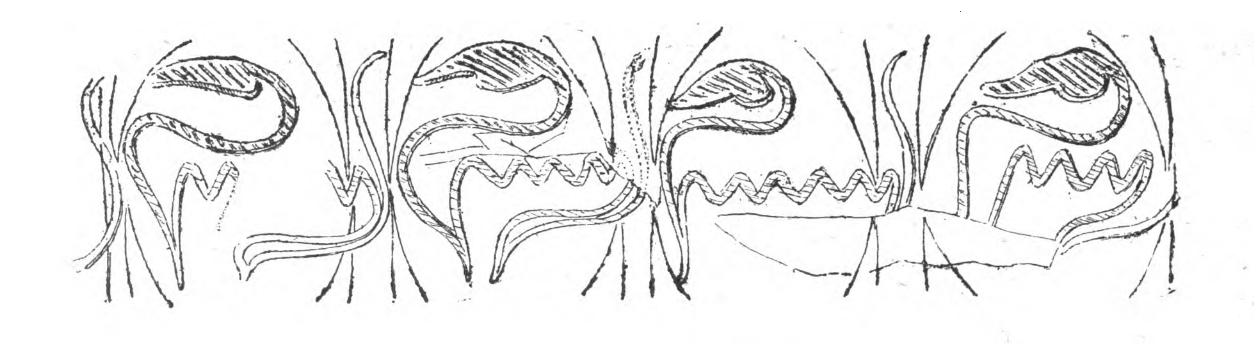
Par M. Collombier.

Au mois de mai 1895, près du chemin de Rumigny, au lieu dit le mont Thomas, deux sépultures gallo-romaines ont été découvertes presqu'à la surface du sol ; les racines des plantes adhéraient aux poteries. Cette situation anormale,



Flacon gallo-romain en verre trouvé a Amiens


UNIV.
OF
MICH.



Développement de l'ornement qui décore le flacon gallo-romain en verre trouvé a Amiens


UNIV.
OF
MICH.

due au nivellement du terrain effectué il y a peu d'années, a causé la détérioration de tout le mobilier funéraire, le plus varié que j'ai eu l'occasion d'examiner. Voici l'énumération des objets les plus intéressants : une lame en fer, assez longue ; un couteau du même métal avec manche en bronze ; trois styles, en bronze, artistement ciselés ; un jeu, composé de 2 dés avec 81 tessères en os ou en pâte opaque, le tout contenu dans une jolie poterie rouge au fond de laquelle se lit : REBVRRIOOF.

Parmi les verreries, toutes brisées, un ouvrier ayant remarqué des morceaux avec des dessins, a eu la patience d'en ramasser une grande partie ; leur réunion a permis de reconstituer un flacon, d'une belle irisation nacrée, avec goulot s'évasant à sa partie supérieure. La panse sphérique est décorée, en relief, entre deux filets parallèles, de quatre plantes aquatiques figurées, chacune, par deux tiges courbées, comme si elles subissaient le cours de l'eau, se terminant l'une en pointe, l'autre par une large feuille ; l'espace entre ces deux tiges est occupé par un roseau qui se développe horizontalement en 4 ou 5 ondulations.

Un dessin, offert gracieusement à notre Société par M. Delambre, le dévoué conservateur du Musée de Picardie, représente le travail exécuté par l'ouvrier romain.

Ces objets appartiennent à la fin du premier siècle ; deux monnaies en bronze, très usées,

recueillies dans ces sépultures portent les effigies des empereurs Galba et Néron.

Je termine en vous parlant d'une découverte déjà ancienne mais qui, je l'espère, n'a rien perdu de son intérêt n'ayant jamais été signalée.

A Rivery, il y a 6 ou 7 ans, on a recueilli, avec un tiers de sou mérovingien, semblable à ceux attribués à l'atelier de Rhodez, une pierre gravée antique dont le sujet était demeuré indéterminé. M. Babelon, conservateur de la Bibliothèque nationale, y a reconnu l'image d'une fourmi ailée sur un grain de grenade.

L'inventeur m'a dit avoir cédé, vers 1869, à notre regretté collègue, M. Bazot, une bague en or découverte au même endroit.

Je n'ai pas rencontré dans les bulletins de notre Société de communication à ce sujet. Il serait curieux de vérifier si la pierre gravée ne serait pas le chaton de cette bague. Pourrions-nous retrouver le propriétaire actuel de ce dernier objet ?

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1896.

I. Le Ministère.

1° Revue historique, mars-juin, 1896. — 2° Le Journal des savants, janvier-avril, 1896. — 3° Le Musée Guimet : annales. La Saga de Nial, traduite par Rodolphe Dareste ; Le Siam ancien par Lucien Fournereau ; Revue de l'Histoire des Religions,

tome XXII, n°s 2 et 3. — 4° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1895, 1re et 2e livraisons. — 5° Revue des Études grecques, tome IX, n° 33. — 6° Annuaire des Bibliothèques des archives, 1896. — 7° Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 11 avril 1896, par M. Grandidier, de l'Académie des Sciences et M. Guieysse, Ministre des Coloniee.

II. Département de la Somme.

Conseil général, 1re session ordinaire de 1896. Rapports du Préfet et de la Commission départementale. Procès-verbaux des Séances.

III La ville de Lille.

Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Lille, sept volumes. — Catalogue des ouvrages légués par M. le marquis de Godefroy de Ménilglaise, trois volumes.

IV. Les auteurs.

1° Les Mayeurs de Péronne, leurs familles et leurs descendants par M. Jules Dournel. — 2° Notes sur la possibilité de la vulgarisation de l'histoire locale par Charles Guérin. — 3° Revue d'exégèse mythologique par M. l'abbé Fourrière, curé de Moislains. — 4° Don de l'auteur, M. Delignières, président de la Société d'Émulation d'Abbeville : Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Boucher de Perthes. — Notice sur la Société d'Émulation d'Abbeville. — La police à Abbeville avant 1789. — Visite d'anciens caveaux à Abbeville. — Les graveurs abbevillois, lecture faite au Congrès de 1886. — Notice sur M. Auguste Decaieu. — Rapport à la Société d'Émulation d'Abbeville en 1889 et en 1892. — Les Amateurs et les Artistes abbevillois à l'exposition des Amis des Arts à Amiens, 1892. — Notice nécrologique sur le vicomte de Bonnault. — Etude sur la vie et l'œuvre de Bridoux, graveur abbevillois. — Notice sur une statuette en argent de la Vierge du Vœu à Eu. — Société d'Émulation d'Abbeville, cinquantenaire de M. Prarond. — Rapport sur les travaux de la Société d'Émulation d'Abbeville, 1895. — Les vitraux de la cathédrale de Laon par MM. de Florival et Midoux, compte-rendu. — Jean Bellegueule et son œuvre par Henri Potez, compte-rendu. — Note sur une statuette, en bois, de la Sainte-Vierge à l'hopital de Saint-Valery-

sur-Somme et sur le reliquaire en forme de rétable où elle est placée. — Conférence sur les graveurs abbevillois faite au musée d'Abbeville et du Ponthieu. — Aperçu sur la confrérie de Notre-Dame-du-Puy de la Conception à Abbeville. — 5° Le trésor d'Antoing (Belgique) par M. le chanoine Marsaux. — 6° The architectural record ; French Cathédrals par M. Barr Ferrée. — 7° Mission archéologique et ethnographique en Russie et en Sibérie occidentale, 1895, par M. le baron de Baye. — 8° Géographie historique du département de la Somme par M. Gaëtan de Witasse. — 9° Don de l'auteur, M. l'abbé Debout, missionnaire apostolique : Tardinghem et les sépultures sous dalles. — Allocution prononcée en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, 12 décembre 1895. — Jeanne d'Arc prisonnière à Arras. — Jeanne d'Arc et les archives anglaises. — Appréciation du duc de Bedford, régent de France, sur Jeanne d'Arc et son œuvre. — La Vénérable Jeanne d'Arc. — L'Histoire admirable de Jeanne d'Arc. — 10° Fransart et ses seigneurs par M. Alcius Ledieu, don de M. Lennel de la Farelle. — 11° L'abbé Paul Hareux, vicaire à Saint-Jacques d'Amiens par M. l'abbé Odon, curé de Tilloloy. — 12° Rapport à M. le Président et à MM. les membres du Comité des travaux historiques, section d'archéologie et rapport à M. le Sous-Prefet de Loches par le R. P. Camille de la Croix. — 13° Essai sur l'Histoire monétaire de l'abbaye de Corbie par M. Maurice Prou. — 14° — Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville, par M. Delignières. — 15° La Vierge au palmier, tableau de 1520, de la confrérie du Puy d'Amiens par M. A. Janvier — 16° Les Labyrinthes d'église. Labyrinthe de la cathédrale d'Amiens par M. Edmond Soyez. — 17° L'impôt sur le revenu, discours prononcé au Conseil Général de la Somme par M. Klotz. — 18° Musée national du Louvre. Catalogue des planches gravées composant le fonds de la chalcographie, don de M. Delgove, — 19° Cinquantenaire de M. Dubois, chef de bureau en retraite de la mairie et de Mme Dubois, née Cozette. Discours prononcé par M. le chanoine Vion, 7 avril 1896.

V. Sociétés françaises

1° Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, Revue historique et artistique, tome XIV. Nos 1-12. — 2° Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, bulletin revue,

janvier-décembre 1895. — 3° Académie de Poitiers, bulletin, n° 323. — 4° Mémoires de la société des Antiquaires du centre, table des volumes XI à XX. — 5° Annuaire de la société philotechnique 1895. — Comité archéologique de Senlis, mémoires, 3e série, tome IX. — 7° Annales de l'Académie de Macon, 2e série, tome XI. — 8° Société de géographie, comptes-rendus des séances, 1895, nos 13-16, 1896, nos 1-9, bulletin, 1895, 3e trimestre — 9° Société industrielle d'Elbeuf, bulletin, 1895. — 10° Société archéologique du Finistère. mémoires, 1896, 2e, 3e et 4e livraisons, — 11° Société historique et archéologique de Langres, bulletin, tome IV, n° 52. — 12° Société des antiquaires de la Morinie, bulletin historique, nos 176 et 177, mémoires. — 13° Société Florimontane, revue savoisienne, janvier-avril, 1896. — 14° Société française d'archéologie, congrès archéologique de France, LX session, 1893. — 15° Académie des Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse, mémoires, IXe série, tome VII. — 16° Société nationale des antiquaires de France, mémoires, 6e série, tome IV. — 17° Société d'Emulation de Montbéliard, mémoires, tome XXV, 1er fascicule. — 18° Revue de Saintonge et d'Aunis, XVI volume, 2e livraison avec table du volume XVe. — 19. — Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, tome XVIII. — 20° Société des antiquaires de l'Ouest, bulletin 2e série, tome VII, 4e trimestre, tome VIII, 1er trimestre. — 21° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXIII, 1re, 2e et 3e livraisons. — 22° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction dans le Nord, 5e année, nos 3-12. — 23° Société linnéenne, bulletin, n° 278-280. — 24° Société historique et archéologique de la Charente, mémoires, 6e série, tome V. — 25° Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-lettres, mémoires, tome XIV à XXV. Mémoires présentés par divers savants, 1re série, sujets divers d'érudition, tome III à X, 2e série, antiquités de la France, tome III-VI. Notices et extraits de la Bibliothèque du Roi, tomes XI à XXXIV. Compte-rendu des séances de l'année 1896. Bulletin de mars-avril, 4e série, tome XXIV. — 26° Société d'émulation d'Abbeville, mémoires, nouvelle série, tome I, fascicule 2 et 3. — 27° Société archéologique de Montpellier, publications, nos 17, 23 à 27, 33 à 46. — Compte-rendu des

séances, 1841-1891. Mémoires in 4°, tomes II, III et V. — La Société archéologique de Montpellier, ses travaux et ses collections par M. Grasset. — Liber instrumentorum memortalium. Cartulaire des Guilhems de Montpellier, préface et introduction par M. Germain, membre de l'Institut — 28° Commission des antiquités de la Côte-d'Or, catalogue du Musée. — 29° Revue de la société des études historiques, 4e série, tome XIII. — 30° Académie de Clermont-Ferrand, bulletin de l'Auvergne, 1896, nos 2-5. — 31° Société de l'histoire de Normandie, bulletin, tome VII, 1896, n° 1. — 32° Bulletin de l'académie du Var, nouvelle série. tome XVIII. — 33° Société d'émulation des Côtes-du-Nord, bulletin, 1896, nos 3-5. — 34° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin, n° 117. — 35° Bibliothèque de l'école des Chartes, tome VII, 1re livraison, — 36° Société Dunoise, bulletin, n° 107. — 37° Académie de Reims, travaux, 1893-1894, tomes I et II, 1894-1085, tome I. — 38° Société des sciences et arts de la Haute-Saône, 3e série, n° 26. — 39° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze à Brives, tome XVIII, 1re livraison. — 40° Mémoires de l'académie de Vaucluse, 1896, 1re livraison. — 41° Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 21e année. — 42° Société polymatique de Morbihan, bulletin, 1893 et 1894. — 43° Société des antiquaires de France, bulletin et mémoires, 6e série, tome IV. Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la société des antiquaires de France, 1807-1889, redigée sous la direction de Robert de Lasteyrie par Maurice Prou. — 44° Société archéologique de Tarn-et-Garonne, bulletin. tome XXIII. — 45° Société des études du Lot, bulletin, tome XX. — 46° Société archéologique de Bordeaux, tome XIX, tome XX, 1er et 2e fascicules. — 47° Académie de Besançon, procès-verbaux et mémoires, 1895. — 48° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome XXXIII, 1re et 2e livraisons. — 49° Revue de l'Avranchin, 1896, n° 1. — 50° Bulletin de la Société Industrielle d'Amiens, janvier 1896. — 51° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome V, n° 6. — Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze à Tulle, bulletin, 1896, n° 1. — 52° Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France, 1895. — 53° Société archéologique de Montpellier. Médaillier, description de médailles et jetons qui le composent par Emile Bonnet. 1re partie, monnaies antiques, —

54° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, tome x, tome ix. — 55° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin n° 156.

VI. Sociétés étrangères.

1° Cercle historique et archéologique de Gand, annales, tome ii, 3e fascicule, bulletin 1895, n° 9, 1896, nos 1 et 2. — 2° Académie de Metz, Mémoires, 3e série, tome xxiii, Cadenborn et Rouhling, 2e partie. — 3° Annales de la Société archéologique de Namur, tome xxii, 2e livraison. — 4° Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, tome ix, 2e partie — 5° Abhandlungen der philosophisch-philologischen classe der Koniglich Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1895, Sitzungsberichte, iii, iv, v. — 6° Atlas zum Katalog der im Germanischen museum Vorhandenen zum abdruck bestimmten Geschnittenen Holzstocke vom xv-xviii Jahrhundert. Mitteilungen aus dem germanischen nationalmuseum, 1895, Nurnberg. Anzeiger des germanischem nationalmuseums, 1895. — 7° Proceedings of the american philosophical Society, n° 148, 149. — 8° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, série V, volume V, fascicoli, 1, 2, 3 Adunanza solenne del 7 guigno. — 9° Historischen Verein fur Steiermark. Mittheilungen, xliii Heft. Gratz. — 10° Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, 2e partie, xxvi. — 11° Verein fur kunst und alterthum in Ulm. Mittheilungen Heft 5, 8, 1896. — 12° Revue belge de numismatique, 1896, 1re livraison. — 13° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, mémoires, tomes ix et x. — 14° Bulletin de l'Institut archéologique liégois, tome xxiv, 3e livraison. — 15° Bulletin du Cercle archéologique d'Enghien, tome iv, 4e livraison. — 16° Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, tome xxx. — 17° Proceedings of the Academy of natural, Sciences of Philadelphia, 1895, part iii. — 18° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome vi, 1re livraison. — 19° Gottingen, Geschaftliche Mittheilungen 1896, Heft i. Philologisch classe, 1896, Heft i. — 20° Memorie della Regia accademia in Modena, série ii, volume xi. — 21° Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande, Heft xcix. Bonn. 1893. — 22° Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, Handelingen en Mededeelingen 1894-1895. Levensberichten der afgestorven medeleden, 1896. — 23° Société pro-

vinciale des arts et des sciences d'Utrecht, Verslag der algemeene vergadering, 1895, Aanteekeningen von de sectie vergaderingen, 1895. — 24° Friesch Genootschap van Geschied Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden. Verslag der Handelingen over het Jaar, 1894-1895.

VII. Revues périodiques.

1° Le messager des sciences historiques de Gand, 1895, 4e livraison, 1896, 1re livraison. — 2° Revue des questions historiques, 118e livraison. — 3° Revue de l'art chrétien, 4e série, tome VII, nos 1, 6, table générale 1883-1895 — 4° Annuaire de la Société française de numismatique, janvier-avril, 1896. — 5° Bulletin monumental, 6e série, tome X, nos 4, 5 et 6 — 6° Le Dimanche, Semaine Religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1290 à 1306.

VIII. Achat de la Société.

Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast publiées par la Société de l'histoire de France en 1871.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1896. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 7 Juillet 1896 (1).

Présidence de M. GUERLIN, président.

Sont présents : MM. Billoré, l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Oudin, de Puisieux et Roux.

MM. Brandicourt, l'abbé Cacheleu, l'abbé Cardon, Pierre Dubois et l'abbé Fourrière, membres non résidants, assistent à la séance.

M. Poujol de Fréchencourt se fait excuser.

(1) Cette séance qui, régulièrement devait avoir lieu le mardi 14 juillet, a été avancée d'une semaine à cause de la fête nationale.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— En l'absence de M. le Secrétaire perpétuel, M. de Guyencourt dépouille la correspondance :

— MM. Léon Gamounet et Henri Gayant remercient la Société de leur admission en qualité de membres titulaires non résidants.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse le programme du Congrès des Sociétés Savantes pour 1897.

— Les ouvrages suivants, offerts par les auteurs, sont déposés sur le bureau : *Le Catalogue raisonné de l'œuvre d'Aliamet*, par M. E. Delignières, tirage à part de la belle publication de la Société d'Emulation d'Abbeville. — *Notes, plans et documents* faisant suite à l'*Histoire d'Hesdinfort*, par M. J. Lion. — *La Vierge au palmier*, étude sur un tableau de la confrérie de Notre-Dame du Puy, par M. Janvier, — Un numéro de la *Revue d'Exégèse biblique*, par M. l'abbé Fourrière. — *L'impôt sur le revenu*, par M. Klotz, conseiller général. — Les *rapports* et les *procès-verbaux* du Conseil Général, 1re session de 1896, don de la Préfecture de la Somme. — *Les labyrinthes d'églises*. Labyrinthe de la cathédrale d'Amiens, par Edmond Soyez. — *Essai sur l'Histoire monétaire de l'abbaye de Corbie*, par Maurice Prou.

— La Société vote des remerciements aux donateurs.

— Deux mémoires ont été adressés pour le *Concours d'Histoire* fondé par M. Leprince. L'un est intitulé : *Notice sur Sains*, l'autre : *Histoire financière d'Amiens*. Une commission formée de MM de Calonne, Janvier, Leleu et Oudin est désignée pour juger le mérite de ces ouvrages.

— M. Amédée de Francqueville adresse la photographie d'une pierre sculptée, aux armes du Cardinal de Pellevé, évêque d'Amiens. Elle se trouve à Estrées, canton de Boves. Une note en donne la description. Le musée de Picardie possède déjà une sculpture absolument identique.

— Mgr Renou, archevêque nommé de Tours, a fait parvenir ses deux derniers mandements à la Société qui vote des remerciements à sa Grandeur.

— M. le Président annonce qu'au cours de travaux exécutés par M. Cosserat dans sa propriété de Saleux, on a découvert un fragment de la pierre tombale du sculpteur Nicolas Blasset et celle très bien conservée d'un membre de la famille de Sachy. Ces deux marbres proviennent d'une ancienne église d'Amiens, dédiée à Saint-Firmin-le Confesseur.

— M. de Guyencourt présente à l'assemblée plusieurs cartes anciennes de la Picardie et une vue gravée d'Amiens. Ces pièces ont été acquises pour les archives de la Société. Enfin, M. le Secrétaire annuel propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance la question du changement de l'heure des réunions mensuelles.

— M. Guerlin offre la photographie d'un tableau de la confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens, exposé dernièrement et déjà signalé.

— MM. Philippe Hardouin, avocat, Philippe des Forts, Gustave Acremant et l'abbé Thobois, curé d'Alette, présentés à la dernière séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. le Président fait passer sous les yeux de l'Assemblée le dessin original de l'ancien baldaquin de la chapelle des Dominicains d'Amiens. Ce dessin du XVIIIe siècle est signé par l'architecte Defrance ; il appartient à M. Ansart et provient de la collection Duthoit.

— M. Pierre Dubois donne lecture d'un compte rendu de l'excursion faite par la Société à l'exposition archéologique d'Arras.

— M. Darsy lit ensuite une étude très docum ntée sur la *Seigneurie de Hélicourt*, commune de Tilloy-Floriville.

Ces deux lectures sont renvoyées à la Commission des impressions.

— M. Guerlin signale, dans les *Mémoires* du Général Baron Thiébault, une description des prisons d'Amiens pendant la Terreur, dans lesquelles l'auteur avait été détenu à cette époque.

— M. l'abbé Fourrière continue la lecture de ses recherches sur les *Origines aryennes de la Picardie*. M. le Président, au nom de la Société formule les plus expresses réserves au sujet des étymologies proposées dans ce travail.

— Il est donné lecture d'une notice de M. le Chanoine Marle. Dans cette communication, l'auteur montre que de toutes les fêtes célébrées par les habitants de Béthune, les plus brillantes étaient celles qui avaient lieu à l'occasion des entrées solennelles des seigneurs. Il fait remarquer que ce fut surtout à l'entrée des Rois de France que ces manifestations populaires devinrent plus éclatantes. Dans cette étude, M. le Chanoine Marle fait spécialement mention des fêtes qui eurent lieu à l'entrée de Louis XIV et à celle de Louis XV. Cette marche triomphale se terminait à l'église collégiale de Saint-Barthélémy où un Te Deum était chanté.

— Enfin M. de Guyencourt présente à l'Assemblée un objet préhistorique en os, trouvé dans la tourbe du marais de Saint-Sauveur, près Amiens. On a cru reconnaître dans cet instrument un lissoir destiné à préparer les peaux. Le Musée de Picardie possède un objet absolument semblable.

— L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 24,187 à 24,229.

EXCURSION A ARRAS

Compte rendu par M. Pierre Dubois.

Le mercredi 3 juin, la Société a fait la seconde excursion de 1896 à Arras.

A l'intérêt que présentent les monuments civils et religieux de la capitale de l'Artois, s'ajoutait l'attrait de l'Exposition rétrospective des Arts et des Monuments du Pas-de-Calais, organisée, du 20 mai au 21 juin, par la Commission des Monuments historiques.

Dès notre arrivée en gare d'Arras, à huit heures et demie, nous rencontrons MM. de Puisieux, membre de la Société, Acremant, membre de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais et M. l'abbé Henri Debout, Supérieur de Saint-Joseph d'Arras, membre non résidant de la Société, qui jusqu'à notre départ seront pour nous les guides les plus compétents.

Au début même de ce rapide compte-rendu, nous nous empressons de les remercier très vivement de leur précieuse amabilité.

La porte Ronville, par laquelle on arrivait de la gare, est aujourd'hui démantelée : les travaux ne sont pas encore achevés.

En nous rendant à la Tour de Séchelles, qui se trouve très près de la porte Ronville, M. Acremant nous raconte la lutte entamée par la Commission des Monuments pour la conservation de quelques parties de l'enceinte fortifiée d'Arras qui en faisait une place de première classe. Comme chaque fois, l'autorité civile et le génie, ligués, ont eu facilement raison.

La Tour de Séchelles est de peu d'importance architecturale, mais elle a été le théâtre d'évènements capitaux : deux intéressent spécialement l'histoire de Picardie : l'incarcération de Saint-Preuil et l'évasion de Madeleine de Forceville de Merlimont, Maréchale de Schulemberg.

En sortant de la maison où se trouve aujourd'hui enclavée la Tour de Séchelles, nous rencontrons à gauche la chapelle des Ursulines, dominée par une flèche de 58 mètres, actuellement décapitée, qui reproduit au double l'ancienne pyramide célèbre de la Sainte Chandelle bâtie vers 1300.

En nous dirigeant vers l'Hôtel-de-Ville, nous passons au Palais de Justice qui occupe, pour partie, l'ancien Hôtel des Etats d'Artois. La décoration de la façade principale a été demandée à Duthoit. Ce n'est d'ailleurs pas la seule œuvre du sculpteur amiénois que nous devions rencontrer à Arras.

L'opinion populaire arrageoise semble très fière du nouvel Hôtel de Ville, restauré à grands frais,

de 1858 à 1866, et avec l'appui personnel de l'Empereur qui est venu l'inaugurer. C'est un monument considérable, très bien distribué, mais qu'alourdissent singulièrement des imitations souvent malheureuses et disparates des styles antérieurs. Cependant les parties et les détails remarquables y abondent : telle la façade ancienne sur la Petite Place avec ses arcades ogivales formant porche, son toit très élevé percé de trois rangs de lucarnes : telle encore la délicate rampe de l'escalier principal.

L'Hôtel de Ville est dominé par un Beffroi de 75 mètres, le plus haut de France, disent les *Guides* classiques.

Nous sommes en sortant de l'Hôtel de Ville sur la Petite Place tout entourée, comme sa voisine la Grande Place, de maisons dites espagnoles. On connait l'aspect si puissamment original de ces deux places que semblent crêneler les pignons aigus tandis qu'une galerie à arcades soutenues par des colonnes monolithes forme comme un cloître devant les magasins et les habitations. Plusieurs excursionnistes remarquent qu'un même motif se retrouve sur la plupart des façades : ce sont deux gerbes de blé, entrecroisées, rappelant l'importance d'Arras comme très ancien marché régulateur des céréales, considérable aujourd'hui encore.

Ces maisons de la Grande Place ne sont pas seulement curieuses par leurs façades et leurs pignons. Sous elles s'étendent des caves fort

vastes, suffisantes pour abriter, au moment des sièges que la place-frontière soutenait très fréquemment, une bonne partie de la population. On y signale même d'importantes écuries souterraines : nous en visitons une à plusieurs étages, longue de plus de cinquante mètres et qu'ont cependant sectionnée des éboulements ou des cloisons récentes ; une particularité à noter : aucune inscription intéressante ; très rarement des *graffiti* pour la plupart tout modernes.

Nous nous éloignons très peu des deux places pour aller dans l'église Saint-Jean-Baptiste admirer une *Descente de Croix* attribuée à Rubens, une copie anonyme de la même et, près des fonts baptismaux, deux petits tableaux sur bois, *le Christ* et *Saint-Pierre*.

Nous retrouverons à l'Exposition une Assomption attribuée à Philippe de Champaigne, prêtée par cette même Eglise.

Un des monuments les plus intéressants d'Arras est son Mont de Piété, le plus vieux sans doute du territoire français actuel, puisqu'il fut institué en 1620 par le Gouvernement espagnol des Pays-Bas, en même temps que ceux de Bruxelles et d'Anvers. Il a conservé exactement sa vieille physionomie ; on y retrouve même des bureaux, des accessoires, qui pour n'être pas contemporains de la fondation, n'en sont pas moins plus que séculaires. Les honneurs du Mont de Piété nous sont faits avec beaucoup d'obligeance par son Directeur, M. Barbier.

Une très courte rue nous sépare de la cathédrale, ancienne église de l'abbaye de Saint-Vaast, dont la construction fut commencée vers 1755.

Dans l'une des chapelles absidales, nous admirons le tombeau, par Em. Thomas, du Cardinal de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, qui au temps des persécutions révolutionnaires s'était dissimulé sous les simples apparences de clerc d'un notaire d'Amiens. Une des statues de la Cathédrale, celle du B. Benoît Labre est l'œuvre de Duthoit.

Une visite rapide de Saint-Vaast d'Arras, comme l'était forcément la nôtre, laisse une vive impression de grandeur et d'harmonie architecturale, même à des Amiénois qui par l'éducation et aussi par amour propre local, sont des admirateurs réservés de la majesté des églises cathédrales, ailleurs qu'en Picardie.

Un perron de 48 marches nous conduit du portail principal à l'entrée du jardin du Palais de Saint-Vaast, l'ancienne abbaye, aujourd'hui partagée entre l'autorité ecclésiastique et la Ville d'Arras. L'aile de l'Est est occupée par l'Evêché et le grand Séminaire, l'aile de l'Ouest abrite les musées, la bibliothèque communale, les archives, l'école de dessin et diverses Sociétés et administrations locales dont les salles étaient occupées par l'Exposition rétrospective.

Nulle abbaye urbaine n'était peut-être plus considérable que Saint-Vaast. Les bâtiments d'au-

jourd'hui sont ceux reconstruits en 1754 par le Prince de Rohan. Un résumé de l'Histoire de l'Abbaye, déjà complètement et savamment écrite, ne saurait trouver place ici. Un seul chiffre indiquera l'importance matérielle de Saint-Vaast au XVIIIe siècle. Pour sa part, l'abbé commandataire percevait annuellement un tiers des revenus et ce tiers était de 700,000 livres. !

Les dimensions seules de l'église de l'Abbaye devenue la Cathédrale d'Arras, seraient une autre preuve de cette richesse et de cette puissance.

Nous commençons notre visite de Saint-Vaast par la Bibliothèque communale, riche de 60,000 volumes et de 1,500 manuscrits, où le bibliothécaire, M. Wicaux, nous reçoit avec une parfaite obligeance. Le principal dépôt est la propre salle de lecture des moines, demeurée intacte, avec les mêmes étiquettes de rayons. Quatre escaliers dans les angles sont cachés par des rangs de faux volumes aux titres imaginaires qui divertissaient fort, parait-il, les anciens propriétaires mais dont l'esprit peut sembler aujourd'hui un peu éventé.

Il nous suffit de traverser la cour de l'abbaye pour arriver au Grand Séminaire. Après de fort beaux cloîtres, un péristyle servant de communication avec la cathédrale, nous admirons une magnifique cheminée derrière l'autel de la chapelle du Séminaire, l'ancien réfectoire des moines.

Nous quittons à regret Saint-Vaast, après avoir remarqué deux nouvelles statues de Duthoit, *la*

Science et *la Religion*, sur la Porte principale, Place de la Madeleine.

Il est déjà près de midi ; Un rapide coup d'œil à la Salle, remarquablement décorée, des Concerts de la Société Philharmonique que préside notre aimable guide, M. Acremant, et qui vient d'affirmer sa haute valeur artistique aux Fêtes commémoratives d'Adam de la Halle, le 21 juin dernier, puis nous nous trouvons réunis pour le déjeûner.

A l'issue du repas, il s'engage une discussion d'un réel intérêt général, provoquée par un récent travail d'un des convives, M. l'abbé Henri Debout, sur le séjour de Jeanne d'Arc à Arras, de la fin de septembre à la mi-novembre 1430, époque à laquelle elle fut conduite au Crotoy, en passant par Drugy, près de Saint-Riquier. M. l'abbé Debout s'est consacré depuis longtemps déjà à l'histoire de notre héroïne nationale. Il a repris, un à un, tous les points de son épopée et de son procès, en les contrôlant par les archives anglaises, travail qui jusqu'ici n'avait jamais été tenté en France. On était certain d'un séjour à Arras de Jeanne, alors aux mains de Jean de Luxembourg qui peut être en était constitué tiers séquestre. On croyait cet arrêt de quelques jours à peine. M. l'abbé Debout a démontré qu'il devait être de six semaines : il diffère d'opinion avec M. Acremant quant au lieu précis d'Arras où elle fut incarcérée. Nous ne pouvons que renvoyer à la brochure de M. l'abbé Debout, *Jeanne d'Arc à Arras*, qu'il

a bien voulu offrir avec ses autres travaux à notre Bibliothèque, et souhaiter d'autre part que la controverse sur la prison où Jeanne séjourna qui, par la personnalité même de l'héroïne, est plus qu'un point de détail local, soit prochainement l'objet d'une monographie.

De l'Hôtel nous nous rendons rue Saint-Aubert au très curieux *Refuge Saint-Eloi*, maison de ville des chanoines de l'abbaye du Mont Saint-Eloi. Une discussion s'engage sur les dates probables des diverses parties de cette construction ; les plus importantes semblent être du xve siècle. La Tourelle attire surtout l'attention des excursionnistes, après une chapelle dont la voûte est intacte et qui est aujourd'hui, comme les autres pièces du *Refuge*, le logement d'ouvrières âgées et nécessiteuses, agréées par l'administration des Hospices d'Arras.

M. Ernest Deusy, ancien député du Pas-de-Calais, ancien maire d'Arras, nous fait l'amitié de nous permettre de visiter son hôtel qui est un véritable et précieux musée. Cette partie de l'excursion vaudrait à elle seule un rapport.

Plusieurs des pièces de cette importante collection sont d'origine picarde, quelques-unes, notamment, proviennent du château d'Heilly. Il y aurait grand intérêt pour l'histoire de notre art local à ce qu'elles soient spécialement étudiées. Les deux plus curieux appartements de l'Hôtel Deusy sont un oratoire d'une parfaite conservation et un mer-

veilleux salon Louis XVI où, dit la tradition, Robespierre fréquentait assidûment.

Nous nous faisons l'interprête de tous les excursionnistes en adressant nos très vifs remerciements à M. Deusy pour sa bienveillante hospitalité.

Nous traversons l'Hôpital Saint-Jean ou Hôtel Dieu dont le réfectoire est orné d'une suite curieuse de portraits des supérieures des xviie et xviiie siècles, et nous arrivons à deux heures à l'Exposition rétrospective, organisée à l'occasion du cinquantenaire de la Commission des Monuments historiques.

Les dépôts publics du Pas-de-Calais et les collections particulières s'étaient largement dégarnis pour former au Palais de Saint-Vaast un ensemble unique, plus complet même au point de vue des manuscrits que l'Exposition d'Art rétrospectif du Trocadéro et ne comprenant pas moins de 3,418 numéros dans 23 salles !

Je ne puis mieux faire, en ce rapport déjà trop long, que de renvoyer au catalogue, très consciencieux et très savant, dressé par M. H. Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, Secrétaire de la Commission des Monuments Historiques, commissaire général de l'Exposition. Il n'était malheureusement pas encore publié lors de notre visite.

Rien qu'en le parcourant on s'aperçoit que dix-huit siècles d'art et d'histoire des mœurs se trouvaient résumés et précisés dans les galeries du

Palais de Saint-Vaast, que toutes les branches de l'activité artistique et industrielle d'une région entière s'y trouvaient représentées, depuis la dinanderie qui fournissait, comme à notre Exposition du Cinquantenaire en 1886, les ustensiles d'une pittoresque cuisine, jusqu'à la fabrication céramique arrageoise ou à la dentellerie très réputée.

Dans ces vitrines, combien de pièces absolument uniques ! Les merveilleux bijoux mérovingiens trouvés à Lens, aujourd'hui au Musée d'Arras ; cette coupe en verre gravé représentant le sacrifice d'Abraham et trouvée à Boulogne, au Petit-Atre, appartenant à M. Bellon ; ce tryptique de Jean Bellegambe, propriété de la cathédrale d'Arras ; ce magnifique bahut franco-flamand, en ébène sculpté et ciselé, à M. l'abbé Lemaire ; ces manuscrits des VIIIe et IXe siècles, provenant des abbayes Saint-Vaast et Saint-Bertin : *les 4 Evangiles, Evangile selon Saint-Mathieu*, envoyés par la Bibliothèque communale de Boulogne ! Parmi tous ces trésors, le plus précieux sans doute est l'admirable reliquaire à volets or et émaux, du XIVe siècle, qui provient très probablement de l'abbaye de Chocques et doit être un don de la Comtesse Mahaut d'Artois mais dont l'histoire et *même* la possession actuelle sont ignorées.

Presque sur la même ligne, il faudrait citer le fameux pied de croix de Saint-Bertin, appartenant au Musée archéologique de Saint-Omer, orné

d'émaux champlevés du XIIe siècle, et la Croix de l'abbaye de Clairmarais.

Dans les vitrines d'orfèvrerie religieuse, tout serait à détailler mais nous n'en avons pas le loisir.

Les excursionnistes se sont longuement arrêtés devant l'envoi de l'Eglise de Coullemont, un tableau de la confrérie de N.-D. du Puy d'Amiens, reconnu et identifié par notre Président, et conservé dans notre Cathédrale jusque vers 1765. On trouvera le détail de ce tableau qui ressortit directement à l'histoire de l'Art amiénois sous le numéro 1429 du catalogue de l'Exposition.

Pour le visiteur patient, l'exposition était un répertoire incomparable de matériaux : il pouvait y trouver la biographie et l'iconographie des personnages originaires du Pas-de-Calais, établies par des centaines de pièces manuscrites et imprimées, provenant surtout des collections Barbier et Advielle. Les confrèries de N.-D. des Ardents d'Arras, des Charitables de Béthune, des Joueurs d'instruments et des Forts des Halles d'Arras avaient envoyé leurs statuts, leurs Ex-voto, leurs costumes et leurs livres d'or, nous livrant ainsi toute l'histoire de ces curieuses associations plusieurs fois centenaires.

Une très remarquable vitrine de costumes masculins et féminins des deux siècles passés et plusieurs autres remplies de bijoux, de jeux, pouvaient fournir une reconstitution complète de la vie privée d'autrefois.

Tout serait à citer depuis les salles des premiers siècles, au rez de chaussée, où M. l'abbé Debout nous montra la belle sépulture sous dalle du VIIIe siècle qu'il a découverte à Tardinghen, jusqu'aux salles où nous conduisit M. Paul Lecesne, président de la Commission des Monuments historique, pour nous faire remarquer les meubles Louis XV et Louis XVI, une série très riche de miniatures, d'importantes vitrines de céramique où la porcelaine d'Arras était représentée par ses plus beaux spécimens, et la collection remarquablement complète d'émaux de M. Deusy.

Sans même parcourir les salles de tableaux où voisinaient les Breughel, les Ph. de Champaigne, les Poussin, les Largillière et auxquelles les musées d'Arras et de Saint-Omer avaient fait d'importants envois, le rapporteur, après toutes ces prétéritions, se contente d'enregistrer que c'est seulement lorsque l'heure du train fut proche que nous quittâmes bien à regret l'Exposition du Palais de Saint-Vaast.

L'excursion d'Arras restera parmi les plus importantes de celles faites jusqu'ici par la Société. La compétence et l'obligeance de nos hôtes en ont doublé la portée.

C'est en les remerciant chaleureusement que nous quittions Arras à 6 heures et demie. Il n'était pas possible de faire de la Ville et de son Exposition une plus complète et plus profitable visite que celle que MM. de Puysieux, Acremant

et Debout ont dirigée et dont ces quelques lignes sont — vous ne l'avez que trop remarqué, Messieurs — le très sommaire et très incompétent procès-verbal.

TROIS MOIS
DANS LES FORÊTS DE FRANCE

Compte rendu d'un ouvrage de Miss Stokes

par M. VIRGILE BRANDICOURT.

Notre aimable Président a bien voulu me confier pour l'analyser devant vous un très intéressant ouvrage de Miss Margaret Stokes intitulé : *Three months in the Forest of France* c'est-à-dire : — *Trois mois dans les forêts de France*. A première vue, cet ouvrage ne parait pas devoir se rattacher à nos travaux et il a pourtant pour la Société un intérêt assez considérable parce qu'il y est question du séjour des saints Irlandais en France, et qu'un chapitre important y est consacré à la Picardie.

Miss Stokes n'est pas une inconnue pour nous. Vous vous rappelez peut-être que notre Président nous a communiqué un article d'un journal

anglais où notre auteur nous signalait la coutume, commune à l'Irlande et à la Picardie, de déposer des croix de bois aux abords de certains endroits.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir analyser rapidement devant vous quelques chapitres du nouveau livre publié par Miss Stokes. C'est un ouvrage important et qui a exigé de sa part une somme de travail considérable.

L'intrépide et infatigable « folkloriste » a suivi pas à pas les saints Irlandais dans leurs courses apostoliques : elle a interrogé les chroniques des monastères, fouillé les archives des bibliothèques publiques et recueilli sur place tous les documents relatifs à l'objet de ses études. Elle a dessiné des paysages, pris des photographies des monuments et copié les gravures remarquables.

Dans cette étude comme dans celle qu'elle a précédemment publiée sur les saints irlandais en Italie et dans les Apennins (1). Miss Stokes suit toujours le même plan. Elle raconte d'abord la vie des personnages dont elle entreprend de retrouver les traces, puis elle publie les lettres qu'elle a écrites à divers correspondants des endroits où elle a rencontré quelques vestiges du séjour des apôtres de l'Irlande. Elle a vu par elle-même toutes les choses dont elle parle; et ses lettres, pleines d'enthousiasme et de bonne humeur, ont beaucoup d'intérêt et de couleur locale.

(1) Six months in the Apennins.

Je voudrais pouvoir vous traduire en entier sa première lettre (en ce qui concerne la Picardie) datée de « Hôtel de la Gare, Abbeville, Picardie, Dépt Somme, 10 avril 1893 » dans laquelle elle raconte qu'elle a l'intention de retrouver l'endroit où saint Colomban et saint Fursy abordèrent sur le continent.

Elle trouva le renseignement qu'elle cherchait dans « un ouvrage de l'abbé Hénocque, publié par « la Société des Antiquaires de Picardie dont « elle s'est fait cadeau ». Elle y a vu aussi que les missionnaires avaient pris une route « allant de la « mer à travers la France jusqu'en Bourgogne ». Aussitôt elle loue une voiture et la voilà partie à la recherche de cette fameuse route.

Je ne vous raconterai pas toute son odyssée, au cours de laquelle elle fit le voyage avec des braves gens qui mangeaient du porc et des radis, qu'elle prit pour de bons picards, avec qui elle essaya de lier conversation dans son « poor french » dit-elle plaisamment, et qui lui répondirent en excellent anglais.

Ce voyage se termina à Montreuil où un Père chartreux donna à notre voyageuse un plan de la fameuse chaussée.

Le lendemain Miss Stokes va visiter l'abbaye de Saint-Riquier « un des types les plus parfaits « de l'architecture gothique, non seulement en « Picardie mais encore en France ». Elle en décrit minutieusement la façade, dont une reproduction

figure en tête de son ouvrage, ainsi que l'intérieur et elle signale la belle châsse qui contient les reliques des trois saints irlandais, Manguille, Caidoc et Adrien Elle prend également un grand intérêt aux deux magnifiques peintures qui représentent — *Le Dit des Trois morts et des Trois vifs*. Elle en reproduit en langage original les quatrains si saisissants.

Deux jours après, Miss Margaret part pour Mézerolles où saint Fursy fit son premier miracle et où il revint mourir quelques années plus tard.

Le village de Mézerolles est traversé par l'Authie sur les rives de laquelle saint Manguille et saint Wulgan avaient bâti leur ermitage. La chapelle ainsi que la fontaine de la statue de saint Fursy se trouvent près de Mézerolles, à Frohen-le-Grand, l'ancien Forshem ou maison de Fursy.

« Je suivis, dit-elle, la délicieuse vallée de l'Authie à travers une végétation luxuriante et j'arrivai alors à une vieille chapelle bâtie près d'une fontaine. Sur la porte de la chapelle je lus de suite le mot de Fursy. Je fis arrêter ma voiture, je sautai à bas pour venir copier l'inscription :

Hommage des habitants de Frohen-le-Grand à saint Fursy.

On sent au ton de ces quelques lignes, que j'ai tenu à traduire textuellement, l'émotion de l'antiquaire qui découvre enfin un document longtemps cherché ou la confirmation d'une théorie longtemps caressée.

En recherchant le nom de toutes les fontaines

dédiées à saint Fursy, miss Stokes a pu retrouver la route suivie par le saint pour aller de Saint-Riquier à Péronne. Cette route coïncide d'abord avec la voie romaine qui va d'Abbeville à Doullens puis on retrouve Saint Fursy à Yvrench où existe une fontaine visitée par les pèlerins qui souffrent de maux d'yeux, puis à Maison-Ponthieu, Frohen, Outrebois, le Meillard, Authieule, Mailly, Grandcourt, Pys et les Bœufs, village qui tire son nom des bœufs qui ont transporté le cercueil de saint Fursy quand son corps fut ramené de Frohen à Péronne.

Voici maintenant Miss Stokes installée à Péronne « une des plus curieuses et des plus « anciennes villes de Picardie » et qu'elle trouve plus grande qu'elle ne s'y attendait. Elle se hâte de visiter les curiosités de la ville, le vieux château décrit dans Quentin Durward, l'église Saint-Jean, du xve siècle où sont maintenant conservées les reliques de saint Fursy. Elle résume rapidement l'histoire de Péronne, d'après l'ouvrage de M. Desachy, puis elle recherche dans les documents de l'époque tout ce qui a trait à saint Fursy et à son frère. Il est rapporté dans les anciennes vies de ce saint qne le monastère fondé par saint Fursy et son frère était souvent visité par des compatriotes. Après leur mort l'affluence fut plus considérable encore « C'était un véritable flux et reflux d'Irlandais et de Bretons. Quelques-uns restèrent comme moines ; d'autres allèrent

se fixer dans une autre partie de la France, mais l'abbaye de Péronne fut longtemps considérée comme le monastère des Ecossais, des Irlandais et des Bretons, ces trois appellations désignant les habitants des trois parties qui forment aujourd'hui la Grande-Bretagne. C'est de là, dit Miss Stokes, que vient le nom de Bretagne donné à un faubourg et à une porte de Péronne ». Dès 650 ce monastère était déjà célèbre et il est désigné dans les chroniques irlandaises sous le nom de Cahir Fursa ou château de Fursy, ce qui indique l'importance qu'il avait à cette époque.

Miss Stokes qui paraît très contente de son séjour à Péronne et enchantée de l'accueil qu'elle y a reçu, remercie M. l'abbé Leroy de lui avoir montré un très beau manuscrit de la « Vie et les Miracles de saint Fursy » copie faite « à Lille en 1468, par Jean Miélot, secrétaire de Philippe duc de Bourgogne et de Brabant. A la fin de ce manuscrit se trouve un traité de pathologie, plus empirique que scientifique, très intéressant cependant pour l'histoire de la médecine. Il débute par ces vers curieux :

Les seigneurs d'église à Péronne,
Afferment que toute personne
Qui a fieures ou pamoison
Ou paralisie à foison
Ou une pierre en la vesie
Ou l'enflure didropisie
Ou dentrailles de compisons

Ou de boyaux avalisons
Et Briemet tout quaquez physique
Ne peut saner par sa pratique ?
En priant à Saint Fourssy
Est tost guarie et saine aussy.

La description de l'ancienne église de Saint-Fursy, fut rasée pendant la Révolution, et de celle de Saint-Jean terminent cette très importante lettre de Péronne.

Ce court et rapide pèlerinage que nous venons de faire en Picardie à la suite de Miss Stokes pour visiter les lieux sanctifiés par les missionnaires irlandais, l'auteur le poursuit à travers la France s'arrêtant à Lagny, Laon, Luxeuil où saint Colomban fonda un magnifique monastère.

Il ne m'est pas possible de continuer ce voyage, pourtant si agréable et je dois m'arrêter en vous demandant pardon, messieurs, de vous avoir retenus si longtemps.

LA TERRE ET SEIGNEURIE

DE

HÉLICOURT EN VIMEU

par M. Darsy.

Hélicourt est un petit village du canton de Gamaches, autrefois paroisse du doyenné du même nom. Au XVe siècle on y comptait vingt feux ; au XVIIIe, trente-quatre, et aujourd'hui 84 habitants et 25 maisons (1).

La seigneurie de Hélicourt a un certain intérêt historique, tant à raison de faits qui s'y sont passés qu'en souvenir surtout des personnages qui l'ont possédée. Elle était, nous dit Dom Grenier, tenue en pairie et mouvante directement du comté de Ponthieu (2), par trente livres de reconnais-

(1) *Déclaration des villes et villages de la conté de Ponthieu*, envoiée par Jehan Legaigneur, receveur dudit Ponthieu. Chambre des Comptes de Lille. Etats dressés par ordre du duc de Bourgogne, en 1469. Archives de Lille. D. 45. — Manuscrits de Dom Grenier, paquet 24, lettre H. Arch. nation. — Recensement de la population en 1896.

(2) Mss. de D. Grenier, loc. cit. — Il est à remarquer que la terre de Hélicourt « située sur les confins du comté de Ponthieu », ne releva de celui-ci que depuis son annexion faite, par suite de la cession de 1363, dont il sera parlé plus loin.

sance annuellement. Elle consistait en 88 journaux de terre arable, 170 journaux de bois taillis, 22 journaux de prés, un moulin à eau, champart, censives, avec haute justice. Elle avait pour dépendances : la seigneurie d'Izencourt (1), tenue de Hélicourt en pairie et qui y fut réunie avant l'année 1670 ; la seigneurie de Monchelet, consistant en trois fiefs ; celle d'Epaumesnil, en un seul fief ; le fief d'Andrechies, sis à Harselaine et tenu aussi en pairie ; un fief à Frettemeule, deux à Hélicourt, deux à Woincourt, un autre au même lieu, dit Breslecosse ; le fief de Franqueville à Teuffles, tenu en pairie ; un fief à Beauchen ; un autre à Mesnelie ; enfin le fief de la prévôté de Hélicourt, consistant en 20 journaux et demi de terre, dont 12 en labour et le reste en riez.

Un château-fort était élevé à Hélicourt sur le bord de la rivière de Visme et défendait la vallée. Il avait assurément une certaine importance militaire pour l'époque, puisque le roi Charles VI, dans son ordonnance sur la police générale du royaume, datée du 25 mai 1413, y nommait un capitaine, aux appointements de cinquante livres

(1) Le siège de la seigneurie d'Izencourt était situé à Gamaches, rue de la chaussée de Normandie, en face de l'église Saint-Pierre. Son tènement comprenait les diverses masures environnantes jusques et y compris celle où était construite la grange dîmeresse, entre la rue Vignette et la rue Tompoiré. Cette grange a été détruite en 1873 par incendie.

tournois par an, au lieu toutefois de cent livres, chiffre auquel ils s'élevaient précédemment. Ce château tomba momentanément aux mains des coureurs Anglais qui, en l'année 1340, étaient descendus sur la côte vers Mers et sous la falaise de Ménival (1). En 1421, les Anglo-Bourguignons, sous la conduite du duc Jean de Luxembourg, s'en emparèrent. En 1422, les châteaux de Hélicourt, Tilloy et plusieurs autres voisins furent, nous dit Monstrelet, « démolis de fond en comble, par mandement royal, dont moult déplut aux nobles hommes à qui les dites forteresses appartenoient » (2). On voit encore aujourd'hui sur l'emplacement du château de Hélicourt un monticule formé par le pied du donjon, à proximité du moulin actuel.

Du registre aux cens, rentes et revenus du

(1) Voy. le récit de cette descente au folio 97 v° du cartulaire dit *Livre rouge*, conservé aux archives de la Ville d'Eu. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, v. 362. — *Gamaches et ses Seigneurs*, par Darsy, page 117 et note.

(2) *Chroniques de Monstrelet*, livre 1er, chapitre 276, page 533, édit. Buchon. — La forteresse de Hélicourt fut-elle bien détruite immédiatement ? N'en aurait-il pas été d'elle comme du château de Gamaches, dont la démolition ordonnée le 30 septembre de la même année 1422 (Mss. D. Grenier, d'après les Registres des csmptes, p. 138), n'eut lieu qu'en 1591 ? On lit, en effet, dans le 51e registre aux délibérations de l'hôtel de ville d'Amiens, sous la date du 13 février 1590 : « le Maire et les échevins disent qu'il n'est besoing d'entretenir aucune garnison dans la château de Gamaches et qu'il est plus nécessaire d'icelųy razer, pour le bien du pays. »

comté de Ponthieu, fait et renouvelé en 1377 par Mgr Jean, seigneur de Nyelles (1), alors gouverneur du comté, et par le receveur, il appert que le castel et la terre de Hélicourt valaient alors en domaine ordinaire non muable 44 livres 13 sols 5 deniers obole, et en domaine muable 94 livres 9 sols 6 deniers, ensemble 139 livres 2 sols 11 deniers obole. Sur quoi il était payé chaque année au chapelain cent sols parisis.

De cette terre étaient tenues, comme il vient d'être dit, trois pairies ; elles devaient chacune 10 livres de relief, 10 sols de chambellage et 10 livres d'ayde, quand le cas y échéait, avec douze hommes liges, qui devaient chacun 40 sols de relief, 20 sols de chambellage, 40 sols d'ayde et le quint denier en toutes ventes, soit de fiefs, soit de cotteries.

Il n'est guère possible, on le comprend, de dresser la suite des seigneurs qui ont possédé le petit domaine de Hélicourt dans les temps anciens. Dom Grenier nous dit (2) que Eustache de Hélicourt donna une charte en faveur de la léproserie du Val de Bugny (3), en l'année 1190. De cela il

(1) Nyelles était une cense voisine et dépendant de Coquerel. (*Coutumes générales de la Sénéchaussée de Ponthieu :* Notes de Délegorgue, tome 1er, page xiv.)

(2) *Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie*, p. 487 ; dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie : Documents inédits, tome III.

(3) Il s'agit ici, non pas de Buigny, lieu voisin de Hélicourt, mais de Buigny-Saint-Maclou, village peu éloigné du Val aux lépreux.

semble résulter tout naturellement que la terre de Hélicourt appartenait encore alors à la famille de ce nom. Cependant M. René de Belleval qui a publié, en 1866, une intéressante et savante notice sur le roi d'Ecosse Jean de Bailleul, en l'accompagnant d'une généalogie de cette famille picarde et remontant jusqu'à l'année 1090, qualifie seigneurs de Hélicourt ses ancêtres depuis Bernard de Bailleul, qui vivait en 1135. On s'expliquerait mieux que la terre et la seigneurie fussent passées, par cession ou par mariage, aux mains de Hugue, aïeul du roi, qui vivait en 1195 (1).

Quoi qu'il en soit, à la fin du XIII[e] siècle, la terre de Hélicourt appartenait à Jean de Bailleul, chevalier, seigneur de Bailleul, Hélicourt, Dompierre et Hornoy. Mons en Vimeu fut le lieu de sa naissance (2). Il était le petit-fils de Margue-

(1) Ajoutons ici quelques renseignements : Hugue de Bailleul, aïeul du roi Jean, souscrivit la charte par laquelle Rorgon de Beauchen, donna l'aulnoie où fut bâtie l'abbaye du Lieu-Dieu en 1195. D'autre part, son fils aîné Jean amortit en faveur des religieux de l'abbaye de Sery, en 1246, cinquante journaux de terre que leur avait donnés Geoffroy de Broustelle, et encore, en 1253, toutes leurs possessions sises à Huitaine-église. (*Jean de Bailleul, roi d'Ecosse*, par M. de Belleval, p. 53. — *Notice sur l'abaye de Sery*, par Darsy, p. 62 et 64. — *Cartulaire de Sery*, Mss. 962 de la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris, fol. 23 et 44.)

(2) On a émis des doutes sur ce point ; mais la charte de 1304, dont nous allons parler, le dit positivement. — M. Prarond (*Saint-Valery et les cantons voisins*, tome 1[er], p. 265) soupçonne que les substructions remarquées dans la ferme de Mons, pourraient être des restes de l'ancien château où serait né Jean de Bailleul.

rite,(1) l'aînée des trois filles de David, comte de Huntington, dernier rejeton du sang royal en Ecosse. En cette qualité (2), il fut appelé à succéder au trône laissé vacant par la mort d'Alexandre III. Mais après quatre années (1292-1296) d'un règne qui fut fort agité, mécontent de ses sujets, abreuvé de dégoût, découragé par la défaite de ses troupes à la bataille de Dumbar, enfin livré par trahison aux mains de son vainqueur, Edouard, roi d'Angleterre, il fut trainé en prison, forcé d'abdiquer en sa faveur et de lui céder tous ses droits au trône d'Ecosse (3). La tour de Londres lui fut assignée comme résidence, « avec un train de prince

(1) Marguerite avait épousé Alan, lord de Galway, et en avait eu une fille, Donazille, qui mariée en 1233 à John Baliol (Jean de Bailleul) lui donna quatre enfants, dont un fils du même nom. (Buchanan, *Rerum scoticorum historia*, lib. 8, f° 74 r°. — David Hume, *Histoire d'Angleterre*, trad. de Madame Bélot, tome IV, p. 203. — *La tombe de Jean de Bailleul*, par le Vicomte d'Estaintot, dans le Précis des Travaux de l'Académie de Rouen, 1877, p. 340.)

(2) La couronne lui avait été disputée par Robert Bruce, fils d'Isabelle, qui était fille puinée de David, comte de Huntington. Chacun des compétiteurs était possesseur de grands biens en Ecosse. Les membres du parlement se trouvant divisés et ne parvenant pas à s'entendre, prirent pour arbitre le roi d'Angleterre, Edouard Ier. Ce prince prononça en faveur de Jean de Bailleul, qui fut mis en possession du trône le 19 novembre 1292. (Buchanan, loc. cit. f° 73, r°. — Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, 1727, tome III, p. 40. — *Extrait des Actes de Rymer*, par le même, 1728, p. 30. — John Lingard, *Histoire d'Angleterre*, traduite par le chevalier de Roujoux, tome III, p. 323. — Hume, loc. cit. p. 203.)

(3) Boethius, *Scotorum historiæ* liber xiiij, f° 294, r°.

et conservant la liberté de circuler dans un rayon de cinq milles au-delà. » Mais, dans la suite, il fut transféré à Oxford, où il fonda un collège qui porte son nom (1). Rendu à la liberté le 18 juillet 1299, après bien des difficultés, il se retira en France, à Château-Gaillard en Normandie. Il y mourut accablé de vieillesse, après avoir perdu la vue : amissis luminibus in longa senectute tabescens, lit-on dans Boéthius (2). Si l'on rapproche ces derniers mots de la date probable de la naissance de Jean de Bailleul, c'est-à-dire vers 1240, on voit qu'il était âgé de 75 ans environ.

La plupart des historiens placent la mort de ce prince en 1305. Cette date s'appuyait sur le témoignage de Lingard et de David Hume. Celui-ci s'exprime ainsi : « la mort de John Baliol, arrivée à peu près dans ce même temps (1306), semblait ouvrir une carrière brillante à l'ambition du génie entreprenant du fils de Robert Bruce. « (3).

(1) Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, loc. cit. p. 50.

(2) Boethius, loc. cit. fol. 294 r° et 307 v°. Certains historiens pensent que Jean de Bailleul avait la seigneurie de Château-Gaillard. Cela peut s'induire, semble-t-il, de cette phrase trop peu explicite de Boethius : abiit in Normaniam patriam ad hereditatem, ubi in castello Gailzard, mortuus est. — Morér)*Le grand dictionnaire historique*, II, 43) dit qu'il se retira sur ses terres en Normandie.

(8) Lingard, loc. cit. p. 344. — David Hume, loc. cit. chap. 2 du tome IV, p. 339. — Polydori Vergilii *Urbinatis Anglicæ historiæ* libri xxvj, p. 337. — Le P. Ignace, *Histoire des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville*, p. 241. — *Nouvelle biographie universelle* de F. Didot, tome IV, col. 187.

Mais il résulte, d'une manière évidente, des documents suivants, qu'il faut reporter cette mort à l'année 1315. D'abord c'est un acte daté du 4 mars 1313 (1314, nouveau style), par lequel « Jehans par la grâce de Dieu, roy d'Ecosse, sire de Bailleul en Vimeu » voulant appaiser une accusation portée contre lui et ses gens, pour « entreprises, mesfaits et trespas » commis à Hélicourt et ses appartenances en Vimeu, promet et s'engage de payer la somme de « wit vins (160) livres de boins fors parisis, » dans un délai déterminé, entre les mains du sénéchal du comté de Ponthieu, lequel appartenait au roi d'Angleterre, Edouard III, par héritage de sa mère Eléonore de Ponthieu, morte en l'année 1290. Ce titre cité par M. le Ver, qui l'a dit tiré du Bureau des finances d'Amiens, a été reproduit en son entier par M. de Belleval, d'après Dom Grenier (1). D'autre part, on lit dans Rymer une lettre du roi d'Angleterre, du 4 janvier 1316, par laquelle il prie le roi de France d'agréer les devoirs féodaux d'Edouard, fils et héritier de Jean de Bailleul, dont il a appris la mort (2).

(1) *Lettre de M. le Marquis Le Ver,* dans la Revue Anglo-Française, tome III, p. 447. — Les pièces dites du Bureau des Finances d'Amiens n'existent plus. — *La campagne d'Edouard III en France*, par M. René de Belleval, p. 132. — Collection des Mss. de D. Grenier, vol. supplém. 298, pièce 99e. — Biblioth. nation.

(2) M. le Vicomte d'Estaintot, loc. cit.

Jean de Bailleul avait épousé Isabelle, fille de Willaume comte de Varennes et de Surrey (1). Il est plus d'une fois nommé dans les monuments écrits de la Picardie, soit avant sa royauté, soit depuis sa déchéance. Ainsi, le lundi d'avant Saint-Michel, au mois de septembre 1282, Hue de Bailleul, chevalier, agissant tant pour lui que pour son neveu Jehan de Bailleul « qui sire est capital et souverain des lieus » dont il va être question, octroie, approuve, confirme et amortit le legs fait par Jehan et Phelippe de Longuemort, de 24 journaux environ de terre, assis en plusieurs pièces au terroir de Hamercourt, « pour fonder une chapelenie perpétuelle en la vile de Longuemort. » Au mois de juin 1289, Jean de Bailleul donne, conjointement avec « Agnès de Valenche », sa belle-sœur, et en même temps que le roi Philippe-le-Bel, des lettres d'amortissement en faveur de Guerard de Noelette, chanoine de la cathédrale et écolâtre d'Amiens, à raison de la vente à lui faite, pour le profit des pauvres écoliers de la maison de Saint-Nicolas, du tiers de la dîme des ablais de Vadicourt lès Dompierre. Cette portion de dîme était tenue en arrière-fief de Jean de Bailleul, premier du nom, qui la tenait du Roi (2). — Le 2 décembre

(1) M. Em. Gaillard, dans la Revue Anglo-Française, tome III, p. 206. — M. le Vicomte d'Estaintot. loc. cit. p. 336.

(2) Titres de l'Evêché d'Amiens. Archives départem. G. 182. — *Bénéfices de l'église d'Amiens*, II, 118. — *Cartulaire du Collège d'Amiens*, fol. 4 et suiv. Archives du département de la

1304, Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, vendit à l'abbaye de Sery en Vimeu « tout l'héritage qui lui appartenoit en la ville et territoire d'Oisemont, dont il se réservoit la haute justice et la vicomté moyennant la somme de 2,376 livres, et s'en étoit dessaisi entre les mains de Denis d'Aubigny, bailli d'Amiens, lequel en saisit l'abbaye de Sery. » Le roi de France, Philippe-le-Bel, avait autorisé cette aliénation par lettres données à Chartres près de l'Isle de France, au mois de septembre précédent, dans lesquelles Jean de Bailleul est encore, comme précédemment, qualifié roi, titre indélébile, suivant l'usage : « Nos dilecto et fideli nostro Johanni de Ballolio, regi Scotiœ concedimus... » On y trouve le détail des droits et biens qu'il s'agissait de vendre (1). C'est sous la même date, si non par ces mêmes lettres, que Philippe-le-Bel avait autorisé la vente faite en ladite année, par Jean de Bailleul au profit de la commune d'Abbeville, d'un droit de travers sur la rivière de Somme.

Edouard de Bailleul, fils de Jean, avait été, avec lui, fait prisonnier, puis retenu comme ôtage par

Somme, D. 112. — *Les Ecoles et les Collèges du diocèse d'Amiens*, par Darsy, p. 52. — Agnès de Valence était veuve de Hugues de Bailleul, mort en 1272, frère de Jean.

(1) *Cartulaire de l'abbaye de Sery*, charte 100e. page 275, et Extrait de l'histoire de l'abbaye, par le P. Hyacinte Sauvage, p. 274 et 275. Mss. de la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris, no 962. H. f. 8. — M. de Belleval a cru voir (loc. cit. p. 78) dans la persistance de la qualification de roi, de la part de J. de Bailleul, « un secret désir de reprendre sa couronne. » La charte que nous citons démontre qu'il se trompe.

le roi d'Angleterre assez longtemps après la libération de son père. Lorsqu'il était tout jeune encore, adhuc impuber, dit un historien, il avait été fiancé, le 23 octobre 1295, avec Isabelle de Valois, âgée de deux ans, fille aînée de Charles de France, comte de Valois et nièce de Philippe-le-Bel. Ce roi l'avait dotée de soixante mille écus d'or. Le douaire de la princesse avait été assigné par Jean de Bailleul sur ses terres de Bailleul, Hélicourt, Dompierre et Hornoy, situées en France, et sur celles de Lanark, Kadion, Maldisles, Cinghan, Hadington et le castel de Dunde, situés en Ecosse (1). Mais le mariage n'eut pas lieu, à cause des évènements qui suivirent de près, comme on vient de le voir.

Il y avait trente-six ans que Jean de Bailleul avait renoncé à la couronne, et son fils « ne pensait à rien moins qu'à faire revivre ses droits », lorsque Robert Bruce, roi d'Ecosse, mourut. Mais, profitant de cette circonstance pour susciter dans ce royaume des troubles dont il saurait tirer parti, le roi d'Angleterre fit venir Edouard de Bailleul à sa cour, lui prodigua les caresses et, l'assurant de son concours, éveilla en lui l'ambition (2).

(1) Boethius, loc. cit. lib. xiiij, f° 293 v°. — M. le Ver, loc. cit. p. 444. — André Duchesne, *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, tome 1er, p. 594.

(2) Rymer, *Acta publica*, tome I, p. 253. — *Extrait des Actes de Rymer,* par Rapin Thoyras, p. 70, col. 2. — *Remarques historiques et critiques sur l'histoire d'Angleterre de Rapin Thoyras*, par N Tindal, tome 1er, p. 253. — Buchanan, loc. cit. lib. 8, f° 75 v° et lib. 9, f° 89 r°.

Après quelques combats heureux, Bailleul fut proclamé roi (1332). Son règne, qui ne fut jamais affermi, nc présente qu'une longue suite d'aventures, de victoires ou de défaites. Il finit par l'abandon de tous ses droits en faveur du roi d'Angleterre, moyennant cinq mille marcs comptant et une rente annuelle de deux mille livres sterling. En cela, selon l'expression ironique de l'historien André Duchesne, « il faisoit large courroye du cuir d'autruy, comme on dit en commun proverbe, et donnoit ce qui n'étoit pas sien. » En effet, depuis fort longtemps « Bailleul n'était qu'une ombre de souverain, » sous le joug du roi d'Anglerre (1). Plusieurs années après, voulant reconnaître les bienfaits qu'il avait reçus de ce prince, Edouard de Bailleul lui fit don de la terre et du château de Hélicourt, par lettres du 27 mai 1363. La prise de possession se fit par le Sénéchal du Ponthieu, Géraud de Bontreshem, le 6 juin suivant. Edouard de Bailleul mourut la même année en Francc, où il s'était retiré et ne laissa point de postérité (2).

(1) Boethius, loc. cit. f° 325. — Lingard, loc. cit. tome IV, p. 33 et 115. — Rapin Thoyras, loc. cit. III, pages 138 et 174. — Le même, dans l'*Extrait des Actes de Rymer*, p. 73, 104 et 106. — A. Duchesne, loc. cit. p. 675. — *Nouvelle Encyclopédie moderne*, de F. Didot, tome XIII, col. 348 et 350.

(2) M. d'Estaintot, loc. cit. p 341. — Rymer, *Acta et fœdera publica*, tome III, pars 2a, page 78. — Louandre, *Recherches sur la topographie du Ponthieu*, dans les Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1838 à 1840, page 309.

Les armoiries de cette famille étaient : *un champ d'hermines, à l'écu de gueules en abîme.*

Après la soumission du Ponthieu au roi de France (1368), celui-ci donna la terre de Hélicourt à Martelet du Mesnil, premier écuyer du corps et maître de l'écurie du Roi, en reconnaissance de ce qu'il avait, en deux ans, fait rentrer le comté de Ponthieu en son obéissance. Peu de temps après, elle lui fut retirée et réunie au domaine. En échange, il reçut une somme de trois mille livres, selon lettres du 21 juin 1370 (1).

Lorsque le roi d'Angleterre se fut rendu maître de la Normandie, en 1418, le Vimeu fut infesté et pillé par les coureurs ennemis. Après la défaite de Mons en Vimeu, les Anglo-Bourguignons s'étaient emparés, comme on l'a vu plus haut, du château de Hélicourt. Sous leur domination, la terre fut possédce par messire Raoul Lesage, conseiller du Roi, chevalier, seigneur de Saint-Pierre (2). Elle était alors toute déserte et abandonnée, l'hôtel même était ruiné en telle sorte qu'il n'y restait que les murs, tout ayant été dévasté par les guerres.

(1) P. Anselme, *Histoire générale des grands officiers de la couronne*, tome VIII, p. 468. — *Description du canton de Gamaches*, par Darsy, p. 124.

(2) Peut-être lui fût-elle donnée par Henri IV, en même temps que Gamaches, c'est-à-dire le 7 mars 1724. Voy. Mss. de D. Grenier, paquet 24, au mot Ysancourt ; il cite le 4e vol. du Registre des Chartres, p. 456.

Elle ne rapportait plus que soixante-quatorze livres. Et comme, après la mort de Jacques, duchesse de Bavière (1), dont le douaire était assigné sur le Ponthieu, le comté devait revenir au Roi, il avait intérêt à ce que la terre de Hélicourt fût en état d'acquitter la dite somme. Le roi d'Angleterre, par lettres du 18 novembre 1428, permit à Lesage d'employer une somme de deux cent quarante livres parisis en réparations et embellissements de l'hôtel, à la condition qu'il serait déchargé de la rente de soixante quatorze livres pendant toute sa vie et celle de sa femme, et qu'après leurs décès la terre de Hélicourt retournerait pleinement au domaine de Ponthieu. Sur lesdites lettres, la Chambre des Comptes commit le Sénéchal et le receveur de Ponthieu pour le roi Henri « soi-disant roi de France et d'Angleterre » (2), à l'effet de savoir « si la somme de deux cent quarante livres estoit convertie ès réparations et empavement du dit hostel, suivant qu'il estoit porté par les lettres du Roy, et d'informer s'il seroit utile au Roy de retenir la rente de soixante quatorze livres, ou d'en décharger Lesage, aux

(1) Jacques ou Jacqueline de Bavière avait épousé Jean, fils de Charles VI et d'Isabelle de Bavière, lequel mourut, sans enfant, en 1416 et fut inhumé à Saint-Corneille de Compiègne. (*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault).

(2) Le mot *soidisant* a été probablement ajouté par le copiste.

conditions susdites. » L'information fut faite dans « les villes de Gamaches et de Hélicourt » le 11 mars suivant, et les commissaires ayant été d'avis que l'arrangement proposé était utile au Roi, la Chambre des Comptes donna un arrêt confirmatif, sous la date du 19 du même mois (1).

Avant la réduction de la Normandie aux mains du roi de France, le Vimeu avait été entièrement ruiné et se trouvait inhabité, à cause des guerres. Mais, après l'année 1450 ou environ, il commença à se repeupler. Plusieurs vinrent se rétablir « en la ville de Hélicourt, » y défrichèrent les terres et les mirent en labour. A cette époque, le receveur de Ponthieu commit un prêtre nommé Descaquenrelles, pour gouverner la terre de Hélicourt « située sur les confins du comté de Ponthieu » et pour en recevoir, au profit du duc Philippe de Bourgogne, les droits et revenus. Après lui, fut commis un nommé Gilles de Rogehen. Six à sept ans ensuite, messire Jean Ledoux, alors receveur de Ponthieu et depuis maître des comptes à Lille, prit la terre de Hélicourt en Vimeu « par manière de fief-ferme (2) ou arrentement, » moyennant vingt quatre livres parisis, monnaie royale, par chaque année, et à la charge de faire réédifier l'habitation, dans le délai de trois ans, en y

(1) Archives de la Somme, série E, numéro 588[1].

(2) On entendait par fief-ferme le bail d'un fief à rente ou cens perpétuel. (*Coutume de Ponthieu*, au titre IV, Aliénation de fief, article, 66.)

employant jusqu'à concurrence de trois cents francs, du prix de 32 gros, monnaie de Flandre, pour le franc, avec en outre l'obligation d'acquitter les charges, droits et devoirs pour ce dus et accoutumés d'ancienneté.

Par lettres du 30 octobre 1463, Louis XI confirma la possession aux mains de Jean Ledoux, qui fit hommage au Roi le 20 février suivant et jouit paisiblement de la seigneurie. Il fit réédifier le portail et entrée du château, faire des chambres et divers bâtiments, réparer le colombier, rétablir le moulin à l'eau et un vivier au-dessus de ce moulin, bâtir une grange et des étables pour clore la cour du fermier.

Jean Ledoux vendit la terre de Hélicourt à Joachim Rouault, maréchal de France, seigneur de Gamaches, pardevant deux auditeurs royaux au comté de Ponthieu, le 27 août 1464. moyennant huit cents livres écus d'or. des coing et forge du Roi, francs deniers. Cette vente fut ratifiée par le mandataire d'Agnès Guillebaut, femme Ledoux, avec renonciation à son douaire, par acte du 14 septembre suivant. Le même jour eut lieu la saisine au profit de Joachim Rouault qui, le lendemain, fit hommage au Roi, pour raison de ladite terre. Le Roi daigna faire remise à Joachin Rouault du montant des droits seigneuriaux et du quint denier du prix de vente, formant la somme de deux cent trente trois livres quinze sols tournois, et il lui en fut donné décharge signée des trésoriers de France et datée du 25 septembre 1464.

Joachim Rouault augmenta beaucoup la valeur de la terre de Hélicourt, en faisant défrîcher et labourer les terres. Il en donna bon nombre, ainsi que les manoirs, prés et bois, à rente et à muyson ; donna des terres à planter à diverses personnes et fit « escharter et nettoyer les rivières. »

Mais, en 1472, les Bourguignons logés en la ville d'Abbeville brûlèrent le château de Gamaches et celui de Hélicourt, dans lequel ils prirent sire Jean de Braistel, seigneur de Chepy. Joachim Rouault et ses héritiers firent réédifier tout à neuf le moulin, en le reportant un peu plus bas qu'il n'était et changèrent le cours de la rivière : le tout afin de garantir les prés qui auparavant étaient noyés.

Après la mort de Joachim Rouault, sa veuve Françoise de Volvire, comme tutrice d'Alof Rouault leur fils mineur, unique héritier de son pére, offrit de relever la terre de Hélicourt. Mais elle n'y fut reçue, à la date du 13 novembre 1478, qu'après avoir justifié par titres que cette terre était tenue en pairie, en un seul fief, et en payant les droits de relief montant à sept livres. Alof Rouault servit et contribua, avec les pairs et hommes liges, à l'Assise du Ponthieu, qui se tint le 9 janvier 1479.

Cependant, un édit du roi Charles VIII, du 27 décembre 1484, enregistré au parlement et au Châtelet de Paris, prononça la révocation de tous les dons faits après le décès de Charles VII, son

aïeul. En conséquence, le lieutenant du sénéchal de Ponthieu saisit la terre de Hélicourt et la mit aux mains du Roi. Alof Rouault ayant requis la main levée de cette saisie, le receveur ordinaire du Ponthieu s'y opposa. Sur quoi, la Chambre des Comptes renvoya aux officiers du comté à enquérir, pour savoir quand, comment et à quelle charge la terre et seigneurie de Hélicourt fut donnée à Jean Ledoux, en quel état elle était alors et elle est à présent, quelles réparations, améliorations et augmentations y avaient été faites depuis, par qui, et combien le tout pouvait avoir coûté. L'enquête fut faite à Abbeville le 5 septembre 1491. Par arrêt du 16 mars 1492, la Chambre des Comptes ordonne une nouvelle enquête « pour savoir qui sont les héritiers de Jean Ledoux, où ils demeurent, en quel nombre et en quel degré ils sont parents, leur âge et qualité. » Elle dit d'ailleurs que « ce pendant Alof Rouault jouira de la terre pendant un an, sous la main du Roy, en payant les charges accoutumées » (1).

L'enquête fut faite à Abbeville le 31 mai 1493 et, par arrêt du 3 juillet suivant, la Chambre des Comptes, « attendu qu'il ne paroissoit point à l'enquête des réparations et augmentations faites en la terre de Hélicourt par les défunts Ledoux et Joachim Rouault, » ordonna qu'il fût fait une nouvelle information par un des maîtres des comptes

(1) Archives de la Somme, E. 588₂.

et que ce pendant Alof Rouault jouirait de la dite terre et ses dépendances, comme il avait été accoutumé, jusqu'à ce que la Chambre en eût autrement ordonné (1).

Les Rouault ne furent jamais troublés depuis lors dans leur possession et jouissance, et la terre de Hélicourt, plus tard érigée en baronnie, resta toujours attachée au marquisat de Gamaches, qui fut créé en 1620. Il est bon toutefois de constater que la terre de Hélicourt sortit momentanément de leurs mains, avec le marquisat de Gamaches et ses autres dépendances. Charles Joachim Rouault qui était né en 1729 et avait succédé à son père Jean Joachim mort en 1751, se trouvant chargé de dettes, vendit, le 2 octobre 1764, à Julien Guillaume de Pestre, écuyer, seigneur de Senef (2), au prix d'un million trois cent mille livres, francs deniers, le marquisat de Gamaches, avec toutes ses dépendances et nominativement la baronnie de Hélicourt, en se réservant le titre de marquis de Gamaches, sa vie durant. Mais, en 1767, Nicolas Alof Félicité Rouault, comte d'Egreville par sa femme, exerça le droit féodal de retrait lignager, en remboursant à l'acquéreur les sommes

(1) Arehives de la Somme. E. 588³.

(2) Il s'agit ici probablement de J. G. de Pestre, qui figure sous le n° 251 de la liste des nobles possédant fiefs réels dans le bailliage d'Amicns en 1789, publiée à la page 30 des *Doléances du peuple, etc. Souvenirs de la Révolution en Picardie*, par Darsy.

qu'il avait payées. Par la reprise de ces domaines, il empêcha l'extinction du titre de marquis jusqu'à la Révolution (1). Ainsi, le dernier seigneur de Hélicourt fut Nicolas Aloph Félicité Rouault, déclaré émigré par arrêté du Directoire du département de la Somme du 8 janvier 1793, et dont les propriétés furent confisquées au profit de l'Etat (2). Le domaine de Hélicourt qui se composait alors de 42 journaux 16 verges de terre à labour, 50 journaux de terre en friche, dite la pâture des Avernes, 24 journaux de prés flottants, un petit bosquet dit la garenne, contenant cent verges, et le bois de Beaumont, de la contenance de 50 journaux, fut vendu par détail devant le district d'Abbeville, les 4, 5, 6, 7, 12 et 29 frimaire an trois (24, 25, 26 et 27 novembre, 2 et 17 décembre 1794). Si l'on ne retrouve pas dans les immeubles vendus révolu-

(1) Ces derniers détails, qui nous étaient inconnus lors de la publication faite en 1856, de notre notice sur *Gamaches et ses Seigneurs*, nous ont été révélés par M. l'abbé Morel, qui les a puisés dans les archives du château de Fayel, pour son travail sur la *Seigneurie de Houdencourt*, inséré dans le tome IV du Bulletin de la Société historique de Compiègne, Ils rectifient ce que nous avons dit sur la transmission des biens du marquisat de Gamaches aux mains de Nicolas Aloph Félicité Rouault. D'autre part, ce même travail donne la généalogie de Charles Joachim Rouault jusqu'à l'extinction de sa famille en 1819.

(2) Archives de la Somme : Registre aux délibérations du 7e bureau du Directoire, pages 93 à 95, et Lettre du ministre de l'Intérieur, Roland, du 13 novembre 1792.

tionnairement la même quantité que celle exprimée à l'origine, c'est que vraisemblablement les marquis de Rouault en avaient baillé à cens un certain nombre qui sera resté, de par la loi, aux mains des détenteurs.

TAPISSERIES AMIÉNOISES

par M. A. Dubois.

Je viens vous donner connaissance d'un acte passé devant M[e] Bazin notaire, le 13 mars 1630 qui prouve qu'à Amiens on fesait de la tapisserie à personnages, comme celle de Saint-Firmin qui se trouve actuellement dans la sacristie de la cathédrale.

Voici l'acte :

Furent présents en leurs personnes François Loffier (1) M[e] tapissier et Christine Costel sa femme de lui autorisée pour l'effet des présentes laquelle authoritée (*sic*) demeurant en cette ville d'Amyens en la paroisse de Saint-Sulpice lesquels

(1) Recu M[e] Tisseur, le 20 Septembre 1613.

ont recongnu pour leur prouffit sestre submis obleige et par ces présentes se submettent et obleigent envers honorables hommes Jehan Dumont et Loys Arthus marchans bourgeois de ceste ville d'Amyens y demeurant paroisse Saint-Leu de façonner et fournir aux dits Dumont et Arthus ce acceptant en personnes, deux pièces de tapisserye et y apposer et façonner les histoires et tels desseings qui leur seront délivrés par les dits acceptants le tout bien et deuement conduit, y employer de bonnes laynes de bonnes et vives coulleurs sans y appliquer aucunes peintures sur icelles, mesmes les relever suffisamment de bonne soye tant au corps que bordures d'icelles, comme aussi faire les devises en lettres de soye conformément aus dits desseings, suivre bien et deuement les dits desseins modèles et devises qui leur seront baillées et les faire de pareille bonté, force et compte que celles que le dit Loffier a fait pour les sieurs Loys de Villers et Gabriel de Sachy qu'ils ont donné à la paroisse Saint-Firmin le confess se submettant le dit Loffier et sa dite femme de rendre parfaite icelles pièces de tapisserye en dedans le jour de Saint-Jehan-Baptiste prochainement venant a peine de tous dépens, dommages et intérêt et ce moyennant le prix de Sept livres tournois pour chacune aulne au carré de ce que se trouveront contenir les dites deux pièces de tapisserye suivant leur modèle, les dits aulnes de telle mesure et longueur que celles par luy faictes pour

les dits de Sachy et de Villers sur lequel pris à la prière et requeste des dits entrepreneurs les dits Dumont et Arthus ont présentement payé comptant chacun par moitié la somme de soixante livres tournois pour commencer à façonner les dites tapisseryes, et pour le surplus les dits Dumont et Arthus ont promis et promettent le paier aus dits Loffier et sa dite femme faict afaict que les dites tapisseryes seront advancées et a proportion de ce quy se fera jusques à la perfection dicelles sauf néanmoins qu'ils retiendront par leurs mains la somme de soixante-quinze livres pour chacune d'icelles jusques à ce que les dittes tapisseryes leur ayent esté livrées reçues et acceptées et au cas quelles ne se trouvent de la bonté, coulleur, assortissement et enrichissement des dits et pourquoy ils pourront les faire visiter par gens experts et congneissans dont parties, conviendront s'il s'y trouve quelque manquement déduction sera faicte à raison de quarante sols par aulne en carré pour les dits manquements. Tout ce que dessus consenty accordé par les dites parties. Promettans et à ce tenir, entretenir, faire fournir et loyallement accomplir les dites partyes obligé et obligent respectivement lung envers l'autre et les dits Loffier et sa dite femme de l'autorité sus dite l'un pour l'autre solidairement et indivisiment sans division ni discussion renonchant tous leurs biens et héritaiges mesmes le dit Loffier son corps et les dits acceptans chacun pour

leur part et moitié seullement comme dessus aussy leurs byens et héritaiges renonchant,

Faict et passé audit Amiens devant les nottaires royaulx en la maison de Bazin l'un diceulx après midy le XIIIe jour de mars mil-six-cent-trente et ont les dites parties comparantes signé les présentes avec les dits notaires quy les ont adverty de l'Eedict du petit scel.

Signé Franchois Loffier avec paraphe.
Christine.
Dumont et Loys Arthus.
Roche et Bazin Notaires.

Il est regrettable que l'acte ne désigne, ni les sujets des tapisseries, ni l'église à laquelle elles étaient destinées.

NOTE

SUR UNE BRANCHE DE MORS PRÉHISTORIQUE EN CORNE DE CERF

par MM. Pinsard et de Guyencourt.

L'objet probablement unique en notre pays dont l'image accompagne cette notice, fut découvert, au mois d'août 1896, à Ailly-sur-Somme, lors des travaux exécutés à la filature de lin.

Bulletin de la société des études du Lot, tome xxi, nos 1 et 2. — 16° Société des amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin tome vi, nos 1 et 2. — 17° Société dunkerquoise, mémoires, tome xxviii ; bulletin, 1892, n° 1. — 18° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 281 et 282. — 19° Bibliothèque de l'Ecole de Chartes, lviii, 2e, 3e et 4e livraisons. 20° Société d'émulation des Côtes-du-Nord, bulletin nos 6, 7 et 8; table générale de 1891 à 1895. — 21° Recueil des travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e série, tome iii. — 22° Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, janvier-juin, 1896. — 23° Bulletin de la Société Dunoise, n° 108. — 24° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xxiii, n° 4. — 25° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, tome ix. — 26° Annales du Comité flamand de France, tome xxii. — 27° Société de l'histoire de Normandie, bulletin mars-juin 1896 ; Histoire de la Congrégation de Savigny par Dom Claude Auvry, publiée avec introduction et notes par Auguste Laveille, tome i. — 28° Mémoires de la Société philomatique de Verdun, tome xiv. — 29° Société éduenne, mémoires, nouvelle série, tome xxiii. — 30° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, tome xvi. — 31° Mémoires de la Société historique du Cher, 4e série, tome xi. — 32° Mémoires de la Société des sciences et arts de la Marne, 1895. — 33° Mémoires de la Société académique de l'Aube, 3e série, tome xxxii. — 34° Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, n° 15. — 35° Répertoire de la Société de statistique de Marseille, tome xliv. — 36° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze à Tulle, bulletin, 1896, 2e et 3e livraisons. — 37° Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, 1895. — 38° Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, tome xxv, 2e fascicule. — 39° Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 3e série, tome ii. — 40° Académie de Nantes, 7e série, tome vi. — 41° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, revue de l'Avranchin, tome viii. — 42° Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1895-1896, 3e fascicule du bulletin, tome iv, nos 1 et 2. — 43° Académie de inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances, 1896, 4e série, tome xxiv. Bulletin mai-juin. — 44° Travaux de l'Académie de Rouen, 1894-1895.

IV. — **Sociétés étrangères.**

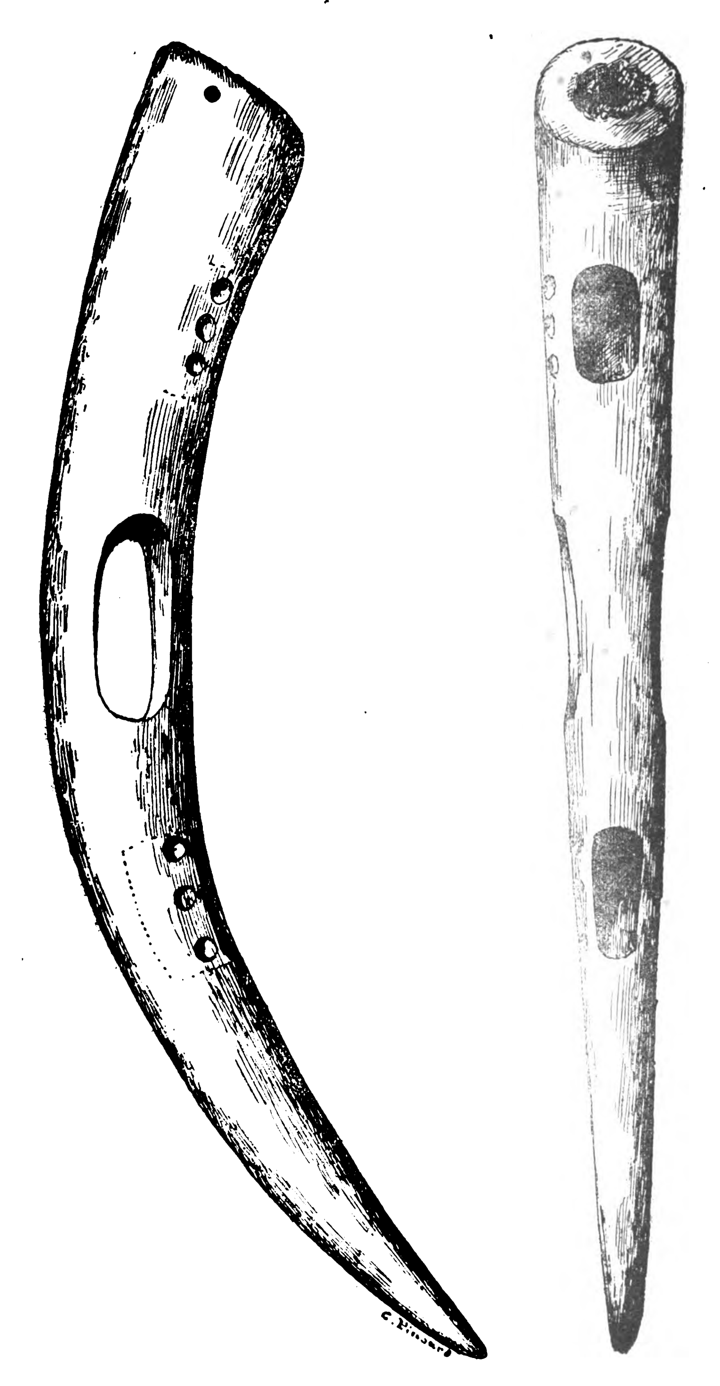
1° Proceedings of the Academy of natural sciences, of Philadelphia, 1896, part I. — 2° Revue belge de numismatique, 1896, 2e livraison. — 3° Société d'Archéologie de Bruxelles, annuaire, 1896 ; mémoires, tome x, 2e livraison. — 4° Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand, 4e année, n° 3. — 5° Société archéologique de Namur, annales, tome xxi, 2e livraison ; rapport sur la situation de la Société en 1896. — 6° Académie d'archéologie de Belgique, bulletin, 4e série, 2e partie, xxvii. — 7° Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, tome xviii, 1re livraison. — 8° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, série v, volume v, fascicoli, 4-5. — 9° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas tome xv, 4e livraison. — 10° Smithsonian Institution, annual report, 1891-1892. — 11° Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, mémoires, 8e série, tome I, n° 1 ; Bulletin. — 12° Société Impériale d'Archéologie de Saint Pétersbourg, mémoires, tomes vii et viii. — 13° Proceedings of the american philosophical Society, tome xxxv, n° 150. — 14° Beitrage Zur Kunde Steiermartischer Geschichtsquellen historischen Vereine fur Steiermark, 27 Jahrgang, Graz 1896. — 15° Nachrichten von der Koniglischen Gesellschaft der Wissenschaften Zu Gottingen 1896, Heft 2. — 16° Quartalblatter des Historischen vereins fur das Grossherzogtum Hessen, Neue Folge, 1895, 17-18-19 Band. — 17° Annalen des Vereins fur Nassauïsche Altertumskunde und Geschichts forschung, 1896. — 18° Société d'histoire de la Suisse Romande et Société académique Vaudoise : Musée Cantonnal Vaudois. — Antiquités lacustres. — Album de 40 planches avec texte, par MM. Van Muyden et A. Colomb.

V. **Revues périodiques.**

1° Revue des Questions historiques, 119e et 120e, livraisons. — 2° Revue de l'Art chrétien, 4e série, tome vii, 3e et 4e livraisons. — 3° Bulletin monumental. — Société française d'archéologie, 7e série, tome I, nos 1 et 2. — 4° Annuaire de la Société française de Numismatique, mai-juin 1896. — 5° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1896, 2e livraison. — 6° Le Dimanche semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1306-1321.

VI. Achat de la Société.

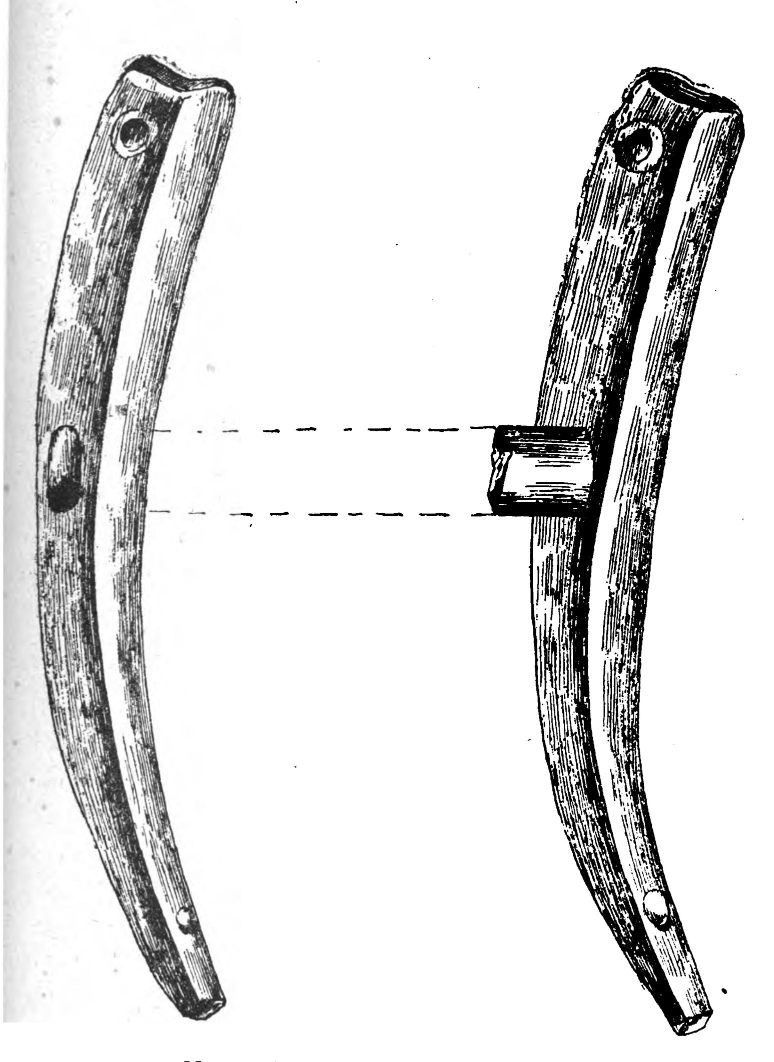
1° Société de l'Histoire de France, mémoires de Pierre de Fénin, tome I et tome II, choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiés par L. Douët d'Arcq. — 2° Société de l'Histoire de France ; Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par G. du Fresne de Beaucourt, tomes I, II, III.



Branche de mors en corne de cerf
trouvée a Ailly-sur-Somme.

4


UNIV.
OF
MICH.



Mors préhistorique en corne de cerf
trouvé a Corcelette (Suisse)


UNIV.
OF
MICH.

Notre collègue M. Billoré le recueillit, à deux mètres environ au-dessous du niveau moyen de la Somme, dans un terrassement pratiqué non loin d'elle, et à côté des débris d'un bateau enseveli au même lieu. C'est un andouiller de cerf, parfaitement poli, dont la couleur est celle des objets de même substance, qui ont longtemps séjourné dans la tourbe,

Notre dessin, exécuté de grandeur réelle, fera facilement juger de la forme et des détails de cette pièce préhistorique, la première peut-être de ce genre, — nous insistons sur ce fait, — qui ait été signalée dans notre région et même en France.

La longueur développée de l'andouiller est de vingt centimètres.

Par une heureuse coïncidence, la bibliothèque des Antiquaires de Picardie recevait, presque au moment de la découverte d'Ailly, le bel album des antiquités lacustres du musée de Lausanne, publié par la Société d'histoire de la Suisse Romande; or, la planche XXIX[e] de cet ouvrage représente plusieurs objets, trouvés à Corcelette (canton de Vaud), qui malgré de très légères différences, ont la plus frappante analogie avec celui que nous étudions, et durent par conséquent servir au même usage.

Selon les archéologues suisses, ce sont des branches de mors pour les chevaux, et ces parties de harnachement dateraient de l'époque du bronze.

On remarque sur la branche de mors qui nous occupe une ouverture traversant l'andouiller de part en part : au-dessus et au-dessous de celle-ci, deux trous sont percés sur une certaine profondeur. L'ouverture principale était destinée à recevoir une embouchure (1). Les deux autres cavités paraissent avoir été munies d'accessoires fixés par trois chevilles, — à la façon des tenons et mortaises, — le tout vraisemblablement en métal (2).

La conservation de la branche de mors trouvée à Ailly-sur-Somme est parfaite. Cet objet appartient aujourd'hui à M. Carmichaël, propriétaire de la manufacture où fut faite la découverte.

(1) Une des figures de l'album de la Société de la Suisse Romande représente une branche de mors qui a conservé une partie de son embouchure *en bois*. Nous en reproduisons le dessin pour faire mieux saisir la disposition des mors primitifs.

(2) Les deux cavités dont il est ici question devaient être munies chacune d'un anneau. A la partie inférieure du mors l'un recevait une rêne ; la têtière s'adaptait au second.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1896.

I. Le Ministère.

1° La Revue historique, juillet-octobre 1896. — 2° Revue des Etudes grecques, avril-juin 1896. — 3° Le Journal des Savants, mai-août 1896. — 4° Annales du Musée Guimet ; les castes dans l'Inde par Emile Senart ; Revue de l'histoire des religions, tome XXXIII, nos 1 et 2 ; bibliothèque d'études, tome III, coffre à trésor attribué au Skogoun Iye-Yoshi, 1838-1853, étude héraldique et historique par L. de Milloué et S. Kawancoura.

II. Les Auteurs.

1° Revue d'exégèse mythologique par l'abbé Fourrière, curé de Moislains, nos 24 et 25. — 2° La procession du Saint-Sacrement et les processions générales à Amiens par Edmond Soyez. — 3° Inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire du grand Ferret à Rivecourt, compte-rendu par le comte de Marsy et l'abbé Morel. — 4° L'instruction publique à Compiègne en 1789 par B. A. Dervillé, économe du collège de Compiègne. — 5° Notes, plan et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, par Jules Lion, inspecteur des promenades de Paris, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, — 6° Notice historique sur Arguel (Somme) par P. L. Limichin. — 7° Trois documents inédits sur N.-D. de Boulogne publiés par A. de Rosny. — 8° Testament de Mgr Perrochel, évêque de Boulogne. Notes et additions par A. de Rosny. — 9° Extrait des registres au Conseil privé du Roy renvoyant à son Grand Conseil la demande en portion congrue de certains curés du diocèse d'Amiens. 1672. Document publié par M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle. — 10° Petit album Caranda faisant suite au catalogue des objets d'antiquités de la collection Caranda. Don de M. Frédéric Moreau. — Ouvrages offerts par l'auteur M. Gustave Acremant : = 11° Le couvent de la Paix de Jésus

en la cité d'Arras. — 12° L'arbre de la liberté à Arras. — 13° Une fête à Arras au XVIIIe siècle. La naissance du comte d'Artois. — 14° Un crime à Saint-Folquin. — 15° Historique de la Société des Orphéonistes d'Arras. — 16° Notes biographiques. — 17° Notice sur le corps des sapeurs-pompiers d'Arras. — 18° Etude nobiliaire et héraldique sur le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras. = 19° Ercheu (Somme) à travers les âges par A. François Lespine, conseiller d'Arrondissement. — 20° Le Roy de Barde, peintre d'histoire naturelle par A. Braquehaye. — 21° Félix Liénard secrétaire perpétuel de la Société philomatique de Verdun, par le comte Pessoffy. — 22° Dents de rhinocéros. Discussion sur la terrasse de Villefranche par E. d'Acy. — 23° Note sur le culte de N.-D. de Grâce à Montreuil-sur-Mer par Roger Rodière. — 24° A propos de trois médailles numismatiques et généalogiques par le comte du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil. — 25° Catalogue de l'exposition retrospective d'Arras, 1896, par Henri Loriquet. archiviste. — 26° French cathedrals par Barr Ferrée.

III. Sociétés françaises.

1° Société historique de Compiègne. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, publié par M. l'abbé Morel, 2e fascicule. — 3° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XVI, 4e et 5e livraisons. — 3° Société industrielle d'Amiens, bulletin, tome XXXIV, nos 2, 3 et 4. — 4° Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5e série, tome XIII. — 5° Bulletin de la Société historique de Langres, n° 53, — 6° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1896, 3e trimestre. — 7° Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, n° 118. — 8° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives, tome XVIII. — 9° Académie de Clermont-Ferrand. bulletin de l'Auvergne, 1896, n° 6. — 10° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1896, 6e et 7e livraisons. — 11° Société Florimontane, revue savoisienne, 1896, mai-juillet. — 12° Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, mémoires, tome XVIII. — 13° Revue de la Société historique et archéologique du Maine, 1896, 1er semestre. — 14° Société de géographie. Comptes-rendus, nos 10-14, 1896; bulletin, 4e trimestre, 1895, 1er et 2e trimestres, 1896. — 15°

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1896. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 20 Octobre 1896

Présidence de M. GUERLIN, président.

Sont présents : MM. Billoré, l'abbé Boucher, Boudon, Dubois, Durand, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine, Oudin et M. le chanoine Marle s'excusent par écrit de ne pouvoir se réunir à leurs collègues.

— Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce qu'il a fait parvenir aux Sociétés correspondantes les bulletins qui leur étaient destinés.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que, sur sa proposition, le Conseil général a maintenu à notre Compagnie la subvention de 500 francs. L'Assemblée vote des remerciements au Conseil général et à M. le Préfet.

— La Société est invitée à se faire représenter à la distribution des prix du Lycée d'Amiens, à celles de la Société Industrielle, de la Société des Amis des Arts, du Lycée de Jeunes Filles, et à la cérémonie de l'installation du nouvel évêque d'Amiens, S. G. Monseigneur Dizien.

— M. le Conseiller Oudin, notre collègue, témoigne le désir que les séances ordinaires de notre Compagnie aient lieu dans la journée et développe les motifs de sa demande.

— La famille fait part de la mort de M. Gustave le Vavasseur, Conseiller général de l'Orne, membre de l'Académie d'Amiens.

— M. le Conservateur du Musée de Picardie accuse réception d'un médaillon, aux armes de la famille Mouret, marbre du XVIIe siècle, et de plusieurs conduits d'hypocauste, découverts à Airaines et offerts par M. Ponchon.

— MM. Acremant, Hardouin, des Forts et l'abbé Thobois, remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Bréard, notre collègue, signale, dans la bibliothèque du baron Pichon, une correspondance du maréchal d'Humiéres, intéressante pour l'histoire de la Picardie. Cette correspondance doit être prochainement mise en vente. M. Georges Boudon donne quelques renseignements à ce sujet.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs volumes et brochures offerts par MM. Acremant, Loriquet, François, du Chastel de la Howarderie, Rodière, d'Acy, Bracquehay, de Marsy, l'abbé Morel, Dervillé, Lion, Soyez, Arthur de Rosny, Limichin, l'abbé Armand et Frédéric Moreau. Les titres de ces ouvrages seront publiés à la fin de ce bulletin et des remerciements sont votés aux donateurs.

M. Poujol de Fréchencourt signale parmi les autres ouvrages déposés sur le bureau, le Bulletin Monumental, la Revue de l'Art Chrétien, les publications de la Société de l'Ecole des Chartes, de la Société Smithsonniènne, du Musée Guimet, du Comité Flamand de France et le magnifique Album publié par la Société historique de la Suisse Romande.

— Le Secrétaire perpétuel annonce que *le Prix du Cange*, offert par la Société, a été mérité en 1896, par M. Olivier Leturcq, d'Aveluy (Somme).

— M. l'abbé Mantel, présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la discussion sur le changement de l'heure des séances ordinaires. Après une courte délibération les séances sont fixées pour l'avenir, par un vote de l'assemblée, à huit heures du soir. M. le Président propose ensuite de tenir, tous les ans, quelques séances supplémentaires, qui auraient lieu à 4 heures de l'après-midi, ne donneraient droit à aucun jeton de présence et seraient spécialement consacrées à entendre les communications des membres titulaires non résidants. Cette proposition est favorablement accueillie, et l'époque à laquelle auront lieu ces séances sera fixée ultérieurement.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau un dessin représentant la façade postérieure de *la Maison dite des Ramoneurs*, récemment incendiée. Ce dessin a été relevé géométriquement. La charpente du premier étage de cette façade n'était pas sculptée et dût toujours être recouverte d'un enduit, mais les bois apparents du rez-de-chaussée étaient ornés dans le style de la Renaissance.

— M. Pinsard communique une lettre de M. Rohaut, d'Albert, ainsi que deux dessins ; le tout, relatif à un chapiteau possédé par M. le curé de Courcelles-au-Bois (Somme). Cette sculpture provient de l'abbaye de Clerfay qui se trouvait dans les environs. Ce chapiteau est en grès, bien conservé, décoré de crochets fort simples et de forme octogonale à pans irréguliers.

M. Pinsard offre ensuite la photographie d'un bénitier en fonte, conservé à Saint-Valery-sur-Somme, dans la chapelle des marins. Il a 0.26 c. de hauteur, et 0.35 c. de diamètre à la partie supérieure. Il est garni de deux anses et orné de quatre figures en demi relief, ces personnages semblent tenir des palmes. M. Pinsard fait encore don à la Société d'une photographie reproduisant un très beau cadre, en bois sculpté, de style Louis XVI. Ce cadre, qui appartient actuellement à M. Balédent, fixé à Rouen, se trouvait autrefois dans une maison de la rue des Vergeaux, n° 65-67, à Amiens. Il parait être l'œuvre de l'artiste qui sculpta les boiseries de la maison de M. Cosserat, rue Saint-Martin. M. Pinsard communique ensuite plusieurs dessins adressés par notre collègue, M. Comte, d'Albert. Ils représentent des plaques de cheminées, en fonte, que M. Comte vient d'offrir au Musée de Picardie. L'une est aux armes de France, la seconde représente une Victoire, la troisième deux Amours soutenant une torche, et la dernière Hercule filant aux pieds d'Omphale. Enfin M. Pinsard décrit les fouilles exécutées pendant le mois de Mai 1896, au lieu-dit le *Mont Thomas*, dans un terrain appartenant à M. le Maire d'Amiens. Tous les sarcophages découverts sont en pierre, malheureusement ils ont été fouillés a des époques plus ou moins rapprochées. Notre collègue les a tous dessinés, ils sont semblables à ceux déjà rencontrés au

même lieu. Là devait exister le cimetière le plus important d'Amiens, à l'époque gallo-romaine. Les objets recueillis sont une jatte en terre grise, des débrits vitrifiés semblable à de l'obsidienne, mais qui sont probablement du verre, des fragments de cuir et des coquilles comestibles n'appartenant pas au littoral picard.

— La parole est donnée à M. l'abbé Boucher, pour lire une étude biographique et bibliographique sur Robert Viseur, l'un des membres les plus éminents du Chapitre d'Amiens au XVIe siècle. Cette intéressante communication est renvoyée à la Commission des impressions.

— M. Collombier décrit, dans une courte notice, une *ciste* en joncs tressés sur monture d'osier et une paire de sandales ; le tout paraissant remonter à l'époque gallo-romaine et trouvé dans un sarcophage aux environs d'Amiens.

— M. de Guyencourt donne lecture d'un rapport sur l'excursion faite au mois d'août dernier, pour répondre à l'invitation de M. l'abbé Hamart, à Mouy et à Hermes (Oise).

A Mouy, dans une nécropole gallo-romaine des objets ont été découverts en grand nombre. Les verreries sont particulièrement remarquables. Il faut aussi signaler un objet tout à fait exceptionnel que l'on croit être un diadême. Cet ornement est en jais. Le cimetière de Mouy remonte au IVe siècle, si l'on s'en rapporte aux monnaies qui y furent découvertes. Non loin de Mouy existe

un cimetière mérovingien, sur le terrain de la commune de Bury. Les objets qu'il a fournis sont bien conservés, mais analogues à ceux de notre région. Quelques fibules sont fort jolies.

A Hermes, l'on doit visiter tout d'abord les collections du presbytère. Elles renferment des monnaies gauloises provenant de différentes cités, entre autres de celles des Bellovaques, — dans le pays desquels se trouve Hermes — et des Ambiani. M. Collombier a bien voulu se charger de déterminer ces médailles. Les poteries trouvées par M. l'abbé Hamart sont analogues à celles que l'on rencontre aux environs d'Amiens, mais quelques instruments en fer tels que truelle, menottes, etc., sont dignes de remarque. M. Hamart a aussi recueilli une curieuse collection de crânes. Tous ces objets, proviennent de la nécropole d'une cité que M. Hamart a découverte avec son temple, ses thermes, etc. Une inscription, actuellement au Musée du Louvre, a révélé le nom de cette ville, *Ratumagus*.

— M. de Guyencourt, au nom de M. Pinsard, donne lecture d'une notice, à laquelle il a lui-même collaboré, sur un mors préhistorique en corne de cerf, découvert à Ailly-sur-Somme, par M. Billoré (1). Enfin, M. le Secrétaire annuel lit un travail de M. Pinsard sur des sculptures décoratives, richement peintes et dorées, découvertes

(1) Voir le Bulletin de 1896, n° 3.

à Amiens dans les murailles d'une maison formant l'angle des rues Goze et des Sergents. Elles paraissent dater de la fin du XVI[e] siècle. Au même lieu ont été trouvés divers débris gallo-romains, entre autres, des fragments de statuettes de Vénus, en terre cuite.

— M. Bréard demande, par lettre, si l'on a connaissance d'un religieux, sans doute picard, le père Jean-Baptiste de Péronne, qui écrivit en 1673-1674, la relation d'un voyage en Terre Sainte. Cet auteur est inconnu.

— A propos du séjour du Czar, en France, M. l'abbé Thobois adresse un numéro du journal *La Montreuilloise*, dans lequel il donne le récit de la visite faite, en 1717, au château de Montcavrel, près Montreuil-sur-Mer, par Pierre le Grand.

— Enfin, M. le comte de Marsy communique le rapport de l'excursion de la *Société Historique* de Compiègne, à Villers-Cotterets et à la Ferté-Milon, en 1896.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 24230 à 24374.

Séance ordinaire du Mardi 10 Novembre

Présidence de M. Guerlin, président

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Dubois, Durand, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministère de l'Instruction publique offre différents ouvrages. M. Poujol de Fréchencourt signale parmi ces derniers le répertoire des catalogues de la Bibliothèque de l'Arsenal, très intéressant pour la Picardie.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau trois volumes offerts, par leurs auteurs, à la Société : *Le Cardinal de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, ses dernières années*, par M. Perrin, avocat, vice-président de la Société historique de Sens. — *Essai sur Quarré-les-Tombes, ses sarcophages mérovingiens et sa station préhistorique*, par M. l'abbé Guignot, secrétaire particulier de monseigneur l'Evêque

d'Amiens. — *Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois*, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour.

— Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Bréard adresse des références sur des lettres originales de notabilités picardes, recueillies par un copiste dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, et demande si la Société désire que ce travail soit continué. La proposition de notre collègue est renvoyée à la commission du legs Beauvillé.

— M. Eclancher, ingénieur, à Saint-Leu-d'Esserent et M. Acloque-Lannoy, d'Amiens, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la préparation de la séance publique. Elle aura lieu le 3 décembre, à 8 heures 1/4 du soir dans la grande salle de la Société Industrielle.

— M. Leleu donne lecture du rapport sur le concours d'histoire. Les conclusions qu'il formule au nom de la commission chargée d'examiner les œuvres des concurrents, sont adoptées. En conséquence, le prix Leprince est décerné à l'auteur d'un remarquable travail sur *Les Finances d'Amiens du* XIVe *siècle à la fin du* XVIe et une mention honorable avec une médaille de bronze est accordée à l'auteur d'une étude sur le *Village et la paroisse de Sains*.

— Conformément au réglement des concours, M. le Secrétaire perpétuel ouvre immédiatement les enveloppes dont les devises correspondent à celles qui sont inscrites sur les ouvrages récompensés et proclame le nom des lauréats. M. Maugis, ancien professeur au Lycée d'Amiens, actuellement professeur d'histoire au Lycée Michelet, à Paris-Vanves, obtient le prix le Prince, et M. Narcisse Dupont, employé-archiviste de l'Evêché d'Amiens, la mention honorable.

— M. de Guyencourt donne lecture, au nom de M. Pinsard, d'une intéressante étude sur les peintures murales gallo-romaines, découvertes rue des Trois-Cailloux, à Amiens, au cours des travaux exécutés pour l'établissement du Comptoir d'Escompte. Ce travail est renvoyé à la Commission des impressions.

— Une seconde note de M. Pinsard, accompagnée de dessins, donne la description de deux fibules en or et une en argent, montées sur rondelles de bronze. Elles auraient été trouvées à Irles (Somme), et appartiennent à M. Dimpre, d'Abbeville. La fibule d'argent porte au centre une tête de Méduse, les deux autres sont décorées de bossettes et de cercles obtenus au moyen de fils d'or plats et tordus en spirale. L'une d'elle semble porter l'inscription TIBI VI — peut-être *tibi vivas* — tracée au pointillé. Les lettres alternent avec des bossettes. *Tibi vivas* signifie *vis pour toi*, c'est-à-dire vis heureux, sois heureux.

Les fibules dateraient suivant un savant archéologue, du IVe au Ve siècle. M. Pinsard les croit exécutées sous l'influence gauloise. Un membre de la Société croit devoir formuler de grandes réserves sur l'authenticité de la fibule d'argent.

— M. Dubois entretient l'assemblée de plusieurs actes notariés dans lesquels il est question d'œuvres d'art exécutées pour ou par des Amiénois, et donne le résumé d'une enquête faite en faveur de Léonor du Moulin, d'Amiens, qui en 1659, voulait entrer dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ces deux communications sont renvoyées à la Commission des impressions.

— M. Brandicourt signale un article sur les prisons de Doullens, pendant la Terreur, article publié sous la signature de M. Braquehaye, dans la *Revue bleue*. Il mérite d'être porté à la connaissance de la Société.

— M. Roux informe l'Assemblée qu'un prix de 3.000 fr. vient d'être accordé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à notre collègue, M. Camille Enlart, pour deux de ses ouvrages, dont l'un, l'*Architecture Romane dans la Région Picarde*, a été publié par notre Compagnie. La Société adresse ses félicitations au lauréat.

— M. Dubois signale une plaque de cheminée représentant une scène, dans la quelle quatre fous jouent un rôle prépondérant. M. de Puisieux, à ce propos, rappelle qu'il a vu à Reims, une plaque aux armes de la famille Pingré. Il a tenté, sans

succès, de l'acquérir pour le Musée de Picardie, qui ne contient malheureusement que très peu de ces objets.

— L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 3/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 24.375 à 24.410.

Séance supplémentaire du Mardi 24 Novembre.

Présidence de M. Guerlin, président.

Sont présents : MM. Billoré, de Calonne, Dubois, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Narcisse Dupont et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

M. Boudon se fait excuser.

— Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— La Société Historique de Tournai annonce la mort de son vice-président, M. le chanoine Huguet, qui assistait au Congrès Archéologique d'Amiens, en 1886.

— MM. Schytte et l'abbé Mantel remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— M. Maugis, professeur au Lycée Michelet, et M. Narcisse Dupont remercient la Société des récompenses qui leur ont été attribuées pour le concours d'histoire.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau deux ouvrages offerts par leurs auteurs : *Du Volga à l'Irtisch, par le Baron de Baye* et *The Architectural record French Cathedrals, par M. Bar Ferrée* ; une carte de l'ancien diocèse de Senlis, don de M. Frédéric Pâris et quatre fort belles planches, dessinées par M. Bezon, reproduisant des sépultures royales de Saint-Denis, offertes par notre collègue M. Pascal.

— Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Président annonce que la séance publique, primitivement fixée au jeudi 3 décembre, aura lieu le mercredi 2 du même mois et le programme sera complété par la lecture du travail de M. Boudon, communiqué à la Société dans une précédente séance : *Une page de l'Histoire militaire d'Albert, autrefois Encre, 1512-1653.*

— M. le Président prend ensuite la parole pour faire connaître l'étude qu'il se propose de lire en séance publique. Elle est intitulée : *Beaucoup de rimeurs, peu de poètes.* Ce travail très littéraire et très documenté est accueilli favorablement par l'assemblée.

— M. le Secrétaire perpétuel lit son *Rapport sur les Travaux de l'Année*, auquel ses collègues veulent bien donner leur approbation.

— M. Brandicourt signale à la Société une étude du R. P. Chérot sur *Anne de Caumont, comtesse de Saint-Pol*, femme d'un gouverneur de Picardie. Plusieurs travaux de nos collègues sont fréquemment cités dans cet ouvrage intéressant notre vieille province, aussi M. le Président engage-t-il vivement M. Brandicourt à donner un compte rendu de l'œuvre du savant directeur des *Etudes religieuses et littéraires*.

— M. Billoré entretient l'Assemblée de plusieurs découvertes faites au cours des travaux exécutés à la Cathédrale pour la réfection du dallage. On a trouvé entre autres sépultures celle d'un Doyen du Chapitre, Adrien de Hénencourt, qu'il a fallu quelque peu déplacer, pour l'exécution du pavage. Le corps embaumé avait subi les effets de l'effondrement du cercueil. Quatre brûle-parfums de grand module, des débris de paille, un fragment de suaire en soie et une inscription sur une lame de plomb ont été recueillis dans cette tombe. L'inscription porte le texte suivant :

CHI . GIST . NOBLE . VENERABLE . ET . DISCRETE . PERSŌNE . MŌS$_{R}$. M$_{E}$. ADRIEN . DE . HENECŌRT . S^{R} . DV . DIT . LIEV . DE . WARLOI . DE . SAVLIS . BRELLIE . DE . CHIPELLI . DV . PETIT . BAIZIEV . ET . DE . BEAVRE PAIRE . SVR . OISE . DOIEN . DAMIENS . ARCHEDIACRE . DE . NOION . LEQVEL . RENDIT . SON AME . A . DIEV . CE . IIIIe . IOVR . DOCTOBRE . MIL . V^{c} . ET . XXX . A . VNE . EVRE . APRES . MĪNVIT . ET . FVT . NEPVEV . DE MŌS^{R} . FERRI . DE . BEAVVOIR . EVESQVE . DAMIENS . PRIES . DIEV . POVR . SON . AME . ET . POVR . TOVS . LES . TRESPASSE.

— M. Billoré donne ensuite des détails sur l'emplacement de la sépulture de l'Evêque Arnould, trouvée dans le déambulatoire, derrière le chœur. Elle fut ouverte fortuitement, car, au cours des travaux, on évite respectueusement de toucher aux tombes. Dans cette dernière se trouvait seulement un squelette bien conservé.

M. le Président remercie notre collègue de son intéressante communication et la séance est levée à 9 heures 3/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 24.411 à 24.428.

Séance publique du Mercredi 2 Décembre 1896.

Présidence de M. Guerlin, président.

A huit heures et demie du soir, dans la grande salle de la Société Industrielle, devant un brillant auditoire d'environ 300 personnes, M .le Président déclare la séance ouverte.

— M. Guerlin remercie d'abord, en excellents termes, M. le Procureur général Regnault, placé à sa droite, et M. Lauranceau, Préfet de la Somme, assis à sa gauche, de l'honneur qu'ils font à la Société en assistant à sa séance publique; puis le programme de la soirée est exécuté selon l'ordre prévu.

— L'étude très littéraire de M. le Président :

Beaucoup de rimeurs, *peu de poètes*, parait vivement goûtée par l'assistance.

— Après le rapport de M. Leleu, sur le concours d'histoire, M. Narcisse Dupont vient, aux applaudissements de l'auditoire, recevoir des mains de M. le Procureur Général, la récompense qu'il a méritée.

M. Maugis, le lauréat du concours, empêché au dernier moment, n'a pu arriver à Amiens en temps voulu pour assister à la séance.

— La lecture du compte-rendu de M. Poujol de Fréchencourt, sur les travaux de l'année, est suivie de celle de M. Boudon, intitulée : *Une page de l'histoire militaire d'Albert,* qui clot brillamment la séance, levée à 10 heures 1/2.

— Etaient présents : MM. l'abbé Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez, membres titulaires résidants et MM. de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cardon, Charles Codevelle, Collombier, Jules Dournel, Pierre Dubois, Narcisse Dupont, Guillemont, l'abbé Landrieu, Le Dieu, l'abbé Lesueur, Lupart, Henri Macqueron, Pierre Oudin, Pascal, Poujol de Molliens et l'abbé Vasseur, membres non résidants.

Séance générale du 3 Décembre 1896

Présidence de M. Guerlin, président

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. Autoine, l'abbé Boucher, de Calonne, Dubois, Durand, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. de Boutray, l'abbé Cacheleu, l'abbé Cardon, Collombier, l'abbé Dourlens, Dubois, l'abbé Godart Guillemont, Georges Mallet, l'abbé Mantel, le chanoine Marle et Pascal, membres non résidants assistent à la séance.

— Les procès-verbaux des deux réunions précédentes sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Monseigneur l'Evêque d'Amiens, M. le général de Brye, M. le Médecin principal Viry, M. le Député, Maire de la Ville d'Amiens, M. l'Intendant militaire Castaing, plusieurs autres invités et un grand nombre de nos collègues adressent à la Société leurs excuses et leurs regrets de n'avoir pu assister à la séance publique.

— M. l'abbé Odon serait heureux d'obtenir des renseigements biographiques sur trois prêtres originaires du diocèse d'Amiens, Louis-Alexis-

Mathieu de Boubert ; Jacques-Etienne-Philippe Hourier et Pierre-François Hénocque, massacrés aux Carmes, à Paris, en 1792.

— M. l'abbé Godard signale plusieurs cuillers gallo-romaines, en argent, trouvées à Rollot.

— L'ordre du jour appelle la discussion du programme des concours de 1898. Après quelques observations il est décidé que ce programme sera le même que celui de 1897. Toutefois, M. le Secrétaire perpétuel fait remarquer que, pour remplir les intentions des donateurs, il y aurait lieu d'augmenter le montant du prix Le Dieu dont les intérêts se sont accumulés depuis plusieurs années. L'assemblée adopte en principe cette proposition et la renvoie à la prochaine séance afin d'obtenir les renseignements qui lui font défaut pour fixer aujourd'hui même le montant du prix Le Dieu.

— M. Collombier entretient l'assemblée des différentes découvertes numismatiques faites en 1895 à Rollot, Poix, Rubescourt et Amiens. Cette communication est renvoyée à la commission des impressions.

— M. l'abbé Mantel donne ensuite lecture d'un savant travail philologique, chapitre détaché de l'ouvrage que l'auteur prépare sur le patois picard, parlé spécialement à Vers-Hébécourt et dans les localités voisines.

Dans cette partie de son œuvre, M. l'abbé Mantel s'occupe de la prononciation des gutturales et termine en expliquant le mécanisme d'un instru-

ment dont il se sert pour déterminer la genèse des sons usités dans le patois picard. C'est un palais artificiel que l'on enduit de craie et sur lequel viennent s'imprimer tous les mouvements de la langue. La communication de M. l'abbé Mantel est écoutée avec le plus vif intérêt.

— M. l'abbé Cardon fait connaître ses recherches biographiques et bibliographiques sur Philippe de Mézières, un picard du XIVe siècle qui fut l'un des hommes les plus plus remarquables de son époque. Ce travail est renvoyé à la commission des impressions.

— M. Janvier communique un intéressant compte-rendu du congrès archéologique tenu à Gand en 1876. Ce rapport est également renvoyé à la même commission.

— Enfin, M. le Président donne lecture, au nom de M. de Witasse, d'une étude sur de nombreuses redevances féodales, dues à leur seigneur par les habitants de Miraulmont et des lieux circonvoisins. La plupart d'entre elles se distinguent par leur originalité, que M. de Witasse fait ressortir en soulignant leur côté pittoresque, ce qui donne à son travail un réel attrait.

— L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 heures.

Séance ordinaire du mardi 8 Décembre 1896

Présidence de M. Guerlin, président

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Gallet, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine et Oudin se font excuser.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Préfet du Pas-de-Calais informe la Société qu'il ne peut intervenir dans les négociations pendantes entre elle et le Conseil Municipal de Coullemont au sujet du tableau de Notre-Dame du Puy remarqué à l'exposition archéologique d'Arras. A ce propos l'assemblée demande à M. le Président d'obtenir au moins la photographie de cette œuvre essentiellement picarde.

M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau un magnifique volume, intitulé : *La guerre de*

1557 en Picardie. Bataille de Saint-Laurent. Siège de Saint-Quentin.

Il est offert à notre Bibliothèque par la Société académique de Saint-Quentin. Ce remarquable ouvrage fait le plus grand honneur à la savante Compagnie qui en a entrepris la publication. M. Elie Fleury, notre collègue, un des collaborateurs de cette œuvre, veut bien se charger de nous en adresser un compte-rendu.

— L'assemblée envoie ses félicitations et vote de chaleureux remerciements à la Société académique de Saint-Quentin.

Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues, parmi les autres ouvrages reçus depuis la dernière réunion :

1° *Les Recherches sur les origines de l'Egypte. L'âge de la pierre et les métaux*, par Jacques de Morgan, directeur des antiquités de l'Egypte, superbe volume et savant ouvrage offert par l'auteur, notre compatriote ;

2° Le *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques*, dans lequel se trouve une étude de M. Théophile Eck, sur les explorations des lieux de sépultures antiques de la Somme et de l'Aisne, entre autres à Ercheu, près de Nesle, et à Framicourt, près de Péronne.

— Le Ministère de l'Instruction publique convoque les membres des Sociétés historiques et archéologiques aux Congrès qui doivent se tenir prochainement à Paris. Notre Compagnie délègue

pour la représenter au Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, MM. Guerlin et Milvoy, et à celui des Sociétés savantes, M. Roux.

— M. l'abbé Guignot, chanoine honoraire, secrétaire particulier de S. G. Monseigneur l'Evêque d'Amiens et M. Léon de Maindreville présentés, à la séance du mois de Novembre, comme membres titulaires non résidants, sont élus en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

Sont réélus : MM. Robert Guerlin, président ; le baron de Calonne, vice-président; Robert de Guyencourt, secrétaire annuel. Tel sera composé le bureau de la Société des Antiquaires de Picardie, pour l'année 1897, avec l'adjonction de MM. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel et Duvette, trésorier.

— M. Guerlin annonce que l'ancienne cheminée du Bailliage d'Amiens, enlevée récemment du local où elle se trouvait est encore à Amiens. La Commission des recherches est chargée d'accord avec M. le Conservateur du Musée, de constater l'état de cette cheminée et de voir s'il y a lieu de l'acquérir.

— M Durand détache un chapitre de son histoire de la Cathédrale d'Amiens, pour en donner lecture à l'Assemblée. Il traite d'une question intéressante et peu connue : les ressources qui permirent la construction, puis l'entretien de la basilique ; la fabrique de l'œuvre, ses fonction-

naires et leur rôle. Les fonds proviennent principalement des quêtes, des offrandes faites aux reliques appartenant au trésor de la Cathédrale et transportées en divers endroits de la Picardie, de dons, de legs, de la location des logettes établies contre le monument. Enfin lors de la suppression de l'Ordre des Célestins, à Amiens, une partie des revenus affectés au couvent de ces religieux vint augmenter les ressources de la fabrique de la Cathédrale.

La Séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 24.429 à 24.445.

BEAUCOUP DE RIMEURS, PEU DE POÈTES

Essai sur la Poésie a Amiens

a la fin du XVIII[e] siècle.

Lecture faite à la Séance publique du Mercredi 2 Décembre 1896,

Par M. Robert Guerlin, président. (1)

Mesdames et Messieurs,

Le titre de cette lecture ne vous a-t-il pas causé quelque surprise ? Il semble, à première vue, que mon travail soit plutôt du domaine d'une Académie que de celui d'une Société d'Antiquaires : je le confesse, et, pourtant, je ne crois pas m'être écarté de la ligne d'études qui nous est tracée par nos statuts ; il est, en effet, plusieurs manières d'envisager une littérature, suivant que l'on s'arrête à ce que j'appellerai ses dehors, que l'on s'attache à la beauté de la forme, à l'harmonie du style, à l'agencement des phrases, à la construction grammaticale, en un mot à ce qui fait l'habillement et la parure de la pensée, ou que

(1) Afin de ne pas dépasser les bornes imposées à un discours de Séance publique, plusieurs des poésies citées au cours de ce travail ont été supprimées à la lecture ; Nous croyons devoir rétablir le texte dans son intégrité pour l'impression.

l'on pénètre plus avant et que l'on recherche sous cette parure l'expression de l'état d'âme d'une société, la manifestation du génie d'un peuple, le reflet des mœurs d'une époque. Académicien, je m'attacherais au premier de ces deux points de vue ; antiquaire, je pense que le second est de notre ressort.

Puis, MM. Durand et Roux vous ayant entretenus les années précédentes de questions archéologiques, n'est-il pas à propos de varier un peu ? Peut-être n'est-ce là qu'un prétexte ? Peut-être une considération toute personnelle et quelque peu égoïste se cache-t-elle sous ce raisonnement : Soit : il m'est permis de craindre, après tout, si je suivais à mon tour la voie que mes collègues ont parcourue avec tant de succès, que mon travail, mis en parallèle avec les leurs ne produise un trop facheux contraste ; je préfère donc aborder un genre tout différent et vous entretenir de poésie : l'intérêt que vous avez accordé aux écrivains picards que MM. de Guyencourt et Soyez vous ont présentés, me montre que ce genre n'est pas pour vous déplaire ; après La Morlière et Claude de Mons, je vais descendre un siècle encore et vous parler de quelques poésies publiées à Amiens vers 1775.

Ne craignez point : je ne viens pas refaire ici, après tant d'autres, un tableau de la poésie française au déclin du XVIII[e] siècle. Plus modestes sont mes visées : pour vous exposer mon sujet

je n'aurai pas à dépasser les bornes d'une simple causerie sans prétentions, dans laquelle je me placerai exclusivement au point de vue local.

Sans me faire illusion sur le degré d'intérêt de cette étude, non plus que sur l'étendue de mes propres talents, c'est, dois-je le dire, sans trop d'appréhension que je prends ici la parole, car si je ne puis avoir la fatuité de croire que ce vers de Musset

Du moment qu'on l'écoute on lui devient ami,

s'applique à un conférencier aussi obscur que moi, parlant d'un si mince objet, du moins, en voyant réunis dans cette salle tant de visages connus, tant de sympathies, l'élite intellectuelle de cette ville, je me rassure à juste titre. Gresset m'en est garant,

Le véritable esprit marche avec la bonté.

S'il en est ainsi, c'est à bon droit que je puis compter sur toute la bienveillance de ce brillant auditoire.

Je lisais, il y a quelque temps, dans une feuille de ce pays, certain avis rappelant aux abonnés dudit journal que les poésies qu'ils pourraient lui adresser ne seraient pas insérées ; la rédaction ayant pour principe de n'accepter aucune pièce de vers.

C'était une sage mesure de précaution.

Au siècle dernier on était moins difficile, et les

vers étaient accueillis avec une reconnaissance bien explicable, car la censure réduisant singulièrement le nombre de sujets que l'on pouvait offrir à la curiosité du public, un journaliste eut été bien souvent embarrassé s'il n'avait eu cet expédient pour remplir ses colonnes.

Comme ses confrères, l'éditeur des *Affiches de la Picardie et de l'Artois*, en qui se résumait alors la presse locale, ne se privait pas de reproduire maintes pièces qui avaient le triple avantage de lui fournir de la copie, de lui procurer des abonnements, — les auteurs n'auraient eu garde de manquer à ce devoir, — et, enfin, de plaire aux lecteurs, car elles rentraient dans le goût du jour.

Après plus d'un siècle, je profite à mon tour de cet ensemble de circonstances et c'est aux *Affiches* que seront empruntées la plupart des pièces que je vais citer.

Ces pièces, on le verra, sont courtes en général, par ce que le souffle était court à cette époque. Peinture, sculpture, littérature, tout s'en ressentait.

Etes-vous, Mesdames et Messieurs, ferrés sur la Mythologie ? Tant mieux ! Aujourd'hui, nous en sommes réduits à ne lire ces élucubrations qu'un dictionnaire de la Fable en main.

Dans beaucoup de ces poésies vous trouverez des hameaux, des bergères, de gracieux tableaux champêtres. Nos bons aïeux voulaient en tout

revenir à la nature, mais ils la comprenaient singulièrement! — « De nos jours, écrivait Chamfort, ceux qui aiment la nature sont accusés d'être romanesques » ! — Quelle calomnie! jugez-en: Il suffit, pour cela, de pénétrer dans un salon. Tous les dessus-de-portes représentent des scènes de la vie pastorale, à savoir : de petits bergers en veste de velours et culottes de soie, chamarrés de rubans, dansant, jouant de la flûte et roucoulant près de tendres bergères,en robes à paniers, poudrées, fardées et souvent en train de pêcher à la ligne : touchante allégorie.

Pendant ce temps, les moutons se gardent comme ils peuvent : heureusement, ce ne sont pas des moutons ordinaires et communs, comme nous pouvons en rencontrer dans nos champs : ceux-là sont bien lavés, bien peignés, bien pomponnés,bien enguirlandés de faveurs aux couleurs de l'arc-en-ciel.

Le paysage lui-même se rapproche tout juste autant de la réalité. — C'est ainsi que nos grands-pères savaient voir, comprendre et interpréter la nature !

Un nom me vient à l'esprit; c'est celui de l'abbé Delille qu'un séjour de plusieurs années au collège d'Amiens a rendu quelque peu nôtre.

Ses traductions des Géorgiques sont longuement citées dans les *Affiches*; (1770, p. 15-26).

On y trouve, par exemple, ce tableau de l'hiver à la campagne :

L'hiver, tel qu'un nocher qui, plein d'un doux transport,
Couronne ses vaisseaux triomphans dans le port,
Tranquille sous le chaume, à l'abri des tempêtes,
L'heureux cultivateur donne ou reçoit des fêtes.
Pour lui, ces tristes jours rappellent la gaieté,
Il s'applaudit l'hiver des travaux de l'été.

Ce n'est qu'une traduction de Virgile, je le sais; Il en était peut-être ainsi jadis, aux environs de Mantoue : mais les contemporains de Delille. par un prodige d'imagination transportaient la scène en Picardie.

Or, si le bon professeur, au lieu de composer ces vers au coin d'un feu bien clair et bien chaud, était sorti dans la campagne pour se rendre compte de la réalité ; il l'eût trouvée singulièrement différente de ses rêveries.

Du côté de la route de Paris, par exemple,

Il aurait vu, courant les champs,
Huit ou neuf postillons jurants
Contre la course et la gelée,
Tous à peu près aussi riants,
Tous avec les mêmes agréments,
Air transi, voix rauque, altérée,
Œil larmoyant, face empourprée,
Rhume dont on ne connait pas
L'origine ni la durée,
Pelisse de toile cirée
Sous une gaze de frimats,
Ceinture de neige entourée,
Bonnet de peau d'ours presque ras
D'où l'on voit descendre assez bas
En ligne droite et bien tirée
Des cheveux lustrés de verglas,
Tels qu'on voit dans les vieux Atlas
La chevelure de Borée. (*Affiches* 1776.26).

Gresset me semble donner ici une note plus juste que son collègue de l'Académie française.

Cette époque, en dépit de son genre faux, a des côtés élégants et séducteurs qui me charment tout le premier ; elle a été illustrée par des talents que je suis loin de contester ; mais, que voulez-vous, si vous me parlez de Gresset et de Boufflers, je vous répondrai que Corneille a bien aussi son mérite et que je préfère en somme la nef aérienne de la Cathédrale, à la gloire dont on a décoré son sanctuaire ou aux dorures qui chamarrent les retables de ses chapelles. Ces ornements ont leur prix et leur mérite, soit : Mais convenons-en, le grandiose l'emporte sur le joli, le naturel sur l'afféterie, Michel-Ange sur Boucher, le chant Grégorien sur la musique de Paganini, Robert de Luzarches sur Oppenord et Racine et Corneille sur Boufflers et Delille.

Cette fin de siècle rimait beaucoup, nous trouverons donc, surtout dans un journal, des vers pour toutes les circonstances de la vie : commençons, c'est de toute logique, par celles qui ont trait au jour de l'an.

Voici précisément une pièce qui est intitulée :

LES BAISERS DU JOUR DE L'AN

En ce jour où chacun se baise
Que ces baisers sont différens !
Les uns sont entremêlés d'aise,
Les autres de noirs sentimens.
Il en est de certains qu'on donne

Avec transport, avec fracas ;
Hélas ! l'Univers en foisonne ;
Ce sont les baisers de Judas.
Il en est pourtant de sincères,
Baisers d'amis, baisers de frères,
Rares encore en tous pays.
Il en est de froids comme glace.
Baisers de femmes, de maris ;
Il en est de brûlans, appliqués avec grâce
Et du plus tendre amour resserrant les liens,
Daigne les recevoir, Eglé, ce sont les miens.
. . . .

ANONYME.
(*Affiches*. 6 janvier 1770, p. 3)

Quelle était cette Eglé ? Les *Affiches* ne nous en instruisent pas. On sait que c'était alors une habitude, pour quiconque se respectait, d'affubler l'objet de ses hommages du nom de quelque aimable divinité, dût ce nom hurler d'une semblable application. A part cet inconvénient, d'ailleurs, cette mode était inoffensive et présentait au moins cet avantage de protéger les intéressés contre une publicité facheuse et toujours désagréable.

La valeur n'attend pas le nombre des années. Le quatrain suivant est adressé, nous disent les *Affiches* « par un jeune homme de 15 ans, à « Madame sa Mère, le premier jour de l'an. »

Par mes vœux je voudrais aujourd'hui vous charmer,
Mais d'un si beau projet n'est-ce pas trop attendre ?
Belle et chère Maman, mon cœur sait les former :
Et ma bouche à mon gré ne sait pas vous les rendre.

(*Affiches*. 14 janvier 1775)

Evidemment, c'est un impromptu à l'égard duquel on ne doit pas être trop sévère.

Je préfère la pièce suivante qui, malheureusement, n'est pas d'une amiénoise, mais d'une arrageoise, Madame Renard, que je citerai plusieurs fois, au cours de cette lecture.

6 janvier 1776
A MON PÈRE. *Affiches.*

Tout ce que le Monde renferme
Subit la loi du changement ;
Tout être a son commencement,
Ses progrès, sa chute et son terme.
Un jour fait disparaître un jour,
Un an chasse et suit une année,
Et des siècles la destinée
Est de s'effacer tour-à-tour.
Toi que j'aime, honore et révère,
O mon bienfaiteur, ô mon Père,
Cette loi n'est point pour mon cœur :
Les vœux qu'il fait pour ton bonheur
N'ont rien qui change, qui s'altère ;
Le temps, par qui tout dégénère
Ne fait qu'en accroître l'ardeur.
Au gré de ma tendresse extrême,
Puissent, puissent longtemps mes yeux
Voir la félicité suprême
Embellir tes jours précieux !
Pour toi quand j'implore les Dieux
Je les implore pour moi-même.

(Mad. Renard, d'Arras).

Lorsqu'on n'est point riche de son propre fonds et que l'on veut paraître, il faut bien vivre d'expédients et emprunter. C'est ce qui explique

comment traductions et paraphrases des poètes anciens étaient si fort en vogue.

Les vœux qu'adresse au Roi. M. D. L. G. de Guise, au jour de l'an 1775, ne sont, à tout prendre, qu'une réminiscence d'Ovide :

Dii tibi dent annos, a te nam cœtera sumes.

Que vos brillantes destinées
Grand Roi, durent longtemps et pour vous et pour nous,
C'est le vœu que nous faisons tous :
Que Dieu vous donne des années ;
Nous trouverons le reste en vous.

Quelqu'un avait bien dit que « prendre sur les anciens, c'était pirater au delà de la ligne et que piller les contemporains, c'était filouter au coin des rues. » Les littérateurs du XVIIIe siècle ne semblent pas avoir été frappés de cette réflexion.

Comme les traductions, et pour le même motif, les citations sont à l'ordre du jour. Au début d'une année, quelques réminiscences de Virgile s'imposent :

« Magnus ab integro sœclorum nascitur ordo
....
..... Incipiunt magni procedere menses
....
Jam nova progenies cælo demittitur alto ;
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna
....
..... Surget gens aurea mundo.
(Virg. Eglog. IV.)

Et l'on en profite pour faire au journal une réclame où les citations ne seront pas épargnées.

« C'est dans le moment heureux où ces fables deviennent des vérités, c'est dans le commencement d'un règne auguste et fortuné, quand la Sagesse, l'Équité, la Bienfaisance sur le trône, assurent le bonheur de la *Nation*. — Notez ce mot, je vous prie, il est caractéristique de cette époque. — C'est dans ce moment heureux, qu'à l'exemple du Souverain, tous les sujets doivent redoubler de zèle et de travail, pour tâcher de contribuer à la félicité publique.

Dans cette contribution à l'utilité générale, nous faisons entrer avec confiance l'utilité particulière des *"Affiches"* d'une province (*Si das hoc, parvis quoque rebus magna juvari*. Horat. Ep. I. L. II). Et l'en termine la réclame par une autre citation d'Horace :

> Hoc opus, hoc studium parvi properemus et ampli,
> Si patriæ volumus, si nobis vivere cari.
>
> (HORAT. Ep. III — L. I.).

De la réclame aux annonces il n'y a qu'un pas :

Les journaux de notre « fin de siècle » insèrent de curieux avis sous cette rubrique "Mariage" on y trouve des communications au moins singulières : La feuille de 1770 les aurait-elle précédés dans cette voie dangereuse ? — On y lit (6 janvier 1770, p. 3).

ANNONCE A METTRE EN MUSIQUE.

> Mon cœur est à vendre :
> Qui veut l'acheter ?
> Un penchant doux et tendre

Semble déjà l'emporter :
Lui-même il s'empresse à se rendre
Et je ne puis l'arrêter
Mon cœur est à vendre :
Qui veut l'acheter ?
Amans, faites-vous donc entendre ;
L'offre est joli et l'on peut l'accepter
Mon cœur est à vendre :
Qui veut l'acheter ?

Voyez un peu l'effrontée ! — Rassurez-vous, Mesdames, ce n'est pas une annonce: Vérification faite, il s'agit de la traduction de *Narcisse*, poème italien. Heureusement !!

L'amour est le fruit de la beauté: qu'elles se consolent, pourtant, celles à l'égard de qui Vénus s'est montrée parcimonieuse de ses dons. Si la déesse de Paphos et son fils marchent souvent la main dans la main, soit sérieux d'esprit, soit considération d'ordre moral, soit même autre motif plus terre-à-terre, il est des gens pratiques qui préfèrent la médiocrité sous ce rapport: *Mediocritas aurea.* Eh oui : aussi dorée que possible. Dans ce cas, comme le disent nos Picardes, "Tout petit pot trouve son couvercle".

En voulez-vous une preuve ?

Ecoutez ces "Vers à une laide aimable"

« Il n'est pas, dites-vous, un seul amant fidèle;
Moi seul je le deviens, si vous voulez m'aimer.
Puisque laide, Philis, vous savez me charmer
Hélas ! Que feriez-vous si vous étiez plus belle ! »

Réponse : Je vous mettrais à la porte ! Et, pour

moi, je gage que l'auteur de ces vers fut éconduit de belle façon. Une femme aime qu'on se fasse illusion sur ses charmes : S'il est permis de lui dire qu'elle est laide, c'est lorsqu'elle est parfaitement belle et qu'il ne saurait y avoir d'équivoque là-dessus : si, au contraire, elle est laide... et si vous êtes adroits, mentez, mentez, mes chers amis, il en restera toujours quelque chose.

Sans doute n'était-elle pas bien belle non plus cette Marquise de X qui vivait dans la retraite, car le M[is] de CC. qui lui adresse des vers, après avoir fait un brillant tableau de ses qualités et l'avoir proclamée "Dévote aimable" *Rara avis* ! termine par cet éloge à double sens et passablement ambigu.

« Vos vertus.....
« Ont déjà détourné du gouffre des enfers
« Plus d'âmes que vos yeux n'en ont mis dans les fers » !
(1776-116)
Peut-être aussi ces yeux étaient-ils de travers
Me dirai-je, à part moi, pour expliquer ces vers.

Cette Société qui comptait mainte femme

« Fière d'accumuler conquête sur conquête,
Fort légère, un peu folle, et parfois très honnête ».

affichait le détachement, le dégoût du monde. Philosophie, retraite, sagesse, vertu étaient des mots en vogue et qui revenaient à tout propos. Hélas ! Hélas ! Les paroles sont frivoles !

Madame Renard, déjà nommée, n'échappe pas

à cette influence et nous peint ainsi son attrait pour le recueillement.

Il est bien rare je le sais,
De voir une femme à mon âge
Fuir du grand monde les attraits
Et se soustraire à l'esclavage
Du sot tyran qu'on nomme usage
Pour goûter cette douce paix
Qu'ignore mon sexe volage.

Mais quoi, ce Monde si vanté
Qu'a-t-il qui puisse me séduire,
Qu'offre-t-il, le frivole empire
Du jeu, de la fatuité,
Des erreurs, de la vanité,
Et de l'affreux plaisir de nuire.

Non, non, prodiguant mon encens
A la seule philosophie,
Je ris de ces travers brillants
Qui sous le dais de la folie
Osent insulter au bons sens.

Contente de ma solitude
De moi-même l'unique étude
Remplit mes utiles loisirs,
Après eux, mes sages plaisirs
Ne traînent point l'inquiétude.

Pour moi nul instant n'est perdu,
Etre à moi, voilà mon système,
Quant on veut être trop connu
Peut-on se connaître soi-même.

Affiches, 1776. 80, Mad. Renard.

Voilà qui est assurément fort bien : mais l'excès en tout est folie et, prenez-y garde, Madame, on sera toujours en défiance contre

une femme philosophe. Vous ne l'ignorez pas, certains redoutent un bas-bleu autant qu'une coquette, d'autres...., beaucoup plus; si bien qu'en fin de compte, elle court risque de ne plaire qu'à elle seule.

Or pour une femme, qu'y a-t-il de plus redoutable que de cesser de plaire ?

> On meurt deux fois, je le vois bien,
> Cesser de plaire et d'être aimable
> C'est une mort insupportable,
> Cesser de vivre, ce n'est rien.
>
> *Affiches*, 1773. 55.

> On dit, non sans bonnes raisons.
> L'amour de toutes les saisons,
> Il est le plus puissant monarque
> Que sur cette terre on remarque.

Ces vers ne sont point de Voltaire: c'est évident : ils sont d'ailleurs la constatation d'un fait généralement exact.

Mais, si l'amour est de toutes les saisons, il n'est guère d'époque où les fadaises, les banalités, les platitudes galantes aient été plus à l'ordre du jour et se soient donné plus libre carrière qu'à la fin du XVIIIe siècle: on en composait à temps et à contre temps et tout était prétexte à en envoyer.

Les Amiénoises, comme de juste, se trouvaient en première ligne pour recevoir les hommages de leurs concitoyens.

O vous d'Amiens filles touchantes!
Qui peut voir vos appas sans former un désir.
Parmi vous, les bergers choisissent leurs amantes;
Et toujours sur vos pas naît la fleur du plaisir...
On retrouve chez vous les Nymphes de la Fable,
O fortunés amiénois !
Votre Ville, en tous temps, fut la Patrie aimable
Des Grâces dont les Grecs ne connaissaient que trois.

A mon humble avis, les amiénoises méritent beaucoup mieux encore que cette pièce de M. Maréchal que le P. Daire appelait « Notre moderne Anacréon. »

C'est une singulière manière de faire sa cour qu'adresser à une dame l'épitaphe à laquelle elle aura droit: Un châtelain des environs d'Albert s'y était risqué : il s'attira de ce chef la réponse suivante que je ne puis résister au désir de citer, car elle est un modèle... en son genre :

Pourquoi supposer déjà morts
Tant de grâces et tant de charmes ?
Que vous sert de hâter nos larmes
Avant que Célimène ait vu les tristes bords ?
Ah ! Si de Lachésis l'infernale parafe
Signoit l'arrêt de son trépas,
Le deuil de tous les cœurs, *mieux que vos vers*, hélas !
Annonceroit son épitaphe.

Ce « *Mieux que vos vers* » aura paru un peu amer au Comte de R., auteur de l'épitaphe; mais il faut avouer que si ces mots renfermaient quelque intention malicieuse, il eût été en droit de renvoyer son peu charitable censeur à la parabole de la poutre et du fétu.

Il n'y a en somme rien de nouveau sous le soleil: L'an dernier, sur l'initiative de certains journaux, ont crut innover en organisant à Paris ces bals nommés *Redoutes* et vous avez pu comme moi, Mesdames et Messieurs, en lire les comptes rendus avec force explications : c'était une *nouveauté*.

Mais voici que dans les *Affiches* du 28 janvier 1775 je trouve cet entrefilet :

« Il y eût, lundi dernier, dans la Salle des « Spectacles d'Amiens, Bal public ou Redoute.

« Redoute est une assemblée, ou pour danses « ou pour jeux, qu'on appelle en italien *Ridotto*, « *Réduit*,et que les Gazettiers ignorants, — merci « pour eux,— ont traduit par *Redoute*. Les véritables Redoutes sont celles d'où Mars tire des « coups de canon. Cependant ces lieux enchantés, « d'où l'Amour lance ses traits, sont bien aussi « des redoutes à leur manière ; mais c'est plus « communément *Ridotti pacifici*. »

« Voici des vers agréables, présentés à une « très aimable personne qu'on ne pourra trop « distinguer par cet hommage, parcequ'il aurait « pu être offert à d'autres non moins aimables « qui embellissoient notre Redoute : »

J'ai vu Thémire à la danse
Mes yeux ne la quittaient pas,
J'admirai dans ses appas
Les grâces et la décence.

Sa vive gaieté pétille
Sans se trop épanouir

C'est la vertu qui scintille
Du doux éclat du plaisir.

Un souris plein de finesse
Assaisonne sa bonté,
Sa douce naïveté
Est jointe à l'air de noblesse.

Une candeur animée
S'exprime dans ses beaux yeux
Ainsi sur le front des Dieux
La Sagesse est imprimée

Elle est Minerve à Cythère,
Elle est Vénus à Délos,
Au citoyen de Téos
Elle eût dicté l'art de plaire.

L'Amour la voit et soupire :
Il veut parler et se tait.
Il fera de son portrait
L'étendard de son Empire,

Qu'en dites-vous, Mesdames et Messieurs ?

Ah ! Que Thémire devrait donc s'établir professeur de danse et de maintien : ses cours seraient bien recherchés et détiendraient le record de succès.

M. H... d'Arras est la politesse même. Rencontrant à un bal un de ses concitoyens, avec ses trois filles, il lui décoche les vers suivants :

Il fut trois Grâces autrefois,
Dont Vénus était mère.
Et maintenant il en est trois
Dont vous êtes le père.

M. H. devait alors songer au mariage, dans

tous les cas, il aimait le bal, la danse et les danseuses : à l'une d'elles il écrit :

Vous dansez comme Terpsichore
Polymnie elle-même applaudit à vos chants.
De ses talens heureux les charmes sont touchans,
Ceux de vos yeux le sont bien plus encore.

(*Affiches* 1771. 193).

Les fleurs jouent un grand rôle dans ce genre de poésie.

On présente un bouquet à la Dauphine, le 13 mai 1770, à Soissons :

Si mon bouquet simple et sans art
Peut de notre Auguste Princesse
Fixer et flatter les regards,
Chaque Français en ce jour d'allégresse,
Jaloux de son succès vainqueur
Voudrait avoir assez d'adresse
Pour pouvoir se changer en fleur.

(*Affiches*, 1770. 83).

Une demoiselle Antoinette L., d'Arras, reçoit le quatrain suivant le jour de sa fête :

Mon seul jardin est dans mon cœur :
Cœuillez-y les fleurs les plus belles,
Semblables à ma tendre ardeur
Eglé, ces fleurs sont éternelles. (1771. 33).

Dans la même catégorie rentre encore ce billet dont l'auteur semble bien désirer que son anonymat soit percé, car il signe M. C. J. B. C. L. M. l'imprudent !

J'ose à cette chétive fleur
Joindre le don d'un tendre cœur.
A l'éclat de votre parure
Si l'une ne peut ajouter
L'autre de l'ardeur le plus pure
Ne pourra vous laisser douter.

Pourquoi tout celà nous fait-il rire, ou, qui est pis... bâiller, aujourd'hui, c'est que rien n'y est naturel.

On en reviendra toujours sur ce thème à la boutade du Misantrophe :

Si le Roi m'avait donné
Paris sa grand' ville
Et qu'il me fallut quitter
L'amour de ma mie!
Je dirais au roi Henri,
Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie, ô gué!
J'aime mieux ma mie.

La rime n'est pas riche et le style en est vieux
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
Que ces colifichets dont le bon sens murmure
Et que la passion parle là toute pure ?

Ce genre faux ne pouvait donc durer: surtout en France, c'était une erreur, et l'erreur ne saurait être éternelle.

J'en prends à témoin Gresset :

L'erreur n'est qu'une maladie
Dont le cours est plus ou moins lent,
Mais qu'enfin le temps expédie,
....
Grâce au ciel, elle va tombant.

(Gresset, *Affiches* 1776. 27).

On avait travesti l'Amour sous les oripeaux d'une sentimentalité de plus ou moins bon aloi: or, même en poésie, « on ne badine pas avec l'amour. »

Rendons pourtant cette justice à nos pères : même à cette heure d'affadissement général, l'amour de la patrie échappait à cette atmosphère débilitante et s'exhalait en nobles accents :

Amour de la Patrie, ô pure et vive flamme,
Toi, mère des Vertus, Toi, l'âme de mon âme.

Plus loin, ces vers qui éveillent de nos jours de douloureuses appréhensions :

..... Ces cœurs glacés et morts pour leur Pays,
Qui voyant ses malheurs dans une paix profonde
S'honorent du grand nom de citoyens du Monde,
Feignent dans tout climat d'aimer l'humanité,
Pour ne la point servir dans leur propre cité.

Ne craignons point l'avenir ; ces théories d'un siècle à son déclin ont-elles empêché l'incomparable odyssée qui a illuminé de sa gloire la naissance de notre siècle? C'est qu'en France, l'amour du pays entraîne tous les autres amours, réveille toutes les âmes, inspire tous les dévouements. C'est ainsi que l'héroïsme est contagieux :

Qu'un prodige d'honneur en sait inspirer d'autres,
Que l'élan de la gloire et son sublime effort
Entraînent l'âme exaltée, aggrandie.
(Gaston et Baïard tragédie de M. de Belloy).

Ce sont là de beaux sentiments, mais pour

continuer cette étude, il nous faut bien descendre de ces sommets de la pensée et pénétrer dans des régions plus humbles. Poursuivons donc notre marche.

J'ai dit que tout était prétexte à propos galants. Une chienne vient-elle à mourir : la pauvre bête aura son épitaphe, puisque c'est une occasion de faire parvenir un compliment à sa maîtresse.

J'eus la maîtresse la plus belle;
Comme elle je savais charmer.
A la suivre j'étais fidelle
Comme tous les cœurs à l'aimer. (1775. p. 47).

Voici qui vaut mieux : C'est un quatrain gravé sur le collier du chien de Mademoiselle de Milly.

« Je ne promets point de largesse
A celui qui me trouvera :
Qu'il me rapporte à ma Maîtresse,
Pour récompense..... il la verra. »

Que vous en semble, Mesdames et Messieurs, ceci n'est-il pas gentiment et galamment tourné ? Eh bien ! l'auteur — c'est le Comte de Couturelle — apprenant que le Prince de Condé a fait demander ce quatrain, lui adresse les vers suivants, soufflés, boursoufflés et que nous ne croirions pas de la même plume.

Digne héritier du Grand Condé,
Quoi ! mon quatrain par toi vient d'être demandé !
Puisqu'il a mérité la gloire de te plaire

Je peux m'en applaudir sans être téméraire ;
Ton goût n'est pas moins sûr au temple des Beaux-Arts
Que ton coup d'œil au Champ de Mars.

Ne forçons point notre talent !....

Du reste la flatterie à outrance est bien l'une des notes caractéristiques de ce temps. Quelques esprits chagrins affirment que nous suivons les mêmes errements : n'est-il pas vrai qu'ils se trompent ?

Flatter les souverains s'explique encore. On conçoit donc que le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette ait été le signal de l'éclosion d'une multitude de poésies de toutes longueurs, de tout modèle, de tout rhythme, dont les auteurs mauvais prophètes hélas ! prédisaient toutes les prospérités à la nouvelle épousée et lui souhaitaient une fécondité exceptionnelle :

« Venez donc enrichir la France
D'un nouvel essaim de héros !
Ces nouveaux gages d'alliance
Feront sa gloire et son repos ! »

(*Affiches*, 1770, 78)

On comparait la Princesse à toutes les déesses — estimables — de l'antiquité, Pallas, Vénus, l'Amour, les Grâces, la Vertu.... — Ce fut surtout à l'occasion de son passage à Soissons, le 12 Mai, que nos *Affiches* reçurent communication de pièces de vers écloses en vue de cette circonstance. — Passons rapidement : Elles évoquent trop de

tristes contrastes entre le rêve et la réalité, entre ce qui était souhaité et ce qui est advenu.

Nous avons admiré, cette année, mes collègues et moi, les trésors artistiques accumulés à Chantilly.

Voici un impromptu adressé à S. A. S. Mgr le Prince de Condé, à l'occasion des tableaux de la galerie de Chantilly, représentant les principales actions du grand Condé.

Quand la Déesse de Mémoire
Recueillera tous tes hauts faits,
Sa main de ta brillante Histoire
N'arrachera point de feuillets.

Cette petite pièce disent les *Affiches*, est d'un homme de lettres que nous comptons parmi nos compatriotes, et qui est déjà connu par nombre de pièces distinguées d'éloquence et de poésie.

(*Affiches*, 1772. 153).

L'échantillon n'en est pas heureux !

Mgr. le Comte de Périgord était, lui aussi, un grand personnage. L'Académie d'Amiens l'avait pour protecteur. Espérons que le Gouverneur de Picardie ne jugea pas du talent de ses protégés par le spécimen que voici :

« Naissance, rang, vertus, mérite en tout suprême,
Et pour les Arts un goût parfait,
Nous dit que vous ferez pour eux tout ce qu'on fait
Quand on protège ce qu'on aime.

(1770. 3).

Parmi ces compliments, il en est de bien singuliers : tel celui-ci adressé au Comte de Lowendal :

On croit que la vertu n'existe qu'au village
Et qu'éloigné des champs, l'âge d'or est banni,
Quand je vois Lowendal *au sein de son ménage*,
Sans sortir de Calais je suis à *Salency*.

Salency, le pays des rosières : il y a là de quoi rendre rêveur.

J'aurais voulu vous faire grâce des exagérations suivantes, mais elles sont caractéristiques ; les voici donc à titre de spécimens.

Il s'agit de la nomination du Comte de Mailly à l'une des 3 charges de Directeur général des camps et armées du Roi.

L'auteur est un curé du comté de Mailly.

Louis voulant unir l'élite des Héros
Qu'il daigne associer à ses nobles travaux
De ses regards puissans dissipa le nuage
Qui cachoit de Mailly le modeste courage ;
Toi dont il est l'amour, heureux par ses bienfaits,
Perpignan, on l'arrache à tes tendres regrets.
C'en est fait, son cœur né pour étonner la terre,
Vole partout de Mars disposer le tonnerre.
Trop longtemps retenu, son zèle courageux
Fera connaître en lui le sang de ses Ayeux.
Au plus profond de l'art il porta la lumière.
Louis, repose-toi sur sa valeur guerrière.
Nourriçon de Bellone, élevé dans les camps,
Il montre le Héros, dès ses plus tendres ans.

Ah ! Monsieur le Curé, si vos prônes n'étaient

pas meilleurs que vos rimes, vos paroissiens ne devaient guère s'écraser autour de votre chaire.

Les négociants d'Amiens ne veulent pas être en reste; oubliant la sage maxime : « chacun son métier », voici les vers qu'ils adressent à Monsieur le Comte d'Agay, intendant de Picardie.

Aussi grand par l'esprit que par sa dignité,
D'Agay n'est pas moins grand quand sa main bien-
Attentive à venger l'humanité souffrante, [faisante,
Fait respecter les loix et régner l'équité;
C'est à lui que Thémis a transmis la balance
Qui du taux des sujets sait régler la distance ???
Chéri par les Picards, regretté des Bretons,
Il n'a changé d'amis qu'en changeant de cantons.
Ministre vigilant d'un Roi prudent et sage,
Il fait germer partout les vertus du bel âge ;
Quant à nous qui sentons le prix de ses bienfaits,
Nous nous bornons à dire, en voyant son palais,
Que ce n'est point d'Agay, mais Thémis qui l'habite,
Ou qu'un autre Sully dans Amiens ressuscite.

Morale : Je le répète, chacun son métier...

Quel est le maire, de nos jours, à qui l'on adresserait en ces termes des félicitations de son élection !

Qu'il est beau, qu'il est doux de servir sa Patrie,
D'être l'ami du peuple et des grands à la fois !
Elevé, conservé d'une commune voix
Sur un brillant théâtre, où l'esprit, le génie,
Les plus rares vertus, tout en toi justifie,
Des citoyens unis le judicieux choix,
Déjà reconnu tel par le plus grand des Rois.

(*Affiches*, 1772, 137).

M. Caignart du Rotoy, avait évidemment rendu de grands services à Saint-Quentin dont il était mayeur, s'il n'en a été récompensé que par ces vers, c'est un peu maigre !

Les militaires à leur tour se piquaient d'émulation.

L'un deux, M. Paschal, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, salue en ces termes la nomination du comte de Guines à l'ambassade d'Angleterre.

Digne ambassadeur de la France,
Comte, tu vas par ta prudence
Justifier cet heureux choix.
Pars, fais entendre à l'Angleterre
Que le plus heureux des Rois
Veut la paix, sans craindre la guerre.

(1770. 192).

Du moins, ces vers n'ont-ils pas cessé d'être vrais.

L'épître suivante est encore d'un militaire : elle est adressée à M. de Belloy, à l'occasion de son entrée à l'Académie Française.

Auteur de Gabriel, de Gaston, de Titus !
Patriote zélé ! ferme ami des vertus !
Illustre de Belloy, recevez cette épître :
Je vous fais compliment de votre nouveau titre.
Jadis, avec plaisir, je vis les Calésiens
Vous mettre au noble rang de leurs Concitoyens :
Je vis le Roi sourire à vos succès divers :
Je vis la France entière applaudir à vos vers,
Mais il fallait encore pour combler votre gloire

Que vous fussiez assis au temple de Mémoire ;
Que près de Crébillon votre nom soit écrit ;
Qu'enfin de vos travaux vous receviez le prix.

L'auteur de cette pièce, M. Poultier d'Elmotte, ex-gendarme du Roi, était, je n'en doute pas, un brave militaire, mais il eut bien dû ne pas quitter l'épée pour la plume. Pour M. de Belloy, il était bien courtois ou... bien mystificateur, car il écrivit en réponse à cette épître une lettre de remercîment, qui fut imprimée dans les *Affiches* en même temps que les vers que vous venez d'entendre. (1772. 76).

Gresset devait être une victime toute indiquée pour les rimeurs attitrés des *Affiches*.

Voici, à son sujet, un passage d'une épître de M. S... à un jeune poète.

Crois-moi, Damis, choisis d'autres modèles.
Vois du Méchant l'auteur ingénieux
Fuir de Paris les brigues éternelles,
Courir aux champs pour devenir heureux,
Pour cultiver ses *melons* savoureux
Et ses œillets et ses roses nouvelles,
De ses écrits images naturelles.

Les fleurs, évidemment!

Vois-le content sous son toit vertueux,
Loin de répondre à ses rivaux fougueux,
Modestement souhaiter qu'on l'ignore
Et ne gronder, paisible amant de Flore,
Que l'aquilon ou l'été paresseux.

(*Affiches*, 1772. 171).

Arras faisait concurrence à Amiens. Citons ces vers adressés à Gresset sur sa noblesse.

Par la noblesse qu'il vous donne,
Louis veut couronner vos talens, vos vertus.
Malgré l'éclat qui l'environne,
Votre gloire à la sienne est un rayon de plus.
(*Affiches*, 2 janvier 1775).

Ce n'est pas *méchant* ! !

Notre illustre concitoyen était alors au déclin de sa carrière, aussi les *Affiches* renferment-elles peu d'œuvres de lui. Il était sensible pourtant aux témoignages de l'affection des Amiénois et l'amitié embellissait sa retraite.

Quelques vers adressés à M. Vallier permettent d'en juger. (1770. 11).

Non, ce n'est point l'éclat d'un nouveau jour,
Les oiseaux ranimés, les fleurs et la verdure,
La renaissance enfin de toute la nature
Qui du Printemps m'annonce le retour.
Une Muse aux Grâces fidelle
Dans mes déserts, parmi les frimats et les vents,
M'amène les plaisirs qui volent autour d'elle,
Je vous vois et je vous entends,
Votre amitié se renouvelle
Et voilà pour moi le Printemps.

Comme les poètes, les artistes marchent de pair avec les plus grands seigneurs du royaume. Peintres, sculpteurs, acteurs auront leur part de ces courtoisies.

Exemple, cette inscription mise en bas du

portrait de Monsieur Châtillon, peintre en miniature.

Chacun de ses portraits est un charmant tableau :
Par son art enchanteur la nature est trompée.
  Il brille autant par son pinceau,
Que le grand Châtillon brilla par son épée.
(*Affiches*, 1772. 36).

Pfaff a fait une S[e] Angèle pour l'autel des Ursulines d'Abbeville :

Angèle à ton ciseau doit sa nouvelle vie,
Tu rends jusqu'à l'ardeur de son amour divin,
La nature à ton art est toujours asservie.
Dans ce chef-d'œuvre, ami, je reconnais ta main.
Péronneau, qui le voit, avec transport l'admire,
Sa gloire s'embellit en louant tes talens,
Mon cœur est enchanté de son noble délire,
Ah ! permets qu'avec toi j'en partage l'encens.

Et à quel titre s'il vous plait, M. le rimeur ? Vos vers n'en méritent guère d'encens ! Pauvre S[e] Angèle, pauvre Péronneau, pauvre Pfaff... plus pauvre barbouilleur de papier qui ne sentez pas votre nullité !

Une actrice avait-elle réussi à plaire ? Vite l'un de ses adorateurs lui adressait quelques vers pour lui peindre son admiration et sa flamme :

Aimable Chapiseau, pardonne à mon audace,
Si parcourant pour toi les routes du Parnasse,
J'ose novice encore, y cueillir quelques fleurs.
  C'est pour les semer sur tes traces,
  Pour parer, s'il se peut tes grâces,
  Et couronner tes talens enchanteurs !
(*Affiches*, 1771. 90)

Mettre en vers le nom de Chapiseau !!

M. Cotelle, l'auteur de cette pièce, était un jeune évidemment : c'est son excuse. Les *Affiches* ne disent pas comment Mademoiselle Chapiseau accueillit cette déclaration : peut-être le moindre ducaton eut-il fait bien mieux son affaire : un beau bijou, n'eut pas été non plus, j'imagine, moins bien venu que ces compliments. A moins pourtant, qu'elle n'ait eu le cœur haut placé et d'un tel désintéressement qu'on ait pu lui appliquer ces vers du R. P. Mille, prémontré amiénois :

Tous ceux que la Nature a formés comme vous
D'un limon moins grossier que le limon vulgaire
Trouvent des charmes aussi doux
Dans le présent d'un cœur sincère
Que dans les plus riches bijoux. (Daire, 280).

La prodigalité étant réputée un vice dangereux, prenons bonne note d'un procédé si simple et d'autant plus économique, qu'un cœur à ce que j'ai ouï dire, peut être offert... plusieurs fois.

Mademoiselle de S. Marcel qui avait donné à Amiens un concert de guitare et de chant.

Goûts, talens, voix enchanteresse,
Art divin, attraits séducteurs,
Ame au-dessus d'une vaine tendresse,
C'en est trop, S. Marcel, pour triompher des cœurs.
(*Affiches*, 1772, 41).

Le quatrain suivant mérite doublement d'être cité. Il est d'un Amiénois, le Baron de Rhodes, et se rapporte à une Amiénoise.

Oui, ma Muse, il faut que je nomme
La sirène Aveneau pour nymphe de la Somme !
Ce charmant rossignol
Sait nous flatter l'oreille en E quart en B mol.
(Daire, 406).

Je m'abstiens de tout commentaire, après cela, on peut tirer l'échelle.

Une femme auteur et bel esprit n'a certes pas moins de droits qu'une cantatrice aux hommages des poètes, et l'exposition du portrait de Madame Renard, d'Arras, était pour ceux-ci une occasion qu'ils ne pouvaient laisser échapper :

— Soit que vous la preniez pour Minerve ou Vénus,
Croyez-moi, nulle erreur n'est pareille à la vôtre :
Pour ressembler à l'une elle a trop de vertus.
Elle a trop de beauté pour ressembler à l'autre.
(*Affiches*, 4 fév. 1775, p. 20).

Laquelle de nos contemporaines serait flattée d'être comparée à Vénus ? ou même à Minerve !

Cette Madame Renard rimait beaucoup ; voici encore un spécimen de son talent : c'est un quatrain adressé à l'auteur des Chérusques !

— En vain l'envie au regard sombre
Veut obscurcir tes jours par la gloire embellis.
Ta muse ne reçoit de l'ombre
Que des lauriers qu'elle a cueillis.
Par Mme Renard, d'Arras.
(*Affiches*, 18 Mars 1775, p. 43).

Ce à quoi l'autre répond modestement et non sans succès :

Quand je me considère, au fond je sens fort bien
Qu'à ma raison souvent l'Amour-propre en impose ;
Mes œuvres, mon esprit, ma gloire, qu'est-ce ? Rien.
Mais quand vous en parlez, je les crois quelque chose.

(*Affiches*, 1775. 64)

Réponse de la bergère au berger.

Je ne me pique point de trop de modestie.
C'est un masque souvent dont se couvre l'orgueil,
Mais aussi l'amour-propre est un funeste écueil
Dont sagement je me défie.
D'un encens qu'on ne peut fuir avec trop de soins,
Votre quatrain flatteur est une forte dose
Que sont mes yeux ? Bien peu de chose ;
Que sont mes vers ? Encore moins.

(*Affiches*, 1776. 84).

Et cette même Madame Renard, qui était décidément modeste comme la violette, écrit encore à un autre admirateur :

A vos vers je ne crois pas plus
Qu'à Mahomet ou qu'à ses songes ;
Il semble même que Phébus
Soit pour vous le Dieu des mensonges. (Id. 131).

J'ai lu naguère les vers suivants, dont j'ai oublié l'auteur.

La Vérité partit un jour
D'Amiens, son antique séjour,
Pour faire le tour de la France.
Mais, chacun lui tournant le dos,
La fièvre lui prit à Coutance ;
Elle alla mourir à Bordeaux. (1773. 151).

Il y a là, je crois, quelque méprise. La Vérité n'est pas morte : elle est simplement revenue s'abriter à Amiens, « son antique séjour ».

Aussi, les fadaises que j'ai présentées jusqu'ici, imputables au goût du temps, ne devaient-elles, au fond, rentrer que fort médiocrement dans le genre et la tournure d'esprit de nos concitoyens, si fidèles aux traditions de leur petite patrie :

Cette Province ou la Franchise
Et la Loyauté du vieux temps
Sont encor des bons habitants
Le cris de guerre et la devise. (1776. 26).

Le Franc-Picard a la répartie prompte, le mot juste : Son penchant le porterait plutôt vers la satyre ou l'épigramme Cependant, je ne trouve en parcourant les *Affiches* que fort peu d'exemples de ces deux genres. Sans doute la direction craignait-elle de s'attirer des désagréments en donnant l'hospitalité de ses colonnes à des pièces de nature à blesser des susceptibilités et éveiller des rancunes.

C'est sous le voile de l'anonyme, et non dans les *Affiches*, que parut, en 1764, sous le titre de :

« Placet au Roi, en faveur de la capitale de la Picardie » ; certain écrit malicieux dont le P. Daire nous a conservé cet extrait :

« Grands, superbes en apparence,
Mais sobres souvent à l'excès,
En étalant leur opulence,
Les Romains vivaient de navets.

Tel sent l'ambre et la bergamote,
Et porte velours parmi nous,
Qui dînera d'une carotte
Et soupera d'un plat de choux. (Daire, 384).

N'est-ce pas le caractère d'une fillette que, dans une autre manière, mais avec un burin plus délicat, Claude-François-Félix Boulanger de Rivery nous indique en quelques traits pleins de justesse :

« Elle attend encore la raison
Et connoit déjà la parure :
Une poupée est sa leçon :
L'art commence avec la nature. »

Voici, Mesdames, qui vous semblera finement observé et spirituellement rendu.

Je ne sais trop pourquoi, en France et ailleurs, les bons chanoines ont été durant des siècles en butte à des plaisanteries fort peu respectueuses. C'est à l'un deux que le baron de Rhodes applique cette épitaphe :

Par trop long repos il devient gros et gras
Ce qui s'acquiert à table, ainsi que dans les draps.

Voici une autre épitaphe, quelque peu antérieure. La comparaison prouve que les poètes amiénois n'avaient pas gagné depuis 50 ans.

Ci-gît Maître Pierre Gedant,
Docteur de Bourges très savant,
De Saint Martin digne vicaire,
Qui prenoit soin du luminaire,

Entretenoit les ornemens
Et publioit les mandemens.
Il étoit ennemi des moines,
Estimoit très fort les chanoines
Et désiroit de tout son cœur
Avoir une place en leur chœur.
Jamais il ne fit sa licence,
Mais telle étoit son éloquence
Que le jour qu'il devoit prêcher
Tout étoit plein, jusqu'au clocher.
Cet homme étoit si charitable
Qu'on le voyoit toujours à table
Avec la veuve et l'orphelin,
Qu'il visitoit soir et matin.
Enfin, c'étoit un très saint homme
Et l'on ne peut comprendre comme
Un personnage aussi zélé
Mourut sans être au moins curé.
C'étoit pourtant bien son affaire,
Dès qu'il ouvroit la bouche en chaire
On croyoit entendre Augustin
Ou plutôt le grand Saint Martin.
Vous qui passez, âme fidèle,
En ce lieu montrez votre zèle
Et dites pour le trépassé
Requiescat in pace.

Pour éviter toute jalousie, les médecins du corps n'étaient guère plus épargnés que ceux de l'âme.

Quelqu'un guérit-il d'une maladie réputée mortelle ? Il trouvera ces vers sur son chevet :

O précieux ami que le ciel m'a donné,
Que j'ai souffert de ta souffrance !
Et je perdais toute espérance
Si deux grands médecins ne t'avoient condamné.

Parfois les vers servent à égratigner un prochain qui se rebiffe. Une histoire de ce genre vint mettre la zizanie entre deux amiénois. MM. Sélis et Houzé. On peut voir, dans les *Affiches* de 1775 (p. 11), une lettre de M. Sélis, qui proteste de sa parfaite innocence et atteste le Ciel qu'il n'a jamais songé à offenser M. Houzé. Les excuses qu'il apporte sont d'ailleurs assez piteuses: M. Houzé, dit-il, est son ami, — qu'est-ce que cela prouve? — en outre, le personnage qu'il met en scène se nomme Houzey, et Houzey n'est pas Houzé, mais un terme banal, comme Thomas, Pierre, Damon... ce qu'on aura de la peine à croire.

Je recommande aux curieux cet incident qui est assez amusant: mais, faute de temps, je ne puis que le signaler ici.

Ce petit fait tout local va me servir de transition pour passer aux pièces qui ont trait à la chronique quotidienne, à la vie courante, d'Amiens et de la région.

Une fille du Poitou qui, sans avoir de langue, chantait et parlait aussi facilement qu'une autre, s'étant fait voir comme phénomène à Amiens, à Laon et ailleurs, les *Affiches* lui consacrèrent plusieurs lettres, une entre autres, commençant par ces vers :

Qu'une fille sans langue articule des mots:
Le désir de parler... soit... on le lui pardonne.

L'organisation d'une Société musicale, est un événement pour une ville de province : celui qui avait pris l'initiative de cette création méritait bien quelques remercîments. J'ignore le nom de celui qui se fit l'interprète de la reconnaissance publique. L'instituteur, c'est-à-dire l'organisateur du concert, se nommait M. Minet.

Minet rassemble enfin dans cet heureux séjour,
La Noblesse et la Bourgeoisie :
Euterpe et le dieu Pan l'inspirent tour à tour.
Par l'adresse de son Génie,
Il créa des plaisirs à ses concitoyens
Et sçut former un spectacle agréable
Qui, par les plus sûrs moyens,
Pour la première fois sera ferme et durable
Oui, c'est à lui que l'honneur en est dû :
A l'envie tous les cœurs lui rendent cet hommage.
A peine son projet fut ici répandu
Qu'il eut des amateurs l'unanime suffrage.
. . . .
Le vrai goût nait de l'émulation,
Elle seule nous porte à la perfection :
Un concert en ces lieux fut donc bien désirable.
Minet par les talens qu'il y fixe aujourd'hui
Sera toujours d'un prix inestimable,
Directeur vigilant, actif, infatigable
Il vient, vole, revient ; tout s'anime par lui.
. . . .

(*Affiches*, 1771, 33).

Heureux temps, heureux pays, où les présidents de sociétés musicales ne connaissaient ni luttes, ni déboires !! J'ai oublié de dire que ceci se passait à... Arras.

Le vent, en ce temps-là, et la vogue était à la fondation des Académies.

Il s'établit dans la petite ville d'Ardres une Académie de musique, composée d'amateurs et de gagistes, qui débuta le 18 Décembre 1770, dans une des salles de l'Hôtel de Ville grâcieusement mis à la disposition de la Société par le Corps municipal d'alors.

Cela se passe encore ainsi de nos jours; mais ce qui n'a plus cours ce sont les remercîments en vers et en musique tels que ceux-ci:

Chéri du peuple, ô vous, magistrat vénérable,
Toujours à ses plaisirs vous êtes favorable;
Son bonheur est le fruit de vos soins vigilants.
Euterpe en vôtre hôtel trouve un temple admirable,
Et lorsque dans ces lieux vous fixez les talents
Vous vous rendez incomparable.

Il fallait une rime en rable; mais, pourquoi l'auteur, Madame de... a-t-elle choisi précisément celle qui ne signifiait absolument rien.

Amiens avait aussi sa Société musicale.

L'intendant Dupleix de Bacquencourt se marie: belle occasion de rimer.

La Société de Musique donne aux nouveaux époux le 31 juillet 1771 un concert « Choix de « paroles et d'airs tirés des plus agréables opé- « ras modernes et ingénieusement appropriés à « l'heureuse circonstance. Il était terminé par « ces paroles faites exprès — notez le bien — et

« chantées en chœur, dont l'hommage s'adressait
« naturellement à Madame de Bacquencourt. »

Hymen, reçois nos hommages!
Sois le Dieu de ce séjour ;
Tu conduis sur ces rivages
Et les Grâces et l'Amour.
Vous que ce Dieu nous amène
Régnez sur ces *bords charmans*
Vous y serez souveraine
Des plaisirs et des talens.

(*Affi.* 1771. 128).

Ces bords charmans, dans l'espèce, c'était l'eau des tanneurs, l'eau de la queue de vache, l'eau des... j'aime mieux ne pas vous dire quoi : là-bas... derrière S. Germain,... Comme nos ancêtres savaient tout poëtiser.

Les menus événements de la vie de famille étaient aussi célébrés par quelques rimes. Voici un quatrain que l'abbé Alexandre-Hyacinthe Clergé, neveu du sculpteur Dupuis, adresse à M. Martin Debonnaire, pour sa fête :

Qu'en ce jour mille fleurs couronnent votre tête,
Votre cœur fut toujours le siège des vertus,
Et si le vrai mérite avait un nom de fête,
Vous auriez un patron de plus. (Daire, 400).

Voulez-vous un exemple d'article nécrologique.

M. Cannet, écuyer, receveur des tailles de l'élection d'Amiens, est mort le 29 juillet dernier (1772), âgé de 38 ans.

Esprit, finesse, aménité,
Agréable philosophie,
Bienfaisance, amabilité,
Vous deviez prolonger sa vie.
(*Affiches*, 1772. 124).

Ce n'est pas long..... ni remarquable.

Parmi les genres en faveur, je ne puis omettre le conte et la fable: en voici quelques spécimens.

Un Cadedis sur une rossinante
Se prélassait en passant au Pont-Neuf,
Quand, tout-à-coup, sa bête chancelante
Près d'Henri-Quatre, aussi roide qu'un bœuf,
Tombe par terre et renverse le sire.
Lui se relève et parlant aux passans,
Dit: Ce cheval mérite qu'on l'admire,
Car chose sûre, il n'est tombé céans
Que par respect pour l'auguste effigie
De ce Héros, l'honneur de ma Patrie.
(Daire, 373).

Cette petite pièce a pour auteur l'abbé J.-B.-Alexandre Savary.

Je ne crois pas que l'auteur de la suivante, M. de Bellerie, fut picard : dans tous les cas, nos paysans étaient plus avisés que celui qu'il met en scène.

J'ai lu dans un certain ouvrage
Qu'un franciscain plein de ferveur,
En une église de village,
Prêchoit sur la mort du Sauveur :
Et que touchés de repentance
Tous ces rustiques auditeurs,
Enchantés de son éloquence,

Répandoient des torrens de pleurs.
Auprès de Monsieur le Notaire
Un villageois était assis
Qui, tranquille et de sens rassis,
Ecoutait le Révérend Père.
Alors le digne homme de loi,
Emu d'une sainte colère :
Quoi, lui dit-il, chrétien sans foi,
Le sermon de cet autre Ambroise
Ne pourra toucher votre cœur ? —
Sur ce point ne me cherchez noise
Répartit l'autre avec froideur :
Autant que vous *j'avons* l'âme chrétienne ;
Je pleure quand j'entends prêcher notre pasteur.
Mais *chel paroisse-chi*, Monsieur, n'est point la [mienne.

(*Affiches*, 1776. 92),

Voici encore un conte sur un fait qu'on assure être arrivé en Artois.

LE TABLEAU

Des Marguilliers dans leur église
Ayant fait mettre un ornement nouveau,
(C'était du Purgatoire un assez bon tableau,)
Chacun trouva cette œuvre exquise.
Le curé seul en fut mal satisfait :
Pourquoi ? Parce qu'entre les âmes
Qu'on voyoit au milieu des flames,
Il crut remarquer son portrait.
Le peintre qui logeoit contre le presbytère
Réprimandé soudain du ton le plus sévère
Dit au Pasteur : Monsieur calmez votre courroux ;
Ce qui vous mécontente est chose imaginaire ;
Je ne suis pas méchant ni téméraire
Au point de me jouer d'un homme tel que vous ;
Et supposé que de votre figure
Quelque trace vraiment s'offrit dans ma peinture

Ce seroit l'effet du hasard ;
Croyez, croyez, je vous conjure,
Qu'à cette bizarre aventure
Ma volonté n'auroit la moindre part.
Bien loin de s'apaiser, le curé peu crédule
Sur nouveaux frais tança son paroissien.
Dévotement, il l'appela vaurien,
Barbouilleur, esprit ridicule,
Mauvais plaisant et plus mauvais chrétien.
Cette harangue peu gaillarde
Au nez du peintre enfin fit monter la moutarde ;
Tant qu'il s'écria, l'œil en feu :
Je ne vous ai point mis en jeu ;
Non, Monsieur, mon tableau n'a rien qui vous regarde.
Vous mettre en Purgatoire! Y pensez-vous, morbleu ?
Le Purgatoire étoit trop peu ;
C'est pour l'Enfer que je vous garde.

(*Affi.* 27 avril 1771, p. 67) Par M. H...

Dans la Fable, notre concitoyen, M. de Ville, dont j'ai raconté jadis les démêlés avec Grimod de la Reynière, eut quelques succès. Pour ne pas allonger cette lecture, je me bornerai à rapporter une seule de ses compositions, extraite d'un recueil qu'il publia en l'an VIII.

LA GIROUETTE ET LE SANSONET (sic)

Sur le dos d'une girouette
Qui couronnait la tête
D'un Pavillon, un sansonet
Se reposait
Et lui disait :
— Ma chère, instruisez-moi, de grâce,
Pour rester si longtemps en place,
Que faites-vous? Quel est votre secret ?

— Il est facile à deviner je pense :
Je sais tourner à tous les vents. —
Que de girouettes en France
On voit, hélas! depuis dix ans !

Je le répète, ceci a été publié en 1800 et a perdu toute actualité depuis lors.

Pour en revenir à M. de Ville, s'il eut, comme je l'ai dit, quelque vogue, La Fontaine n'en a pas été éclipsé ni amoindri pour cela.

De même que M. de Ville, M. Boistel d'Welles était trésorier au Bureau des Finances d'Amiens. Je dois d'autant moins oublier de le citer que plusieurs de ses tragédies eurent quelque succès à Paris. Voici une épître qu'il adressa à Mgr Trudaine, évêque de Senlis, qui l'avait prié de venir lui lire sa tragédie d'Antoine et Cléopatre.

(*Affiches*, 1776. 7).

Prélat, qui voulez savoir comme
J'ai pu faire parler cet homme,
Ce triumvir, ce maître-fou,
Qui préférant l'Egypte à Rome,
Mangea jusqu'à son dernier sou
Avec cette illustre Coquette
Dont la figure gentillette
A son amant cassa le cou;

Sachez que le jour de la Lune,
Par Melpomène tourmenté
Je dois aller chercher fortune
Au pays de l'Antiquité.

Pourquoi, comme le temps me presse,
Mon Antoine ressuscité
Ne peut vous être présenté
Que Dimanche, après la Grand'Messe.

Si ce jour vous laisse en repos,
Je pars au premier coup de cloche
Le triumvirat sur mon dos
Et Rome entière dans ma poche.

Enfin, à pied j'irai vous voir,
En cas que mieux n'aimiez pourvoir
Aux commodités du voyage ;
Car vous savez qu'en ce pays,
(Peut-être ailleurs est-ce encor pis),
Apollon n'a point d'équipage

Voici encore, à titre de spécimens, quelques pièces fugitives.

Naïveté tirée du baron de Fœneste, ouvrage de T.-A. d'Aubigné, aïeul de Madame de Maintenon.

Un cerveau très borné ne pouvait concevoir
Que notre globe fut une machine ronde.
Ni que l'astre du jour fit le tour de ce Monde.
« Cependant, lui dit-on, vous voyez que le soir
Il nous dérobe sa lumière,
Qui, le lendemain se fait voir
A l'autre bout de sa carrière.
Si pardessous la terre, il ne poursuit son cours,
Comment au même point revient-il tous les jours ? —
Comment, dit le Nigaud. Je crois, sans aucun doute,
Que bonnement il revient sur ses pas;
Et si pour lors on ne l'aperçoit pas,
C'est qu'il est nuit quand il reprend sa route.

(*Affiches*, de 1771, p. 193). Par M. H., d'Arras.

Un jour contre son maître un laquais imprudent,
Avec ses compagnons déclamoit librement.
En ce moment survient le Maître:

« Monsieur, dit ce hardi laquais,
« Que ne vous faisiez-vous connaître ?
« On ne vous savoit pas si près. »

Par M. M. de B. (*Affiches*, du 25 juillet 1775, p. 109).

Parmi les genres secondaires, il en est un que je dois tout au moins mentionner, qui convenait au plus haut point à l'humeur gaillarde de nos devanciers et dont le nom même, bien significatif, a retenu la marque de leur faveur. Genre fort séduisant lorsqu'on sait l'employer avec discrétion, mais toujours scabreux et qui ne peut être accepté que sous les auspices d'un tact infini. Echappe-t-il un instant à l'exacte observance de nuances presque imperceptibles, de suite il prend des allures douteuses et tombe dans des expressions trop libres, des trivialités trop vulgaires, des sous-entendus trop transparents.

Le genre gaulois est un genre aristocratique, il n'est permis qu'aux seuls écrivains de race de s'y aventurer.

Du reste, ce n'est pas dans les *Affiches*, journal destiné à circuler dans les familles, qu'il faut en chercher des exemples. A peine y trouverait-on de loin en loin quelques pièces fort anodines, telles que celles-ci :

Est-il un sort comme le mien,
Disait une certaine Dame ?
J'ai tâché d'amasser du bien,
D'être toujours honnête femme :
Je n'ai pu réussir à rien !

Par M. de Chenevières. (*Affiches*, 14 janvier 1775).

Ou encore :

Lise pleure sur un baiser
Qu'elle même m'a laissé prendre :
Je vois bien que pour l'apaiser
Je serai contraint de le rendre.

M. M. de B. (*Affiches*, 1775. 44).

Une apologie du Luxe n'a rien de surprenant dans un moment où le désordre, le vice même, revêtait des apparences si élégantes.

ÉLOGE DU LUXE

Au Luxe, fils de la Richesse,
Père des Arts et des Travaux,
Hommage soit rendu, même par la Sagesse,
De nos vœux suivons ces vaisseaux
Qui du Texcel, de Londres, de Bordeaux,
S'en vont chercher, par un heureux échange,
Des biens nés aux sources du Gange,
Et des besoins et des plaisirs nouveaux.
O que Colbert était un homme sage !
Ce grand ministre, utile avec éclat,
D'un commerce brillant connaissant l'avantage,
Prouva que par le Luxe on enrichit l'Etat.

(1750. 35).

Par le Luxe, soit : par le gaspillage, non pas ! Ce n'était pas du Luxe, au sens répréhensible de ce mot, que le faste de Bagatelle, cette délicieuse retraite aux portes d'Abbeville, qui a été chantée par Sedaine.

M. Van Robais aurait-il été cousin du « *Philosophe sans le Savoir ?* » La péroraison de Sedaine permettrait de le penser.

« Superbes insensés, vantez-nous vos palais,
Où l'ennui préside avec grâce :
Le plus brillant de leurs attraits
Ne vaut pas de ce lieu la plus simple terrasse.
Venez ici, venez écouter la leçon
D'un bonheur qui vous intéresse :
Soumettez-lui votre raison
Et le fantôme altier qui l'offusque sans cesse.
Le mortel qui la dicte avec discernement
Et vous en fait chérir l'usage,
Auroit pu somptueusement
S'ennuyer comme vous s'il eut été moins sage.

(1770. 141).

M. Van Robais était à la fois un grand travailleur et un fin dilettante à qui sa fortune permettait de satisfaire ses goûts.

La poésie, a dit Victor Hugo, doit ici-bas remplir une triple mission : Il faut qu'elle parle à l'âme, qu'elle parle au cœur, qu'elle parle à l'esprit. Les représentants d'une époque si philosophique n'auraient eu garde de manquer à ce triple devoir. Ce ne sont donc point les pièces à tendances morales qui feront défaut : j'en pourrais relever plusieurs dans les *Affiches* mêmes qui roulent sur la brièveté de la vie, sur la mort d'une jeune fille et autres thêmes aussi nouveaux.

Telle cette pièce nous rappelle une des plus émouvantes poésies de Victor Hugo.

PHILOSOPHIE

Mais hélas ! tandis que ma Muse,
Sur le vol rapide des jours,
Même en philosophant s'amuse,
En deuil j'aperçois les Amours.

Grâces, talens, vertus et charmes,
Jeunesse, assemblage si beau,
Silvie, hélas! malgré nos larmes,
Du bal est portée au tombeau.
Quoi les pleurs, les cris d'une Mère,
O mort, impitoyable mort,
N'arrêtent ta faux meurtrière.....
Nous marchons sur le sombre bord;
Bientôt nous rejoindrons Silvie,
Bientôt et peut-être demain,
Usons sagement de la vie,
Pour en moins redouter la fin.

(*Affiches*, 1770. 47).

Cette conclusion manque aux belles stances de Victor Hugo — qui d'ailleurs soutiennent la comparaison avec ce qui précède.

La vie de l'homme a de tout temps inspiré les poètes.

LA VIE DE L'HOMME

(*Affiches*, 1770. 63).

Par les pleurs sa carrière ouvrir,
Comme un tendre fruit se flétrir
Souvent sans avoir pu mûrir.
Jeune enfant de tout s'enquérir ;
Sans sçavoir où toujours courir ;
Rire pour rien, pour rien s'aigrir.

Adolescent tout requérir :
Pour une beauté s'attendrir
Et bientôt à toutes s'offrir ;
Tout voir, entendre et parcourir,
Aux bagatelles accourir,
Sans sçavoir de tout discourir.

Homme, vouloir tout conquérir,
Pour tous les honneurs concourir

Et sur les autres enchérir,
Par le seul travail se nourrir
Pour de faux plaisirs s'appauvrir
Et du seul vrai bien mésoffrir;
Craindre les maux mais y courir,
A tous les crimes s'aguerrir,
Et, chaque instant, pouvant périr,
De Dieu la colère encourir.

Plus vieux, vouloir tout acquérir,
Petit à petit dépérir,
Toujours craindre, toujours souffrir,
A des charlatans recourir,
Un prêtre seul nous secourir,
Dans l'incertitude mourir,
Et sous la tombe enfin pourrir.
Telle est la vie : Hélas ! Pourquoi tant la chérir.

(S. Omer, 1770).

Chez certains, cette philosophie revêtait un caractère aimable et tolérant que n'eussent désavoué ni le bon Panard, ni Béranger. Foin des moralistes rébarbatifs et moroses !

Ecoutez plutôt M. de Ville :

(*Affiches*, 1776. 20).

COUPLET

Sur l'air : Vive Henri.

Me voilà mis à la réforme,
Lise infidèle m'a quitté :
Un bon matin, en bonne forme,
D'elle j'ai reçu mon congé.
Bacchus m'en console,
Je vais m'enyvrer à sa gloire.
D'un amoureux jaloux j'abandonne le rôle..
L'art d'être heureux, c'est de bien boire.

M. Deville.

M. Deville ne manquait pas de bonne humeur. Voici qui vient manifestement confirmer l'aphorisme de Victor Hugo. Les Poètes sont les vrais philosophes.

Etre heureux ! La poursuite du bonheur a toujours été la grande chimère de l'espèce humaine. Que faut-il donc faire pour être heureux ? Un ecclésiastique va nous répondre :

Pour être heureux, que faut-il ? De la vie
Faire deux parts ; une moitié
Est pour l'amour, l'autre pour l'amitié,
Et toutes deux, je les donne à Sylvie.

C'est signé par M. l'abbé de L***.

Ne vous scandalisez pas ; nous sommes au temps des abbés de cour.

Dans ces dispositions, rien d'étonnant à ce que le genre religieux ait été quelque peu délaissé ou qu'il ait perdu tout au moins, la gravité qui lui convient.

L'abbé A.-H. Clergé, cependant — dont j'ai parlé déjà — a composé quelques cantiques; tel celui-ci sur l'Amour divin :

Prenez un cœur qui se donne
Et veut suivre votre loi.
Vous aimer c'est ma couronne,
Vous servir, c'est être roi. (Daire, 400).

L'abbé de R., a tiré aussi quelques poésies des SS^es Ecritures :

Toi, qui sous tes pieds vois la terre,
A qui la nature obéit,
Dont la voix semblable au tonnerre
Frappe, aveugle, éclaire et guérit,
Répands en nous, grand Dieu, les dons de ton Esprit !
L'âge brillant de la jeunesse,
Si ton Amour ne l'embellit,
Devient l'écueil de la sagesse
Hors de toi, tout nous trompe et tous nous avilit,
Rien n'élève notre âme et rien ne l'intéresse :
Les plaisirs ne sont que tristesse,
Les grandeurs qu'une ombre qui fuit,
La force n'est plus que faiblesse,
La raison qu'une épaisse nuit,
Le bonheur qu'un éclair qui luit
Et disparaît avec vitesse
Des cœurs que le vice séduit.
Telle en divers lieux égarée
Et par le mélange altérée
Une onde se corrompt toujours
Quand loin de sa source sacrée,
Et moins vive et moins épurée,
On la voit promener son cours.

(1770, 119).

Pour d'autres moins austères, le genre religieux lui-même devenait prétexte à faire la cour à des prélats influents dont on espérait quelque faveur, ou même servait de passeport à des tirades romanesques.

Bien que les auteurs n'aient pas su se soustraire à l'action fâcheuse de leur siècle, les pièces suivantes ne doivent pas tomber absolu-

ment sous le coup de nos reproches : la première évite la servilité, et le sentiment que respire la seconde n'a rien de choquant ni de déplacé.

VERS A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'AMIENS SUR LA NOMINATION DE M. L'ABBÉ DE MACHAULT POUR ÊTRE SON COADJUTEUR

Sur le point de quitter la terre
Pour aller, au sein de son père,
Jouir d'un repos mérité,
Jésus daigna de sa bonté
Donner un dernier témoignage
Lorsqu'il voulut laisser à la postérité
Des ouvriers choisis, pour achever l'ouvrage
Que son sang avait cimenté.
O toi ! qui veux en tout imiter ce bon Maître,
Auguste et saint Prélat, justement regretté,
Il falloit que ta charité
En nous quittant te fit renaître ;
Par ton choix tu t'es acquitté
Et les traits de conformité
Que ton saint successeur avec toi fait paraître
Quand tu ne seras plus te feront reconnaître.

Par un Curé du diocèse d'Amiens.
(*Affiches*, 1771. 180).

L'autre pièce a pour titre :

VERS ÉCRITS SUR LA CLOCHE DU MONASTÈRE DE...

A ton bonheur que ne puis-je prétendre,
Airain sacré, dont les sons assidus
Soir et matin se font entendre
D'un objet qui ne m'entend plus.
Que ta voix, chère à son oreille,

L'appelle aux saints devoirs où son sort est lié !
Que jamais l'amour ne l'éveille
Et que, toujours, son cœur connaisse l'amitié !
Dans la solitaire demeure
Où l'a conduite un feu constant,
Si tu sonnes sa dernière heure
Sonne la mienne au même instant.

(*Affiches*, 1775. 43).

Quand les siècles deviennent vieux, ai-je lu dans un ouvrage des Goncourt, ils se font sensibles. Leur corruption s'attendrit. » Ne nous étonnons donc pas si quelques esprits aventureux adordent le drame.

Ames sensibles ! Préparez vos larmes.... et vos mouchoirs !

MÉLANIE

Drame (*Affiches*, 1770, p. 74-75).

..... C'est une infortunée
Qu'un intérêt cruel au cloître a condamnée
Et qu'on ensevelit de peur de la doter.

La scène est au parloir d'un couvent ; un curé s'efforce de calmer la future religieuse, sa paroissienne, qui va prononcer ses vœux. Celle-ci lui avoue qu'elle n'a plus du tout la vocation... depuis qu'elle a rencontré un nommé Monval, son cousin, auquel elle pense toute la journée, faute d'autre occupation.

Contre l'amour sans doute, il n'est point de défense .
Mais que la solitude ajoute à sa puissance !

Le curé trouve, non sans quelque apparence de raison, que ces pensées sont une préparation insuffisante à la profession religieuse : il va déclarer au père qu'il devrait revenir sur sa décision et faire rentrer sa fille dans le monde. Le père est inexorable et s'efforce à son tour de persuader à sa fille que tout sera pour le mieux lorsqu'elle sera nonne.

C'est ici que l'histoire devient pathétique !

La fille ne pouvant vaincre la volonté paternelle quitte l'entretien, va s'empoisonner et revient tranquillement annoncer à son terrible père que dans quelques instants, elle sera débarrassée de lui.

> On n'a plus de parens dans la froide demeure :
> Il en est que j'abhorre... Il en est que je pleure.

Ceci c'est pour le bien-aimé Monval qui lui tâte le pouls pendant cette petite scène que le compte rendu nous déclare pathétique, terrible, attendrissante et déchirante.

Là-dessus, on apprend que le fils, à la fortune duquel le père barbare avait sacrifié Mélanie vient d'être occis en duel : mort qui arrive avec à propos, mais un peu tard.

Conséquence, Mélanie se repent de son désespoir, pardonne à son père, adresse quelques bonnes paroles à Monval, remercie le curé de ses bons offices, console sa mère... et va rejoindre son frère dans l'autre monde.

Monval voudrait aussi se tuer; mais le curé lui persuade avec un réel bon sens que

Ce jour infortuné compte assez de victimes !

Et, bien que la cérémonie ne fut pas faite, chacun s'en fût chez soi.

Ainsi, voilà une scène qui a fait pleurer nos ayeules...... et qui nous fait pleurer de rire : Pourquoi... Ah! c'est que nous ne vivons plus dans le même milieu; que la boursoufflure du style, l'exagération des sentiments, ont moins de prise sur notre époque blasée que sur cette génération sensible, et que nous comprenons moins aussi certaines situations, par exemple le désespoir de Mélanie ; le nombre des jeunes personnes que leurs familles forcent à entrer au couvent étant de jour en jour moins nombreux... heureusement !

Dans tous ce fatras, il est un genre que je ne rencontre guère: ou plutôt que je trouve bien mal représenté ! genre bien français, cependant : c'est la chanson : non que le XVIII[e] siècle n'ait chanté et chansonné ! Tout en France finit par des chansons: l'ancienne société n'a pas échappé à cette loi et je ne puis croire qu'il en ait été en Picardie autrement qu'ailleurs. J'espérais donc que le caractère insouciant et rieur de cette époque légère se serait traduit par quelques couplets alertes que j'aurais pu vous présenter et voici que les chansons que j'ai découvertes

chemin faisant ne sont que des romances incolores ou des roucoulades de l'espèce de celles que j'ai déjà signalées.

Où es-tu Voiture ?

> Gaîté, génie heureux, qui fus jadis le nôtre
> Rire dont on riait d'un bout du monde à l'autre,
> Esprit de nos aïeux qui te réjouissais
> Dans l'éternel bon sens, lequel est né français,
> Fleurs de notre pays qu'êtes vous devenues ?
>
> (Sur la Paresse, 227).
>
> Musset. — Poésies nouvelles.

La vive chanson du XVIIe siècle s'en était-elle donc allée toute entière ? Non pas. Mais, trop souvent la verve de nos pères se noyait dans le galimatias mythologique, ou, qui est pis, se commettait avec un genre trop facile et dont il ne saurait être question ici.

Tous n'étaient pas des Berquin dont une touchante romance, l'*Abandonnée,* me revient en ce moment à l'esprit :

> Dors mon enfant, clos ta paupière,
> Tes cris me déchirent le cœur,
> Dors mon enfant, ta pauvre mère,
> A bien assez de sa douleur.

On ne se faisait point d'ailleurs, toujours illusion sur le mérite des poésies insérées. Je pourrais citer maints articles aigres-doux qui en témoignent.

Voici comment est apprécié un recueil intitulé :

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE,
par un Editeur.
à Amiens, chez L. Caron, imprimeur, et chez François, libraire ;
et à Paris, chez Delalain. 1771.
(*Affiches*, 1771, p. 90).

« L'éditeur, qui sans doute est l'auteur, a mis pour épigraphe à son ouvrage : « Je ne veux pas passer pour meilleur que je suis » J. J. et peut-être est-il sincère, car on se croit toujours si bon !

Il y a dans l'épître dédicatoire à Mlle de V... de la galanterie et de la plaisanterie ; mais la nuance en est-elle assez fine pour mériter le sourire fin de l'héroïne ?

Dans les « Lettres en prose » on voit de l'esprit, mais aussi des prétentions à l'esprit.

L'épître en vers, adressée à l'éditeur par M. l'abbé B. présente quelques petits tableaux assez bien contrastants.

Jaloux de nos jeux,
Du sein des nuages
Le ciel rigoureux
Fait fondre sur eux
De tristes orages.
Près de ce ruisseau
L'amoureux Sylvandre
Répète un air tendre
Sur son chalumeau :
Des jeunes bergères
Forment sous l'ormeau
Des danses légères.
Au fond du hameau
Que vois-je ! un tombeau.

Cette image nous rappelle un des tableaux de l'Arcadie, par Le Poussin.

Nous ne prétendons point égaler le poète au peintre : *Il pourrait se croire meilleur qu'il est...* »

Voilà de quoi rendre modeste un auteur ! Alors pourquoi accueillez-vous, M. le Rédacteur, des poésies qui ne valent pas mieux que celles que vous critiquez ainsi ? Pourquoi? C'est que les auteurs de ces poésies sont des abonnés des *Affiches*; grave raison qui, de nos jours encore, expliquerait bien des *communiqués* de la Presse.

Peut-être aussi y avait-il rivalité d'imprimeries et de métiers?

Beaucoup de Rimeurs, peu de Poètes ! Ai-je été trop sévère, Mesdames et Messieurs, en donnant ce titre à mon étude ? Chamfort a écrit : « De nos jours les succès de théâtre et de littérature ne sont guère que des ridicules. » En vain, nos pauvres concitoyens, suivant le mot d'un de leurs devanciers du XIII[e] siècle, Girardin d'Amiens, avaient-ils « reymé au mieulx qu'ils savoient ; » le résultat était piètre. Beaucoup trop restreint était le nombre de ceux qui se rendaient compte de leur infériorité et résistaient à l'entraînement général. En toute chose, deux grains de modestie sont un précieux élément de succès ! Pourquoi faut-il que ceux-là seuls qui pourraient avoir confiance en eux-mêmes écoutent la voix de cette judicieuse conseillère.

Que de lamentables chutes eussent évité les collaborateurs des *Affiches* s'ils avaient médité suffisamment ces vers de notre concitoyen Nicolas Leleu-Durieux renvoyant un cheval trop fringant pour son talent d'écuyer.

Ce beau, cet ardent Bucéphale
Qui de nos jours à Fontenoy
Fit voir une vigueur si mâle,
Voudra-t-il donc plier sous moi?
Non, je vois à sa mine altière
Qu'il rougiroit de me porter
Et je pourrois rester derrière
Si je risquois de le monter. (Daire, 368).

Pégase n'est pas moins fringant que Bucéphale, et M. Maugendre de Belair était bien avisé en répondant à M... qui lui demandait des vers :

Ils ne sont plus ces temps où d'un sourire
Le Dieu des Vers encourageoit ma voix;
Je ne suis plus sous son empire,
Cujas seul me dicte des loix.
Tous les Arts dressèrent un trône
Aux vierges du Pinde, aux neufs sœurs,
Le barreau seul de leur couronne
Ne détacha jamais de fleurs.
(*Affiches*, 1776. 27).

Si la modestie pour soi-même est une bonne chose, M. Maugendre a tort de trop généraliser ici et le barreau d'Amiens peut s'honorer d'avoir compté des poètes fort distingués.

Me voici parvenu à ma conclusion : c'est encore un poète amiénois qui me la fournira. Alexandre Baron a écrit :

Le vers doit être un jeu, non une servitude ;
Pour moi, je m'en sers s'il me plait.
Phœbus s'avise-t-il de prendre un air d'étude,
Je suis son très humble valet.

Et il ajouté :

En commençant rien n'est facile.
Voit-on des fruits dans le printemps ?
On n'a point tout-à-coup la force de Virgile,
Mais cela vient avec le temps.
(Daire, 312).

Non, cela ne vient pas avec le temps : l'étude peut, sans doute, perfectionner un talent, mais le génie poétique n'est le partage que de quelques esprits d'élite, le dieu ne souffle que pour un petit nombre et les autres doivent s'abstenir de rimer.

Qu'ils sont vrais et judicieux ces vers de Madame Renard !

Gresset, si quelque fois je lis
Ces productions éphémères
Qui discréditent dans Paris
Tant d'auteurs et tant de libraires,
Il semble que le dieu du goût
A l'oreille vienne me dire :
« Aussi mal garde toi d'écrire,
Ou, fais mieux, n'écris pas du tout. »
(Madame Renard. *Affiches*, 1776. 44).

Ce n'est pas seulement à Madame Renard, c'est à l'immense majorité des écrivains que le dieu du goût parle ainsi.

Si cet excellent conseil a été lettre morte pour un trop grand nombre de nos devanciers, qu'il

soit, du moins, docilement écouté par les Picards présents et à venir.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE (PRIX LEPRINCE).

Par M. LELEU,

Lu dans la Séance publique du 2 Décembre 1896.

MESSIEURS,

Deux Mémoires ont été présentés au Concours de 1896. Le 1er est intitulé : « *Etudes sur la Commune de Sains*, » avec la devise « *Nosce patriam, postea viator eris* (Cicéron). Le 2e a pour titre : *Etude sur l'Histoire Financière de la Ville d'Amiens, du XIVe à la fin du XVIe siècle* » avec la devise « Dit que l'on mettait sus, chacun « an, grans aides et sucides, dont les riches ne « payaient, mais se payaient par les povres gens « et commun peuple. Aussy dit qu'il y en avait « en ladite ville 14 ou 16 personnes qui gouver- « naient tout..... » (1)

J'ai à vous présenter dans ce rapport, au nom de la Commission du Concours d'Histoire, l'ana-

(1) Propos d'un prédicateur Minime, dans son prône à Saint-Firmin en Castillon. — Archives de la Ville d'Amiens, série BB, t. XVIII, fol° 77. — Echevin. 24 janvier 1499.

lyse de ces deux travaux, et le jugement qu'elle a porté sur chacun d'eux, après un examen attentif et aussi complet que possible. (1)

1° *Etudes sur la Commune de Sains.*

Les *Etudes sur la Commune de Sains* se divisent en deux parties : la 1re intitulée *La Paroisse* ; La 2e *Les Bénéfices.*

La 1re partie, *La Paroisse* qui dans son ensemble contient 121 pages, c'est-à-dire plus de la moitié de l'ouvrage, se subdivise en huit chapitres dont voici les titres : 1° St-Fuscien, St-Victorice et St-Gentien ; 2° L'Eglise, fondation, réédification, description ; 3° La Paroisse, comprenant Sains, St-Fuscien, le Petit-Cagny et la ferme de Cambos jusqu'en 1826, où St-Fuscien en fut détaché ; 4° La Cure et la Fabrique ; 5° Les Fondations ; 6° Les Curés ; 7° Prêtres et Dignitaires natifs ou originaires de Sains ; 8° Sépultures dans l'Eglise de Sains.

Nous voyons dans le chapitre 1er l'histoire des 3 martyrs, leur mort le 11 Décembre 303, leur inhumation où s'éleva plus tard l'Eglise, leurs restes découverts le 27 Juin 555 par St Lupicin, premier *Curé de Sains*, et l'évêque St Honoré venant en faire solennellement l'invention.

Dans le chapitre 2e, la fondation de l'église par le roi Childebert, l'église rebâtie après les invasions normandes, sa réédification au commence-

(1) La Commission se composait de MM. de Calonne, Janvier, Leleu et Oudin.

ment du xvie siècle, la description du tombeau des martyrs datant du xiie siècle et les améliorations récentes.

Dans le 3e chapitre, La Paroisse, les donations d'Enguerrand de Boves, fondateur en 1105 de l'abbaye de St-Fuscien, les religieux administrant d'abord, au xiie siècle, l'église de Sains, puis y mettant des prêtres séculiers, sous leur patronage, et plus tard les curés revendiquant leurs droits contre les religieux, à propos de leurs paroissiens de St-Fuscien.

Dans le chapitre 4, De la Cure, les droits des religieux comme gros décimateurs sur le temporel, et leurs redevances, les possessions de la cure et de l'église.

Dans le chapitre 6, l'histoire des différents curés de Sains, depuis le commencement du xviie siècle, de Jean de Metz qui essaie d'obtenir que les gens de St-Fuscien viennent aux offices à Sains tous les dimanches ; – de Firmin d'Arras sous lequel les actes de Sains commencent en 1624, — d'Antoine *Rogeau*, 1657-84, d'une famille de robe d'Amiens, qui fit faire des travaux considérables à l'église et découvrit des reliques des 3 Saints, d'où une grande solennité présidée par l'évêque d'Amiens, le 27 Juin 1664 ; — de Fuscien Rogeau, 1684-1721 ; — de Pierre Belhomme, 1721-61 ; — d'Andrieu, 1772-1812, qui resta à son poste pendant la Révolution, prêta serment en 1791 sans préjudice des droits de

l'Eglise, reprit ses fonctions *en 1795* et vit sa paroisse, qui avant la Révolution dépendait du doyenné de Moreuil, obtenir le titre de doyenné par la création du canton de Sains, le *8 Novembre 1801*.

Cette paroisse de Sains comptait 1,300 âmes en 1820, en y comprenant St-Fuscien et le Petit-Cagny. Ces deux localités ayant été détachées de Sains en 1823, pour former une commune à part, St-Fuscien fut érigée en succursale en 1826.

La seconde partie de l'ouvrage, qui a pour titre *Les Bénéfices*, traite des domaines ecclésiastiques qui se trouvaient sur le territoire de Sains.

Il y est question : 1° de l'Abbaye de St-Fuscien, 2° des terres appartenant aux Célestins d'Amiens, 3° des biens de la fabrique et de la cure de Sains, 4° des terres du Couvent des Dames *de St-Julien* d'Amiens, 5° d'autres biens ecclésiastiques situés à Sains et appartenant aux Minimes, au Chapitre et à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

L'auteur s'étend sur l'abbaye de St-Fuscien. Il en fait l'histoire, il en nomme, avec des notices, s'il y a lieu, les trente abbés réguliers et les onze abbés commendataires, il donne le détail des domaines se rattachant à Sains, 185 arpents et 39 journaux de bois, 96 journaux de terre, la maison de St-Gentien, à Sains, et un moulin à vent avec un journal de terre.

Le moulin a été vendu en 1791 et les pièces de terre en 1795.

Les Célestins d'Amiens, possédaient à Sains le fief Grisel de 42 journaux et demi de terre, répartis en 7 pièces qui sont décrites avec leur situation exacte. Etait-il nécessaire à ce propos de faire l'histoire de l'Ordre des Célestins, de leur établissement d'Amiens fondé en 1392, dans l'ancien hôpital St-Pierre, devenu l'hôpital de Mailly, acheté par la Ville pour 425 florins d'or ? De raconter la construction de leur église achevée en 1401, et démolie en 1634 à cause de sa proximité de la citadelle ; le transfert des Célestins dans l'abbaye de St-Martin aux Jumeaux, la réparation de l'antique église de leur nouveau couvent qu'il faudra cependant démolir en 1725, la construction d'une nouvelle église de 1726 à 1732, dont les derniers restes disparaissent en *1840*.

La liste de tous les prieurs depuis Jehan Bassand en 1401 jusqu'à Joseph Adrien de Sachy de St-Aurin nommé en 1742, dont les fonctions finissent avec la suppression de l'Ordre en 1778 et la fermeture du couvent en 1781 ? Tout cela pourrait être considéré comme un hors-d'œuvre dans l'histoire de Sains ; mais le titre d'Etudes donné à son travail permet à l'auteur une certaine latitude que nous ne lui contesterons pas.

Les terres des Célestins ont été vendues le 7 Mai 1791 et adjugées à 15,600 fr.

L'église de Sains possédait 30 journaux de terre, et la cure 6 journaux 40 verges. Les 6 journaux ont été adjugés pour 3,250 fr. en 1791, et

les 30 journaux de l'église formant 42 pièces ont produit en 1795, une somme de 297,800 fr. payables, il est vrai, en assignats dont la valeur n'était guère alors que de 29,780 fr.

Le couvent des Dames de St-Julien établi à Amiens et dont l'auteur fait l'historique, possédait 401 journaux de terre dans dix paroisses. A Sains, elles en avaient 38, divisés en 29 pièces lesquelles furent mises en vente le 7 Mai 1791 au prix de 7,550 fr. et adjugées à 12,200 fr.

Le Chapitre de la Cathédrale possédait 4 journaux de bois, les Minimes avaient aussi *quelques terres* dont la contenance n'est pas indiquée ; et l'Hôtel-Dieu, un domaine qui lui apppartient encore. Tel est l'ensemble des bénéfices ecclésiastiques du territoire de Sains.

Dans un supplément de 20 pages, l'auteur donne toutes les indications relatives à la position exacte de ces biens, qu'il classe d'après leurs provenances : Biens de l'Abbaye de St-Fuscien ; Terres de la Cure ; Terres de l'Eglise ; Terres des Dames de St-Julien.

Ce travail relatif aux bénéfices, dans les limites que l'auteur s'est tracées, pourrait déjà paraître très intéressant à tous, et surtout aux habitants de Sains, qui y trouveraient l'histoire de leurs terres, leur histoire par excellence.

Mais l'Auteur a-t-il remarqué que son travail était incomplet. Il est complet sous le rapport ecclésiastique ; Il ne l'est pas sous le *rapport communal.*

Le territoire de Sains comprend 991 hectares, soit environ, 2,400 journaux. Sur ce nombre, 600 journaux dont il vient d'être question, ont été des biens ecclésiastiques. Et les 1,800 journaux qui restent, qu'en ferez-vous? Combien dans ce nombre, appartenaient à la noblesse ; Combien les paysans en possédaient-ils il y a deux ou trois siècles, ou au moins avant la Révolution? Il me semble qu'à Sains surtout, il ne serait pas impossible de répondre à ces questions et de donner ainsi un complément aux Etudes précédentes.

En résumé, pour apprécier l'ensemble de ces *Etudes sur la Commune de Sains,* nous ne devons pas oublier que plusieurs ouvrages ont été déjà publiés sur Sains, et sur l'abbaye de St-Fuscien. Il y a donc lieu d'examiner quelles sont les recherches originales qui signalent le nouveau travail qui nous est présenté. Dans la 1re partie, intitulée *La Paroisse*, ce qui semble plus particulièrement l'œuvre de l'auteur, ce sont les notices sur les curés de Sains formant à elles seules le tiers de tout l'ouvrage ; et dans la 2e partie, *Les Bénéfices*, son œuvre personnelle consiste surtout dans l'indication de l'état actuel des anciennes terres ecclésiastiques.

La Commission est d'avis qu'une mention honorable peut être accordée à ce travail soit pour son apport spécial, soit pour le résumé qu'il a donné des documents déjà connus sur la paroisse de Sains et sur les bénéficiaires possédant des biens dans l'étendue de son territoire.

2° *Etude sur l'Histoire financière de la Ville d'Amiens, du* XIVe *à la fin du* XVIe *siècle.*

Cette étude qui comprend deux siècles et demi (de 1356 à 1588) de l'histoire financière d'Amiens est très documentée, très riche de faits et d'idées. Elle est de plus écrite d'un style nerveux, ferme, coloré et substantiel. Chaque phrase porte et dit bien ce qu'elle veut dire. On sent que l'auteur, qui est un écrivain, est en outre un chercheur sérieux qui a compulsé toutes nos archives communales et qu'il en a fait son profit. On voit qu'il s'est rendu maître de son sujet, et que le possédant à fond, il a pu lui donner une véritable unité, en le suivant dans toute son évolution dont il nous présente très nettement le développement successif.

Les archives communales d'Amiens ne lui ont pas suffi, il a puisé dans les papiers du Parlement de Paris les documents complémentaires qui devaient corroborer ses assertions et leur imprimer à un plus haut degré un caractère vraiment historique.

L'Auteur dans son introduction, expose le but et le plan de son ouvrage qui est une thèse à proprement parler. « L'histoire financière de nos anciennes communes, dit-il, n'a pas encore obtenu toute l'attention qu'elle mérite. Peu de sujets cependant réunissent autant d'éléments d'intérêt. L'histoire de l'établissement et des progrès de

l'impôt public dans les villes, c'est l'histoire même de leurs rapports avec la Couronne et de ce lent travail d'assujétissement qui les fit passer dans l'espace de plusieurs siècles, d'une indépendance presque absolue à la subordination toute passive d'aujourd'hui. Nulle part ailleurs les crises laborieuses de la vie nationale par lesquelles s'est effectuée cette marche ascendante de la fiscalité monarchique n'auront d'action plus puissante et plus prolongée. En l'absence de toute institution représentative régulière, les municipalités libres étaient les seuls foyers vivaces de la vie publique et des idées de liberté... Il n'est pas jusqu'à ces problèmes si passionnément discutés, à l'heure actuelle, de la proportionnalité de l'impôt, qui n'aient tenu leur place dans les agitations de la vie publique, au sein de nos grandes communes.

Les questions financières ont été le champ de bataille sur lequel se sont combattues l'aristocratie bourgeoise et la plèbe des artisans ; et ces luttes entre autres résultats, ont contribué à introduire dans les villes, l'ingérence puis la tutelle de la Couronne.

Nous verrons la confirmation de ce fait dans cette étude relative aux finances de la ville d'Amiens. Il nous semble possible d'établir : 1° Que les luttes de classe sur le terrain financier se sont perpétuées bien au delà du XIIIe siècle que l'on fixe d'ordinaire comme l'époque de l'assujétissement des Communes et de leur déchéance.

2° Que les revendications populaires ont porté beaucoup moins sur de prétendues fautes de gestion des administrations bourgeoises que sur la nature de l'impôt. — 3° Que la responsabilité de la déchéance communale incombe beaucoup moins au peuple qu'à la bourgeoisie qui, en haine des revendications populaires, préféra toujours abdiquer aux mains de la Couronne.

Cette étude s'appuie sur la double série de documents qu'offrent les archives de la ville d'Amiens et le fonds si précieux du Parlement.

Nous la divisons en deux parties ; *L'une historique*, *l'autre technique*. Dans la 1re nous essayons de reconstituer l'histoire de l'impôt à Amiens et des transformations apportées dans le mode d'établissement et de répartition des taxes ; celle des compétitions des partis en vue de s'emparer de ces prérogatives et des crises qui en résultèrent. — Il va de soi, que nous ne séparons pas dans cette étude l'impôt public de l'impôt municipal. Les progrès de l'un ont suivi la fortune de l'autre et s'expliquent par les mêmes causes, par les rivalités de partis qui ont permis à la Couronne d'élever les exigences du fisc, à mesure qu'elle usurpait d'avantage sur l'ancienne autonomie communale.

La 2e partie, plus spécialement consacrée à l'étude du mécanisme financier est plus favorable à la bourgeoisie, elle montre que les malversations formulées contre elle ne sont rien moins

que fondées, et qu'elle à fait preuve dans cette partie de sa tâche de réels mérites et de remarquables qualités administratives. »

On voit par ces extraits l'importance que l'Auteur attache à son sujet, et qui s'y trouve en réalité. — On vient de le dire, il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire tout d'abord, des finances d'Amiens dans leur sens restreint, c'est-à-dire des comptes de recettes et de dépenses ne regardant que la ville, de ce qu'on appellerait aujourd'hui le budget communal.

Le champ est beaucoup plus vaste, il comprend tout l'ensemble financier d'Amiens, aussi bien l'impôt public réclamé par l'Etat pour ses besoins généraux, que l'impôt municipal, nécessaire à l'Administration de la commune.

Ces impôts constituent un des éléments principaux de cette longue lutte, où nous voyons s'agiter comme personnages : la bourgeoisie d'un côté, la plèbe des artisans de l'autre, n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes aspirations ; au-dessus un 3e personnage, plus avide, parcequ'il a plus de besoins, viendra aussi jouer son rôle, rôle de conciliateur, mais non désintéressé, rôle de protecteur, mais qu'il faut payer, rôle de tuteur et finalement de *Souverain ;* un 4e personnage servira d'intermédiaire, le Parlement, invoqué dans les luttes des deux premiers personnages, agréé volontiers par le deuxième (la plèbe) qui *souvent réclame volontiers justice* ; Le Parle-

ment travaillera pour le triomphe de la cause royale, sans que la plèbe pense à protester, et de l'aveu de la bourgeoisie qui y trouve son intérêt. — Il est bien entendu que ces personnages que nous produisons ici pour donner plus de relief à nos explications, ne figurent nullement dans l'histoire qui nous occupe, du moins sous cette forme dramatique. Mais nous les y trouvons vivants et agissants, d'une vie bien autrement réelle ! Ce sont les rivalités qui se meuvent et s'agitent dans cette lutte séculaire si vivement retracée par l'auteur, où l'on voit d'un côté une décadence, et de l'autre un progrès constant, au terme desquels apparaîtra une complète transformation.

L'ouvrage nous l'avons vu, est divisé en deux parties. La 1re a pour titre *Histoire de l'impôt ;* l'Auteur en distingue deux espèces. L'un permanent et patrimonial, désigné sous le titre de revenus patrimoniaux ou du domaine (pour le distinguer des deniers d'octroi), n'a jamais eu qu'une importance secondaire. — L'autre annuel et *consenti*, représentant régulièrement les 4/5 de la recette et au delà, a une histoire plus intéressante et plus compliquée. C'est à son sujet que les partis ont de bonne heure pris position *pour* ou *contre* les taxes réelles ou personnelles, Les deux systèmes se définissent de deux mots : *Taille ou Aides*. — Le peuple tient pour la *taille*, la bourgeoisie pour les *aides*. Les raisons de ces

préférences sont les mêmes que nous voyons invoquées de part et d'autre encore aujourd'hui; d'un côté l'aversion invincible pour toute pratique inquisitoriale et vexatoire; de l'autre l'impôt proportionnel à la fortune.

Cette histoire de l'impôt se partage en trois périodes: 1° de 1356 à 1402, 2° de 1403 à 1471, 3° de 1471 à 1588.

La 1re période qui se termine aux ordonnances de 1403, comprend les années de calamités des premiers désastres de la guerre de Cent ans, les doléances présentées au Parlement par les maïeurs de Bannières en 1380, les conflits qui suivirent et l'abolition des mairies de Bannières, en 1383.

La 2e période, la plus misérable sans contredit de l'histoire d'Amiens, présente les luttes sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons, la domination anglaise après le traité de Troyes de 1420, les terribles journées d'octobre 1435, après le traité d'Arras, qui remet Amiens sous la puissance du Duc de Bourgogne, jusqu'en 1471.

La 3e période, de 1471 à l'avènement de Henri IV, nous montre le fonctionnement du régime des octrois à long terme, l'aggravation du régime du fisc et l'assujétissement progressif de la Commune. Cette période s'arrête en 1589, à la veille d'une autre épreuve plus décisive au terme de laquelle sombrera en 1597 ce qui restait encore des dernières libertés communales.

La 2e partie de l'ouvrage, *Le Budget*, se divise en quatre chapitres qui ont pour titres : *La Comptabilité*, *le Domaine*, *les Dépenses et le Contrôle*.

Après cette 2e partie, l'ouvrage se termine par un appendice intitulé : *Les Juridictions ecclésiastiques devant l'impôt*, où l'on raconte les efforts de l'échevinage pour étendre l'obligation des octrois communaux aux sujets de l'évêque et du Chapitre, les difficultés et les contestations que l'Auteur divise aussi en trois périodes, de 1381 à 1402, de 1402 à 1483 et de 1483 à 1536, année où le privilège des juridictions d'église est aboli.

Messieurs, nous ne pourrions pas entrer dans plus de détails sans outrepasser les limites qui nous sont imposées dans notre rapport. Ce que nous avons dit suffit pour vous prouver que cette étude est un excellent chapitre de l'histoire d'Amiens. C'est le jugement unanime de la Commission qui a été d'avis de lui décerner le *Prix d'Histoire* du Concours de 1896.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1895-96,

Par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel,

Lu dans la séance publique du 2 Décembre 1896.

Mesdames, Messieurs,

Le moi est, dit-on, profondément haïssable. Je ne puis néanmoins commencer ce rapport sans en toucher un mot.

De douloureuses circonstances m'ont tenu, pendant plusieurs mois, éloigné des séances de notre Compagnie et privé de ces longues causeries dans lesquelles tout sujet ramène invariablement à cette chère société, à ses intérêts, à ses études.

C'est vous dire que ce compte rendu sera forcément incomplet. Son auteur réclame donc une grande indulgence du brillant auditoire auquel il a l'honneur de s'adresser et prie ses collègues de lui pardonner les péchés d'omission.

Grâce à Dieu nous n'avons aucune perte à déplorer parmi les titulaires résidants. Il n'en est pas de même pour les membres non résidants. M. Joseph Antoine, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, appartenait, depuis 1883, à la

Société dont son vénérable père, l'un de nos doyens, et son frère aîné font encore partie. Il n'était pas un simple abonné à nos publications. L'envoi de plusieurs travaux auxquels étaient joints de remarquables dessins faisait présager une active collaboration de la part de notre jeune collègue. Hélas ! C'est au moment où il venait de se fixer définitivement à Amiens, que la mort l'a frappé, atteignant par un nouveau coup une des plus honorables famille de notre ville. Dans la séance du 11 février M. le président Guerlin a payé un juste tribut de regrets à la mémoire de notre ami.

M. Braquehaye ne s'était associé que depuis peu de temps à nos études ; mais il n'était pas arrivé les mains vides. Citer ses nombreux travaux sur l'Artois et la Picardie m'entrainerait trop loin. Il me suffira de dire qu'il est mort sur la brèche. C'est loin de son cher Montreuil, à Morlaix, où il prenait part au congrès de la société française d'archéologie, que M. Braquehaye a été frappé subitement, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Si la phalange des titulaires est demeurée intacte cette année, elle avait néanmoins quelques vides à combler. Elle a été heureuse d'ouvrir ses rangs en faveur d'un collègue non résidant qui, sans bruit, mais non sans talent lui avait donné plus d'une preuve de son amour pour l'histoire de notre pays. M. Emile Gallet, juge honoraire au

tribunal civil d'Amiens, a été élu titulaire résidant dans la séance du 12 Mai. Il a voulu immédiatement payer sa dette à la Société et à présenté, comme discours de réception, un sérieux, travail sur la commune de Longpré-les-Corps-Saints. Travail qui n'est cependant que la préface d'une histoire de cette importante localité, berceau de l'honorable famille de notre collègue.

La Société, depuis la dernière séance publique, a admis en qualité de membres non résidants : MM. Aclocque-Lannoy ; Gustave Acremant, d'Arras ; Aubey, avocat ; Henri de Belloy, conseiller d'arrondissement ; René Crusel, licencié-en-droit, à Abbeville ; Deroussent, d'Arras ; Eclancher, ingénieur à Saint-Leu-d'Esserent ; Philippe des Forts ; Léon Gamounet ; Henri Gayant, instituteur au Plessier-sur-Saint-Just ; l'abbé Mantel, professeur à l'école libre de la Providence ; le chanoine Muller, curé de Saint-Leu-d'Esserent ; Louis Poiret, filateur à Corbie ; Samuel Ricard ; Ernest Schytte et l'abbé Thobois, curé d'Alette, près Montreuil-sur-Mer.

Notre Compagnie s'est honorée en conférant le titre de membre correspondant à un de nos plus distingués compatriotes M. Jacques de Morgan, le savant et heureux explorateur de Dachour.

Cette année encore MM. j'aurai à vous rappeler presque tous les noms cités aux précédentes réunions générales, car chez nous aussi ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

Commençons donc par l'infatigable vétéran de la science préhistorique, M. Pinsard. Le sol fécond de notre Picardie impose à son amour de l'antiquité un incessant travail.

Dès la séance de Janvier il envoyait une note sur deux dessins offerts à la Société par M. Ris-Paquot : une corne à boire en verre et une bague. Les objets représentés proviennent du cimetière gallo-romain de Nibas (Somme). Le cimetière n'était pas inconnu à M. Pinsard. Il donne un intéressant compte-rendu de l'excursion faite en 1893, à Nibas, par M. Janvier et par lui. Dans une autre séance M. Pinsard communique à l'assemblée, par l'intermédiaire de M. de Guyencourt, un travail accompagné de nombreux dessins, sur un second cimetière gallo-romain celui de Picquigny.

L'année ne pouvait se passer sans qu'il soit question du Mont-Thomas. Les constructions faites à cette extrémité d'Amiens procurent aux amateurs de continuelles émotions: Tantôt les recherches sont couronnées de succès, tantôt on s'aperçoit que l'amour des vieux bijoux a existé de tout temps et que l'on n'a pas attendu l'an de grâce 1896 pour jeter un regard indiscret dans les sépultures de nos ancêtres. Bref M. Pinsard décrit plusieurs objets recueillis, au mois de mai dernier : des vases, une jatte en terre grise, des débris vitrifiés et des coquilles comestibles que les gourmets de l'époque se procuraient au loin, car elles n'appartiennent pas au littoral picard. C'est encore

au même lieu que l'on a trouvé différentes pièces telles que poteries, lames en fer, styles en bronze artistement travaillés, un jeu composé de deux dés et de quatre-vingt-une tessères en os ou en pâte opaque contenues dans une jolie poterie rouge, enfin un ravissant flacon d'une belle irisation nacrée, dont M. le Conservateur du Musée a offert à la Société un dessin très réussi. Tous ces objets appartenant à la fin du 1er siècle ont été décrits par M. Collombier. Quelle mine inépuisable, MM., que ce Mont-Thomas, car c'est aussi dans ses flancs qu'étaient renfermés trois sarcophages remarquables par leur orientation insolite, et différents objets dont le plus curieux était un gobelet en verre orné d'une façon très artistique. M. de Guyençourt, le digne élève de M. Pinsard, a présenté à la Société un travail très complet sur ces découvertes.

Nous en avons fini, pour cette année du moins, avec l'antique nécropole amiénoise, mais d'autres communications ont été faites sur ces temps reculés. M. Collombier a vivement intéressé la Société par la lecture d'une étude sur deux objets faisant partie de sa riche collection et attribués à l'époque gallo-romaine : une paire de sandales et une ciste. Des photographies offertes par notre collègue M. Georges Mallet ont permis de suivre avec plus de fruit la communication de M. Collombier. Les sandales sont en bois ; la mieux conservée mesure 21 centimètres sur 8, elle est

recouverte à sa partie inférieure d'un cuir maintenu par des clous.

La ciste est en joncs tressés sur monture d'osier maintenue par des chevilles. Le couvercle, ovale, était enveloppé de cuir dont quelques débris existent encore. La poignée, les charnières et la serrure sont en bronze, et, bien que sans ornement, d'un fort joli travail. Qu'était-ce qu'une ciste et comment l'a-t-on trouvée dans un tombeau ? Je dirai, pour ceux qui ignorent les termes savants de l'archéologie, qu'il s'agit ici d'un élégant panier servant de coffret à bijoux.

Certes il n'est point banal d'avoir entre les mains un objet aussi fragile, suffisamment conservé après 15 ou 16 siècles d'existence pour donner une idée vraie de l'art du vannier gallo-romain. Les mœurs de ce temps autorisaient encore la vieille coutume de déposer quelques aliments, dans les tombeaux, à côté des défunts. Evidemment l'ustencile rare et curieux, décrit par M. Collombier avait été placé pour cet usage dans la tombe où il a été découvert.

Aux environs d'Amiens, dans le marais de Saint-Sauveur, on a recueilli un objet préhistorique assez curieux. Il est en os ; ne serait-ce point un lissoir destiné à préparer les peaux ? M. de Guyencourt, qui signale cette trouvaille, n'ose point l'affirmer. Nous imiterons sagement la prudence de notre confrère. C'est encore auprès d'Amiens, à Ailly-sur-Somme, qu'a été trouvé un

débris de corne de cerf. En le comparant aux antiquités analogues reproduites et décrites dans le magnifique album récemment publié par la société d'histoire de la Suisse Romande, M. Pinsard a reconnu dans cet objet peu commun la branche d'un mors de l'époque préhistorique. Cette curieuse antiquité appartient à M. Carmichaël.

Avec M. Virgile Brandicourt nous abordons un genre tout différent, bien qu'il s'agisse encore d'une époque reculée de notre histoire. Une Irlandaise, Miss Margaret Stockes, s'intéresse d'une façon toute particulière aux saints Irlandais venus sur le continent, soit pour y prêcher la religion catholique, soit pour y établir des monastères ou des abbayes. Dans un ouvrage fort intéressant : — *Trois mois dans les forêts de France.* — Miss Margaret suit pas à pas ses saints compatriotes à travers les forêts et les déserts de la Gaule. M. Brandicourt a bien voulu traduire et résumer le chapitre de ce volume qui concerne spécialement la Picardie. Il nous montre l'auteur s'attachant avec acharnement aux pas de saint Fursy. Miss Strockes le trouve à son arrivée à Abbeville : dès lors elle ne le quitte plus et le suit jusqu'à Péronne en passant par Saint-Riquier, Yvrench, Maison-Ponthieu, Frohen, Outrebois, le Meillard, Authieulle, Mailly, Grancourt, Pys et les Bœufs. Comment l'intrépide Irlandaise a-t-elle pu mener à bien une œuvre qui au premier abord semble absolument impossible ? Par un

moyen très ingénieux. Elle suit les vieilles chaussées romaines et s'arrête partout où elle trouve une église, une chapelle, une fontaine qui porte le nom du saint, objet de ses recherches.

M. l'abbé Fourrière, curé de Moislains, étudie avec passion une époque beaucoup plus reculée : pendant plusieurs séances il a communiqué à la Société le résultat de ses longues recherches sur les origines aryennes de la Picardie. Je dois dire que M. le Président a formulé, au nom de notre Compagnie les réserves les plus expresses au sujet des étymologies proposées par l'auteur.

Peut-être trouverez-vous, MM. que nous nous attardons beaucoup dans un passé bien loin de nous. Au lieu de rechercher pendant des journées entières et peut-être des nuits, quel pouvait être l'usage d'une pierre, d'un fragment de fer, d'os ou de bronze, ne ferions-nous pas beaucoup mieux d'étudier, par exemple, la question sociale, ou tout au moins l'histoire de notre temps ? Je vous répondrai d'abord que l'un n'empêche pas toujours l'autre, puis que c'est avec la réunion de ces détails, en apparence insignifiants, de ces infiniment petits, si vous le voulez, que l'on écrit l'histoire générale. N'est-ce pas un grand charme de retrouver aux lieux mêmes où nous vivons, à quelques mètres au-dessous du sol que nous foulons aux pieds, les traces de ceux qui peu à peu ont formé notre vieille Picardie. N'est-il pas intéressant après avoir examiné ces objets gros-

siers, trouvés dans les tourbières, ces armes, ces bijoux renfermés dans des tombes, d'en arriver à reconstituer les fastueuses demeures construites par nos pères à l'époque de la civilisation romaine.

C'est ce charme que nous a procuré M. Pinsard en plaçant sous nos yeux quarante planches coloriées représentant des débris de pavage et de peintures murales découverts, rue des Trois-Cailloux, dans les fouilles pratiquées pour la construction du Comptoir d'Escompte. Les fresques relevées par notre collègue indiquent que la décoration offrait non seulement des encadrements, des rinceaux et des fleurs, mais encore des personnages dessinés sur une assez grande échelle. M. Pinsard ne se contente pas de relever les peintures découvertes, rue des Trois-Cailloux, mais avec sa haute compétence il fait un véritable cours sur la façon dont les ouvriers gallo-romains préparaient les enduits destinés à recevoir la couleur et pavaient les habitations. On ne peut mieux comparer, dit-il, le genre de pavage exécuté il y a quatorze ou quinze siécles qu'à celui employé pour la salle des pas perdus de la gare du Nord à Amiens.

Puisque je viens de vous parler de peintures murales, permettez moi de franchir quelques siècles et de vous entretenir d'une communication faite par M. l'abbé Lesueur, curé d'Erondelles. Il a envoyé à la Société une note sur une fresque découverte à la suite de restaurations, dans l'église

d'Hallencourt. La composition divisée en trois parties représente la Sainte-Trinité, une piéta et un évêque administrant à des enfants les sacrements d'eucharistie et de confirmation. Au bas se trouve reproduit un sarcophage renfermant un homme et une femme vêtus et reposant à côté l'un de l'autre. Cette fresque porte ou pour mieux dire portait la date de 1522, car, par une indifférence inconcevable, à notre époque, à peine dégagée elle a été recouverte d'un beau badigeon blanc pour ne pas nuire à la décoration uniforme de l'église. Ce n'est donc que par ouï dire et sur des renseignements incomplets que M. l'abbé Lesueur nous a immédiatement envoyé cette note. La Société l'en remercie vivement, elle espère que son zèle entrainera quelques conversions archéologiques autour de lui.

Après cette excursion dans les temps relativement modernes, retournons un instant en arrière pour entendre le rapport de M. de Guyencourt sur la visite faite par lui et par plusieurs de nos collègues à un archéologue distingué M. l'abbé Hamard. Il possède une collection remarquable d'objets anciens trouvés à Mouy et à Hermes (Oise). En faisant opérer les fouilles qui lui ont permis de créer un véritable musée, M. l'abbé Hamard a eu la bonne fortune de rencontrer les restes d'une cité antique avec son temple et ses thermes. Une inscription déposée au Musée du Louvre a révélé le nom de cette ville : Ratumagus. Les curieuses

découvertes de M. Hamard ont eu l'avantage de fixer d'une manière précise, un point géographique, car malgré les écrits d'un ancien on avait toujours confondu ce nom avec celui de la ville de Rouen.

Me permettrez-vous, MM. d'abandonner encore une fois l'ordre chronologique pour vous parler de deux autres excursions faites par la Société et dont le succès a été complet grâce à l'initiative et aux démarches de M. le président Guerlin. La première a eu pour but la visite du château de Chantilly. Résumer cette journée inoubliable, décrire la royale habitation des Condés et les merveilleuses collections qui s'y trouvent, serait une tâche impossible à remplir dans cette séance. Il me suffira d'adresser au nom de la Société un nouveau témoignage de respectueuse gratitude à Monseigneur le duc d'Aumale qui a bien voulu ouvrir toutes grandes, à notre Compagnie, les portes de sa splendide demeure. Ce compte-rendu que je ne puis vous donner, notre collègue M. Henri Macqueron, le sympathique secrétaire de la société d'Emulation d'Abbeville l'a rédigé de main de maître.

Bien intéressant aussi le rapport de M. Pierre Dubois sur la visite faite à l'exposition rétrospective et aux principaux monuments de la ville d'Arras. Notre jeune collègue a résumé avec beaucoup de charme et de brio cette seconde excursion de la Société en 1896.

Si notre Compagnie est redevable à son président de ces deux charmantes journées et l'en remercie, elle ne saurait oublier qu'à presque toutes les séances il a voulu lui-même payer de sa personne. Tantôt il signale des faits intéressant notre pays, recueillis avec un soin jaloux dans les nombreux mémoires publiés depuis quelques années ; tantôt il décrit la page d'un vieux manuscrit, appartenant à M. Masson, notre collègue, page sur laquelle il a reconnu une armoirie picarde ; puis il entretient l'assemblée de la découverte de plusieurs pierres tombales, au cours des travaux exécutés à Saleux chez M. Cosserat. Ces dalles, dont l'une malheureusement brisée avait recouvert la tombe du célèbre Blasset, se trouvaient avant la Révolution dans l'église de Saint-Firmin-le-Confesseur, à Amiens. M. Guerlin donne encore la description de l'ancien baldaquin de la chapelle des dominicains de notre ville, d'après un dessin de l'architecte Defrance, provenant de la collection Duthoit et appartement à M. Ansart, puis une étude sur le sculpteur Dupuis et l'architecte Christophe. Enfin il communique à la Société les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'un de ces célèbres tableaux de Notre-Dame du Puy, si malheureusement dispersés au siècle dernier. Celui-ci est allé échouer dans une petite paroisse du diocèse d'Arras. Une photographie complète la description du tableau.

C'est du reste une heureuse innovation, celle

adoptée aujourd'hui par la plupart des sociétés savantes de joindre une représentation par la photographie ou le dessin, à l'étude d'un monument ou à la description d'un objet. M. Dabot, avocat à la Cour d'Appel de Paris, s'en est heureusement souvenu en nous adressant, avec une notice historique sur la vieille église de Vaux-Eclusier, un joli dessin à la plume exécuté par M. Rey. Un dessin accompagnait aussi la note de M. Vinchon sur un gauffrier ancien, conservé dans sa famille. Ai-je besoin de dire que M. Pinsard n'a pas oublié de joindre des vues photographiques à la description qu'il nous a faite d'un fort beau cadre en bois sculpté, style Louis XVI, qui se trouvait dans une maison de la rue des Vergeaux, d'un bénitier en fonte conservé à St-Valery dans la chapelle des marins et des sculptures décoratives, du XVI[e] siècle, découvertes entre les murailles d'une maison formant l'angle des rues Goze et des Sergents. Des dessins très finement exécutés accompagnaient aussi la note de M. Comte, d'Albert, sur quatre plaques de cheminée qu'il vient d'offrir au musée de Picardie, et sur différents objets de ses curieuses collections. M. l'abbé Gallois n'a pas oublié davantage que le moindre dessin vaut mieux que la meilleure description en nous envoyant un travail sur les fonts baptismaux de l'église d'Antheuil (Oise).

Notre Compagnie, MM., tout en donnant une très large part à l'archéologie, se garde bien

d'oublier l'histoire locale. M. Dubois continue avec persévérance ses recherches dans les différentes études des notaires d'Amiens. Il y trouve parfois de curieux documents, tels que traités passés en bonne et due forme entre les maîtres menuisiers, peintres, verriers, sculpteurs et ceux qui ont recours à leur talent. En 1550, par exemple, deux maîtres verriers d'Amiens feront moyennant vingt-deux livres, pour l'église d'Hardivillers, une bonne verrière de 18 à 20 pieds de haut sur 6 à 7 de large. Ils y figureront l'histoire de Monsieur saint Pierre et au bas, trois représentations : N.-D. de Pitié et naturellement le donateur Pierre Collet, valet de chambre du Roi et Claire Dupont, sa femme. En 1601, Adrien Deparis, orfèvre à Amiens, s'engage à livrer différentes pièces d'argenterie au comte de Saint-Pol et à reprendre celles qui provenaient de Madame de Longueville., Ce grand seigneur aimait le changement, car la même année il vend à Claude Debrye dix sept pièces de tapisseries de haute lice, représentant les différents épisodes de l'histoire de Scipion, de Joseph et de Samson, de plus un lit de velours rouge relevé en bosse d'or et d'argent En 1630 François Loffier, d'Amiens, traite avec les sieurs Dumont et Arthus bourgeois de la même ville pour l'exécution de deux panneaux de tapisserie.

Dans une autre séance M. Dubois fait le récit d'un miracle survenu à Amiens, en 1658,

dans la chapelle des Célestins. Enfin notre collègue a communiqué à la Société un document fort curieux dans lequel sont repris plusieurs membres de différentes familles picardes. Il s'agit d'une enquête faite à Amiens, le 13 octobre 1659 à l'hôtellerie de Sainte-Barbe, au Marché au bled, sur les bonne vie, mœurs, religion et honorabilité de Léonor du Mollin, fils de Jehan du Mollin, docteur en médecine et de Marie Vacquette, à l'occasion de son entrée comme frère servant d'armes, dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

M. Dubois et M. Boudon ont encore rompu une lance à propos de la *Vallée de misère*, dont il avait été question l'année dernière à pareil jour. Les intrépides lutteurs avaient fourbi de nouvelles armes pour cette dernière joute. Les juges du tournoi ont décidé que si l'un des combattants semblait être vainqueur, l'autre cependant ne devait pas s'avouer vaincu. La vieille *Vallée de misère* existait bien au XV[e] siècle, comme le prétend M. Boudon, dans le terrain actuellement situé entre la gare du Nord et la rue de la Voirie, tandis qu'au XVIII[e] siècle, comme l'affirme M. Dubois, un lieu dit portant le même nom se trouvait près de la rue de la Porte-Paris.

Si nos collègues ont appelé l'attention de la Société sur un sujet précédemment traité, M. l'abbé Armand a voulu, lui aussi, défendre avec l'appui de nouveaux arguments la thèse qu'il avait déjà soutenue sur la grande antiquité de la Croix de

Broye. S'appuyant sur certains détails d'exécution, principalement sur la forme des fleurs de lis terminant les bras de la croix, M. l'abbé Armand maintient que la Croix processionnelle appartenant à l'église de Broye (Oise), doit remonter au XII[e] siècle ou tout au moins au XIII[e]. Plusieurs de nos collègues, — ceux que nous appelons les fervents de l'école des Chartes — fixent au XVI[e] siècle l'époque à laquelle fut confectionnée cette belle pièce d'orfèvrerie.

Un autre travail, dont vous entendrez la lecture dans un instant, est dû aux recherches de M. Boudon. Il traite du rôle militaire qu'eût à jouer la ville d'Albert depuis 1512 jusqu'au règne de Louis XIV.

Un nouveau membre de la Société, M. Charles Bréard est, lui aussi, à l'exemple de M. Dubois, un intrépide chercheur. Un champ considérable lui est ouvert dans les riches dépôts de la capitale. La Société tient à le remercier publiquement des précieuses indications et des nombreux renseignements, sur la Picardie, qu'il veut bien lui adresser pour ainsi dire à chaque séance.

A propos d'une de ces communications, M. Leleu nous a donné quelques détails intéressants sur les limites, si variables et si difficiles à déterminer, de notre vieille province. M. le chanoine Marle pensant qu'elles auraient bien pu s'étendre jusqu'à Béthune a communiqué à la Société une étude sur l'antique château fort qui défendait

cette cité et dont les derniers restes n'ont disparu qu'en 1815, puis un second travail sur les entrées solennelles à Béthune des anciens comtes et ensuite des Rois de France.

Si l'histoire des faits passés dans nos contrées offre un réel intérêt, la biographie des personnages qui les ont habitées n'en est point dépourvue. M. l'abbé Boucher a ravivé, pour nous, les traits à demi effacés d'une figure qui ne manque point d'originalité. C'était en effet un vigoureux controversiste que Robert Viseur, né à Amiens et mort en 1618, après avoir été curé de Saint-Firmin-le-Confesseur et chanoine de la cathédrale d'Amiens. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages fort appréciés à son époque. L'auteur de l'histoire de la Chaire française nous a donné une fine analyse des principales œuvres du chanoine Viseur et particulièrement de son Histoire vraye du chef de Saint-Jean-Baptiste.

Une étude. d'un tout autre genre, sur la Seigneurie d'Hélicourt-en-Vimeu a été lue par son auteur à la séance de Juillet. Ce travail très documenté est l'œuvre d'un octogénaire, qui du reste en a produit beaucoup d'autres. M. Darsy offre à la Société, nous dit-il, cette monographie comme le dernier gage de sa laborieuse carrière, « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». Nous espérons au contraire que sa verte vieillesse donnera encore plus d'un exemple de ce genre à ceux trop nombreux hélas parmi nous

qui se contentent de parcourir les œuvres des collègues et bornent-là leur amour pour l'histoire et l'archéologie.

Certes ce reproche ne doit pas être adressé à M. de Calonne. Le monument qu'il élève en l'honneur de la ville d'Amiens, avec une énergie et une persévérance remarquables, en est à ses dernières assises. La lecture faite cette année conduit aux débuts de la Révolution Française dans notre ville. Ce chapitre ne le cède en rien à ceux qui l'ont prédédé, par le nombre et la sureté des documents mis en œuvre, par la vivacité et la chaleur du style, par l'impartialité des jugements. Il clôt dignement les travaux de la Société en 1896.

Les limites tracées au Secrétaire perpétuel, dans le Rapport qu'il consacre aux travaux de l'année, ne lui permettent pas de s'occuper des nombreuses études de ses collègues lorsqu'elles n'ont point été lues aux séances ou publiées dans les *Mémoires* ou *Bulletins* de la Société. Qu'il lui soit permis cependant de mentionner ici deux ouvrages fort intéressants au point de vue de l'histoire locale, qui ont paru en 1896. *Les trésoriers de France de la Généralité de Picardie* par le Comte Adrien de Louvencourt et *Les Mayeurs de Péronne, leurs familles et leurs descendants* par M. Jules Dournel.

MM., il ne me reste pour terminer ce rapport qu'à vous dire quelques mots d'un touchant

épisode qui a interrompu un instant les sérieux travaux de notre Compagnie. C'était à la séance de janvier : il s'agissait de fêter le 25e anniversaire de l'entrée en fonctions de notre honorable trésorier, M. Duvette. A cette occasion une statuette en bronze lui a été offerte, au nom de l'assemblée par M. le Président, qui a rappelé en termes parfaits les éminents services rendus à la Société par son habile et dévoué trésorier, souhaitant qu'il veuille bien les lui continuer pendant vingt-cinq autres années.

Votre présence nous prouve, Mesdames et Messieurs tout l'intérêt que vous portez à notre Compagnie ; vous vous réjouirez donc, avec nous, de ce que la Société des Antiquaires de Picardie, plus heureuse que la flotte française dans les eaux de Sébastopol, ait été non seulement récompensée dans la personne de son chef, mais aussi dans celle de plusieurs de ses membres. M. le président Guerlin a vu reconnaître hautement la part active qu'il a prise à l'organisation du congrès d'Huelva et de l'exposition qui a eu lieu en Espagne à l'occasion du quatrième centenaire de Christophe Colomb. MM. Soyez, de Puisieux, Guerlin et Samuel Ricard ont été honorés de précieuses distinctions par S. S. le Pape Léon XIII. Enfin M. Camille Enlart a vu couronner par l'Académie Française, prix Fould, de 3.000 francs, son ouvrage l'*Architecture romane dans la région picarde*, publié par notre Compagnie.

Heureuse et fière de ces honneurs qui rejaillissent sur elle la Société n'en continuera qu'avec plus d'ardeur je puis vous l'affirmer, MM., à mériter votre bienveillance par ses recherches, par ses travaux et surtout par son amour pour notre vieille Picardie.

UNE PAGE

DE L'HISTOIRE MILITAIRE D'ALBERT (ENCRE) DANS LES TEMPS MODERNES (1512-1653).

Lecture faite dans la Séance publique du 2 Décembre 1896.

Par Mr Georges Boudon.

Martin du Bellay raconte, avec assez de détails, les campagnes de Picardie à la fin du règne de Louis XII et pendant la vie entière de François Ier.

Ses mémoires (1), qui commencent en 1512 pour

(1) *Mémoires* de Martin du Bellay, seigneur de Langey. Paris, 1573 in-8°, chez Pierre l'Huillier. — Martin du Bellay paraît avoir été attaché à Charles de Bourbon, comte de Vendôme, puis duc de Vendômois, pair de France et gouverneur de Paris par lettres patentes du 17 Février 1515, devenu gouverneur de Picardie et lieutenant du Roi en cette province, mort à Amiens en 1537, père de mr de Vendôme, Antoine de Bourbon depuis roi de Navarre, de mr le comte d'Enghien, François de Bourbon, le vainqueur de Cérisolles, de mr le duc d'Enghien, Jean de Bourbon, tué à St-Quentin, de mr le cardi-

s'arrêter en 1547, nous le montrent presque toujours en garnison dans les places frontières

nal de Bourbon, Charles, archevêque de Rouen, et du prince de Condé, Louis Ier, dit m^r^ le Prince. Homme d'armes dans la compagnie de 50 lances de m^r^ de Vendôme, dit le Vieux, ainsi que nous l'apprend son récit de la brillante charge faite sur 1200 lansquenets de la garnison d'Arras qui, après avoir pillé Bernaville et autres villages, attaqués au passage de l'Authie par trente hommes d'armes et cinquante archers de la compagnie du gouverneur de Picardie, abandonnent leur butin (N. D. de mars 1522), il paraît avoir eu la confiance du duc, qui l'envoie au Roi, en poste, dans les premiers jours de mai de la même année, l'avertir du défi du roi d'Angleterre et de la réunion à Douvres d'une armée qu'Henri VIII destine à l'invasion de la France. Après Pavie, il accompagne, à Lyon, le duc de Vendôme, qui va y rejoindre la régente. En 1537, en garnison avec sa bande, dans St-Pol, il est fait prisonnier, rançonné à 3000 écus (l'écu au soleil valant 2 livres 5 sous tournois, cette somme représente 142,200 francs de la monnaie actuelle). Le Roi l'envoie alors en Piémont comme gouverneur de Turin (1538). Avec ses deux cents chevau-légers, dans la campagne de 1543, il éclaire le corps d'armée que dirige l'amiral d'Annebaut vers Landrecies, il enlève Binche et assiste au siège de Luxembourg. Chargé par le Roi de réunir et d'amener les vivres, nécessaires au ravitaillement de Landrecies, avec sa compagnie de chevau-légers, celle de Sansac (Louis Prévost de Sansac) et deux cents hommes de pied, pris à la garnison de la Capelle, il conduit, de cette ville, par une marche de flanc, tout son convoi, et revient à son point de départ, en présence des Impériaux qui, trompés par sa hardiesse et ses manœuvres, le laissent passer (du 29 octobre à la Toussaint 1543). Le vendredi de la Passion 1544, il part en poste d'Anet, où est François Ier, portant à m^r^ d'Enghien 48,000 écus (2,110,320 fr. de notre monnaie), il fait telle diligence qu'il arrive à Pignerol, le jeudi saint, et, bravant les partisans ennemis, au camp, le samedi à 1 h. du matin. La bataille de Cérisolles fut livrée le lundi de Pâques, 11 avril 1544. En 1545 il amène, à Montreuil-

du nord du royaume, après avoir tenu campagne en Boulonnais, Artois, Champagne, Lorraine, territoire des trois Évêchés, Flandre et Hainaut.

Capitaine de deux cents chevau-légers, il battait l'estrade pour éclairer ou couvrir l'armée,

sur-Mer, la levée de lansquenets, est chargé de surveiller, puis de diriger les travaux du fort d'Outréau devant Boulogne. Vers Noël, il est nommé lieutenant du Roi en Champagne, visite la frontière nord-est de Vervins à Coiffy (Hte-Marne), et la met en état de défense. Prince d'Yvetot par sa femme, Elisabeth Chenu, il figure, en 1553, dans l'énumération, faite par Boyvin du Villars, des forces du Roi au voyage d'Allemagne comme commandant quarante lances et tenant garnison en Normandie. (*Mém.* de Boyvin, chevalier, baron du Villars, bailly de Gex sur les guerres du Piémont de 1550 à 1559. Collect. Petitot).

Ses frères furent célèbres :

L'un, Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, ambassadeur en Allemagne (1537), lieutenant du Roi en Piémont de 1538 à janvier 1543, meurt épuisé par les maladies en rentrant en France. Diplomate habile, homme de guerre d'une grande réputation, il était renseigné, par un système d'espionnage sur tout ce qui se passait non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe au point « que l'on pensoit, dit Brantôme (T. III, p. « 213, *œuvres complètes* éditées pour la Société de l'histoire « de France, par Lud. Lalanne in-8° Paris) qu'il eût un esprit « familier qui le servit en cela. » Auteur des *Instructions sur le fait de la guerre* (Edition de 1548) qui prirent le titre "*de la discipline militaire*" à l'édition de 1592, il avait écrit en latin des mémoires qui furent traduits en français. Il reste trois livres de ses Ogdoades, qui forment les chapitres V, VI, VII, VIII des mémoires de Martin du Bellay de 1536 à 1539;

L'autre, Jean du Bellay, évêque de Bayonne, de Paris, de Limoges, du Mans, archevêque de Bordeaux, cardinal, ambassadeur en Angleterre, puis à Rome où il mourut en 1570. Il fut le protecteur de Rabelais.

veillant — alors qu'hommes d'armes et gens de pied, retirés l'hiver dans les lieux de garnison, se refaisaient des fatigues éprouvées dans leurs incursions d'été — à ne pas laisser l'ennemi insulter cette marche, piller la terre du Roi et emporter du butin sans se voir couper la retraite ou être poussé l'épée dans les reins. Il guettait, à son tour, la surprise d'un passage pour ravager un pays plantureux, où il brûlait et rasait en représailles des terribles expéditions des Flamands, des Hennuyers et des Wallons et avait ainsi appris à connaître la frontière picarde jusque dans ses moindres accidents de terrain.

Ce sage et brave soldat, dont le style simple et l'exposition nette font un des bons écrivains de son temps, fut plus qu'un brillant chef de partisans ; il fut considéré (ses missions en font foi) comme un ingénieur, ayant du coup d'œil pour établir un fort tenant en bride une place et organiser la défense d'une frontière. Il fut homme d'épée et homme d'étude (1).

(1) « De ceste maison du Bellay, sont sortis ordinairement « de très grands personnages, soit pour la guerre soit pour « l'église et les lettres, et, ce qui est à noter, les guerriers « volontiers ont esté scavans... » Brantôme, *ut suprà* t. III p. 215.

Les mémoires de Martin du Bellay furent en faveur à leur apparition. — La 1re édition est de 1569. Paris, in f°, Pierre l'Huillier à l'olivier. — La 2e également in f° de 1571 idem. — La 3e de 1573 in-8 toujours à Paris chez Pierre l'Huillier.

Ils furent même traduits en latin et répandus en Allemagne. M. Bellaius Langaeus. — *Commentariorum de rebus Gallicis, libri X. Lat. facti ab. H. Suraco. Francof. 1574. Fol.*

Thérouanne et Hesdin sont souvent citées dans ses mémoires ; ces villes avaient, en effet, à cette époque, pour la protection du royaume, une importance stratégique très grande ; aussi voyons-nous Français et Impériaux se disputer ces points avec un sauvage acharnement.

L'une, formant saillant(1), était appuyée à une forte position, la forêt de Fauquembergues qui s'étendait sur le plateau compris entre Fauquembergues, Esquerdes, Helfaut, couvrant Montreuil, Hucqueliers, Samer c'est-à-dire les communications avec le comté de Boulogne. Le possesseur de cette place commandait ainsi les sources de l'Aa et de la Lys et pouvait pousser une pointe entre St-Omer et Aire, essayer de surprendre un passage du Neuf Fossé et ravager ensuite le val de Cassel (2).

(1). « Pour leur servir (aux rois de France) de boulevert et « frontière tant contre les Anglais que les Flamens et « Hennuyers entre lesquels elle est enclavée (François de « Rabutin. — *Commentaire des dernières guerres de Gaule-« Belgique* (1551-1559). Collect. Petitot). »

(2). En 1513, siège de Thérouanne par les Anglais. Le ravitaillement a lieu, mais il est suivi de la journée des Eperons. Thérouanne est prise, brûlée, ruinée, à l'exception de l'Eglise et des maisons des chanoines sur la demande des Flamands. En 1523, siège de Thérouanne par les Bourguignons qui sont obligés de lever le siège par les manœuvres de Mr de Vendôme. Messire Antoine de Créquy, seigneur de Pontdormy, lieutenant du Roi en Picardie en l'absence du duc, tente le passage du Neuf Fossé (Oct. 1523), ramasse en pays ennemi des vivres qu'il ramène dans Thérouanne, après avoir battu les garnisons de St-Omer, Aire et Béthune qui cherchent à lui

L'autre, Hesdin, défendait l'angle rentrant du Ponthieu : cette place enlevée, l'ennemi gagnait la forêt de Crécy et ses partis pouvaient, alors, couper Montreuil d'Abbeville. (1).

On essaya bien de renforcer cette position en prenant et en fortifiant St-Pol, mais cette ville ne resta pas longtemps aux mains du Roi, elle fut reprise, brûlée et son château rasé. (2)

A partir de Hesdin avec Doullens, Amiens, Corbie, Péronne, bien défendues de remparts, munies de garnisons solides et commandées par des capitaines éprouvés (3), la ligne des places

couper la retraite et laissent 8 à 900 prisonniers entre les mains des Français. En 1537, ravitaillement de Thérouanne assiégée par les Impériaux et défaite d'Annebaut après qu'il a fait entrer vivres et secours. Enfin cette ville disparaît dans la lutte, rasée, en 1553, par ordre de Charles-Quint.

(1) Prise d'Hesdin par les Français en 1521. Les Anglais l'assiègent inutilement en 1522. Quinze jours avant Pavie (1524), le seigneur de Pontdormy périt en repoussant une tentative des Bourguignons sur Hesdin, qui, rendue aux Impériaux en exécution du traité de Cambrai (1529), est reprise, en 1537, par les Français pour leur être enlevée en 1552. Elle est reconquise par m[r] de Vendôme le 19 décembre de la même année et est rasée par Emmanuel Philibert, prince de Piémont, dans sa campagne de 1553.

(2) St-Pol est pris, en 1537, par les Français qui fortifient la ville, mais assiégée aussitôt par les Impériaux, cette place, après une défense vigoureuse, est enlevée en Juin 1537 par le comte de Buren.

(3) Après la campagne de Picardie (1521), le roi, en licenciant son armée, laisse à Abbeville deux mille Suisses — à Doullens la compagnie de m[r] de Vendôme (50 lances) — à Corbie celle de m[r] de St-Pol, François de Bourbon, comte de

fortes forme un arc de cercle dont la convexité est tournée vers la France et la zône, comprise entre cette courbe et la frontière de Picardie, est la contrée où les fourrageurs Bourguignons (1) viennent s'approvisionner, brûlant ce qu'ils ne peuvent pas emporter et ruinant le plat pays.

Les Impériaux, maîtres de la plaine d'Artois, comme Martin du Bellay désigne le plateau, qui s'étend entre les sources de la Canche et de l'Escaut, commandaient, par plusieurs points

St-Pol, frère du duc de Vendôme (1491-1545) (Il avait été nommé gouverneur de Paris quand son frère avait eu la Picardie) — à Bray-sur-Somme le vicomte de Lavedan avec 25 hommes d'armes, — à Péronne la compagnie de m[r] d'Humières, qui venait, au licenciement de l'armée, d'obtenir charge de 25 lances. Martin du Bellay *ut suprà* f° 37 b — 38 a.

En 1523, le *Journal d'un Bourgeois de Paris* (édité pour la Société de l'histoire de France par Lud. Lalanne, in-8, Paris 1854) nous donne la garnison de quelques places de Picardie et nous voyons notamment, page 142 : à Doullens, la C[ie] de m[r] de Doullens 50 lances et 200 hommes de pied — à Péronne, m[r] d'Humières 25 lances.

Boyvin du Villars, dans l'énumération des forces du Roi pour le voyage d'Allemagne (1553), indique pour les places fortes de Picardie comme y tenant garnison : m[r] de la Meilleraye et sa compagnie ; m[r] de Blérancourt avec ses gens de pied, à Abbeville ; le s[r] de Bouchavesnes, qui était encore gouverneur en 1569 pour le prinee de Condé, et Vallimult à Doullens ; — le s[r] de Chaulne et Certeaux (sont-ce ses sœurs ou ses filles qui sont demoiselles d'honneur à la cour des derniers Valois ?) à Corbie ; m[r] de Montmorency avec ses cinquante lances, — St-Jouan et Béthune avec leurs gens de pied à Péronne.

(1). Les Pays-Bas étaient au roi d'Espagne comme petit-fils de Marie de Bourgogne.

fortifiés, dont le plus avancé était Bapaume (1), les déclivités qui dirigent vers la France les rivières de la Canche, de l'Authie et de l'Encre.

Bapaume eut le sort des places frontières de cette époque. Prise, reprise, brûlée, rasée, elle fut toujours relevée par les Bourguignons et, quoique son château n'eut qu'un faible relief et « ne fut qu'une *roquette* où l'on étoit obligé de « battre bientôt la chamade, la ville une fois au « pouvoir de l'assaillant » (2), elle fut toujours confiée à des gouverneurs vigoureux comme le sieur d'Anchimont (3).

Du côté du royaume, aucun point fortifié pour fermer la trouée de Doullens à Péronne.

L'ennemi partant de Bapaume et des autres, petits forts environnants (4) qui formaient comme

(1). Ville en la plaine d'Artois assise sur un haut. — Martin du Bellay, *ut suprà*, p. 35 a.

(2). Martin du Bellay, *ut suprà* p. 407 a.

(3). Bapaume est prise et brûlée en 1521, prise, brûlée en 1522 ainsi que son château par m[rs] de St-Pol et de Guise (Claude de Lorraine (1496-1550) comte, puis duc de Guise, époux d'Antoinette de Bourbon).

Monsienr de Vendôme prend la ville (1543) et presse le château qui manque d'eau, mais, sur les ordres réitérés du Roi, il lève le siège pour rejoindre l'armée au Câteau. Le gouverneur de Bapaume était alors le s[r] d'Anchimont, soldat plein d'énergie et de décision dont Brantôme (*œuv. comp.* tome 1[er], p. 330) fait l'éloge suivant « très bon et vaillant capitaine et bon biberon aussi ». François de Rabutin (*Comment. des guerres de Gaule-Belgique*) l'appelle d'Haulsimont, du Bellay d'Anchim ont.

(4) Martin du Bellay *ut suprà* f° 35 a.

les avancées d'Arras, pouvait venir jusqu'à la Somme en ravageant ce pays ouvert.

Encre, en arrière de la frontière d'Artois et de Picardie, sur un terrain dont le relief est nul excepté vers le sud, c'est-à-dire du côté de la ligne de la Somme, eut été plutôt utile aux Bourguignons si elle n'eut été aussi avant en terre de France. Au milieu de ces chocs d'armées continuels, pendant ces guerres incessantes, c'était une petite ville, ceinte d'un mur avec fossé que venait inonder, en certaines parties du moins, la rivière de Miraumont et s'appuyant à un château qui n'était pas même une roquette de l'importance de Bapaume et n'avait ni gouverneur ni garnison.

Il faut se rappeler, du reste, qu'à cette époque les places fortes, vraiment dignes d'une mention, étaient peu nombreuses et que, si les moindres villettes, les bourgs, les villages importants pouvaient avoir une enceinte de murs ou de terre, quelquefois un petit fort les mettant à l'abri des insultes des maraudeurs ennemis, peu de villes pouvaient supporter le canon.

Ainsi Doullens brûlée, avec les villages voisins, à la Toussaint 1522, par le comte de Buren (1), « qui fut, dit Brantôme, un grand brusleur »

(1) Maximilien d'Egmont, comte de Buren, chevalier de la Toison d'Or. — Dans cette expédition les Anglais, étaient commandés par Charles Brandon, fait duc de Suffolk par Henri VIII après que la famille des Poole eut été dépouillée de ses biens. Il avait épousé la reine Marie, veuve de Louis XII.

n'est défendable qu'à partir de 1523 lorsque, d'après les ordres du gouverneur de Picardie, le seigneur de Pontdormy (1), lieutenant du Roi en l'absence de m^r de Vendôme, eut fait élever « un fort en terre sur une hauteur tirant vers Amiens, qui fit reculer Anglais et Flamands. »

Dans cette campagne, le comte de Buren, après avoir passé par Bapaume et tâté Corbie, qu'il trouve en état de défense, se retire en Artois en brûlant, comme il est dit plus haut, Doullens et autres villages circonvoisins.

Encre fut-elle visitée par les ennemis ? C'est probable. Les coureurs durent aller ravager cette région, la ville opposa peu de résistance aux assaillants et donna peu de profits aux pillards, car le chroniqueur anonyme du journal d'un bourgeois de Paris (2) nous apprend qu'elle avait été visitée par l'ennemi au début de l'année.

« Item depuis, c'est asçavoir en février ensuy-
« vant (1522 n. s.) les dictz bourgeois (les gens
« de Bohain) et Hennuyers bruslèrent plusieurs
« villages et places, c'est asçavoir Ancre, Mira-
« mont, Mailly et aultre plat pays. »

Ces pillages fréquents, toujours accompagnés de ruines et d'incendie, ne devaient pas permettre à la ville d'Encre de relever ses murailles. Il fallait même un bien grand attachement au sol

(1) Antoine de Créquy, seigneur de Pontdormy ou de Pont-Remy, bailli d'Amiens.

(2) Journal d'un bourgeois de Paris, *ut suprà* p. 109.

natal, il fallait cet amour qu'a l'homme de la frontière pour cette triste terre, que ses ancêtres et lui ont trempée de leurs larmes et de leur sang et qui lui est d'autant plus chère, pour rentrer par les larges brèches de l'enceinte, le portail et les tours des entrées étant tombés sous le pétard de l'assaillant ou du dernier partisan qui, en quittant ce point, voulait le rendre intenable, puis dans les cendres encore chaudes de la maison paternelle creuser de nouvelles fondations et élever, avec des débris fumants, afin de s'abriter, une masure qui ne verra même pas s'accomplir le cycle d'une année.

Nous trouvons, en effet, à propos de la prise de Bray-sur-Somme par les Anglais (1523), ce qui leur permit d'enlever Montdidier, de menacer Compiègne et Senlis, dans le *journal d'un bourgeois de Paris* qui nous apprend les angoisses de la capitale, ses sacrifices et ses efforts pour prévenir et repousser l'approche de l'ennemi : « Les dictz Angloys et Bourguignons avoient aussi prins et bruslé Ancre qui est en ce païs là (1). »

Martin du Bellay nous montre Anglais et Flamands, tâtant Thérouenne et Doullens, qui sont bien munies et bien défendues, marchant sur Corbie occupée par le s[r] de la Trémouille (2)

(1) Journal d'un Bourgeois de Paris, *ut suprà*, p. 173.

(2) Louis, deuxième de nom, seigneur de la Trémouille,

« qui fut cause qu'ils passèrent oultre sans s'y amuser ». Ils filent le long de la Somme et emportent Bray, malgré la bravoure désespérée de Pontdormy qui se voit suivre sur la rive gauche.

Le sieur de Langey ne relève pas l'incendie d'Encre : pour lui qui connaissait la région, la parcourant sans cesse, cette ville est presque ville ouverte et sa prise est un fait de guerre forcé, obligatoire pour les flanqueurs Anglo-Flamands, qui ne devaient laisser, sur le derrière de leur armée, aucun point de concentration, sans le rendre intenable aux bourgeois et paysans, car, en cas de retraite, ils auraient guettés là l'occasion de piller l'arrière-garde et de massacrer les trainards.

Encre offrait peu de résistance, son assiette l'indique suffisamment, et dans la campagne de 1536 dont le récit est dû à Guillaume du Bellay (1) nous voyons cet homme de guerre, si renommé de son temps, ne pas l'indiquer dans les villes qui arrêtèrent l'ennemi. Il parle de Bray dont la valeur, comme place forte a été sévèrement appréciée par son frère à propos de sa prise en

vicomte de Thouars, prince de Talmont, amiral de Guyenne et de Bretagne, gouverneur et lieutenant général du Roi en Bourgogne, dit le *chevalier sans peur et sans reproche* — né en 1460, tué à Pavie.

(1) Livre des Ogdoades qui forme le VIII[e] des Mémoires de Martin du Bellay, *ut suprà* f° 288.

1523 (1). Voici comment Guillaume du Bellay raconte les débuts de cette expédition :

« Cependant que les choses se conduisoient en « ceste manière ès païs de Provence et de « Languedoc, Henry, comte de Nansau (2) et « Adrien de Croy (3), comte de Rœux et grand « maistre en la maison de l'empereur, estoient « entrez en Picardie avecque armée, pillans et « gastans, en tous lieux où ils passèrent, le plat « païs et les villes de petite résistance. Avoient « déjà pris la ville de Bray-sur-Somme et quelques « villettes aux environs ».

Encre est certainement, par suite de la marche de l'armée ennemie qui se dirige ensuite sur S[t]-Riquier, englobée dans cette catégorie de villettes qui furent ruinées.

Notre frontière véritable est donc bien la Somme, quoique la marche de Picardie ait sa limite au nord de Miraumont. La défense ne peut être sérieusement organisée que sur les bords du

(1) « Bray où est un passage de ladite rivière (la Somme) « entre Corbie et Péronne... encore que la ville ne fust « gardable, d'autant que la muraille ne vaut riens et ne se peut « fortifier à l'occasion de trois montagnes qui la commandent « de si près, qu'à coup de pierre on peut desloger ceux qui « sont à la garde ». — Martin du Bellay, *ut suprà* 73 a et b.

(2) Henri, comte de Nassau, fils de Jean, dit le jeune, comte de Nassau et d'Elisabeth de Hesse.

(3) Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, comte de Rœux, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Lille, Douai, Orchies, chambellan de l'empereur etc. Il était de la 2[e] branche des Croy-Solre de Picardie.

fleuve, à l'abri des places fortes dont il défend les approches par ses inondations.

Un autre soldat, qui a écrit sur les guerres de Gaule-Belgique, François de Rabutin, gentilhomme de la compagnie du duc de Nevers (1), a suivi les campagnes qu'il raconte et a été mêlé aux engagements des fourrageurs, comme aux combats en ligne.

Nous trouvons, dans ses commentaires, la terrible incursion, depuis la Fère jusqu'à Hesdin, du « s^r du Reux, lieutenant pour l'Empereur ès « Pays-Bas, avec un nombre de Flamens, Hen- « nuyers et Walons montant à quarante enseignes « de gens de pied et environ deux à trois mille « chevaux » (1552).

L'amiral d'Annebaut s'est jeté dans la Fère qu'il a bien pourvue et qu'il tient à honneur de conserver et les Impériaux « après avoir bruslé les villes de « Noyon, Nelle, Chaulnys, Roye et une magni- « fique maison, que le feu roy François avait fait

(1) François de Rabutin d'une ancienne famille du Charolois, fut le chef de la maison de Bussy-Rabutin. Les commentaires sur les guerres entre Henri II et Charles-Quint parurent la première partie jusqu'en 1554, en 1555 Paris in 4° — la continuation en 1559, s'arrêtant en 1558. Paris in 8°, chez Michel de Vascosan.

François de Clèves, comte, puis duc de Nevers par lettres patentes de Janvier 1539, épousa Marguerite de Bourbon, fille de m^r de Vendôme, le Vieux. Il se maria en secondes noces à la veuve du duc d'Enghien, Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville qui était une Bourbon St-Pol.

« édifier pour le plaisir de la chasse, nommée « Foulembray et de sept à huit cens villages « desquels la plupart estoient du patrimoine de « M. de Vandosme et, pour en parler au vray, « fait des maux infinis, toujours à l'adveu de la « reyne de Hongrie, allèrent assiéger Hesdin ».

Encre subit (1) le sort commun, lors du passage de ces troupes dont la haine implacable grandissait devant cette frontière qui se relevait toujours des ruines et des incendies et d'où partaient sans cesse, insatiables de vengeance, à la tête de leurs bandes de cavaliers ou de fantassins, ces capitaines picards dont les mémoires nous ont transmis les noms.

L'année suivante, le Roi qui avait laissé prendre et raser Thérouanne et Hesdin où tant de brave noblesse et de vaillants soldats avaient été tués, arrive à temps pour empêcher l'ennemi de pousser le siège de Doullens (2).

(1) Dans une complainte de la ville de Noyon mise à feu et à sang par les Espagnols, le 12 Octobre 1552, éditée par M. de la Fons Mélicocq on lit :

On fit partout fricasse, nul du feu n'échappast.
Encre en eut la face arse, aussi Roye et Cappy.

et plus loin, la ville de Noyon, s'adressant à Henri II, dit :

Tu vois mes sœurs Nelle, Roie, Chany,
Encre, Capy, venues à povre fin.

(*Bulletin du Bouquiniste* n° 224 année 1866).

(2) Après la mort de d'Essé (André de Montalembert, seigneur d'Essé, lieutenant général du roi, né en 1483, tué sur la brèche le 12 juin 1553), François, duc de Montmorency, fils aîné du connétable, depuis grand maître de France, prit le commandement de Thérouanne.

Les Impériaux, campés devant cette place, cherchent à la couper d'Amiens et d'Abbeville, mais ils éprouvent, dans un combat de cavalerie très vigoureusement mené par le connétable Anne de Montmorency, qui a, pour commandant d'avant-garde et des chevau-légers, le s[r] de Sansac, un échec qui les démoralise (13 août 1553). Ils ont 7 à 800 hommes tués, parmi lesquels nombre de gentilshommes de marque, toute noblesse des Pays-Bas, se laissent faire 500 prisonniers, dont le duc d'Arschot (1), décampent de Beauquesne en rasant la tour et le fort, puis viennent « à « grandes journées jusque à Ancre et Miraumont, « quatre lieues près de Péronne, terres françaises, « esquelles ayant mis le feu et logé dedans « Bapaulme, dix enseignes de leurs plus braves « hommes » ils se retirent sans faire plus long séjour, derrière Arras et Douai (2).

Henri qui semble peu aimer à tenir campagne et préférer beaucoup parader, ne poursuit pas l'ennemi qui bat en retraite précipitamment, abandonnant les fortes positions naturelles qu'il a choisies et renforcées par des fortifications passagères comme celles de Miraumont (3). La

(1) Philippe, sire de Croy, premier duc d'Arschot, s'échappa de Vincennes en 1556. On soupçonna sa belle-sœur, Françoise d'Amboise, qui avait épousé en secondes noces, Charles de Croy, comte de Seninghem, de l'avoir aidé dans son évasion.

(2) François de Rabutin, *loc citato.*

(3) *Mémoires* de Boyvin, baron du Villars, bailli de Gex, secrétaire du maréchal de Brissac. Collect. Petitot — Extrait d'une lettre du 26 août 1553, écrite par le Roi au maréchal.

panique est chez les Impériaux, mais le siège de Doullens est levé et c'est pour cela que l'on a fait l'effort d'entreprendre cette expédition, on ne profitera pas du désordre de l'ennemi pour le pousser, enlever les petites places de la frontière et piller l'Artois. A plus forte raison n'ira-t-on pas insulter Arras et Douai et tenter un coup de main sur ces grandes villes. En un mot, une armée considérable, remplie d'audace par suite des avantages qu'elle vient de remporter, brûlant de venger la destruction de Thérouanne et de Hesdin et la ruine du pays picard, est là sous la main ; on la réunit autour de Corbie, principalement dans la vallée d'Ancre, et on la passe en revue, le roi tenant séjour à Heilly qui lui paraît un lieu agréablement situé (1).

Cependant les coureurs, le duc de Nevers en tête, battant bois et forêts devers Arras, y rencontrent l'ennemi, qui a repris courage et résiste dans les défilés. Il faut alors se décider à marcher de nouveau en avant et prendre quartier à Miraumont.

Le connétable attaque Bapaume, mais la garnison commandée par le s[r] d'Haulsimont « chevalier bien estimé entre les Bourguignons (2) » décourage par son attitude, l'armée française.

(1) François de Rabutin, *loc. citato.*

(2) François de Rabutin, *loc. citato.* — Ce d'Haulsimont est le d'Anchimont de la note 3 p. 574. — Il resta gouverneur de la petite place de Bapaume et y fut un voisin bien gênant. Les ar-

On était au 2 septembre et il faisait mauvais temps. Après avoir brûlé les moulins à vent de Bapaume, Anne de Montmorency bat en retraite jusqu'à Morlencourt, sans s'arrêter à Encre qui, venant d'être visitée par l'ennemi, c'est-à-dire saccagée et incendiée, partant, était une position intenable et, par cette période pluvieuse, malsaine pour une armée se repliant comme on se repliait alors, sans ordre et sans discipline. L'état des chemins était tel qu'il y eut de grandes difficultés pour sauver les chariots et les bagages « sur « lesquels tant la garnison de Bapaulme que les « paysans firent de bon butin et destroussèrent « les plus esgarez et mal conduits ».

En résumé, quelles que soient les sources où l'on puise pour connaître la frontière de Picardie, Encre est, au XVI[e] siècle, une ville de petite résistance et à propos de laquelle il n'est jamais

mées du roi le trouvaient toujours attaché à leurs flancs ou à leur suite. En 1554, le prince de la Roche-sur-Yon (Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon I[er] du nom et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, sœur du connétable) avec 9 à 10000 hommes de pied, presque tous Picards, entre en Artois qu'il ravage et brûle. Inquiété dans sa marche par quelques troupes impériales, il les disperse, tue deux cents Flamands, fait des prisonniers, dont le gouverneur de Cambrai. Le sieur d'Haulsimont n'échappe que grâce à la vitesse de son cheval. En 1555, une partie de l'arrière ban et certaines compagnies de chevau-légers, commandées par le sieur de la Jaille, marchent sans s'éclairer entre Arras et Bapaume et sont surprises par d'Haulsimont qui les défait complètement. La Jaille est tué.

fait mention du canon. Des partisans l'enlèvent, la pillent, la brûlent, la rasent et l'abandonnent comme peu tenable, même lorsqu'ils ne délogent pas de la ligne des bois qui sont au Nord.

Martin du Bellay qui, comme nous l'avons dit plus haut, est un homme de guerre de mérite, fort apprécié de son temps comme manœuvrier et comme ingénieur, n'en parle jamais en tant que point fortifié : sa prise n'est pour lui, ainsi que pour son frère Guillaume, qu'un mince fait. Mais ce qu'il reconnaît, ce qu'il signale, ce qui a déjà attiré l'attention des bons capitaines de cette époque et a éte mis, par eux, à profit, c'est l'importance stratégique d'Encre comme point de concentration dans l'offensive comme dans la défensive.

Placée au milieu de la flèche du segment compris entre Doullens, Amiens, Corbie et Péronne et la frontière du Royaume, c'est-à-dire la limite de Picardie et d'Artois, elle offrait un excellent quartier général à un chef d'armée dont les troupes masquées, par la ligne des bois (1) qui s'étendait entre les deux places extrêmes, pouvaient manœuvrer derrière ce rideau, poussant des partis très-avant en Artois pour cacher les

(1) Les bois de Pèronne à Doullens offraient une suite presque continue, ainsi nous trouvons de l'Est à l'Ouest les bois de Feuillancourt, Madame, Marlière, de Maurepas, d'Hardecourt, de Combles, de Longueval, de Bazentin, de Fricourt, de Pozières, de Thiepval, d'Aveluy, du Hamel, d'Englebelmer-Witermont, de Mailly, d'Auchonvillers, d'Hébu-

opérations, et faire, sur un point, des concentrations d'autant plus efficaces qu'une aile avait toujours, pour s'appuyer, une ville fortifiée comme Péronne ou Doullens.

En cas de licenciement de l'armée, le point était également excellent. Derrière les bois dont les défilés pouvaient être facilement défendus par quelques gens déterminés, le quartier général placé à Encre, on cassait les bandes qui trouvaient, pour se retirer en lieu sûr, passage à Péronne, Bray, Corbie, Amiens ou optaient pour Doullens, en tirant vers le Ponthieu et les compagnies de gendarmes et de chevau-légers conservées, les gens de pied maintenus en solde gagnaient, par ces diverses routes, leurs garnisons de Picardie.

En 1522, nous voyons m[r] de Vendôme, gouverneur de Picardie, faire partir de Péronne son frère, le comte de St-Pol et m[r] de Guise qui, après avoir rasé Bapaume, pillent le pays entre Valenciennes et Douai où ils font un « merveil-« leux butin. L'armée française voyant n'avoir les « forces pour assaillir ny Valenciennes ny Douai, « après avoir couru toute la plaine d'Artois « jusques aux portes d'Arras, se retire à Encre

terne (au nord desquels s'étendaient en Artois d'immenses taillis, depuis Puisieux au Mont et Gommecourt jusqu'à Ransart entre Fouquevillers, Hanescamps, Monchy-au-Bois à l'Ouest, Bucquoy, Ayette, Douchy, Andinfer à l'Est) de Bayencourt, de Coigneux, de St-Léger, d'Authie et de Thièvres jusqu'à Authieulle.

« auquel lieu chacun se sépara où il était « ordonné. » (1).

Notons que cette expédition est faite suivant m^r de Vendôme le Vieux, qui fut toujours sur la frontière de Picardie. L'entrée en campagne et le licenciement eurent lieu sous les yeux de ce général qui connaissait bien le pays.

Les troupes que l'on licenciait ou qui retournaient au quartier d'hiver avaient été tirées des diverses places de la frontière et le comte de St-Pol et m^r de Guise avaient pour garnison Montreuil sur-mer où le premier commandait quatre cents hommes d'armes et le second avait, comme colonel, sous ses ordres, le s^r de Lorges avec six mille hommes de pied.

En remontant un peu avant, nous trouvons le lieu apprécié, comme poste de premier ordre.

En 1513, après la journée des Eperons « le

(1) Martin du Bellay, *loc. cit.* p. 59 a et b.

Dans le mémorial d'Anthoine Deschamps, maître de l'Hôtel-Dieu d'Amiens (février 1514 v. s. 1er septembre 1524), *Archives Hospit.* E. 128, on lit : « Ce XVIIIe jour de Mars (1522 v. s) « compte fait à Charles Vignon seusier de Thopasture (cense « dont l'emplacement est aujourd'hui dans Albert (Encre) au-« dessous de la filature de coton) pour toutz arriérages « eschuptz au Noël dernier passé par lequel comptes sommes « quittes et bons amys ensemble.... Est à noter que pour cest « an Ve XXII lui ai donné l'avaine qu'il debvoit et sy lùy ai fait « abolissement de XII livres pour aulcunes choses qui dist « avoir baillet, ayant reguard aux pertes qui pœult avoir eu « pour les guerres ».

Arch. municipales d'Amiens — compte de St-Ladre de 1521

« Roy (1), estant à Paris, eut nouvelles de ladite « roupte et parce qu'il estoit fort tourmenté de « gouttes, se feit porter en une littière jusques à « Amiens et envoya Monsieur d'Angoulesme, qui « depuis a esté Roy, son lieutenant général en « Picardie, trouver le camp à Blangy (2) parce « qu'il fut bien adverty que ladite deffaite estoit « advenue pour les partialitez qui estoient entre « les chefs de son armée, luy commandant ex- « pressément de ne rien faire sans l'avis des vieils « capitaines. Lequel prenant l'armée en main, « délogeant de Blangy, alla loger à Ancre de « là la rivière de Somme (3) qui est lieu propre « pour faire teste à l'ennemy quelque part qu'il « vueille marcher, car c'est au milieu de la « frontière » (4).

1522, 3e compte de me Augustin de Saisseval — Dans cette campagne, l'armée française, campée sous Valenciennes, reçut, pour son approvisionnement, des blés de la ville d'Amiens.

St-Ladre ne renfermait plus, à cette date, de malheureux lépreux hospitalisés. Ses récoltes formaient une réserve dont l'échevinage disposa pour les troupes.

(1) Louis XII.

(2) Blangy-sur-Ternoise entre St-Pôl et Hesdin au Nord de ces deux places.

(3) Au Nord de la Somme.

(4) *Arch. Hospit. d'Amiens* E. 128. Journal d'Ant. Deschamps.

« Ce jour St-Thomas aprez Noël (Décembre 1515) ay receut « de Florent Tétart pour nos dymes Buyres XVII l. IV. s Reste « qui doibt quarante solz et ce pour deux ans finis à la « St Adrieu dernier passé. — Et est à noter que luy ai donné « ung année quant la guerre fust aux Englès et que le camp du « Roy de France fust audit Buyres et au pays la entour à cause « qui ne dépouilla riens ceste ditte année ».

Ce sont les mêmes raisons stratégiques qui, presqu'un siècle et demi après, feront prendre, au duc d'Enghien, son quartier général à Encre ; ce sont presque les mêmes expressions employées pour expliquer le choix de la position.

Après avoir reconnu cette ville, Condé occupe, le 9 Mai (1643), ce poste d'où il pouvait, avec rapidité et, en se dérobant, diriger ses troupes de « tous costés où les ennemis pourraient tourner « la teste » puis gagne St-Quentin, en faisant filer son convoi le long de la Somme, pour atteindre les Espagnols à Rocroy (1).

A cette époque, en effet, la frontière Nord n'était guère modifiée à la hauteur de la ligne de la Somme.

Hesdin avait été reprise en 1639, Bapaume et Arras conquises en 1640 : plus loin à l'Est nous avions acquis Landrecies en Hainaut et recouvré la Capelle en Thiérarche (1637). Mais ces villes, si elles inquiétaient les partisans ennemis et gênaient leurs pointes hardies, si elles étaient d'excellentes places fortes qui, menaçant autrefois la terre française, servaient alors à la protéger, ne se reliaient pas entre elles et formaient deux avancées, l'une au Nord de la Somme, l'autre couvrant la trouée de l'Oise, se rattachant à peine au royaume.

Ainsi Bapaume et Arras en flèche dans l'Artois

(1) La 1re campagne de Condé par Monseigneur le duc d'Aumale. — *Revue des deux Mondes*, 1er Avril 1883. — Tome IV de l'histoire des princes de Condé.

n'avaient que bien loin derrière leurs murs les places de Doullens, Amiens, Corbie et Péronne et c'était sur cette ligne seule que l'on pouvait compter à cette époque.

Les victoires de ce jeune duc d'Enghien, un descendant de m[r] de Vendôme le Vieux, qui débute par Rocroy, vont assurer ces conquêtes et éloigner, de notre Picardie, ces terribles scènes de la vie de frontière auxquelles elle doit d'avoir fourni tant de capitaines et tant d'hommes d'armes, tant de chefs de gens de pied et tant de fantassins, sans parler de cette légion de Picardie qui, sous le nom de la province, devint un régiment dit des *quatre vieux* ayant la prérogative de marcher le premier soit à l'attaque en rase campagne, soit à l'assaut d'une place (1).

Le choix d'Encre fait par Condé, dans sa première

(1) Ayant veu ladite légion de Normandie de laquelle il se « contenta fort, print (François I[er]) le chemin d'Amiens, pour là « faire le semblable de la légion de Picardie, et environ le « XX[e] jour de juing (1534) se trouve ladite légion en armes en « la plaine tirant d'Amiens à St-Fuscien, de laquelle étoient « capitaines le seigneur de Sercu, Jean de Mailly, seigneur « d'Auchy, Jean de Brabançon, seigneur de Cany, le seigneur « de Saisseval, le seigneur de Helly, surnommé de Pisseleu.

« A ladite montre se trouvèrent toutes les dames en la « présence desquelles se dressèrent plusieurs escarmouches « feinctes tant à cheval qu'à pied, tant de la gendarmerie que « de la noblesse de la cour (Martin du Bellay, *ut suprà* p. 180*).

En 1557, fut institué le régiment de Picardie, en 1558, ceux de Champagne, Navarre et Piémont et ce furent eux qui reçurent la dénomination des *quatre vieux*. Picardie, devint en 1780, Colonel général ; mais le nom de la province ne disparaît pas de l'armée,

campagne, comme son quartier général, marque l'apogée militaire de la petite cité picarde.

il fut donné à Provence, régiment formé, en 1674, par le comte de Grignan.

* Le compte de l'Hôtel-Dieu d'Amiens E 145 (Oct. 1524 à Oct. 1525) nous donne l'article suivant au chapitre des recettes :

« Item a este receu pour les dommages et interetz soustenus
« par nous à raison des terres mises à labeur et semencies,
« scituez au terroir du mont Saint-Denis prinses et appliquées
« pour faire la monstre de la gendarmerie, faicte en ceste ville
« d'Amyens et en dehors icelle par le Roy nostre sire la somme
« de VII^{xx} XVIII l. V s., le tout par l'ordonnance du Roy nostre
« sire, pour ce icy VII^{xx} XVIII l. X s.

Les indemnités pour grandes manœuvres étaient déjà admises et appliquées.

Les archives municipales d'Amiens sont peu riches en renseignements sur cet évènement important.

Il y a une lacune considérable dans les délibérations de l'Echevinage ; un ou deux registres au moins sont perdus. Les délibérations de Juin 1527 à Octobre 1535 manquent.

On voit toutefois, sous la mairie de sire Pierre Sacquespée ; (1534-1535), deux mentions de cette visite royale.

Dans l'une, le 17 février 1535-(1536), il est dit que » le corps
« de logis de bois fait pour la Royne, assiz hors la porte de Paris
« au lieu où se fist par le maistre la monstre de VI mil légionaires
« du pays de Picardie, sera levé et approprié à usage de
« greniers par haut et de haalle ouverte... au lieu dit les Fagos...

L'écriture du f° 8 du registre des délibérations coté B. B. 23 est fortement endommagée par l'humidité, certains passages sont illisibles.

Plus tard, le 2 mars, même année (f° 10 v° B. B. 23) « ledit
« logis se rassera en la cour des Haalles joignant le lieu où est
« mise l'artillerie d'icelle ville pour continuer le corps de logis
« et le faire respondre sur la rue de Beauvais.... adfin que l'on
« puist mectre et oster lad. artillerie d'icelle ville par lad. rue
« de Beauvais ».

Dix ans plus tard, Condé entrera en France à la tête des Espagnols et menacera St-Quentin.

Louis XIV qui faisait sa première campagne avec Turenne et la Ferté se tenait à la Fère. Après quelques jours d'habiles manœuvres, Turenne, ayant, dans sa main, 16000 hommes de vieilles troupes endurcies aux fatigues de la guerre, lasse Condé qui a la supériorité du nombre (16000 hommes de pied, 11000 chevaux, 30 ou 40 canons) et refuse tout engagement général.

« Le prince de Condé agit en désespéré et « comme il cognoit bien qu'il n'y a aucune « ressource à ses affaires et à sa réputation que le « gain d'une bataille : il n'oubliera rien pour y « engager l'armée du Roy mesme avec désavan- « tage, écrit, de Ribemont, Mazarin à la Reine, le « 27 Juillet 1653 (1).

Condé est, du reste, gêné par le mauvais vouloir des Espagnols et, aussitôt le Roi parti pour Paris, voyant la ligne de l'Oise bien gardée, il se rabat sur Roye qu'il prend en deux jours. Sa cavalerie enlève Montdidier, mais Turenne marche sur Bapaume pour couper l'ennemi d'un grand convoi qui lui vient de Cambrai.

A cette menace, les Espagnols renoncent à s'emparer de Corbie « quoique les fortifications « soient en si mauvais état que la prise de cette « place ne pouvait être qu'une affaire de deux

(1) Correspondance de Mazarin. *Doc. inéd.* Tome V. p. 651.

« jours » (1), mais leur chef, Fuensaldagne, se refuse à attaquer la ville. On craint, chez les Espagnols, que, ce poste pris, Condé qui doit, d'après le traité le liant à nos adversaires, être mis en possession de toute place enlevée en France, ne s'en serve pour faciliter son accommodement avec la Cour (2). Déjà lors des hésitations devant St-Quentin, les partisans du prince expliquaient ainsi le refus de Fuensaldagne d'attaquer la place.

L'armée ennemie passa la Somme à Bray (3) pour aller au devant de son convoi venant de Cambrai et menacer Turenne campé près de Péronne vers le Mont Saint-Quentin.

Encre fut brûlée (août 1653) et Condé se porta à nouveau sur Rocroi qu'il investit le 5 septembre pour s'en emparer le 22 du même mois.

Encre n'était pas encore relevée de ses cendres

(1) *Mémoires* de Henri, Charles de la Trémouille, prince de Tarente, Liége 1767 p. 148 à 162.

(2) *Mémoires* de Henri, Charles de la Trémouille, prince de Tarente, *loco citato*.

(3) Puységur, en racontant le passage de la Somme en 1636 à Cerisy-Gailly où son régiment, Piémont, fut presque totalement détruit, dit que les Espagnols campent à Bray, lieu où ils avaient déjà passé durant d'autres guerres.

(*Mém.* éd. Tamizey de la Roque, Paris, 1882).

. Turenne, dans ses *mémoires*, indique comme lieu du passage en 1653 « Cerisi qui est entre Péronne et Corbie ayant (les Espagnols) jeté beaucoup de fascines sur les marais ». L'opération de franchir la Somme fut exécutée, en 24 heures, troupes et bagages. Le prince de Tarente (*loc. citato* p. 149) en confirme la rapidité « de midi au lendemain midi ».

car, en 1636, lors de l'année de Corbie, la ville avait été saccagée par les terribles Croates et Hongrois de Jean de Werth.

Ces deux épreuves en dix-sept ans furent longues à réparer, mais le traité des Pyrénées (1656) va donner, à la France, l'Artois et quelques villes du Hainaut. Albert devient alors la ville de seconde ligne.

Les bourgeois et manants vont avoir repos et tranquillité sinon sécurité et ceux d'entre eux, qui ont survécu à la terrible invasion de 1636, trouveront, dans le calme relatif que va leur donner la nouvelle situation de leur ville, un changement de vie qui leur paraîtra rentrer dans le domaine du rêve s'ils rapprochent, du présent, leurs souvenirs personnels ou ceux que leur ont laissés les récits de leurs pères sur les ruines des XVIe et XVIIe siècles.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE GAND

Compte-rendu par M. JANVIER.

Dans sa séance du mois d'avril dernier, la Société nous ayant désignés, M. Robert Guerlin et moi, pour la représenter au XI[e] congrès de la fédération historique et archéologique de Belgique, qui s'est tenu à Gand, du 2 au 5 août, à défaut de notre président, à qui ses multiples travaux de fin d'année n'ont pas permis de vous rendre compte lui-même de la mission dont vous nous avez honorés, je viens vous présenter une rapide esquisse de cette réunion.

Partis d'Amiens le 1[er] août, en compagnie d'un de nos collègues non résidant M. Frédéric Scellier, nous étions à Gand dans l'après-midi, où nous retrouvions le soir même M. Guerlin qui nous avait précédés de quelques heures en Belgique. Nous réunissions donc toutes les conditions nécessaires, pour former au besoin, un petit congrès dans le sein même du congrès, s'il est vrai que *tres faciunt capitulum*.

Le Congrès de Gand, disons le tout de suite, a merveilleusement réussi et a donné un excellent résultat, comme vous le verrez tout à l'heure. Il avait réuni plus de 800 adhésions tant de Belgique,

que de Hollande et de France. La Picardie y était encore largement représentée par les sociétés d'Abbeville, de Compiègne, de Saint-Quentin, ce qui nous procure le plaisir de serrer la main de sympathiques collègues, MM. de Marsy, Delignières, Henri Macqueron entre autres.

Quand j'aurai ajouté que le programme a été ponctuellement suivi, que les excursions se sont effectuées aux heures indiquées, que l'accueil fait aux membres des sociétés étrangères, a été des plus gracieux, comme il l'avait été déjà, suivant leur renom mérité d'antique hospitalité, dans tant d'autres villes de Belgique où s'étaient tenus les congrès antérieurs, quand j'aurai enfin, rendu le tribut de remerciements légitimes qui est dû à M. le baron de Maëre son président, à son dévoué et infatigable sécrétaire général M. le Chanoine Van den Gheyn, supérieur de l'Institut de St-Liévin, à leurs zélés collaborateurs que je ne saurais citer tous, mais, parmi lesquels, je ne puis passer sous silence les noms de M. Hermann Van Duyse, le savant conservateur du Musée d'archéologie, de M. Joseph de Waële, l'habile restaurateur du château des Comtes, qui tous, se sont multipliés pour faire réussir ce Congrès, et que son succès a justement rémunérés de leurs peines et de leurs démarches incessantes, j'aurai retracé les grandes lignes de la physionomie de ces assises historiques et archéologiques, qui fournissent une nouvelle page mémorable, à

l'histoire de la cité, orgueil de Charles-Quint. Si grâce à son activité industrielle, à ses nombreuses manufactures, la ville de Gand qui compte aujourd'hui une population de 160.000 âmes, peut mériter le titre de Manchester de la Belgique, les préoccupations mercantiles, le développement du positivisme moderne n'y ont pas, Dieu merci, étouffé le goût et le culte du beau, des lettres et des arts, éteint le respect et l'amour du passé et de ses monuments encore debouts. Je vous en citerai tout à l'heure deux exemples. Cet exposé terminé, je vais essayer de vous donner, le plus succinctement possible, un aperçu des occupations qui ont rempli les quatre journées de notre trop courte halte, dans la capitale de la Flandre Orientale.

Le Dimanche 2 Août, après la réunion des délégués au Palais de l'Université, le Congrès a été officiellement reçu, dans l'antique grand vestibule du Stad Huys, par le bourgmestre M. Braun, à côté duquel avaient pris place le ministre des finances, chef du Cabinet, le gouverneur de la province et les membres du collège échevinal. Après une allocution remarquable du premier magistrat de Gand, interrompue à diverses reprises, par de chaleureux et unanimes applaudissements, les échanges de politesse d'usage, l'offre du vin d'honneur, le Congrès passe dans la salle des délibérations du Conseil communal, pour tenir sa séance d'inauguration que M. le baron de Maëre,

président, ouvre par un discours très documenté sur le passé historique et artistique et l'avenir de la ville de Gand, puis M. Van Duyse a fait un aperçu sur le château des Comtes, qu'il serait trop long et même impossible de résumer dans ces quelques lignes.

La désignation des bureaux des sections clôt cette première réunion. La 3e, a choisi pour président le très sympathique lieutenant général Wauvermans, d'Anvers, assisté du comte de Marsy, et pour l'un de ses deux vice-présidents, M. Robert Guerlin.

L'après-midi, la visite du château des Comtes de Philippe d'Alsace qui remonte à 1180, du château de Gérard le Diable, châtelain de Gand, sur les rives du Bas Escaut, devenu depuis 1874 dépôt des archives de la province, nous fournissent une preuve incontestable des soins et de la compétence, avec lesquels la ville de Gand sait procéder à la restauration de ses anciens édifices.

A six heures, le banquet traditionnel a lieu dans la salle magnifiquement éclairée des redoutes du Grand Théâtre, construit en 1857 par l'architecte Roelandt, déjà auteur des deux plus remarquables monuments modernes de la ville, les palais de Justice et de l'Université. Cent cinquante convives y prennent place autour de tables très bien servies. Si je ne vous donne pas la liste des plats succulents et des vins de choix, de ces agapes qui n'avaient rien de préhistorique, vous me permettrez cepen-

dant de m'arrêter un moment, sur le menu illustré placé sous nos serviettes, en raison de son caractère artistique. Sur le recto il nous représente la statue du gigantesque guerrier, qui ornait autrefois l'un des angles de la plate-forme du Beffroi. Est-ce le paladin Roland, parrain ou filleul de Roland la grosse cloche, tocsin de guerre et d'alarme au milieu des troubles des différents siècles, aux temps de la prépondérance des Artevelde et des Grands corps des Métiers, qui plus tard, devait sonner le glas funèbre d'Hugonnet et d'Humbercourt, les malheureux conseillers de Marie de Bourgogne, dont les supplications ne surent fléchir les fureurs d'une population en délire qui exigeait leurs têtes.

Mynen naëm is Roelant; als ick clepp dan ist brandt,
Als ick luyde dan ist storm en Vlaenderland.

Mon nom est Roland, quand je tinte c'est l'incendie, quand je sonne c'est la tempête dans la Flandre dit ce distique inscrit sur son pourtour. Sur les autres feuillets, deux dessins, motifs empruntés au Musée archéologique; une plaque de la confrérie des brasseurs, un étendart de la milice bourgeoise du XVIe siècle, en forme de pennon fendu à la pointe, représentant le lion héraldique et la Pucelle de Gand. Ici tout est artistique ou archéologique. Nos cartes d'identité reproduisent également un des plus beaux joyaux, chef d'œuvre du doyen de la puissante ghilde des

orfèvres, Corneille de Bont, natif de Bréda et fixé à Gand vers 1469. C'est l'insigne des ménétriers du beffroi, messagers de la Keure de Gand, inimitable travail d'argent battu, ciselé, doré par épargne et niellé, représentant la Pucelle de Gand assise sous un dais à courtines, sur un faudesteuil, le lion de Flandre, le museau appuyé sur ses genoux. Deux chevaliers armés de pied en cap, le glaive au poing, la lame en terre, soutiennent les rideaux du baldaquin. Sur le tertre supportant ce groupe, deux lions assis, tiennent entre leurs griffes, un écusson niellé aux armes de Flandre. La bordure en doucine, est entourée de sarments faisant allusion aux bâtons noueux de Bourgogne, qui avaient ébréché le fer des rabots d'Orléans, rue Barbette, dans la nuit sanglante du 23 novembre 1407. A défaut d'une description plus ample, je fais passer sous vos yeux un exemplaire d'une de ces cartes.

Vous connaissez, tous, ou du moins presque tous, la ville de Gand. Je ne vous trainerai donc pas à ma suite, pour admirer les jours suivants : Saint-Bavon, sa crypte, son Agneau céleste des Van Eyck, St-Nicolas la plus ancienne des églises de la ville, la Byloke, le vieil hospice du XIIe siècle, les façades des maisons des Bateliers, des mesureurs de grain, du receveur de l'Etape sur le quai aux herbes, la Grande Boucherie des premières années du XVe siècle, le gros canon Marguerite l'Enragée, mais si vous le voulez bien nous poserons quelques instants près de la porte

d'Anvers aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon, supprimée en 1539 par Charles-Quint, pour y construire une citadelle destinée à contenir ses trop turbulents concitoyens et sujets. Il s'agit d'inaugurer, quasi officiellement, dans le réfectoire de l'abbaye, acquis et restauré par l'administration communale, une riche et intéressante collection de pierres tombales de tous les âges, véritable musée lapidaire, qui promet de devenir bientôt l'annexe remarquable du musée archéologique installé en 1884 dans l'ancienne église des Carmes chaussés, rue Longue des pierres. Le musée archéologique, dont le catalogue ne comprend pas moins de 900 numéros et qui renferme notamment de belles tapisseries de Bruxelles, des pièces d'orfèvrerie, des armes anciennes, des glaives de justice, des ferronneries, des drapeaux et insignes des vieilles corporations qui ont fait revivre à nos yeux pour quelques trop courts instants la vie de Gand dans les siècles écoulés, nous l'avions tous visité la veille, avec la plus vive satisfaction, et nous ne pouvons que réitérer ici nos chaleureux remerciements, à M. Van Duyse, de la complaisance et de l'affabilité sans bornes, avec lesquelles il a bien voulu nous faire les honneurs du dépôt artistique confié à sa garde, et répondre avec sa haute compétence, aux mille questions dont nous l'avions impitoyablement assailli.

Ces visites toutefois, ne nous ont pas empêché de nous rendre à quelques pas des portes de la

ville au château de Laërne, manoir féodal du XIV[e] siècle encore assez remarquable, malgré les nombreux remaniements qu'il a subis, et par un train spécial à Audenarde, la voisine et jadis la rivale de Gand. Si célèbre et si florissante au moyen-age par ses manufactures de tapisseries, sa population est aujourd'hui tombée à 5 ou 6.000 âmes. *Sic voluere fata!* Mais si nous y trouvons à peine quelques échantillons de tapis garnissant un des salons de l'hôpital, nous y contemplons encore son gracieux et coquet hôtel de ville avec son élégant beffroi, œuvre du XVI[e] siècle, ses deux cheminées et le beau portail de sa salle échevinale, la fontaine Louis XIV conçue par Vauban, et ses églises de sainte Walburge, du XIV[e] siècle, et de N.-D. de la Pamele au delà de l'Escaut, commencée en 1234 par l'architecte Arnould de Binche, en style ogival primaire. Pour faire honneur au Congrés, l'Administration d'Audenarde avait appelé de Malines un artiste spécial, pour nous offrir un concert de carillon, sur les quarante clochers du carillon municipal, installé en 1758 dans la tour de l'hôtel de ville, mais transporté l'année dernière dans celle de Sainte-Walburge.

Le concert du carillon d'Audenarde m'amène naturellement à parler du grand rôle que la musique a joué dans les soirées de Gand. Le 2, sur le kiosque de la place d'armes brillamment illuminée, nous avons fête de nuit et concert; pendant le banquet, excellente musique d'un régiment d'in-

fanterie ; le 3, à l'hôtel de ville, concert historique, dont le programme réunit les noms de Josquin Desprez, Roland de Lassus, Servisy, Lemaître, Sweelinck, Lulli, Rameau, Couperin, VandenGheyn et Van Duyse; le 3 enfin, la fête champêtre donnée le soir par la Société royale d'agriculture dans son beau parc du Casino, qui, au charme des oreilles, unit le charme des yeux par la brillante illumination, dont le principal motif était une magnifique pagode ou palais indien, d'une perspective profonde, artistement ménagée, réfléchissant ses milliers de verres de couleurs, brillants des feux de toutes les nuances admirablement combinés, dans le miroir limpide de la vaste pièce d'eau derrière laquelle il avait été édifié.

Mais ces agréables souvenirs ne doivent pas me faire oublier, qu'il me reste à vous entretenir d'objets plus sérieux. Je reviens donc au résultat, excessivement satisfaisant, des réunions tenues au palais de l'Université.

Le XIe Congrès de Gand aura eu enfin le bonheur de résoudre la grave question, si longtemps débattue dans les congrès antérieurs, celle de la loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art en Belgique. Tout le monde était d'accord sur sa nécessité, mais jusqu'alors, l'on s'était noyé dans les questions de détails, sans aboutir. Cette fois, on a marché sur un terrain plus ferme et mieux jalonné, on a fait une étude spéciale des législations étrangères sur cette ma-

tière, et après une discussion dans laquelle un de nos collègues et compatriotes, M. de Monnecove, dans un résumé lumineux et précis, a montré toutes les dispositions adoptées en France, la Belgique jouira enfin des bienfaits d'une loi protectrice, qui lui permettra de défendre au besoin ses richesses artistiques. On en a pour garant les déclarations très nettes du président du Conseil, et du président de l'ancien Conseil, l'honorable M. Bernaert, président de la Chambre des représentants, auquel l'œuvre de la restauration du château des Comtes doit déjà tant. Les Chambres belges, dans leur prochaine session, seront appelées à voter sur ce projet de loi.

Entre temps et profitant de l'occasion, un journal, la *Flandre Libérale*, soulevait une autre question, non moins grosse de difficultés, mais qui gagne chaque jour du terrain, celle des œuvres d'art dans les églises, voilées et soustraites au regard du public et des artistes, la plus grande partie de l'année pour n'être découvertes que moyennant finances. Elle aura son heure à son tour, et des symptôme précurseurs font voir que cette heure est proche.

Pour terminer enfin, il faut vous signaler le grandiose projet qu'a rêvé l'administration communale de Gand, la création d'une place unique en Europe, auprès de laquellc pâliraient les souvenirs des splendeurs du Forum de Rome et de l'Agora d'Athènes, vaste parallélogramme qui

aura pour encèinte comme monuments antiques : St-Bavon, St-Nicolas, le Beffroi, la Halle aux Draps, dégagés des constructions parasites qui les déshonorent et les étouffent, et comme monuments modernes, l'hôtel de ville terminé, un théâtre flamand, un conservatoire de musique, un palais de l'Evêché. Une vue cavalière, due à l'habile pinceau de M. Armand Heyns artiste gantois, exposée dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, nous a montré ce que pouvait être cette vaste place. J'ai dit rêvé, mais ce rêve a déjà commencé à prendre un corps plus tangible. Des mesures financières récemment adoptées par le conseil communal font espérer d'en entrevoir l'exécution dans un avenir assez rapproché. De son côté le Cercle archéologique de Gand à peine né d'hier, car il compte trois ans d'existence, a pris à cœur cette affaire avec toutes les audaces heureuses de la jeunesse. Il organise à cet effet une loterie d'un million de francs et s'efforce d'intervenir d'une manière efficace, pour obtenir l'appoint d'une subvention de l'Etat. « Le gouvernement ne nous marchandera pas son concours, nous a dit dans sa pleine confiance M. le Baron de Maëre, nous en avons pour garant le patriotisme éclairé qui le guide en toute circonstance où le renom artistique de la Belgique est en jeu ».

La XII[e] session du Congrès de la fédération belge, qui se tiendra l'an prochain à Malines, montrera vraisemblablement que toutes ces espé-

rances ne sont pas restées à l'état de lettres mortes.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1896.

I. Le Ministère.

1° Le Journal des Savants, septembre et octobre 1896. — 2° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France par Robert de Lasteyrie et E. S. Bougenot, tome III, 1re livraison. — 3° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ; Départements, tome XXVIII, Avignon, tome II. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, table générale. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, tome II. — 4° Remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle publiées par Jules Flammermont et Maurice Tourneux, tome II. — 5° Lettres de Catherine de Médicis publiées par le comte Hector de la Ferrière, tome V. — 6° Lettres du Cardinal Mazarin recueillies et publiées par le Vicomte G. d'Avenel, tome VIII. — 7° Rôles Gascons transcrits et publiés par Charles Bémont, supplément au tome I. — Comptes des bâtiments du Roi, sous le règne de Louis XIV, publiés par Jules Guiffrey, tome IV. — 9° La Revue historique, novembre et décembre 1896. — 10° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1895, 3me livraison.

II. Le Département de la Somme.

1° Conseil Général de la Somme. Session d'août 1896. Procès-verbaux des délibérations. — 2° Rapports du Préfet, de la Commission départementale et des chefs de service.

III. Les auteurs.

1° Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois par le Vicomte de Caix de Saint-Aymour. — Essai sur Qarré-les-Tombes, ses sarcophages mérovingiens et sa station préhis-

torique par l'abbé Guignot. — 3° Le Cardinal de Loménie de Brienne par Joseph Périn, avocat, vice-président de la Société archéologique de Sens. — 4° du Volga à l'Irtisch par le baron de Baye. — 5° The architectural record. French Cathedrals, part VIII, par M. Barr Ferree. — 6° L'école d'anthropologie de Paris par Philippe Salmon. — 7° Revue d'exégèse mythologique par l'abbé Fourrière, curé de Moislains. — 8° Recherches sur les origines de l'Egypte. L'âge de la pierre et les métaux par Jacques de Morgan, directeur général des antiquités de l'Egypte.

IV. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société historique du Périgord, tome XXIII, 5e livraison. — 2° Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, tome V, 4e livraison. Mémoires tome XVII. — 3° Bulletin de la Société historique de l'Orléanais, tome XI, n° 157. — 4° Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome XXV. — 5° Bulletin de la Société historique de Langres, tome IV. — 6° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze à Brive, tome XVIII. — 7° Académie des Inscriptions et Belles-lettres, compte-rendus, 4e série, tome XXIV. — 8° Société d'émulation des Côtes-du-Nord, bulletin, 1896, n° 9. — 6° Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin, tome VI, n° 3. — 10° Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1896, 2e et 3e livraisons. — 11° Revue savoisienne de la Société Florimontane, août-octobre 1896. — 12° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 1896, 2e trimestre. — 13° Société des archives historiques, revue de Saintonge et d'Aunis, tome XVI, 6e livraison. — 14° Bulletin de l'Académie Delphinale, 4e série, n° 9. — 15° Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, série in 8e, tome XI. — 16° Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e série, tome V. — 17° Mémoires de la Société académique de Brest, 2e série, tome XXI. — 18° Bulletin de la Société agricole et industrielle d'Angers, 64e, 65e et 66e années. — 19° Société académique de Saint-Quentin. La guerre de 1547 en Picardie. Bataille de Saint-Laurent, siège de Saint-Quentin, prises du Catelet, Ham, Chauny et Noyon, ouvrage orné de 19 planches, par MM. E. Lemaire, H. Courteault, A. Patoux, E. Eude, L. Déjardin, Elie Fleury, le colonel Thieffier et H. Tausin, membres de la société. — 20° La Société d'anthropologie de Paris à l'exposition universelle de 1889.

V. Sociétés étrangères.

1° Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand, 4e année, nos 4, 5 et 6. — 2° Memorie de Reale Istituto Lombardo, volume XX, fascicoli II-III. Rendiconti, serie II, volume XXVIII. Maestr'Ugolino da Montecatini medico de secolo XIV ed il suo trattato de bagni termali d'Italia. — 3° Académie Royale des sciences d'Amsterdam : Verhandelingen afdeeling Letter Kunde, deel I-5, 6. Prijvers, Jaarboek, 1895. — 4° Rendiconti della Reale Academia dei Lincei, serie quinta, volume V, fascicoli 8, 9 et 10. — 5° Société Imperiale d'archéologie Russe, mémoires, 1895-1896. — 6° Nachrichten von der Konigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen, 1895 Heft 2, 3. — 7° Proceedings of the Society of Antiquaries of London, volume XVI, n° 1. Archaeologia LV. — 8° Archiv des historischen vereins des Kantons Bern, XIV Band, viertes heft. Denkschrift zu dessen 50 Jahriger stiftungs feier, 1896. — 9° Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 4e série, 2e partie, XXVIII.

VI Achat de la Société.

La chronique d'Enguerran de Monstrelet publiée par L. Douët d'Arcq, pour la Société de l'Histoire de France, tomes I-VI.

VII. Publications périodiques.

1° Revue de l'art chrétien, 4e série, tome VII, 5e livraison. — 2° Annuaire de la Société française de numismatique, juillet-août, septembre-octobre, 1896. — 3° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1.322 à 1.327.

